



UNIVERSITE Aboubakr BELKAID – TLEMCEN
Faculté des lettres et des langues.
Département de français



Thème

**La politique d'aménagement linguistique
en Algérie et le rôle du français**

Thèse de doctorat en **sciences du langage**, Option : Sciences du langage.

Présentée par :
Rachid BENKHENAFU

Sous la Co- direction de :
- M. Boumediene **BEMMOUSSAT**, Professe
Université de Tlemcen.
- M. Ambroise **QUEFFELEC**, professeur
Université d'Aix Marseille.

Devant le jury composé de :

M. Mohammed SAIDI	Professeur	Université de Tlemcen	Président
M. Boumediene BEMMOUSSAT	Professeur	Université de Tlemcen	Co-rapporteur
M. Ambroise QUEFFELEC	Professeur	Université d'Aix Marseille.	Co-rapporteur
M. Floreal SANAGUSTIN	Professeur	Université Lyon 2	Examineur
M. Sidi Mohamed GHITRI	Professeur	Université de Tlemcen	Examinatrice
M. Belkacem BOUMEDINI	M.C.A	Université de Mascara	Examineur

Année universitaire : 2014 - 2015

Remerciements

Je remercie très fort Monsieur le Professeur Boumédiène BENMOUSSAT, mon directeur de recherche algérien pour ses encouragements et conseils et Monsieur Ambroise QUEFFELEC de l'université de Provence, mon co-directeur français rappelé à Dieu en avril 2013 dont le suivi et les conseils éclairés ont permis la réalisation de ce modeste travail.

Je réitère aujourd'hui mes sincères condoléances à madame QUEFFELEC et ses enfants et à la communauté universitaire d'Aix.

Sans l'un et l'autre, je crois que cette étude n'aurait jamais pu être menée.

A tous, particulièrement à Mr Chaïf Okacha, hier Doyen la faculté de lettres, aujourd'hui président de l'assemblée populaire de wilaya de Tlemcen, j'adresse ma reconnaissance.

Enfin, je ne peux oublier de remercier pour leur patience et leur disponibilité Monsieur LEVY et Monsieur NACEUR, bibliothécaires à la bibliothèque universitaire de la faculté de lettres d'Aix qui ont mis à ma disposition tout le fonds documentaire dont j'avais besoin pour l'aboutissement de cette thèse.

الملخص :

يتناول هذا البحث موضوع "السياسة اللغوية في الجزائر و دور اللغة الفرنسية في نقل المعارف و تبليغها" ذلك أن عوامل عدة ، مثل رهان السلطة ، و الضغوطات ، و الصراع الإيديولوجي ، و الخلاف الواقع بين السياسيين و المثقفين حول العربية و الفرنسية و البربرية ، و تسيير مسألة اللغات و الثقافة في الجزائر ، أدت إلى إثارة قضية الهوية الثقافية العربية البربرية ، و الإسلام ، و المؤثرات التي تركها الإستعمار الفرنسي ، إذ أحدثت هذه الأمور عدم التجانس ، و المزايدات الإيديولوجية ، و الإنقسامات الفكرية ، و نشير إلى أنه بعد الإستقلال مباشرة ، لم تعالج هذه القضايا من لدن أطراف السلطة معالجة مبنية على الموضوعية و الصراحة ، و الشجاعة.

فمنذ 1962 إتخذت السياسة اللغوية و الثقافية في الجزائر طابع اللامبالاة ، و إتسم خطابها بالديمغوجية ، و لم يؤخذ التوافق الإجتماعي بعين الإعتبار ، كما غابت البرجماتية ، و إفتقرت السلطات إلى الحدس السياسي و الوعي بعمق القضية ، و الجدية في إتخاذ القرارات .

الكلمات المفتاحية : التعايش اللغوي ، التعريب ، السياسة اللغوية ، التعاون اللغوي الفرنسي الجزائري .

Résumé :

Le présent travail traite de la politique linguistique en Algérie et du rôle du français dans le transfert des connaissances .

Enjeu de pouvoir , objet de tensions , de conflits idéologiques et de polémiques entre politiciens et intellectuels , entre arabisants , francisants et berbérisants , la gestion de la question des langues et de la culture en Algérie met en cause l'identité culturelle arabo-berbère , l'islam et les effets de la colonisation française ; elle est devenue un sujet de discorde , de surenchère idéologique et de division , car elle n'a jamais été assumée depuis l'indépendance du pays de manière franche et courageuse par les différents gouvernements. La langue française occupe un statut réel de langue de communication dans la société algérienne en tant que langue non maternelle appartenant au patrimoine polyglossique de l'Algérie.

Les mots clés : Contact des langues , arabisation , politique linguistique , coopération bilatérale franco-algérienne .

Abstract :

This work deals with the linguistic policy in Algeria and the role of French in knowledge transfer . Many factors such as power struggle , tensions , ideological conflicts and debates between politicians and intellectuals around Arabic , French and Berber , and the management of the question of languages and culture in Algeria raised the issue of the arabo-berber cultural identity , islam , and the impact of the French colonization , these issue became subject of divergence , ideological auction and division because it has never been dealt with in a Frank and courageous way by the different governments since independence . Our description of the linguistic situation in Algeria and the role of the French language in knowledge transfer in the Algerian context is based on the idea that French is a vector and object of bilateral cooperation .

Key words: language contact, arabisation, Linguistic policy, Cooperation France-Algeria.

S O M M A I R E

INTRODUCTION	01
--------------	----

CHAPITRE I : DE LA DEPOSSESSION LINGUISTIQUE A LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

I-1 La dépossession linguistique	22
<i>I-1-1 Aperçu de l'enseignement durant la période coloniale</i>	23
<i>I-1-2 La substitution</i>	24
<i>I-1-3 La stratégie de l'administration coloniale</i>	25
<i>I-1-4 Le rôle de l'Islam</i>	26
<i>I-1-5 Les lieux culturels</i>	27
I-2 Les conséquences sociales de la dépossession linguistique :	27
I-3 Les lendemains de l'indépendance	32
1-4 Le rôle officiel du français en Algérie	37
1-5 Le problème de langue, un choix dépassé	39
1-6 L'arabisation dans l'enseignement secondaire	40
1-7 Les difficultés que rencontre la jeune Université	43
1-8 La réforme de l'enseignement supérieur	43
1-9 Le développement de l'arabe à l'Université	45
1-10 Filières enseignées exclusivement en langue française	50
1-11 L'encadrement des filières arabisées	51
1-12 L'offre, un problème de fond	54
1-13 Le taux d'encadrement	55
I-14 Le français, champ de coopération linguistique donnant naissance à l'école doctorale de français	56

CHAPITRE II: LES LANGUES ET LES GROUPES LINGUISTIQUES EN PRESENCE

II-1 Le berbère ou tamazight	62
II-2 L'arabe	66
II-3 Les langues étrangères	69

<i>II-3-1 Le français</i>	69
<i>II-3-2 L'anglais</i>	71
<i>II-3-3 L'espagnol</i>	72

C H A P I T R E III: LA POLITIQUE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE DE L'ALGERIE INDEPENDANTE

III-1 La politique linguistique et culturelle de l'Algérie post indépendante	76
<i>III-1-1 Les fondements idéologiques de la politique culturelle et linguistique</i>	77
III-2 L'arabisation	80
<i>III-2-1 La mise en œuvre de l'arabisation</i>	82
<i>III-2-2 Les partis politiques et la question des langues en Algérie</i>	88
<i>III-2-3 Les partis démocrates ou l'exigence de la modernité</i>	89
<i>III-2-4 Les partis islamiques et conservateurs</i>	91
<i>III-2-5 Etat des lieux</i>	93
<i>III-2-6 Prospective</i>	97

C H A P I T R E IV: LA LANGUE FRANÇAISE DANS LA COOPERATION LINGUISTIQUE ET EDUCATIVE

IV-1 Présentation	101
<i>IV-1-1 Histoire et culture</i>	103
<i>IV-1-2 Politiques</i>	103
<i>IV-1-3 Coopération franco-algérienne linguistique et éducative, outil d'ingénierie éducative et de formation méthodologique technologique et technique</i>	103
<i>IV-1-4 Le français fonctionnel, un champ d'action particulier, vecteur d'appropriation de la langue, mais aussi de formation et de transfert de technologie</i>	104
IV-2 Champ et projet de recherche	106
<i>IV-2-1 Champ de recherche</i>	106
<i>IV-2-2 Projet de recherche</i>	107
IV-3 Plan et contenus de la recherche	110
<i>IV-3-1 Statut de la langue française</i>	110

<i>IV-3-2 La coopération bilatérale</i>	110
<i>IV-3-3 Projets de coopération dans le champ du français fonctionnel en Algérie</i>	112
IV-4 Outil de la recherche	116
IV-5 Problématique	117
IV-6 Hypothèses	119
IV-7 Langue française en Algérie: langue étrangère? langue seconde ? langue véhiculaire?	120
<i>IV-7-1 Langue étrangère</i>	124
<i>IV-7-2 Langue seconde</i>	125
<i>IV-7-3 Langue véhiculaire</i>	126
<i>IV-7-4 Autre ?</i>	127
IV-8 Le rôle du français dans l'enseignement des langues étrangères en Algérie	129
<i>IV-8-1 Présentation du projet et objectifs</i>	129
<i>IV-8-2 Observations en classes d'anglais</i>	131
IV-9 Les établissements français en Algérie	131
<i>IV-9-1 Un pôle de référence de l'enseignement du/en français</i>	133
IV-10 L'enseignement du français en structures algérienne sous statuts particuliers	136
<i>IV-10-1 L'enseignement dans les établissements privés</i>	136
IV-11 Les cours de français en centres culturels français : une entité parallèle	138
IV-12 Deux systèmes d'éducation : une faille à réduire	139
IV-13 Quel statut pour la langue française ?	140

C H A P I T R E V: LE FRANÇAIS FONCTIONNEL, VECTEUR ET OBJET DE COOPERATION

Les projets de coopération en français fonctionnel	142
V-1 Le champ du français dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle	142
<i>V-1-1 Problématique de la formation sous ses aspects Linguistiques</i>	143
V-2 Éléments significatifs des compétences en langue française identifiés chez le public étudiant débutant	145

<i>V-2-1 Caractéristiques des connaissances des étudiants de première année d'études supérieures</i>	146
V-2-1-1 Résultats concernant le lexique	147
V-2-1-2 Les prépositions	148
V-2-1-3 Les connecteurs	149
V-2-1-4 Conclusion	150
V-3 Le français, champ de coopération en milieu adulte	154
<i>V-3-1 Un français adapté : fonctionnel et objectifs spécifiques</i>	155
<i>V-3-2 Français fonctionnel : quel concept?</i>	161
V-3-2-1 Définitions	163
V-3-2-2 Apports théoriques	170
V-3-2-3 Des publics particuliers	173
V-3-2-4 Développer les potentialités de transferts adaptés	
Autonomes	175
V-3-2-5 La centration sur l'apprenant	177
<i>V-3-3 Application du français fonctionnel en projet de coopération</i>	179
V-3-3-1 L'articulation fonctionnel-communication	180
V-3-3-2 L'activité de l'apprenant, stratégie de formation privilégiée	181
V-3-3-3 Une approche par l'épistémologie	185
V-3-3-4 Apprentissage, communication et ingénierie éducative	188
V-3-3-5 La démarche de recherche opérationnelle / innovation	190
V-3-3-6 Un profil particulier d'enseignant/formateur	193
V-3-3-7 Les fondements éducatifs/formateurs	196
V-3-3-8 Innovation : un cycle permanent action-résultats-action	198
V-3-3-9 Inclure la fonction sociale de la langue	199

C H A P I T R E VI: LE TEMPS DE LA COOPERATION DES ANNEES 1960 AUX ANNEES 1970

VI-1 Le contexte de la coopération universitaire au Maghreb	206
VI-2 Le caractère paradoxal de la coopération	208
VI-3 Poursuite des acquis positifs de la colonisation	213
VI -4 Origines directes du projet	214
<i>VI-4-1 La mise au point scientifique du projet</i>	216

<i>VI-4-2 Nature et procédure des entretiens</i>	218
<i>VI-4-3 Le colloque des 1^{er} -3 octobre 2009</i>	219
<i>VI -4-4 Divergences : du coopérant à l'étranger</i>	223
<i>VI-4-5 Bousculer les frontières des disciplines</i>	225
<i>VI-4-6 Reconstruire le regard savant sur le Maghreb</i>	228
CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES	232
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Avant d'aborder la partie introductive de cette étude, il nous paraît utile afin de lever tout équivoque, de commencer par exposer rapidement les motivations qui sont à l'origine de ce choix.

Nous espérons que les quelques précisions que l'on compte fournir ici permettront, de mieux situer ce travail et d'en saisir à la fois les lignes directrices et les limites.

Notre recherche porte sur la politique d'aménagement linguistique en Algérie et le rôle du français au croisement de la macro-sociolinguistique d'une part (politique d'aménagement linguistique, décideurs politiques) et la micro sociolinguistique en débouchant sur la langue française dans la coopération linguistique et éducative (évaluation des pratiques d'enseignement du français fonctionnel), d'autre part.

Nous avons beaucoup réfléchi aux relations entre les diverses langues en contact dans le plurilinguisme algérien où la langue française partout présente en Algérie à côté du tamazight, de l'arabe dialectal et de l'arabe standard, investit des pans entiers des institutions de l'Etat et perdure, en concurrence avec les idiomes locaux, comme outil de communication fiable. L'étude de ses usages dans une situation sociolinguistique complexe permet de montrer le dynamisme du français endogène que révèle l'inventaire de ses particularités lexicales.

Notre recherche s'inscrit également dans le cadre d'un projet plus vaste de recherches partagées sur la dynamique des langues et la situation du français au Maghreb qu'animait de son vivant le Professeur de linguistique française Ambroise Queffelec de l'université de Provence avec le soutien matériel de l'Agence universitaire de la francophonie (publications d'ouvrages sur le français en Mauritanie et au Maroc en 2001 et sur le français en Algérie en 2002).

Nous avons, bien entendu été séduits par l'originalité de ce thème mais il faut dire que l'idée d'entreprendre ce travail est née de notre bonne

INTRODUCTION

connaissance du terrain, de notre motivation et de notre expérience à travers desquelles, il nous a été donné de mesurer le rôle du français, le poids de la contribution des publications scientifiques et techniques en langue étrangère, le français, en l'occurrence et de nous interroger sur le développement de la langue nationale.

En Algérie, la politique scientifique et technique en matière de recherche, la politique d'information ont toujours été source de changement. Pour gérer ce changement, il y a certainement des débuts mais point de miracles. Autrement dit, il paraît important d'avoir à ce sujet une vision réaliste fondée sur des données objectives. S'agissant du contexte algérien, il y a lieu d'observer que la situation linguistique est particulière. La prééminence du français langue étrangère paraît s'opposer de façon sous-jacente au développement harmonieux de la langue arabe.

C'est-à-dire indirectement à la volonté manifestée par les pouvoirs publics d'affirmer par ce biais, l'appartenance de l'Algérie à la GRANDE NATION ARABE.

Sur le plan culturel, l'enseignement et la pratique de la langue française sont considérés comme signe immédiat de rapports de force, ou encore, comme un élément déterminant du diagnostic de la « maladie de la colonisation » que seul le retour à l'arabe peut faire disparaître les « séquelles ».

De ce fait, depuis la date de la réforme de l'enseignement, tous les plans nationaux de développement ne manquent pas de mettre l'accent sur la nécessité de développer l'économie algérienne mais aussi d'affirmer ou réaffirmer l'identité arabo-islamique de l'Algérie, laquelle identité repose, sur l'indispensable recouvrement de la langue arabe par l'ensemble des structures étatiques.

Il reste entendu que la généralisation de l'usage de l'arabe (loi de 1986) a pour but de contraindre le français à reculer voire à s'effacer de

INTRODUCTION

l'environnement culturel algérien (loi portant arabisation de l'environnement sous le règne du président Boumediene circulaire d'application du ministère de l'intérieur de juillet 1976). Tout un arsenal de mesures, de textes législatifs, de dispositions ont été dans ce cadre, mis en place exigeant l'accélération du processus national de l'arabisation.

Cependant, si effectivement cette politique volontariste représente une sérieuse menace pour l'expression du français, il y a lieu d'observer qu'en raison de la vocation scientifique et technique encore récente de l'Algérie, de la faiblesse de ses potentialités arabophones, la majeure partie des plans de développement se retrouvent dans la nécessité de faire appel à l'assistance, à des ressources documentaires, à des produits culturels, à un savoir-faire.. en langue étrangère, à travers la coopération et le partenariat étranger particulier français.

Voici brossés à grands traits, les grands axes de cette étude.

Citons pour mémoire,

1-la dépossession linguistique comme stratégie de l'administration coloniale.

2-la politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante comme réhabilitation de la langue arabe à la revendication nationale dans sa globalité.

3-la langue française et son impact dans le transfert des connaissances et la politique d'arabisation qui s'oppose à elle en passant par leur rôle respectif dans le transfert des connaissances,

4-la langue française dans la coopération linguistique et éducative en optant pour le français fonctionnel dans l'enseignement supérieur.

5-la langue française dans la coopération appuyée et étayée par le manifeste de Tlemcen et le plurilinguisme.

INTRODUCTION

6-le temps de la coopération (1960-1970) et le retour sur cette période évoquée aujourd'hui par les anciens coopérants et leurs collègues maghrébins comme une expérience humaine et politique enrichissante.

L'analyse de la situation nous conduit donc à examiner les relations qui existent entre le français et l'arabe, les deux langues en présence les plus usitées en Algérie.

Etant donné, la situation tout à fait particulière de leur voisinage, nous serons amenés à nous attarder sur le problème de l'arabisation non seulement parce qu'il est actuel mais c'est de sa réussite ou de son retard que dépend la pratique du français en Algérie. L'enseignement du tamazight doit-il être obligatoire comme le demande le HCT (Haut Commissariat au Tamazight.)? Mais son officialisation dépend de la révision constitutionnelle ont rappelé Sellal et Benghebrit, respectivement premier ministre et ministre de l'éducation nationale lors des consultations sur la nouvelle constitution de 2014.¹

Il nous faut pour cela, examiner la complexité de leurs rapports sans ignorer le choix marqué pour un sujet rarement traité sous cet angle à un moment où la coopération linguistique et éducative franco-algérienne (interactivité, échange, qualité et intensité) a atteint un point de non retour. Avec 20.000 étudiants Algériens déjà inscrits en France selon CAMPUS France, le budget de la coopération et l'action culturelle franco-algérienne est de l'ordre de 10 millions d'euros en 2011. La plus importante enveloppe financière de coopération culturelle de part le monde.²

Autrement dit, ces facteurs nous imposent une certaine prudence en ce qui concerne les données, les statistiques difficilement accessibles.

Au fur et à mesure de l'avancement de nos recherches, nous nous sommes rendu compte que l'objectif linguistique envisagé à la fois comme

¹ In El-Watan Week-end du 6 juin 2014, p3.

² Statistiques fournis par Ambassade de France en Algérie conférence de Presse de son excellence Xavier Driencourt, Ambassadeur de France à la Villa Clarac d'El Mouradia le 12 Avril 2011.

INTRODUCTION

point de départ et thème-pivot ne peut en aucun cas être dissocié d'un autre objectif qui lui est intrinsèque : l'objectif culturel.

Il paraît en effet inconcevable dans notre pays et probablement dans beaucoup d'autres, de parler seulement de contacts entre les deux langues voire trois, quand le passé continue de mettre en présence deux cultures : la première s'appuie et puise sa sève dans la langue nationale et officielle, la seconde repose sur une autre culture occidentale, fait appel à une langue véhiculaire qui reste fortement implantée aussi bien dans les rouages de l'activité technico-économique que dans l'appareil de formation supérieure, l'université.

En raison de cette dualité et des tensions qu'elle suscite, il ne paraît pas indiqué de vouloir, dans le but de simplifier l'analyse, réduire leurs rapports à une simple question technique d'information scientifique et technique ou de complémentarité quand c'est aussi, un phénomène socioculturel d'une grande intensité donc intéressant à observer pour tout chercheur en sociolinguistique.

D'ailleurs, tout spécialiste de langues qui souhaiterait procéder à des analyses structurales trouverait en milieu algérien et plus particulièrement dans l'étude de l'arabe dialectal, un terrain qui se caractérise par les interférences qui s'y sont peu à peu glissées à l'usage. Notre intérêt se situe ailleurs. Il est centré sur deux points qui réflexion faite ne forment que deux volets d'une question ; l'accès à l'information scientifique. Le premier s'attachera donc à analyser le rôle et la place actuelle du français en essayant d'avoir une vue prospective quant à son avenir dans un pays arabo-musulman où l'arabe se développe de plus en plus. Le second envisage l'étude des conditions d'accès à l'information scientifique, technique et économique, facteur essentiel au développement économique et à l'amélioration de l'enseignement supérieur où les enseignements sont à ce jour assurés en langue française dans les filières techniques et technologiques.

INTRODUCTION

Il prend donc en compte l'étude des conditions d'accès à l'information. Ces conditions restent liées à la mise en place d'une infrastructure nationale de l'information devant théoriquement privilégier la langue arabe comme « langue d'entrée » du système d'information.

Or, si l'on se base sur la situation actuelle de l'évolution des langues dans les réseaux internationaux, l'apport de la langue arabe est resté très faible. En clair, si conformément aux orientations politiques, l'infrastructure nationale accorde la primauté à l'arabe, comme langue de travail, la situation deviendrait rapidement problématique et source de complications, étant donné que, l'arabe scientifique et technique accuse des lenteurs dans son évolution ceci est vrai pour l'Algérie et l'ensemble des Etats arabes. La conférence internationale sur la langue classique et ses dialectes tenue à Alger les 4 et 5 juillet 2007, dans le cadre de la manifestation « Alger capitale de la culture arabe 2007 » a apporté une remise à l'ordre en direction des pouvoirs publics pour d'une part la généralisation de l'arabe et sa nécessaire simplification d'autre part.¹

Essayer de comprendre la cause profonde de ce retard nous conduit à élargir nos perspectives de recherche, de dépasser en quelque sort, le rapport étroit arabe-français même si c'est pour mieux y revenir par la suite. L'internationalisation des échanges d'informations par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication modifie de façon radicale les paysages culturels et linguistiques mais ne menace pas le français chez lui ou ailleurs. Il peut cependant entraîner la marginalisation des langues et des cultures qui ne constituent pas un marché solvable et leur domination par les acteurs économiques les plus puissants.

Nous avons éprouvé le désir d'observer quelques uns des aspects du transfert de l'information dans les échanges internationaux et d'essayer de

¹ Haut conseil de la langue arabe, Travaux de la conférence internationale sur la langue arabe classique et ses dialectes –Publication du HCLA 2008, volume 225, 18 intervenants spécialistes en linguistique arabe, les 4 et 5 /07/2007, Alger.

INTRODUCTION

vérifier si le développement économique endogène, les problèmes linguistiques, ceux de l'édition, de la formation supérieure ont des incidences sur le milieu socio-culturel, sur son évolution et quelles sont ces incidences ?

Notre but n'est pas d'aligner une série de statistiques et de citations pertinentes mais de cristalliser avec leur concours l'attention sur les dangers et les problèmes de demain. L'on se propose dès lors de vérifier si l'utilisation permanente d'une langue étrangère porteuse de connaissances nouvelles pourrait mettre en danger la langue nationale particulièrement si cette dernière s'avère un faible vecteur de données scientifiques et technologiques. Ce n'est pas le cas lorsqu'on se réfère aux recommandations de la conférence internationale sur l'arabe classique et ses dialectes à laquelle ont participé à Alger les 4 et 5 juillet 2007 des spécialistes venus des pays arabes et des représentants de la ligue arabe et de l'organisation de la ligue arabe pour l'éducation, les sciences et la culture (ALESCO). Mais la communauté francophone, unie autour du français, multiculturelle et multilingue reste un moteur essentiel et incontournable dans les échanges d'informations scientifiques.

L'université algérienne et ses structures sont à la fois génératrices et utilisatrices de connaissances et d'innovations. Cela reste entendu que la recherche scientifique est la base du développement technico-économique si l'on considère que, former n'est pas à confondre avec créer mais enseigner à créer. La vocation scientifique de l'Algérie encore récente, la recherche scientifique dans sa phase d'incubation contraignent les structures de recherche à se comporter davantage en consommatrice qu'en productrices d'ISTE (Information Scientifique, Technique et Economique). Une nouvelle loi d'orientation de la recherche scientifique, sera mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2014, a indiqué, à Tipaza, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'enseignement supérieur : « La recherche scientifique en Algérie sera dotée

INTRODUCTION

d'une nouvelle loi d'orientation qui prend en compte, dans son élaboration, les carences de l'ancienne loi régissant ce domaine », a précisé M. Aouragh, en marge de la Conférence nationale des recteurs des universités et des directeurs de centres de recherche scientifique abritée par le pôle universitaire de Koléa.

Evoquant les avantages de cette nouvelle loi, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique a expliqué que celle-ci « assure la pérennité et la continuité de la recherche et son financement à cinq ans ». Il a rappelé, à cet égard, que la recherche scientifique a été interrompue durant la période allant de 2008 à 2012 « faute de financement des projets proposés ». Aussi pour remédier à cette situation, la nouvelle loi prévoit-elle de « soumettre au gouvernement, chaque année, un programme de recherche en vue de son approbation et son financement de manière à garantir la continuité de la recherche sur le terrain ».

De part son rôle, l'université algérienne retient particulièrement notre attention parce que c'est à elle que revient la tâche exaltante mais combien difficile de stimuler l'imagination créatrice essentielle à toute innovation. C'est de son activité que dépend dans la majeure partie des pays, la qualité de l'information et de la formation.

Pour reprendre cette formule usée : « c'est elle qui prépare l'homme à envisager son existence, à réfléchir pour mieux agir et sauvegarder ses intérêts ». En effet, de part notre nature, l'université représente pour nous un champ extrêmement intéressant parce que sensible aux fluctuations idéologiques constituant par là, non seulement un milieu privilégié à la circulation des idées mais aussi un lieu d'expérience irremplaçable. C'est à l'université ce lieu de « thésaurisation » des connaissances que revient le rôle de développer l'assise indispensable à la fonction de recherche : elle est de ce fait, le maillon en l'absence duquel, il serait impossible d'assurer d'une manière compétente, l'activité de formation et de perfectionnement des cadres qui manquent à la nation et qui lui sont nécessaires.

INTRODUCTION

Voilà exposées à grands traits les idées que l'on compte développer et voilà pourquoi dans l'angle d'attaque de cette réflexion, nous accorderons une attention accentuée à l'entreprise éducative, activité dominante dans les économies des pays en voie de développement et à la politique d'arabisation menée en Algérie.

Il est important de noter que, les informations dont nous avons pu disposer-particulièrement en ce qui concerne les statistiques sont parfois insuffisantes ou trop incertaines pour être inattaquables. Ces données ont été à l'origine du retard de la soutenance de cette thèse amorcée en 2004 et devant être soutenue en 2011.

Notre prophète Mohamed que le salut soit sur lui a dit : « *Man Ta^calama lughata kawmine ^camina Sharahum* » (من تعلم لغة قوم أمن شرهم).

Nul ne songe aujourd'hui à contester l'importance du rôle de l'information dans les activités du monde moderne. A tout moment et partout, nous utilisons consciemment ou inconsciemment l'information sous toutes ses formes.

La circulation de l'information et le progrès technologique ont transformé les langues en des réceptacles d'expériences inestimables.

On s'aperçoit chaque jour un peu plus, que le monde dans lequel nous évoluons s'est incroyablement rétréci : il ne paraît plus aussi compartimenté que dans le passé. La majeure partie des travailleurs scientifiques et non scientifiques reconnaissent l'importance de l'information qui reste assujettie aussi bien sur le plan national que le plan international, à la production intellectuelle et à la gestion des flux de connaissances qui circulent entre informateurs et informés.

Direct ou médiatisé¹, le transfert de l'information s'effectue généralement par le biais de différents supports à travers différents canaux

¹ Direct : communication interpersonnelle (congrès, séminaire colloques, communications téléphoniques, débats...)

Médiatisé : message issu d'une source d'information mémorisé, c'est-à dire, écrit ou enregistré pour être récupéré par la suite.

INTRODUCTION

formels ou informels. Une partie de l'information qui échappe à l'utilisateur provient de la méconnaissance du code social de communication autrement dit à la langue elle-même.

Il est également difficile de nier que la pluralité des langues pratiquées, leur confrontation, dans un même esprit sont l'une des richesses que tout travailleur, que tout utilisateur devrait prendre en considération particulièrement dans le cadre de l'accès aux systèmes et réseaux d'échanges de données.

Il est par ailleurs indéniable que si la science progresse si rapidement c'est parce que d'innombrables travaux de recherche sont menés par des milliers de personnes en différents points du globe. De ces activités fécondes naissent des milliers de publications au point que les services d'information et de documentation se trouvent littéralement submergés par une masse exceptionnelle de publications produites dans plusieurs langues.

Les partenaires les plus importants de la communication sont au nombre de cinq. Il y a premièrement, les organismes qui financent la recherche, deuxièmement, les producteurs de l'information primaire¹. Il s'agit des écrivains, des chercheurs, des créateurs... Troisièmement, il y a les éditeurs qui publient les informations puis viennent ensuite, les bibliothèques qui font connaître au public les publications et enfin cinquièmement les libraires qui vendent à ce public, à petite ou grande échelle, l'information mémorisée sous diverses formes.

La relation entre ces différents partenaires est si étroite qu'il paraît difficile d'aborder l'un des composants de la chaîne de transmission des connaissances sans impliquer même indirectement les autres agents.

Il faut dire aussi, qu'en matière de recherche scientifique et technique, il n'est plus question aujourd'hui de hiérarchie figée : L'on parle de plus en plus de « carrefours » et les critères qui caractérisent les groupes de recherche

¹ Document primaire, les documents primaires sont des documents originaux élaborés par l'auteur.

INTRODUCTION

se trouvent dans leur nombre certes et dans l'importance du sujet-objet de la recherche ou de la réflexion mais peut-être davantage dans leur hétérogénéité. Dans la plupart des domaines d'étude, seule la convergence d'esprit utilisant de préférence plusieurs langues permet d'être ouvert aux autres, d'être plus attentif au dialogue.

Le mot « science » couvre de nos jours, un très large front. Il commence par l'initiation des enfants aux phénomènes naturels qui les entourent, se poursuit dans le cycle de l'enseignement qui les mène de l'école élémentaire à l'université.

La langue joue partout un rôle prépondérant : elle est présente dans les programmes scolaires où l'on commence à s'initier au maniement de la langue, dans les études supérieures et professionnelles où l'on acquiert un vocabulaire de plus en plus spécialisé ; elle est présente dans les activités culturelles, dans les études technico-économiques, dans les bibliothèques et centres de documentation, dans toute forme de communication, de formation et d'information.

Si une langue pour une raison ou l'autre, se développe dans un ou deux de ces secteurs seulement- comme c'est le cas de la langue nationale en Algérie- il en résulte un déséquilibre susceptible de compromettre bien des efforts entrepris.

Ce siècle dit-on est celui de la conscience linguistique qu'elle soit nationale ou régionale. Ceci paraît encore plus vrai pour l'Algérie qui désire « se refaire » dans sa langue.

L'Algérie est un pays en voie de développement, c'est là une réalité qu'il faut admettre sans en faire pour autant une situation de fatalité. Cet état renforce les sentiments de réserve manifestés envers la langue française et sa

INTRODUCTION

présence en Algérie, semble-t-il par l'utilisation démographique des valeurs reconnues, l'islam et le sentiment national.¹

L'Algérie est convaincue que l'assise profonde de son indépendance culturelle, c'est aussi l'affirmation de son identité arabo-islamique et comme tout développement ou projet de développement passe par un choix qui se traduit par un certain nombre d'attitudes face à des réalités liées à la vie sociale, économique et culturelle, la récupération de la langue nationale constitue la garantie de cette assise.

Ce que l'on appelle en Algérie « L'arabisation » c'est « La bataille pour le recouvrement de la langue nationale » qui ne date pas de 1962. Elle a été durant la période coloniale et continue d'être plus que jamais, l'un des grands thèmes de l'indépendance, hier politique, aujourd'hui économique et culturelle. Elle place les problèmes de la langue au centre de la culture nationale.

Il apparaît à cet égard difficile d'aborder le problème du rôle du français en Algérie et d'ignorer l'élément de comparaison, l'arabe. Une approche pareille serait non seulement superficielle mais aussi incomplète. Il reviendrait à rendre compte en quelques lignes de la situation, c'est-à-dire, annoncer que quatre vingt pour cent des publications scientifiques et techniques, les citations, les bibliographies, les comptes-rendus de manifestations scientifiques se font par le biais des langues étrangères et où le français se taille une large part. Nous avons choisi pour notre part de cerner les relations entre ces deux langues l'arabe et le français de façon à faire sentir l'ambiguïté de leurs rapports ou « la question de l'arabisation apparaît comme un trouble-fête, comme la négation d'un effort de développement qu'elle serait venue (l'arabisation) entraver »².

¹ GRANDGUILLAUME Gilbert, La coopération contre l'arabisation , p.321-325 , in le temps de la coopération. Ed Karthala IREMAM- Aix –Marseille Université ,2012.

² Idem

INTRODUCTION

Pour mener l'étude que voici, il fallait tout d'abord se fixer une date de départ. Notre choix s'est porté sur une date qui a marqué d'une pierre blanche l'histoire de l'Algérie. 1962 est la date de l'accession à l'indépendance.

Cette date constitue donc le point d'encrage temporel qui aidera le lecteur à identifier et mesurer l'ampleur des bouleversements vécus en Algérie particulièrement dans le domaine des langues. A cet effet, nous ferons un bref rappel historique de la situation linguistique antérieure à 1962. Ce rappel historique a pour objet de faire connaître l'origine des changements. Il paraît nécessaire si l'on désire avoir un aperçu complet de la question.

L'Algérie post indépendance est non seulement restée fidèle au triptype d'IBN-Badis¹ « L'Algérie est mon pays, l'Arabe ma langue, l'Islam ma religion » mais elle est aussi semblable à un carrefour de deux modes de vie : par son urbanisation massive et son industrialisation -peut être un peu trop rapide- elle vit continuellement, certains problèmes des pays industrialisés. Les séquelles de son passé et sa croissance démographique l'une des plus fortes du monde l'obligent à vivre pleinement les problèmes des pays sous développés.

Ainsi qu'on le verra plus tard, en dépit des problèmes, le projet national d'arabisation a été mené avec détermination et cela même si à l'encontre des discours politiques, (le gel a été décidé par le HCE (Haut Conseil d'Etat) en juillet 1992 par la signature d'un décret datant exactement du 4/7/1992), le secteur actif de l'activité économique continue de fonctionner en pratiquant une forme de bilinguisme officieux et circonstanciel. L'année 2012 a vu naître un environnement totalement francophone contrairement à celui de l'année d'application des textes portant arabisation de l'environnement en 1974 sous le règne du Président Boumediene où la langue française avait cédé sa place à l'arabe sous le contrôle bienveillant des Kasmate FLN dans l'ensemble des

¹ IBN BADIS : Philosophe, historien et homme de lettres.

INTRODUCTION

communes du territoire. (Panneaux de signalisation, panneaux de localisation, enseignes totalement arabisées)

Face à un champ d'étude à la fois vaste et complexe et afin de saisir l'importance de l'information scientifique, technique et économique en langue étrangère et en langue arabe, évaluer en même temps les problèmes qui découlent du transfert de l'information, nous avons pensé mettre l'accent sur l'utilisation des langues dans les différents secteurs économiques en partant de l'analyse de certains indicateurs comme par exemple, l'évaluation du nombre des publications scientifiques et techniques produites en Algérie, nombre d'articles, les sources principales d'information, le nombre d'instituts de recherche producteurs potentiel d'information etc..

Si pour les derniers indicateurs, les informations sont disponibles, pour les premiers par contre, il est difficile de le faire en raison de l'absence d'un système national d'information, on ne peut localiser tous les producteurs d'information.

De plus, il n'existe pas à notre connaissance d'études bibliométriques ou bibliographiques.¹

Et, si malgré tout, nous essayons quand même, de mener cette étude nous ne pouvons nous servir que d'indicateurs disparates de valeur inégale.

De ce fait notre champ d'investigation a la particularité de nous offrir des données, pas toujours fiables, ce qui complique singulièrement notre tâche.

En ce qui concerne, la méthode appliquée annoncée initialement, on ne trouvera pas ici une approche linguistique proprement dite des mécanismes de la langue mais l'esquisse d'une analyse sur l'utilisation des deux langues de travail en usage en Algérie. Nous avons préféré dans notre démarche nous en tenir à une entreprise de modeste envergure.

¹Bibliométrique : l'Etude quantitative prévisionnelle et éventuellement statistique de la production, de la distribution, de la consommation de livres et de documents imprimés et
Biologique : Ensemble des sciences et des techniques se rapportant au livre et à l'écrit.

INTRODUCTION

Les problèmes qu'entend soumettre cette étude sont centrés sur les conditions sociologiques, techniques et culturelles du transfert des connaissances. Comme il paraît évident maintenant que cela concerne tout à la fois les obstacles à la communication, le secteur de l'édition nationale, les problèmes des langues dans l'enseignement supérieur et du rôle joué dans ce cadre par l'information, comme cela concerne également les activités de recherches terminologiques :

Le plan de travail adopté est réparti en six chapitres:

Dans le **premier chapitre**, nous ferons état de la dépossession linguistique et ses conséquences sociales avant de passer aux difficultés que rencontre la jeune université algérienne au lendemain de l'accession à l'indépendance. Nous parlerons également du rôle officiel du français et son statut particulier en Algérie.

Le **second chapitre** est centré sur les langues et groupes linguistiques en présence : 1) le berbère ou le tamazight, 2) l'arabe et 3) les langues étrangères. L'apport de la langue française dans le transfert des connaissances sera mis en exergue. La société de l'information étant devenue une chance nouvelle pour le français et le plurilinguisme. La Conférence du Monde bilingue (les 27/30 septembre 2001) tenue à Tlemcen en Algérie, est venue comme un événement apportant un plus à la nouvelle politique d'aménagement linguistique amorcée par une refonte de son système éducatif, en 2002 et où le français sera la première langue étrangère dès la rentrée de septembre 2002. Nous y reviendrons sur le manifeste de Tlemcen où Jean-Marie BRESSAND, président de l'association internationale « le Monde Bilingue », fondée en 1951 par d'anciens résistants, donne sa recette pour que chacun soit bilingue au départ dans la vie et plurilingue ensuite. Prévue en octobre 2001 à Babylone en Irak, renvoyée sur Tlemcen, en raison de la guerre de l'Irak, la Conférence sur le plurilinguisme à Tlemcen est qualifiée de signe d'ouverture, par les participants, sur le multilinguisme. La France étant

INTRODUCTION

représentée par Mme TUBARA ministre, garde des sceaux aujourd'hui dans le pouvoir de la majorité française. A rappeler que la Conférence du Monde bilingue de Tlemcen a été organisée sous le Haut patronage du Président de la République Abdelaziz BOUTEFLIKA ce qui augure un avenir pour le multilinguisme d'une part et conforte la place de langue seconde qu'occupe le français d'autre part.

Un **troisième chapitre** est consacré à la politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante allant de la mise en œuvre de l'arabisation jusqu'aux positions des partis politiques et la question des langues. Pour rappel, de 1962 à 1988, la mainmise de l'Etat sur toutes les institutions de production et de promotion de la culture s'est caractérisée par la censure et la répression de toute expression divergente sur la question des langues.

Des changements dans la perception des statuts et des fonctions des langues en Algérie ont été perçus dès l'arrivée du Président BOUTEFLIKA au pouvoir mettant fin aux tabous linguistiques et culturels en augurant l'avènement de réformes d'importance.

Pour observer le contexte de la coopération universitaire au lendemain de l'indépendance, nous abordons un **quatrième chapitre** intitulé « la langue française dans la coopération linguistique et éducative ». En Algérie, la langue française fait l'objet d'un investissement conséquent de la part de l'Etat algérien. La coopération française est engagée avec une densité significative. Les opérations qu'elle anime conjointement avec la partie algérienne, concernent pour le secteur linguistique et éducatif, plusieurs ministères notamment, celui de l'enseignement supérieur. De ce fait, les structures créées pour répondre à la mission de coopération s'appréhendent selon une approche systématique.

Le **chapitre cinq** intitulé « le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération », est venu étayer le chapitre précédent. Il donne un point de départ à la demande spécifique en coopération bilatérale réservée à des publics

INTRODUCTION

spécialisés d'étudiants ayant des problèmes liés à la maîtrise de la langue française nécessaire à la poursuite des études scientifiques à l'université.

Cette demande s'est concrétisée par une recherche opérationnelle débouchant sur des approches orientées vers le français fonctionnel. Les principes, les choix, les stratégies ayant fondé et justifié les démarches retenues sont analysés.

En plus des difficultés posées un certain moment par la coopération française en Algérie, cette partie fera l'analyse de la demande spécifique en coopération bilatérale concernant des publics ciblés en vue de traiter les problèmes liés à la maîtrise de la langue française et nécessaires à la poursuite des études supérieures scientifiques.

Rappelons que l'Algérie n'a pas poursuivi le processus de l'arabisation après le niveau baccalauréat et que, en dehors de certaines filières arabisées, la langue française, langue d'enseignement et d'attestation des savoirs, est maintenue dans l'enseignement supérieur scientifique. Il s'agit là d'un facteur avéré définissant notre hypothèse de base à savoir la maîtrise de la langue française, s'appréhende comme un facteur constituant une clé de l'efficacité des études supérieures scientifiques.

Le **chapitre six**, étant le dernier. Il traite du temps de la coopération des années 1960 à la fin des années 1970 et de la mise en place simultanée d'une politique de coopération avec la France. Cette coopération fut intense dans l'enseignement supérieur, lieu par excellence où se négociaient des éléments de rupture et d'héritage avec le passé colonial. La période étant évoquée cinquante ans après par des anciens « coopérants » et par leurs collègues maghrébins comme une expérience humaine et politique enrichissante. Des documents concernant cette période sont joints en annexe pour apporter une tonalité particulière à ces témoignages. Parmi ces documents, le texte inédit intégral de la « leçon inaugurale » donnée par André Mandouze à la rentrée solennelle de l'Université d'Alger de 12 novembre 1963. Quelques jours plus tard, devant « l'impossibilité de poursuivre techniquement sa tâche », André

INTRODUCTION

Madouze offrit sa démission au président BENBELLA dans une lettre datée du 26 novembre 1963 :

« Donc, pour l'Algérie, écrivait-il, contre l'OAS et non point dans mon intérêt propre, l'idée m'est venue que, si vous acceptiez ma démission..., je pourrais être réintégré dans le poste d'où les ultras m'avaient chassé en 1956, c'est-à-dire dans mon ancien poste d'enseignement à la Faculté des Lettres d'Alger ». André Madouze y exerça jusqu'en 1968 à la fac d'Alger.

La coopération post indépendance ne va pas répondre à une fascination pour le temps colonial et ses prolongements postcoloniaux mais aux attentes des acteurs, du besoin ou du désir de revenir sur cette époque chez beaucoup de ceux qui l'ont vécu au Maghreb et en France, et qui conservent le sentiment d'avoir été alors impliqués dans une expérience personnelle et collective importante. Revenir sur le bilan intellectuel de la coopération, implique avant toute chose de rappeler dans quel contexte politique elle s'insérait et à quelles contraintes elle se heurtait. Ce contexte était-il favorable à la stimulation intellectuelle ?

C'est en abordant le problème des sources d'information et ceux de la coopération linguistique française en Algérie, que nous avons perçu le malaise qui règne au sein de la communauté française. Des hommes politiques français s'interrogent et expriment leur inquiétude quant au danger du français face à l'envahissement de l'anglais devenu en France, l'outil privilégié des travailleurs scientifiques.

En essayant de cerner la problématique, nous nous sommes aperçu ETRANGE COINCIDENCE que les problèmes de langue de l'Algérie et de la France bien que différents ont tout de même un point commun ; le désir de lutter contre une langue étrangère fortement « dominatrice ».

En France tout comme en Algérie, les instances politiques luttent contre le monopole exercé par une langue étrangère. En Algérie, on tente d'accélérer le processus du recouvrement de la langue nationale de manière à faire le contrepoids à l'influence culturelle de la langue française. En France, on vit à

INTRODUCTION

quelques variantes près, la même situation. Même si les moyens de lutte mis en œuvre ne sont pas égaux, la même inquiétude est ressentie de part et d'autre. Les instances politiques mettent en branle tout comme en Algérie un dispositif de lutte contre ce qu'ils appellent d'un côté et de l'autre « l'impérialisme culturel ». La guerre des langues serait-elle déclarée ?

On terminera cette étude par un exposé sur la politique d'arabisation, sa mise en œuvre. Le recouvrement de l'arabe est un point « chaud » délicat omniprésent.

On s'efforcera de présenter quelques éléments de réflexion sur cette politique parfois trop optimiste sur les ressources documentaires en langue arabe, qui n'étaient pas toujours proportionnelles aux ambitions de formation et de développement économique.

Des fondements idéologiques de la politique culturelle et linguistique à l'arabisation en passant par la mise en œuvre de l'arabisation, des partis islamistes, et conservateurs comme ceux démocrates, il nous paraît évident qu'il est demandé à la langue arabe d'assumer des fonctions qu'elle ne peut prendre en charge avec les attributs que l'idéologie au pouvoir lui affecte : langue « du Coran » de la « civilisation arabo-islamique », du « passé glorieux » ; du « nationalisme révolutionnaire » et de la « culture nationale révolutionnaire ».

Enjeu de pouvoir, objet de tensions, des conflits idéologiques et de polémiques entre politiciens et intellectuels, entre arabisants et francisants et berbérisants, la gestion de la question des langues et de la culture en Algérie met en cause l'identité culturelle arabo-berbère, l'islam et les effets de la colonisation française, elle est devenue un sujet de discorde, de surenchère idéologique et de division car elle n'a jamais été assumée depuis l'indépendance du pays d'une manière franche et courageuse par les différents gouvernements.

CHAPITRE I

DE LA DEPOSSESSION LINGUISTIQUE A LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

Avant d'attaquer le problème de l'utilisation des langues dans le transfert de l'information, il convient de rappeler dans un premier temps, les affrontements culturels et linguistiques ayant eu pour cadre l'Algérie, de décrire dans un second temps, les lendemains de l'indépendance et le contexte général dans lequel l'université algérienne a pris naissance, la dernière partie s'efforcera d'exposer les difficultés et obstacles du plein recouvrement de la langue nationale dans les filières scientifiques et techniques de l'université algérienne.

I-1 LA DEPOSSESSION LINGUISTIQUE :

Tout pouvoir n'est jamais exclusivement physique, technique ou matériel. Il comporte également une dimension culturelle extrêmement importante.

A travers de nombreux exemples, l'histoire a montré que toute puissance qui désire modifier en terre conquise certains rapports économiques et culturels lutte avec violence pour imposer ses intérêts. Ce sont généralement les rapports de force et les résistances qui en découlent, qui contribuent à déterminer le choix des problèmes auxquels la puissance doit faire face en priorité si elle désire instaurer « un ordre nouveau ». Il lui faut pour cela tenter de neutraliser les éléments susceptibles d'y porter atteinte : La langue et la culture endogènes jouent à ce titre un rôle capital.

La résistance des Algériens à l'influence de la langue française s'analyse en deux temps : la première remonte à la période coloniale et celle que l'on rencontre aussi virulente aujourd'hui après cinquante années d'indépendance.

La dépossession linguistique paraît de prime abord dépasser le cadre de cette étude, axée sur le transfert de l'information scientifique, technique et économique mais nous pensons que la référence au passé colonial est le seul

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

moyen de mieux comprendre le présent, c'est-à-dire l'animosité ou encore « la distanciation » que l'Algérie souhaite politiquement et officiellement adopter vis-à-vis de la langue française. Cette distanciation nous la retrouvons explicitée dans le point de vue publié dans la revue *Maghreb et Francophonie* n°2 sous la plume de Slimane CHIKH,¹ intellectuel, ancien recteur de l'Université d'Alger Directeur du laboratoire de recherches africaines à l'Université d'Alger fac centrale.

Il est à noter également que cet exposé n'a pas pour objet de faire une description détaillée ou une approche sociologique du phénomène de l'acculturation en Algérie. De nombreux spécialistes des questions sociologiques ont été nombreux à se pencher sur ce phénomène.²

I-1-1 Aperçu de l'enseignement durant la période coloniale:

Pour avoir une vision suffisamment claire des affrontements culturels et linguistiques, il paraît utile de rappeler quelques passages de la thèse d'une historienne.³

Il existe de nombreux travaux sur ce thème. Notre intérêt pour le travail de Y.TURIN provient de l'originalité des sources bibliographiques (témoignages, documents inédits, documents officiels émanant de sources civiles et militaires, documents d'archives restés longtemps inaccessibles). Cette riche bibliographie a permis à Y.TURIN de brosser un tableau assez fidèle de la politique culturelle et éducative menée en Algérie par l'administration coloniale. Elle montre comment la langue française est

¹ Slimane Chikh, Recteur de l'université d'Alger de 1982 à 1984, Professeur en sciences politiques, directeur de laboratoire de recherches africaines- Président de l'APN aujourd'hui, berbérophone et auteur d'un grand nombre de publications sur l'évolution politique et les relations internationales de l'Algérie, le Maghreb et le Monde Arabe.

² Voir le « Répertoire des mémoires et thèses consacrées au Maghreb » publié par le centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Nice, 1977, p233
Répertoire des thèses et mémoires concernant l'Algérie » publié en 1977 par le Centre National des Etudes Historiques.

³ TURIN, Yvonne, « Affrontement culturels dans l'Algérie : écoles Médecine, religion, 1830-1880- Paris, Maspero, 1974, p 430.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

introduite dans les écoles algériennes où tout se déclamaient en arabe puis comment l'équilibre se rompt en faveur de la langue française qui devient dès lors l'unique langue de référence c'est-à-dire, la langue officielle de l'Algérie.

I-1-2 La substitution :

« Avant l'occupation coloniale, les institutions scolaires et les foyers culturels étaient nombreux relève Y.TURIN à travers tout le territoire. Et le niveau d'instruction est comparable à celui des départements français de l'époque ». (p125)

« A Constantine, ville de l'Est algérien, on compte en 1837¹, cinq médersa ou instituts secondaires communautaires. La réputation du corps enseignants est incontestable. (p133) ; quatre vingt dix écoles primaires sont fréquentées par 1.350 enfants.

Il existe par ailleurs, dans le Constantinois 300 écoles : après la conquête, le nombre est réduit peu à peu à 3 écoles.

Alger, la capitale abrite 12000 habitants, elle dispose de pas moins de 24 écoles tandis que sa région possède 299 écoles pour un effectif de 5.583 élèves.

« A Oran, ville de l'Ouest, il existe à cette époque, une importante école de Droit (p220) ; à Mascara et Saïda, petites villes de l'Oranie, l'enseignement est prospère écrit l'auteur » (p132).

A Mazouna, il y a un centre culturel remarquable datant de trois siècles lequel accueille des étudiants de droit venus des différentes villes d'Algérie. A Tlemcen, ville métropole de renom, qui a abrité l'Université TACHFINIA², on

¹ Au moment de l'occupation de la ville.

² La Madrasa Tachfin ya construite par l'Emir Abou Tachfine dans la première moitié du XIV^e siècle est considérée comme le meilleur exemple de monument de l'art arabo-musulman ayant suscité l'intérêt des architectes et des historiens d'art pour le riche décor de Zelidj dont les salles, le sol mais aussi la porte d'accès principale étaient revêtus. Cet édifice symbole de la civilisation arabe a été rasé vers 1880 par le génie militaire pour servir d'assiette à la place de l'hôtel de ville aujourd'hui place Emir Abdelkader dans le cadre de l'aménagement de la ville de Tlemcen esquissé dans les plans de 1854.

-in l'image de Tlemcen dans les archives françaises, catalogue de l'exposition Tlemcen 2011.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

compte 3 collèges, 50 écoles où 2000 élèves suivent des études secondaires et 600 des études supérieures.

Chaque Médersa abrite une bibliothèque bien fournie en livres et manuscrits. Dans ces médersas, on y étudie surtout le droit, la littérature, l'histoire, la science et la dialectique.

Le financement des institutions éducatives n'était pas assuré par l'Etat. Les dépenses sont prises en charge par les Biens communautaires.

Pour compléter leur formation, les étudiants partaient à TETOUAN, FES, TUNIS, TRIPOLI ou au CAIRE.

I-1-3 La stratégie de l'administration coloniale :

Dans sa politique de substitution l'administration coloniale procède par étape; pour éliminer l'expression de la langue arabe, elle s'efforce tout d'abord de contrôler les institutions de l'enseignement (p71). La résistance des adultes fait naturellement reporter les efforts vers les enfants que l'on veut rapprocher des maîtres qui leur apportent « la civilisation ».¹

Dans une seconde étape, l'on décide de s'attaquer à l'enseignement de la langue arabe qui échappe au contrôle. La première mesure radicale vise en 1843 à confisquer les biens communautaires source principale de financement des écoles et mosquées (p112). L'autorisation d'enseigner est systématiquement refusée aux « suspects. Les programmes de l'Ecole coloniale affirment d'un autre côté, la primauté de la langue française (p76). Pour affaiblir davantage l'impact de la langue arabe, on essaie de persuader les parents que leur langue n'est plus en mesure de permettre à leurs enfants de s'élever dans l'échelle sociale.

La plus curieuse initiative à signaler est l'idée d'une pédagogue Mme ALLIX. Sous son impulsion, on verse une somme d'argent à chaque enfant scolarisé. Le taux de cette « récompense » est calculé en fonction de

¹ Voir plus loin comment la substitution est vécue par l'enfant algérien, Kateb Yacine écrivain algérien traduit bien cet état.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

l'assiduité de l'enfant. Pour opérer un strict contrôle, chaque enfant avait un livret de présence dont les cases pleines valaient 2 francs.

Cet attrait permet en 1845 de grouper entre 70 à 80 musulmans dans les écoles d'Alger (p56). A la même date, Septembre 1845, L'Emir Abdelkader remporte la glorieuse et héroïque bataille de Sidi Brahim sur la frontière algéro-marocaine, anéantissant la colonne du général Lucien de Montagnac en poste à Ghazaouet (Nemours). A la différence des combats rapides autour d'Alger, l'avancée des troupes françaises s'avère plus lente que prévue. Chaque village aurait été soumis par la force¹. Les exactions sont nombreuses et la résistance est farouche autour de l'Emir Abdelkader qui fédère la lutte contre les Français avant sa reddition forcée en Décembre 1847.²

I-1-4 Le rôle de l'islam :

D'autres moyens sont employés pour rétrécir le champ d'action de la langue arabe. Ce n'est qu'à la faveur de l'affaiblissement de la résistance et de la dislocation du tissu social algérien que la langue française parvient à pénétrer dans les foyers arabes et à s'imposer de la façon que l'on connaît aujourd'hui.

L'Islam en tant que religion et l'arabe en tant que langue véhiculaire c'est-à-dire, en tant qu'expression liée dialectiquement à la religion ont joué un rôle déterminant dans la résistance à la langue française. L'essence arabo-islamique de l'Algérien a constitué à cette époque un rempart contre la destruction de l'arabe, LANGUE DU CORAN.

MAC Mahon reconnaît lui-même, cette force dans un rapport. Il écrit « le pays est dompté mais nullement soumis » (p414).

¹In cahier de la recherche doctrinale- Les sections administratives spécialisées en Algérie : un outil de stabilisation –CDEF/DREX- Ministère français de la défense- Armée de terre- Paris octobre 2005.

² Centre historique des archives nationales : un héros des deux rives : Abdelkader, l'homme et sa légende, Paris, 2003.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

I-1-5 Les lieux culturels :

Les faits troublants que l'on vient de citer permettent de mesurer l'intensité des bouleversements et frustrations de la communauté algérienne dont les besoins culturels en langue arabe étaient de moins en moins satisfaits.

Une étude portant sur les bibliothèques en Algérie signale les ravages et destructions opérés à ce niveau :

*« Si l'on excluait la bibliothèque de l'enseignement franco-musulman de Tlemcen, il ne restait plus en 1930 que deux bibliothèques arabes dans toute l'Algérie. Et, dans bien des cas, le mot bibliothèque est un euphémisme car le fonds documentaire ne dépassait pas les chiffres de 500 volumes à Bône (Annaba) et à Bougie (Bejaia) ».*¹

En mai 1962, la bibliothèque universitaire d'Alger disposait d'un important fonds documentaire évalué à environ 600.000 volumes.

Des mains criminelles n'hésitèrent pas à incendier la bibliographie universitaire provoquant la destruction de milliers d'ouvrages : le plastiquage du 7 Juin 1962 causa la perte de 500.000 ouvrages : des collections précieuses, des manuscrits uniques, de multiples encyclopédies furent brûlés ou sérieusement endommagés.

I-2 LES CONSEQUENCES SOCIALES DE LA DEPOSSESSION LINGUISTIQUE :

Un auteur algérien a déclaré un jour « Finalement l'essentiel des rapports entre les Algériens et les Français après une lutte d'indépendance de cent trente ans, c'est l'affrontement entre les hommes à travers une langue ».²

¹ GAMALALLAH, A.F HOCINE-BEY, TOBBICHI, « Aperçu sur les bibliothèques et leurs personnels en Algérie (note de synthèse présenté pour le diplôme d'études bibliothéconomiques) Lyon : Ecole Nationale Supérieure des bibliothèques, année 1975-1976, p19.

² KATEB, Yacine, « Interview, Jeune Afrique, n°34, 2 mars 1965.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

L'enseignement est en effet, une pratique sociale permettant la transmission et l'acquisition d'un ensemble de connaissance dans une langue donnée et un système d'attitudes qui réalisent un type d'idéologie exprimant des normes sociales, explicites ou implicites.

Ces deux fonctions de l'enseignement bien qu'elles possèdent apparemment chacune une autonomie sont loin d'être indépendantes car l'idéologie que véhicule l'enseignement s'exprime par l'établissement d'un certain type de rapports entre enseignants et enseignés vis-à-vis du savoir, vis-à-vis de la langue véhiculaire de ce savoir. C'est-à-dire, qu'il est possible de tracer une ligne de démarcation assez nette dans les disciplines où l'enseignement transmet un savoir scientifique ou des connaissances littéraires, il n'est pas de même, pour la langue véhiculaire parce qu'elle est une REALITE SOCIALE.

La remarque de KATEB Yacine que l'on vient de citer plus haut, confirme cette approche du problème selon laquelle, il est très difficile en Algérie d'aborder l'étude de la langue et de son rôle, uniquement sous l'angle de l'information spécialisée (ou non). La question dépasse par bien des côtés et dans une certaine mesure, bien entendu, le cadre technique du transfert de l'information.

Si l'on doute encore, accordons la parole encore une fois à KATEB Yacine parce que mieux que personne, il a su traduire ce sentiment que l'on appelle « l'exil intérieur ». "La langue écrit-il c'est un cordon ombilical qui nous relie à notre mère ; c'est-à-dire, l'Algérie. Mais l'enfant grandit, il lui faut aller à l'école française parce que la France domine, parce que l'on parle français à la poste, pour prendre le tram, pour avoir un diplôme, pour travailler. Bon, on est obligé de parler français. C'est une situation de fait, il faut prendre ce gosse algérien qui est déjà façonné dans la mentalité arabe ou berbère qui a déjà des racines très sensibles dans ce domaine-là, qui est d'un

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

coup basculé dans une autre langue et est obligé d'acquérir d'autres racines, des racines qui ne sont pas des racines maternelles ".¹

Cet autre passage est aussi révélateur de la dualité culturelle de toute une génération. Une génération qui aujourd'hui a occupé de nombreux postes-clés dans les structures gouvernementales, administratives et politiques dans l'Algérie post indépendance :

« Jamais écrit-il je n'ai cessé de ressentir au fond de moi, cette seconde rupture du lien ombilical. Cet exil intérieur qui ne rapprochait plus l'écolier de sa mère que pour les arracher chaque fois un peu plus (...) aux frémissements réprobateurs d'une langue honnie, bannie secrètement d'un même accord aussitôt brisé que conclu... j'ai perdu tout à la fois ma mère et son langage les seuls trésors inaliénables et pourtant aliénés ». ²

Ce sentiment n'était pas étranger à la position adoptée par un grand nombre d'orateurs lors des débats nationaux sur la culture ³. La majeure parties d'entre eux s'est félicitée ; de la place que prend la langue nationale. Pour certains, il s'agit de l'unique effort à entreprendre dans les décennies à venir. Beaucoup ont insisté sur la nécessité de définir de façon claire les finalités culturelles en fonction d'un critère fondamental: le développement de la langue arabe, de considérer dans tous les domaines de l'activité les schémas de pensées comme modèles opératoires devant embrasser une réalité de plus en plus multiples où le français et sa culture auraient un rôle chaque jour plus effacé.

Quelques définitions :

Avant de passer à l'analyse des lendemains de l'indépendance et étant donné la large utilisation que nous comptons faire plus tard de certains concepts, il paraît utile pour la clarté du discours de donner au préalable quelques définitions.

¹KATEB, Yacine, « Le polygone étoilé », Paris : Ed. le seuil, 1964, p : 181

²KATEB, Yacine, « Le polygone étoilé », op.cit, p :166.

³ Voir dossier publié par le centre de recherches en architecture et urbanisme, consacré en totalité aux débats sur la culture nationale, Mars 1981, 325p.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

L'intitulé de cette étude porte sur la politique d'aménagement linguistique en Algérie et le rôle du français dans le transfert de l'information ». De quelle information s'agit-il ?

Nous n'avons pas l'intention de parler de l'information comme d'une entité vague mais d'un type particulier que l'on appelle communément l'information scientifique technique et économique. (ISTE)¹

Il s'agit de donner au concept « information un sens restrictif couvrant l'ensemble des disciplines des sciences exactes, expérimentales, sociales, économiques et culturelles par opposition à l'information dans le sens large du terme transmis par les média presse – radio- télévision.

Il reste cependant entendu que dans la pratique l'on ne peut parler de nos jours de frontières entre les deux types d'information puisque l'utilisateur² de l'information qu'il soit professionnel de la documentation, gestionnaire, économiste, sociologue, pour ne citer que ces catégories d'utilisateurs se sert de produits documentaires.

De même, que la presse spécialisée quelle soit financière, administrative, juridique, médicale ou même politique reste dans bien des cas, une importante source de référence de la socio-économique.

Par ISTE on entend donc, l'information née des activités de recherche. Que cette information soit théorique, appliquée ou exploratoire relevant de la simple observation.

La technologie est issue à la fois de la recherche scientifique et technique et de la nécessaire articulation entre ces deux pôles. Par "technologie" on entend l'accès aux connaissances scientifiques de

¹ La définition donnée par l'UNESCO montre que l'ISTE est un élément symbolique utilisé pour communiquer la connaissance scientifique en technique quelle que soit sa nature : numérique, textuelle, iconique, son support matériel, sa forme de présentation. Le mot information n'est pas différent de documentation, il se réfère à la fois à la substance et au contenu (UNESCO, UNISIST). Une étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique et technique, UNESCO, 1971, p168.

² Il s'agit de l'utilisateur final celui qui transforme l'inf. en connaissance, en décision, en information.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

l'ingénieur, aux connaissances en matière de gestion et toute information nécessaire à la production des biens et services. La poursuite de la recherche demeure liée à la démarche scientifique que l'on caractérise généralement, par l'explication de phénomène dont on veut se servir ou se préserver.

Selon une autre définition fournie par un économiste algérien « la technologie est constituée par l'articulation spécifique entre les travailleurs et les machines dans un processus économique défini par des modes d'organisation interne et externe à l'unité de production. Tout investissement déclare cet économiste est nécessairement une consommation de technologie ». ¹

" La langue" est tout à la fois, un produit social, un instrument de documentation, un objet de connaissance par elle-même et/ou un moyen de connaissance (langue d'enseignement).

Sur le plan international, le poids d'une langue s'évalue de plus en plus en fonction de son poids économique, politique et culturel, sa connaissance ou sa méconnaissance est perçue comme une clef ou une barrière à utiliser ou à franchir.

La langue est un système de signes (formels) permettant le discours (la parole). Le discours n'est pas seulement grammatical, il est sociologiquement accepté par l'ensemble des locuteurs de cette langue. Nous venons de voir qu'en Algérie cette question est sujet à controverse qui se trouve aggravée par la situation de diglossie que Martinet définit comme « l'aptitude d'un individu à pratiquer couramment une langue autre que sa langue maternelle »².

Quant au "développement " on peut le considérer comme le fruit de l'interaction entre les formes de connaissances suivantes : la technique (le savoir-faire), la technologie (l'art de savoir-faire) et la science (le savoir).

¹ BENACHENHOU H., « Les firmes étrangères et le transfert de technologie, vers l'économie algérienne, Les cahiers du CREA n°02, octobre –novembre 1977, p9.

² MARTINET, André, « Eléments de linguistique générale », Paris : Armand COLIN, 1967, p 148.

I-3 LES LENDEMAINS DE L'INDEPENDANCE :

Le premier problème qui naissait dans les années soixante se posait en terme de priorité. Il fallait tout d'abord pallier d'urgence la désorganisation de la gestion économique héritée du départ massif et précipité des Européens qui représentaient alors la majorité des cadres en poste en Algérie.

On comptait selon des estimations officielles :

" 33.000 chefs d'exploitation dans les fermes agricoles, 15.000 cadres supérieurs et professions libérales, 100.000 cadres moyens et employés, 35.000 ouvriers spécialisés soit près de 200.000 personnes occupant des postes ou des emplois nécessitant de la technicité et un niveau d'instruction supérieur à la moyenne".¹

Une conséquence fatale de l'insuffisance de la scolarisation à tous les niveaux a fait que :

« C'est dans le domaine de l'éducation et de la formation que le poids du passé est le plus lourd écrit REMILI, le système éducatif mis en place tourné vers les besoins de scolarisation de la minorité européenne et les exigences de la main d'œuvre qualifiée du secteur moderne colonial s'est peu intéressé à l'éducation de la population ».²

Un enseignant français témoin de cette époque affirme qu'en 1945, le rapport de force était de "un étudiant d'origine algérienne contre neuf Européens alors que la population comptait en réalité neuf Musulmans pour un Européen".³

Des statistiques publiées par ailleurs par le gouvernement français en Algérie en 1954 corroborent les estimations de André MANDOUZE .

¹ FRONT DE LIBERATION NATIONALE, Charte d'Alger : Ensemble de textes optés par le premier congrès du Karti du Front de Libération National, 15-21 avril 1964, Alger (s.d), p97

² REMILI, Abderrahmane, « Education et Développement socialiste de l'Algérie, thèse de doctorat III^{ème} cycle, université de Paris VIII, novembre 1974, pp 11-12.

³MANDOUZE, André, « Le Défi Algérien », le Monde du 18 Août 1980, p3.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

Dans un relevé général portant sur l'effectif des étudiants inscrits durant l'année scolaire 1953-1954, on relève qu'il existait 505 musulmans inscrits pour 4.568 européens ».¹

La situation de pénurie en matière d'enseignants contraint le jeune Etat algérien à recourir à des palliatifs :

« A la rentrée scolaire de l'Algérie indépendante en octobre 1962, des enseignants appartenant à un corps nouveau : les moniteurs prenaient leurs fonctions dans la plupart des écoles des villes et des campagnes. Il y avait au recrutement de ces enseignants d'un niveau ² équivalent au Certificat d'Etudes Primaires élémentaires, une raison simple : remplacer les très nombreux enseignants, qui dès juillet 1962 avaient quitté l'Algérie et rendre possible la réouverture des écoles et cela dès octobre de la même année »³.

La mise en place d'une politique de coopération avec la France était paradoxale pour certains. C'était particulièrement sensible en Algérie, où le flux des rapatriés et militaires qui regagnaient massivement la métropole à l'issue d'une guerre impitoyable croisait celui des milliers de jeunes diplômés qui traversaient en sens inverse la méditerranée, porteurs d'un espoir de réconciliation, de reconstruction et de développement partagé. Cette coopération, comme le précise Gilbert Grandguillaume dans son témoignage de ses expériences vécues, comme coopérant fut intense dans l'enseignement supérieur, lieu par excellence où se négociaient des éléments de rupture et d'héritage avec le passé.

Il faut dire qu'à l'inverse de nombreux pays arabes où la langue était largement pratiquée, les circonstances conjoncturelles se présentaient de telle façon qu'en 1962 comme le souligne Mostefa LACHERAF :

«refuser dédaigneusement du pied l'usage d'une langue auxiliaire d'enseignement alors que la nôtre n'avait pas encore assuré son organisation

¹ SOUSTELLE, Jaques, Maurice CUTTOLI, « exposé de la situation générale en Algérie en 1954, Chapitre « culture et social Alger Imprimerie officielle, 1955, p481.

² En français.

³ HADDAB, Mustapha, « Education et changements socioculturels : les moniteurs de l'enseignement élémentaire en Algérie », (Préfacé par P.BOURDIEU), Alger, BPB, 1979, p7.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

éducative, créé des moyens matériels dans les structures adéquates aurait relevé de l'inconséquence ».¹

Ainsi, la réalisation d'une arabisation après l'indépendance n'était guère possible parce que tout développement comprend généralement deux composantes : la première que l'on pourrait appeler le développement spirituel et moral qui résulte de l'épanouissement de valeurs culturelles et humaines.

La seconde composante que l'on pourrait appeler le développement physique lié étroitement au développement économique et technologique.

La relation entre ces deux composantes lorsqu'elle n'est ni harmonieuse ni conciliable en matière de langue véhiculaire peut être cause de déséquilibres susceptibles d'entraver tout projet de développement qu'il soit économique ou socio-culturel.

D'autant plus, si ces composantes se transformaient en deux faisceaux évoluant côte à côte et n'interférant pas. Le premier demeure le véhicule des valeurs morales, religieuses, idéologiques, littéraires, philosophiques, l'autre porteur de connaissances scientifiques et technologiques.²

C'est de façon, tout à fait grossière la situation actuelle de l'Algérie où «le dedans » si l'on peut s'exprimer ainsi représentant la culture arabo-islamique est enseigné en langue arabe, tandis que « le dehors » qui se traduit par la circulation de connaissances scientifiques et techniques fait appel dans de très larges proportions à une langue, à des produits et instruments étrangers.

De ce fait l'élan réformateur national qui propose la généralisation de l'utilisation de la langue nationale dans l'entreprise éducative, dans le secteur de la formation et de la recherche, se heurte non seulement au manque de

¹ Interview de M. Mostefa LACHERAF ? Ministre de l'éducation, Révolution africaine, n°709.

² Se reporter aux diplômes délivrées par l'université algérienne et au nombre de filières universitaires.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

cadres et enseignants arabophones mais aussi à la faiblesse quantitative et qualitative d'un support logistique conséquent.

Aujourd'hui, si l'on se reporte aux chiffres, on notera une croissance régulière des effectifs arabisés : la langue nationale évolue. Cette évolution est le fruit de la volonté politique socialement justifiée. Seulement ... la langue arabe n'est pas la seule à connaître ce développement. Le français évolue suivant le même rythme. Il est, nous venons de le voir ; l'outil de travail d'une grande majorité de travailleurs scientifiques et techniques algériens et l'instrument de communication des cadres administratifs des organismes publics.

A l'exception de quelques îlots dont la justice, l'enseignement – à degrés variables- quelques administrations, les mairies notamment, le reste c'est-à-dire, la quasi-totalité pratique volontiers le français. Et cela même, si des circulaires, des arrêtés, des notes de service recommandant l'introduction impérative de l'arabe dans les rouages administratifs et les services publics- voir en annexe les textes réglementaires relatifs à l'arabisation.

Gardons nous de conclure trop vite et sachons que nous ne sommes pas en présence d'un CHOIX DELIBERE, l'enquête que nous avons menée bien que succincte montre que l'utilisation du français en Algérie n'est pas à proprement parlé le résultat d'un choix mais découle dans une large mesure des circonstances que nous avons tantôt évoquées.

Il convient de préciser, que si l'arabe classique a été choisi comme langue officielle à la place de l'arabe dialectal plus courant en Algérie, c'est parce que, le premier équilibre mieux le français que le second. Langue de tradition orale, dévalorisée, appauvrie en raison de sa faible résistance à la langue française, l'arabe dialectal est devenu aujourd'hui une sorte de sabir mélangeant les deux registres linguistiques arabe-français. Il est employé

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

surtout dans les grandes villes. De ce fait, il s'est « adapté » à la situation moderne en faisant au français de très larges « emprunts ».

Les langues berbères ont pour leur part, un caractère régional relativement restreint d'où leur difficulté à se développer.

Les quelques observations que l'on vient de mettre en lumière autorisent à être attentifs aux problèmes qui découlent du transfert des connaissances et au rôle dévolu à l'instrument linguistique de communication.

La pratique et la connaissance des langues en usage en Algérie sont des plus variables. Il est clair que le résultat de cette dualité ne peut être que le suivant : c'est-à-dire, que les niveaux se superposent avec des degrés inégaux de compétence linguistique qui varient de l'ignorance la plus totale (ou quasi-totale) à la culture la plus raffinée.

En ce qui concerne le transfert des connaissances et de l'information, la situation se caractérise par la coexistence de deux réseaux linguistiques : un réseau dit « francisant » prépondérant dans les échanges scientifiques, techniques et économiques- nous y rangeons pour notre part, la majeure partie des praticiens de l'information en poste actuellement et un réseau dit « arabisant » plus important dans les échanges idéologiques, politiques et culturels.

S'il en résulte, parfois une dualité entre ces deux réseaux non étanches l'un par rapport à l'autre, c'est parce que la langue française continue d'être vue dans un miroir déformant c'est-à-dire, son impact est soit trop grossi par ses opposants soit trop rapetissé par ses partisans au point qu'elle a fini par donner naissance à une situation conflictuelle, à un climat de passion dont l'université algérienne est de temps en temps le théâtre.

Cette réflexion nous amène à aborder maintenant le rôle du français dans l'Algérie nouvelle à travers les textes officiels.

1-4 LE RÔLE OFFICIEL DU FRANÇAIS EN ALGERIE :

La position officielle des instances politiques vis-à-vis du rôle et de l'utilisation de la langue française est sans ambiguïté.

Le français est-il une langue utilitaire ou une langue de culture ?

Le secteur de l'Education nationale est considéré en raison de l'importance de ses activités comme un secteur prioritaire.

L'attention qui lui est constamment portée, la part du budget de l'Etat consacré soit environ 9% du Produit National Brut révèlent le désir de consolider le développement de l'enseignement qui reposait au départ sur l'algérienisation, la démocratisation, l'arabisation.

Dans la rubrique « Directives et Conseils » du Ministère de l'Education publiés en 1971, on relève les orientations suivantes¹ :

« Sous peine de faillir à sa mission, l'enseignement du français ne saurait se définir dans son contenu et ses méthodes qu'en fonction de ses données d'une part, l'orientation générale du pays et ses options fondamentales d'autre part. Le fait que le français soit si répandu quel qu'en soit l'usage doit être à présent considéré en Algérie comme une langue vivante étrangère. Dans ces conditions qui lui donnent son caractère spécifique et original ; cet enseignement doit s'assigner des objectifs essentiellement linguistiques... Il s'agit d'enseigner aux élèves une langue plutôt qu'une culture étant bien entendu que l'apprentissage d'une langue comporte tout naturellement une ouverture sur une civilisation et un système de référence dont il serait regrettable de ne pas relever le génie et les valeurs propres ». ²

Dans un discours inaugurant la rentrée scolaire de l'année suivante (1972-1973) le Ministre de l'Education confirme l'orientation politique vis-à-vis du français:

¹ Cette période coïncide avec les débuts de la Réforme de l'enseignement e avec l'introduction de l'arabe dans les programmes de l'enseignement supérieur.

² Ministère de l'Education, « Préambule aux Directives et conseils », Année scolaire 1971-1972.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

La langue arabe occupera déclare-t-il, une place de plus en plus importante jusqu'à l'arabisation totale... Nous ne négligerons pas l'apprentissage des langues étrangères tels que le français et l'anglais notamment afin de donner à nos enfants, le moyen de rester en contact avec le monde extérieur »¹.

Il convient de rappeler par ailleurs, que le problème de choix d'une langue d'expression a été résolu très tôt, bien avant les dates que nous venons de mentionner, par le gouvernement algérien en « exil ».

Le programme du Front de Libération Nationale (FLN) se prononce en effet, dès juin 1962, c'est-à-dire, à la veille de l'accession à l'indépendance à TRIPOLI. Le programme de refonte de l'enseignement prévoit de :

Rendre à l'arabe, son expression, sa dignité et son efficacité en tant que langue de civilisation... La langue et la culture arabes combattront ainsi le cosmopolitisme culturel et l'imprégnation occidentale qui ont contribué à inculper à beaucoup d'Algériens, le mépris de leur langue ».²

Bien que le français ne soit pas clairement mentionné, il est facile de comprendre que c'est de cette langue qu'il s'agit : le français est rejeté et avec lui tout lien préférentiel. Cette option politique qui s'affirmera par la suite est considérée comme l'amorce du processus de décolonisation. Processus qui pose parallèlement le principe de la reconquête d'une identité nationale arabe et musulmane niée pendant près d'un siècle.

En 1976, l'Algérie se dote d'une charte nationale, d'une constitution nationale, sources suprêmes et expressions des grandes orientations du modèle de développement algérien. Les textes de la Charte nationale développent à leur tour, les principes directeurs du système d'organisation à la fois politique social et culturel.

¹ Rentrée scolaire 1972-1973, Discours de monsieur le Ministre des enseignements primaires et secondaires, EL MOUDJAHID, du 20 septembre 1972, p1.

² Front de Libération Nationale, « Programme de Tripoli », juin 1962.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

L'ordonnance 76-57 du 05 juillet porte publication de cette Charte et précise dans son article premier « La charte nationale est source de la politique de la nation »¹.

1-5 LE PROBLEME DE LANGUE, UN CHOIX DEPASSE :

Les textes de la Charte nationale définissent avec netteté la nouveauté des rapports entre les deux langues :

« Il ne s'agit nullement de choisir entre la langue nationale et une langue étrangère. Le problème du choix est dépassé et irréversible² Le débat sur l'arabisation ne peut porter désormais que sur le contenu, les moyens, les méthodes, les étapes, le rôle qui doit lui revenir si les siens savent en faire, par leur travail et un effort acharné et positif de perfectionnement, l'outil culturel et scientifique destiné à propulser la marche en avant de l'Algérie socialiste »³.

Il est à relever en passant dans le dernier passage que l'on vient de citer la reconnaissance du retard et des handicaps de la langue arabe dont le succès est tributaire semble-il de la levée d'obstacles: « si les siens savent en faire...En formulant l'espoir de voir un jour la langue arabe devenir « l'outil culturel et scientifique- en admet qu'elle n'est pas encore cet outil.

Facteur clé des activités éducatives et culturelles, la langue arabe accède à une dimension nouvelle dans l'appareil de formation et d'enseignement. Il est cependant admis officiellement que le français a en Algérie un statut spécifique :

« Le français sera utilisé comme une langue étrangère occupant un statut spécifique en fonction des considérations historiques bien connues ».⁴

¹ Front de Libération Nationale, «Charte nationale », 1976, p5.

² C'est nous qui soulignons.

³ Front de Libération Nationale, «Charte nationale », p65.

⁴ Discours Présidentiel d'ouverture de la première conférence de la jeunesse, El Moudjahid, 21 mai 1975, p3.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

Toutefois, l'infime privilège accordé à la langue française ne paraît pas définitif. Sa pratique est présentée comme une phase de transition devant peu à peu s'atténuer et disparaître comme langue de travail pour aller se ranger au rang des autres langues étrangères telles sont les recommandations du quatrième Congrès du FLN ; les instances politiques définissent les lignes d'une politique de diversification des langues :

« Il est impératif d'élaborer une politique générale des langues étrangères qui doit exprimer la préoccupation de la Charte nationale. Cette politique doit reposer sur la diversification des langues étrangères aussi bien sur le plan de l'apprentissage que sur leur utilisation dans l'enseignement supérieur où elles doivent trouver leur prolongement en tant que langues d'enseignement, de documentation et de recherche à côté de la langue nationale. »¹.

La présentation des langues d'étude des filières de l'enseignement supérieur montrera que la réalisation d'une arabisation est problématique en raison de l'encadrement pédagogique.

1-6 L'ARABISATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

C'est à partir de la quatrième année du collège que l'on oriente les élèves.

Dans les sections « transitoires » les mathématiques et les sciences ont été enseignées en langue française jusqu'à l'année 1978, la philosophie, l'histoire et géographie le sont en langue arabe.

Cette division dans le choix des orientations se prolonge à l'université. Après les épreuves du Baccalauréat, les nouveaux inscrits sont orientés selon la langue. De façon générale, les arabophones des classes « littéraires » se dirigent vers les sciences sociales et humaines où l'enseignement est

¹ Front de Libération Nationale, «Quatrième congrès du FLN-Alger 27-30 janvier 1979».

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

totallement arabisé depuis 1981. Les bilingues des classes « transitoires » disposent d'un plus grand choix. Ils optent à 60% pour une formation scientifique ou technique (voir le tableau n°5 pourcentage des arabophones par rapport à l'ensemble des inscrits en première graduation).

Cette division est la source principale des conflits que nous avons plus loin évoqués. Elle résulte de l'absence de coordination et de planification entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur dans la mesure où plus tard, l'ouverture des filières arabisées s'effectue sous la poussée des effectifs.

Le rapport d'un avant-projet sur l'arabisation établi par la commission « éducation culture et formation » du parti au pouvoir le FLN relève cette distorsion:

« La première contradiction réside dans le fait que la langue nationale prédomine dans l'école primaire, qu'elle réalise une grande avancée dans l'enseignement secondaire mais qu'elle reste minoritaire et marginale dans l'enseignement supérieur où les filières techniques et technologiques sont restées totalement francisées malgré l'apport les premiers temps de Professeurs coopérants techniques venus du Moyen Orient consolider ces enseignements des sciences en langue arabe. Si un certain moment les cours ont timidement été assurés par ces professeurs en langue arabe, les travaux dirigés l'ont été par des assistants algériens en langue française. En conséquence, les titulaires du baccalauréat en langue nationale rencontrent des difficultés d'accès à l'université¹ pour suivre une formation scientifique. La seconde contradiction se situe dans la politique de l'arabisation et de l'emploi : les institutions nationales et les organismes publics n'avaient pas pris de décisions appropriées pour offrir des débouchés aux diplômés en arabe

¹ Nous verrons plus loin que le problème est plus complexe car même s'ils accèdent à l'université, la faiblesse des publications e langue arabe était un autre obstacle à leur formation.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

si bien que ces derniers se trouvent donc confrontés à de sérieux problèmes de débouchés ». ¹

Ainsi, l'origine du conflit qui oppose « arabisants » et « francisants » vient du fait que les seconds se trouvent plus avantagés que les premiers. L'arabe offrait peu de débouchés exception faite dans l'enseignement et la justice.

De ce fait, un certain moment dans le passé proche, la connaissance exclusive du français avait permis l'accès à de hautes responsabilités. Quelques années après, son expression paraît menacée et l'on assiste à un glissement vers le processus inverse. La vapeur semble renversée. Cela suscite naturellement quelques inquiétudes chez les non-arabophones. Ils s'expriment dans leur majorité dans un arabe dialectal non reconnu comme langue d'expression officielle. ²

L'utilisation de plus en plus systématisée de l'arabe les contraint dans les réunions de travail et dans les manifestations à caractère officiel à s'exprimer dans un arabe classique qu'ils ne maîtrisent pas du tout ou qu'ils maîtrisent bien peu.

Cela se traduit bien souvent par un manque d'assurance dans le discours qui lui enlève une partie de son éloquence. Il s'ensuit parfois un changement d'attitude chez l'orateur qui ressemble, à un sentiment de culpabilité envers son environnement. Sans que cette situation quelque peu inconfortable n'en fasse pour autant des défenseurs de la langue française.

Peut-être comme l'écrit Pierre EMMANUEL « le français, langue fortement assimilatrice a façonné une classe d'intellectuels politiquement consciente mais divisée psychologiquement contre elle par cette assimilation » ³.

¹ Arabisation, *El Moudjahid*, 10 Février 1980, p2.

² Voir à ce propos l'article de BEN ALLOU Lamine, « l'arabe algérien vous connaissez ? *Algérie-actualité* n°864 du 6-12-1982.

³ Emmanuel, Pierre, « La France a-t-elle un avenir ? » *le figaro* Novembre 1979, p 1 et 14.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

1-7 LES DIFFICULTES QUE RENCONTRE LA JEUNE UNIVERSITE:

L'étude du contexte général dans lequel la réforme de l'enseignement supérieur montre qu'à la veille de l'indépendance, les structures de l'enseignement étaient très réduites.

Durant les premières années de l'indépendance, il y eu peu d'activité mise à part la reconstruction de la bibliothèque universitaire d'Alger.

Au cours de la période triennale 1967-1969 par exemple, la politique éducationnelle visait en premier lieu le renforcement de l'enseignement élémentaire, moyen et secondaire.

A partir de 1970-1971, le nombre d'étudiants passait de 10.758 à 13.039 en 1969-1970 pour atteindre en 1971 le nombre de 19.218 étudiants. Aujourd'hui il avoisine selon les statistiques du ministère de tutelle le chiffre de 1.300.000 étudiants dont 780.000 filles et 2000 étudiants étrangers bénéficiaires de bourses de coopération (in quotidien d'Oran 24 Mai 2012, repenser l'Université, 500 étudiants en 1954, 3000 au lendemain de l'indépendance et 1300000 en 2012).

Un effort organisationnel et pédagogique s'impose, l'évolution des effectifs fait passer l'enseignement supérieur au rang des priorités.

Une commission nationale est alors désignée pour examiner un projet de réforme. Elle est installée officiellement le 5 décembre 1979. A l'issue de ses travaux, il est proposé l'éclatement du ministère de l'éducation en deux ministères : un ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et un ministère des enseignements primaire et secondaire appelé plus communément ministère de l'éducation nationale.

1-8 LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR:

Avec la promulgation du décret d'Aout 1971, portant réforme de l'enseignement supérieur, les facultés disparaissent laissant place à des

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

institutions moins rigides. Le décret d'Aout 1971, s'écarte du « modèle français ».

L'enseignement est divisé en modules semestriels permettant de multiples combinaisons. Ce découpage évite des pertes de temps : les modules sont indépendants les uns des autres. Les cours magistraux sont autant que possible supprimés et les examens remplacés par un contrôle continu de connaissances. Avec l'avènement de la réforme, 56 modules voient le jour et s'ajoutent aux 36 qui existaient.

Les résultats ne se font pas attendre en une décennie d'application le bilan est le suivant : l'effectif des inscrits s'élève à 68.416 dont 7.006 étudiants en pré-graduation, 3.965 en post-graduation et 57.445 en graduation. L'accroissement des effectifs de la graduation est de 6000. 60% d'entre eux choisissent les formations scientifiques et techniques.

La politique d'arabisation avait pour but de réduire ou d'amoindrir l'intervention de la langue étrangère dans tous les domaines et d'y substituer progressivement la langue nationale appelée à prendre le RELAIS.

Des progrès ont été réalisés. Par exemple dans l'enseignement primaire, les cinq premières années ont été totalement arabisées, en quatrième année du moyen, le français est déjà enseigné comme deuxième langue. Le passage en 5^{ème} et 6^{ème} années moyenne qui est sanctionné par un concours a été également arabisé. Dans l'enseignement secondaire, des lycées d'enseignement originel sont ouverts et bénéficient d'une correspondance de programme. La rentrée scolaire de 1981-1982 a vu s'ouvrir une section islamique dans les lycées. Il existe également dans certaines régions du territoire des lycées entièrement arabisés.

L'année 1971, a introduit dans l'enseignement supérieur un module obligatoire d'arabe pour chaque semestre et dans tous les instituts francophones.

Des cours, des stages de recyclage sont organisés à l'intention des fonctionnaires et enseignants dont la formation de base est le français pour d'éventuelles reconversions. Des cours par correspondance sont assurés par le

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

Centre National d'Enseignement Généralisé pour la population non scolarisée. S'il subsiste encore des instituts exclusivement francophones c'est parce que des problèmes se sont posés en terme de recrutement de personnel, ou encore en raison de la faiblesse ou de l'absence de documentation en langue arabe.

1-9LE DEVELOPPEMENT DE L'ARABE A L'UNIVERSITE :

Depuis la réforme de l'Enseignement supérieur, l'arabe a fait de réels progrès. La langue nationale n'était utilisée que par 8,3% en 1971-1972, en 1978, le nombre d'inscrits dans les filières arabisées atteint 30% (voir tableau n°02, pourcentage des arabophones par rapport à l'ensemble des inscrits en première graduation de 1971-1972 à 1980-1981 (voir aussi tableau ,04 et n°05).

Le tableau n°01 montrera la progression de l'arabisation et la date d'ouverture des filières en langue nationale. Le tableau n°03 indiquera l'effectif des diplômés par langue d'étude.

Ouverture des filières arabisées

Filières	Année d'ouverture
*Lettres et culture arabe	1966
*Sciences sociales	1967
*Histoire	1967
*Géographie	1967
*Sciences juridiques	1968
*Sciences sociales (sociologie-psychologie)	1971
*Sciences de l'Education	1971
*Sciences exactes	1971
*Sciences naturelles (biologie)	1972
*Sciences économiques	1972
*Sciences politiques et informations	1974
*Science de la terre (géologie)	1974
*Archéologie	1977

Tableau n°01

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

Observations : *Les sciences sociales et humaines ont été entièrement arabisées. Il est à signaler que mise à part les lettres, l'histoire, la philosophie, l'archéologie, un enseignement parallèle est maintenu en langue française en direction des filières des sciences exactes, sciences naturelles, biologie, sciences de la terre, géologie et droit. Ces filières demeurent à ce jour assurées en langue française par un corps d'enseignants algériens formés pour la plupart en Algérie. Exception faite pour les sciences juridiques où la formation est totalement assurée en langue arabe. Depuis 2010 certains modules sont assurés en langue française en sciences humaines et sociales, notamment les modules techniques où s'est laissé à l'appréciation du professeur ou des comités pédagogiques des départements.*

Evolution des inscrits arabophones en post-graduation 1980-1981

Filière	1979-1980	1980-1981
Sciences de la terre	9	9
Sciences économiques	39	89
Sciences juridiques	352	381
Sciences politiques	90	83
Sciences sociales	239	481
Lettres	113	120
Total	842	1163

Tableau n°02

Source : Bulletin statistique n°10, mai 1981, vol, p20.

Observations: *Ce tableau permet de constater que dans les filières arabisées, les sciences juridiques et les sciences sociales attirent le plus grand nombre d'étudiants.*

Dans le cadre de la notion de la connaissance scientifique tout travail doit être socialisé c'est-à-dire récupéré par les instances économiques qui lui imposent les moyens qu'elles emploient et si la quête du savoir pour lui-même peut substituer, elle aura obligatoirement à subir la « contamination » économique. Il est permis d'extrapoler et de conclure que les filières

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

juridiques, politiques et sociales vont produire des arabophones tandis que les filières scientifiques où l'enseignement est plus au moins bilingue produiront des bilingues. Ce qui suppose que la politique d'une arabisation planifiée ne sera pas aisée et n'atteindra pas les objectifs assignés.

Ce déséquilibre peut se révéler lourd de conséquence à une époque où des changements importants, de nature scientifique ou sociale se produisent à des intervalles de plus en plus courts.

Effectifs des diplômés par langue d'étude

<u>Etablissements</u>	<u>Langue nationale</u>	<u>Langue étrangère</u>	<u>Total</u>	<u>LN total</u>
Alger-Centre	708	1870	2588	27,4
U.S.T.A	-	10	10	-
I.N.A	-	46	46	-
E.N.V	-	6	6	-
E.P.A.U	-	63	63	
<u>S/Total Centre</u>	708	1995	2703	26,2
U. Constantine	735	836	1571	46,8
U. Annaba	-	243	243	
<u>S/total EST</u>	735	1079	1814	40,5
U.d'Oran	256	883	1139	22,5
U.S.T.O	-	29	29	
E.N.S.E.P	-	62	62	
I.T.T	-	181	181	
<u>S/Total Ouest</u>	256	1155	1411	18,1
Total	1699	4229	5928	28,6

Tableau n°03

LN : Langue nationale arabe

LE : Langue étrangère français

Source : Mers, Bilan des diplômés de l'année 1977-1978, Décembre 1977, 31pages

Année 1985-1986

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

Effectifs des inscrits par cycle et par langue d'étude

Etablissements	Prégraduation(1)		Graduation(2)		Post- graduation(3)		Total(2)+(3)	
	LN	LE	LN	LE	LN	LE	LN	LE
Alger-Centre	1351	1480	5622	12345	668	960	6290	11813
U.S.T.A			1311	8334	-	349	1311	8683
I.N.A			-	651	-	119	-	773
E.N.V			-	102	-	-	-	102
E.P.A.U			-	632	-	20	-	652
TiziOuzou			356	103	-	-	356	103
TiziOuzou			225	1322	-	-	225	1322
<u>S/Total Centre</u>	<u>1351</u>	<u>1480</u>	<u>7514</u>	<u>21939</u>	<u>668</u>	<u>1456</u>	<u>8182</u>	<u>23445</u>
U. Constantine	1062	631	2805	7095	70	493	2875	7588
U. Annaba	111	286	867	3460	-	15	867	3475
U. Batna			367	402	-	-	367	402
U Sétif	-	450	-	859	-	-	-	859
<u>S/Total Est</u>	<u>1173</u>	<u>1367</u>	<u>4039</u>	<u>11815</u>	<u>70</u>	<u>508</u>	<u>4109</u>	<u>12324</u>
U.d'Oran	481	756	2273	6221	33	464	2306	6685
U.S.T.O			-	543			-	543
E.N.S.E.P				249			-	249
U.Tlemcen	122	275	168	917			168	917
U.SidiBelabbès				380			-	380
U.Mostaghanem				385			-	385
<u>S/Total Ouest</u>	<u>603</u>	<u>1032</u>	<u>2441</u>	<u>9400</u>	<u>33</u>	<u>464</u>	<u>2474</u>	<u>9864</u>
Total	3127	3879	13994	43205	771	2428	14765	45633

Tableau n°04

LN : Langue nationale arabe

LE : Langue étrangère français

Source : Mers, Statistiques sur l'enseignement supérieur en 1985-1986.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

Pourcentage des arabophones par rapport à l'ensemble des inscrits en première graduation

(de 1979-1980 à 1988-1989)

	79-80	80-81	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89
S.E.T	-	5,8	6,0	3,8	6,1	6,9	7,7	7,5	6,9	7,8
T.C sciences	-	2,8	6,0	3,7	12,0	9,8	9,0	-	5,2	10,5
biologiques										
Sciences bio et de la terre	-	-	40,7	39,2	42,0	44,3	29,5	38,4	29,3	33,06
Sciences économiques	3,1	3,5	8,6	8,0	30,8	20,7	29,3	25,2	22,4	44,1
Sc juridiques	28,7	20,7	43,5	59,3	56,9	67,5	67,9	67,6	65,8	75,3
Sc politiques										
Sc sociales et lettres	10,6	10,6	33,4	37,1	41,5	47,1	53,5	52,7	54,6	65,5
Total	8,3	14,7	19,9	22,0	25,3	28,7	30,0	26,3	24,4	29,8

Tableau n°05

Source : Bulletin statistique année universitaire 1988-1989, vol 1, publié par le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, p18, n°10, Mai 1989.

1-10 FILIERES ENSEIGNEES EXCLUSIVEMENT EN LANGUE FRANÇAISE :¹

Etudes de graduation : (Licence – Ingénieur- D.E.S.S)

Sciences vétérinaires, ingénierat, industrie alimentaire, sciences de la terre (hydrologie, géologie minière), architecture, constructions sciences biologiques: DES électronique, électrotechnique, énergétique, chimie : DES chimie, Chimie organique, sciences médicales, chirurgie dentaire, pharmacie, tronc commun biologie, écologie, cartographie, informatique. Ces filières demeurent à ce jour enseignées en langue française.

Etudes de post-graduation (Magister- Doctorat)

Sciences biologiques (biochimie appliquée, écologie du sol, écologie végétation); sciences de la terre (géologie minière, hydrologie-hydrogéologie); géographie (aménagement régional, aménagement urbain, cartographie, aménagement,); architecture (urbanisme, génie civil, mécanique des structures), sciences exactes (statistiques appliquées, analyse numérique et fonctionnelle); physique (énergie solaire, physique du solide, physique théorique); chimie, cristallographie, chimie analytique, chimie organique, science économique (économie quantitative et théorie économique); droit (droit pénal, droit des entreprises) sciences sociales (sociologie rurale et urbaine) psychologie et sciences de l'éducation (psychopédagogie, psychologie clinique) .

Remarques : *L'arabisation des filières est plus lente en post-graduation. Si les DES de biologie, de physique font appel aux deux langues d'étude (français-arabe) la langue de travail de la majeure partie des étudiants en post-graduation demeure le français sauf pour les sciences économiques, le droit, la sociologie et la psychologie et ou suivant les modules et l'université l'on utilise l'une ou l'autre. Par exemple « la théorie du développement » est*

¹ Source : Annuaire des enseignements, année universitaire 1981-1982, p106, Alger : Mers, p106.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

enseignée exclusivement en langue française en 12^{ème} année, tandis que la spécialité « économique quantitative fait appel aux deux langues. Il en est de même pour les études de Droit ; le droit pénal est enseigné en français, le droit public, les relations internationales (contrats et responsabilité) dans les deux langues. Les sciences sociales, la sociologie industrielle sont enseignées en arabe avec des modules de terminologie en langue française ou anglaise selon les disponibilités des facultés en enseignement.

En post-graduation, l'enseignement de la physique, de la psychologie l'est dans la majeure du temps en français. En psychologie, les enseignements sont tolérés dans les deux langues.

A l'université de Tlemcen par exemple, les sciences exactes sont enseignées en langue française du tronc commun de la graduation à la post-graduation, la langue arabe intervient pour le tronc commun des sciences économiques, le tronc commun et la graduation de sciences juridiques. En économie comme en sciences juridiques, le français a toujours droit de citer dans certains modules.

Les sciences biologiques, la géologie, les sciences exactes, la technologie (ingénierat) mines, métallurgie, génie, mécanique, Génie civil, génie électronique, chimie industrielle, etc... le sont exclusivement en langue française.

On retrouve le même profil et les mêmes initiatives dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

1-11 L'ENCADREMENT DES FILIERES ARABISEES :

L'un des problèmes majeurs qu'a rencontré le processus d'arabisation se posait en terme d'encadrement pédagogique.

Dès la mise en application des textes sur l'arabisation de l'enseignement supérieur promulgués sous le règne du Président Boumediene,

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

le processus d'arabisation a atteint un pallier et des difficultés au niveau du nombre et de la qualité des enseignants arabisants disponibles. L'Etat a fait appel à la coopération moyen orientale pour l'envoi d'un encadrement convenable tant sur le plan de la qualité que celui de la quantité. Des prix Nobel d'Irak, de Syrie et d'Egypte faisaient partie des premières vagues venant aider l'Algérie à relever le défi de l'arabisation. Mais ces enseignants ont difficilement été intégrés au système en place eu égard à l'opposition manifeste de leurs collègues Algériens formés dans l'enceinte de l'Ecole française qui n'ont pas accepté cette « doublure » seul et unique moyen de préparer selon eux une transition douce des enseignements en langue arabe des sciences et technologie . Les difficultés sont étayées dans le chapitre 6 traitant du temps de la coopération ou cette dernière s'est déployée avec ampleur.

Ces mêmes enseignants moyen orientaux se sont confrontés à une bureaucratie fabriquée en toute pièce, les marginalisant lorsqu'il s'agit des modalités de transfert d'une partie de leur salaire vers leurs pays d'origine via le centre des chèques postaux lequel traitait le courrier exclusivement en langue française. Les courriers adressés à Alger chèques¹ en langue arabe étaient pour la majeure partie égarés, non traités ou retourné à l'expéditeur.²

Ce comportement était entretenu à l'encontre de ces coopérants par une administration totalement francophile préférant le coopérant européen au coopérant arabe venu soutenir l'arabisation au rabais selon certains.

Dans une contribution intitulée : la coopération contre l'arabisation ? Gilbert GRANDGUILLAUME³ ancien maître de conférences à l'Ecole des Hautes études en sciences sociales et ancien attaché culturel à l'ambassade de France à Alger relève qu'« au terme d'une longue enquête au cours de laquelle ont été

¹ In El Watan du 20/09/1982 p8.

² Doléances déposées auprès des ambassades de Syrie, Irak et Egypte.

³ GRANDGUILLAUME Gilbert, La coopération contre l'arabisation , p.321-325 , in le temps de la coopération. Ed Karthala IREMAM- Aix –Marseille Université ,2012.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

recueillies des expériences vécues par des coopérants, et au terme d'une réflexion collective sur la coopération où une partie des intervenants ont pu apporter leur témoignages, la question de l'arabisation en Algérie apparaît comme un trouble-fête, comme la négation d'un effort de développement qu'elle serait venue entraver.

La langue arabe a été généralement absente de ces expériences. Certes des efforts ont été entrepris ici où là pour parler la langue locale, arabe ou berbère, mais la place de la langue arabe écrite dite classique n'est pas apparue : la coopération se déroulait dans le cadre global de la francophonie, depuis les institutions qui la géraient de Paris ou d'Alger jusqu'aux enseignants qui la pratiquaient sur le terrain. Il n'est pas question de faire le procès de quiconque ni de mettre en cause les réelles bonnes volontés, que les témoignages révèlent. Ceci d'autant plus que, du côté algérien, a été entretenu le fantasme d'une Algérie où modernité et développement s'identifiaient à la langue française.

Au terme d'une expérience d'enseignement de l'arabe en Algérie, puis d'une recherche sur la mise en place de l'arabisation (Grandguillaume, 1983/2003), l'auteur a pu constater à quel point l'Algérie se sentait « mal dans sa peau », après tant d'années d'indépendance, à quel point elle ne réussissait pas à « être elle-même » au terme d'une longue colonisation qui l'avait aliénée à elle-même en la privant –à la différence de la Tunisie et du Maroc– de références autres que l'Islam et la langue arabe. Ceci permettait de comprendre qu'elle importance pouvaient prendre ces deux données dans la structuration identitaire de l'Algérie. La nécessité de faire place à la langue arabe pouvait dès lors apparaître, mais devait-elle se faire contre le français ou

en l'y associant: là est tout le débat qui a marqué son histoire devait conclure Gilbert Grandguillaume.¹

1-12 L'OFFRE, UN PROBLEME DE FOND:

La difficulté de redonner à l'arabe sa place dans l'enseignement supérieur se trouve aggravée par cette opposition d'enseignants francophones qui préconisent que dans bien des domaines de la connaissance l'arabe accuse beaucoup de retard.

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur confronté à cette situation, c'est un problème de recrutement et de formation des enseignants. Les seuls pays du Moyen Orient où il s'est avéré possible de recruter des enseignants arabisants étaient au départ la Syrie, L'Irak et surtout l'Egypte mais l'offre est selon le ministère de tutelle toujours inférieure aux besoins.

Cette pénurie totale d'enseignants se trouve aggravée par le retour à leurs pays d'origine de ces enseignants coopérants avant même le terme de leur contrat les liant au ministère particulièrement ceux venant assurer des enseignements dans les filières techniques et technologiques en langue arabe.

Dans une interview accordée au journal El-Moudjahid du 28 Novembre 1978 page5, Monsieur RAHAL, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique invoque les exigences de l'orientation résolument moderne de l'enseignement supérieur algérien puisque selon toujours le ministre, de nombreuses filières spécialisées en sciences sociales ne trouvent pas d'équivalent dans les pays arabes »². Mais cette réplique de Monsieur le Ministre reste sans fondement, certains enseignants algériens en sciences

¹ Ibid, p 321-325.

² Interview de M. RAHAL, Ministre de l'enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique, EL MOUDJAHID du 28 novembre 1978, p5.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

sociales assuraient leurs enseignements dans les deux langues eu égard aux modules concernés et ce sans difficulté d'adaptation.¹

1-13LE TAUX D'ENCADREMENT :

Le taux d'encadrement s'exprime en règle générale, comme un rapport entre le nombre d'enseignants et le nombre d'étudiants selon des normes établies. Le taux d'encadrement laisse apparaître une disparité importante.

7.500 enseignants assuraient en 1982 l'encadrement pédagogique de 66.000 étudiants. L'apport des arabophones de 1.099 tandis que le rapport entre étudiants et enseignants s'annonce comme suit :

Francophones : 1 enseignant pour 7 étudiants

Arabophones : 1 enseignant pour 13 étudiants

Les filières arabisées ont disposé pour leur encadrement de 1.242 enseignants en 1980-1981. Cela représente 13,6% du corps enseignant global.²

L'algérianisation³ qui a gagné les collèges et lycées n'intervient dans l'université qu'à 11,1% comme il apparaîtra dans le tableau ci-après.

Dans ce tableau, la répartition des enseignants par filières montre que c'est essentiellement au niveau des sciences juridiques et des sciences sociales et lettres que l'encadrement est le plus arabisé, toutefois la part des enseignants étrangers est plus importante (19%) toutes disciplines confondues.

L'encadrement algérien des filières sciences biologiques et sciences exactes n'est que de 7% pour les premières et seulement 8,4% pour les secondes.

Les enseignants étrangers interviennent à 80% dans les sciences politiques et à 52,3% dans les sciences économiques.⁴

¹ Pour la rentrée 1980-1981 : 19.740 étudiant se sont inscrits dans les filières arabisées.

² Pour la rentrée 1980-1981 : 19740 étudiants se sont inscrits dans les filières arabisées.

³ L'algérianisation : prise en charge du poste par un algérien.

⁴ Statistiques de 1980-1981.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

La part de l'algérianisation est de 22% pour les sciences politiques et le droit et le même taux pour les sciences économiques.

Arabisation de l'encadrement par filières

Année universitaire 1980-1981

Disciplines	Algérien L.N%	Etrangers L.N%	Total L.N%
S. exactes	8,4	10,5	9,4
S. Technologiques	-	-	-
S. Médicales	-	-	-
S. Biologiques	7,0	27,0	16,3
S. de la terre	13,8	18,4	15,8
S. vétérinaires	-	-	-
S. économiques	22,2	52,3	33,5
S. Juridiques	47,0	73,6	53,4
S. Politiques	22,0	80,0	39,2
S. sociales	51,9	56,9	53,0
Lettres	39,0	42,6	40,1
Total	11,1	19,0	13,5

Tableau n°06

Source : Bulletin statistique n° 10, vol 1, Année universitaire 1980-1981, mai 1981, p43.

I-14 LE FRANÇAIS, CHAMP DE COOPERATION LINGUISTIQUE DONNANT NAISSANCE A L'ECOLE DOCTORALE DE FRANCAIS :

Compte tenu de ce qui précède, l'université algérienne a continué à investir dans le français fonctionnel comme champ de coopération linguistique pour répondre aux attentes par des stages d'été, mis sur pied, conjointement

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

par l'ambassade de France à Alger et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, stages d'été en France intitulés : didactique des disciplines permettant aux enseignants toutes les catégories confondues (arabisants et francisants) de parfaire leur connaissance du français en s'appuyant sur les méthodes de didactiques de disciplines. Par ces stages d'été, les organisateurs (MERS et Ambassade) ambitionnent donc de conserver au français son rôle de langue de travail et de langue relais pour l'interprétation.¹

Ce dispositif va disparaître au profit d'un autre dispositif né du séminaire de formation de formateurs intitulé le français fonctionnel dans l'enseignement supérieur organisé au CERIST à Alger du 19 au 31 Janvier 2002 sous la direction conjointe également MERS- Ambassade de France à Alger.

Ce séminaire qui s'inscrit dans le cadre des efforts fournis par le MERS sera la plate forme de la future Ecole doctorale de langue française née de la rencontre du 19 Juin 2002 à l'ENSET d'Oran avec la participation d'experts français parmi lesquels Daniel COSTE et Robert BOUCHART de l'Université de Lyon, Paul SIBLOT de l'université de Montpellier, BARRE-DEMINIAC Christine de l'IUFM de Grenoble, SARI Fewzia de l'université d'Oran, BENZIANE Abdelbaki Président de la conférence régionale Ouest et des représentants d'établissements universitaires ayant pris part à la formation initiale au CERIST de Janvier 2002² avec bien sûr la participation de Madame BOUMELIC-ROLLE Madeleine, attachée pour le Français représentante de l'ambassade de France à Alger. Cette rencontre d'Oran a permis aux experts de finaliser le projet de la future école de langue française pour la prise en charge futur de l'enseignement du français fonctionnel favorisant

¹ Le français dans le monde du 4 Mai 2004 p3.

² Voir liste nominative en Annexe.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

l'assimilation et la rétention des moyens linguistiques appropriés dans une situation d'utilisation du français langue d'apprentissage à visée restreinte (mise en œuvre conjointe des activités langagières et opérations cognitives).

Cette coopération pour le français dans l'enseignement supérieur ¹a selon les deux tutelles pour objectif essentiel de redonner une place privilégiée à la langue française dans le supérieur, tant dans les facultés de lettres, langues et sciences humaines et sociales que dans les autres facultés ou établissements de l'enseignement supérieur. Cette coopération est mieux développée dans le chapitre IV intitulé la langue française dans la coopération linguistique et éducative.

Dans les départements de français des facultés de lettres les actions menées se font à deux niveaux :

Au niveau licence où il s'agit de constituer le vivier de l'école doctorale du français en :

1-Perfectionnant l'encadrement actuel (actualisation des connaissances et formation à de nouvelles méthodes pédagogiques)

2-Renforçant la maîtrise de la langue française par des étudiants de 1^{ère} année, en mettant en œuvre les savoirs acquis en vue de la réalisation efficace de savoir faire spécifiques. (prises de notes en cours magistral, maîtrise d'une documentation au moyen d'une lecture active).

3-Appuyer la formation des majors de promo par des stages linguistiques en France. Cette pratique a été abandonnée en 2012, pour être remplacé par l'octroi de stages de courte durée au profit de magistrants et doctorants, décision rappelée par le ministre de l'enseignement supérieur, Monsieur MEBARKI, lors de la Conférence des Chefs d'établissement supérieur tenue à Tipaza, le 14 juin 2014, portant sur quelques

¹ Site ambassade de France à Alger [http : //www.ambafrance – dz.org/article](http://www.ambafrance-dz.org/article)

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

« dysfonctionnements qui exigent des corrections d'une part et des points essentiels relatifs à la réforme et aux objectifs à atteindre » par son département ministériel d'autre part.*

Au niveau « Magistère et Doctorat » où il s'agit de pallier les insuffisances du corps enseignant actuel en nombre et en qualité.

Pour ce faire, une école doctorale de français, qui fait l'objet d'un financement de 6,5 millions d'euros sur le fonds de solidarité prioritaire (FSP) a été mise en place dès la rentrée 2004-2005. L'objectif de ce dispositif est de :

-former 2000 enseignants –chercheurs de rang magistral.

-développer un dispositif pérenne de formation initiale et continue de qualité au niveau doctoral et post doctoral.

-créer des équipes et des laboratoires de recherche dans le domaine du français.

Dans les autres départements où les modules de français sont enseignés comme module de langue et civilisation les actions menées concernent deux domaines:

1-Le français fonctionnel dans les facultés scientifiques et techniques : il s'agit d'assurer la mise en place de méthodes de français permettant aux étudiants de suivre avec plus d'efficacité leurs études universitaires dispensées en langue française.

2-Former des enseignants de français à la conception de ces méthodes (actuellement : médecine, pharmacie, vétérinaire, sciences exactes, architecture, sociologie et biologie).

3-Elaborer ces méthodes

4-Former les enseignants chargés d'enseigner ces méthodes. Cette mission était précédemment assurée par le CIEP¹ sous forme de stages d'été.

* In El Watan du 15 juin 2014, p.5.

¹ CIEP, Centre international d'études pédagogiques Saint Cloud Paris.

CHAPITRE I : De la dépossession linguistique à la réforme de l'enseignement supérieur

-Le français dans les départements de traduction : il s'agit de contribuer à une meilleure gestion de la filière interprétariat –traduction.

1-Faire évoluer l'actuel cursus de licence de traduction vers celui des langues étrangères appliquées, où le français aura une place privilégiée dans la combinaison de formation existante arabe-français- anglais ou arabe-français-allemand.

2-Mettre en place une école doctorale de traduction-interprétariat où le français est une des trois langues de traduction, une passerelle incontournable vers toutes les langues, étrangères et les langues rares.

Dans les centres d'enseignement intensifs des langues CEIL

Les actions menées ont pour objectif de contribuer à la restauration des centres d'enseignement intensifs des langues (CEIL), véritables carrefours des langues au sein des universités algériennes :

1-en formant une équipe de concepteurs de méthodes de langues par centre.

2-En formant les formateurs à l'enseignement de FLE (Français langue étrangère), du FOS (Français sur objectif spécifique) et du français fonctionnel.

-Le français dans les instituts français (Ex CCF) :

Ce secteur a pour objectif essentiel d'appuyer les instituts français dans leur mission de diffusion du français, la passation des diplômes et des tests de langue française (DELFDALF-TCE) et former une équipe de professeurs à la conception des épreuves, CO et TAD et à l'évaluation et enfin la mise en place progressive de centres de ressources sur la langue française au sein de chaque institut.

C H A P I T R E II
LES LANGUES ET LES GROUPES
LINGUISTIQUES EN PRESENCE

II-1 LE BERBERE OU TAMAZIGHT :

Historiquement les Berbères ou Imazighen – pluriel de Amazigh qui signifie « homme libre » -sont les populations qui occupaient le nord du continent africain de la Tripolitaine à l'Atlantique au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines de l'Afrique du Nord (Julien, 1952). Ces conquêtes n'affecteront aucunement les traits culturels ni le type d'organisation sociale et économique encore en usage dans les trois grandes régions de l'Algérie où se concentre cette population berbérophone qui ne se distingue que par l'utilisation vernaculaire du tamazight et par des pratiques culturelles spécifiques :

*au nord de l'Algérie, le kabyle est la variété en usage dans un ensemble qui regroupe la région centre (algérois, Grande Kabylie, massif du Djurdjura) et la région centre-est (de l'Algérois à Bejaia et à Setif, capitale des hauts plateaux de l'Est algérien) ;

*au sud-est, dans le constantinois, la Chaoui s'emploie depuis le massif des Aurès jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien ;

*plus au sud enfin, les variétés mozabite et targuie sont utilisées dans le M'zab et le massif du Hoggar.

L'observateur averti que les régions mentionnées comme lieux d'implantation du tamazight sont montagneuses et d'accès difficile, ce qui confirme l'aspect minoritaire de cette population par rapport à la population arabophone majoritaire qui vit dans le reste du pays. Nous ne pouvons pas cependant parler de sphère linguistique amazighophone ou arabophone (dialectal) hermétiquement close, car un tel découpage méconnaîtrait les mouvements de populations pendant la guerre d'indépendance, l'immigration d'une partie des habitants des zones déshéritées vers la France et les déplacements des populations en direction des grandes villes industrielles de l'Algérie (Alger, Constantine, Annaba, Skikda, Arzew, Tlemcen, Naama, Hassi-Messaoud, Oran) lors du développement du tissu industriel algérien. Ces déplacements ont permis un important brassage et une interpénétration

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

sociale des groupes linguistiques en présence, si bien qu'il n'existe pas de berbérophone monolingue ignorant totalement l'arabe dialectal, surtout si l'on tient compte de l'impact de la scolarisation effectuée en langue arabe.

Il n'en demeure pas moins que le tamazight doit être donc considéré comme un substrat et qu'il est un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne, au même titre que l'arabe dialectal et le français.

Langue longtemps considérée comme faisant partie du patrimoine culturel et folklorique de l'Algérie, mais confinée strictement à un rôle vernaculaire, le tamazight se voit discrédité dès 1962 par le pouvoir en place et son élite arabophone qui le marginalisent et le censurent jusqu'en 1980 (cf. Chaker, 1993). Les événements du « Printemps berbère » (avril/mai 1980) obligent les autorités à nuancer leur position ; à partir de Juin 1980 et de la session du comité central du FLN, le discours politique à l'égard du statut du tamazight se modifie légèrement et l'on voit se dessiner une politique culturelle (cf. K.T, Ibrahimi, 1995 : 277), caractérisée principalement par la volonté de renforcer la généralisation de la langue arabe, et secondairement par « un intérêt très superficiel » pour la revendication berbère (création d'un Secrétariat d'Etat à la Culture Populaire et de quelques Départements d'Etudes Postgraduées sur les Langues et Cultures Populaires) dont celui créé à Tlemcen et assurant une formation nationale en culture populaire niveau magister et doctorat.

Sur le terrain, les mesures de censure, de restriction et de contrôle des activités artistiques et culturelles mises en place en 1970 persistent jusqu'en 1988 et ne s'estompent qu'avec la relative ouverture démocratique induite par les émeutes d'octobre 1988 sous la présidence de Chadli. La conjoncture politique et l'avènement de l'islamisme politique violent conduisent le pouvoir à instrumentaliser dès 1990 la revendication berbère. Un changement se produit dans le discours officiel qui reconnaît timidement l'existence de fait du berbère comme élément de la culture du peuple algérien. Le volume horaire de la chaîne 1 augmente, la télévision nationale réduit sa censure et diffuse

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

chaque jour, à raison d'une dizaine de minutes, une revue de presse en berbère à la fin des informations nationales en arabe standard. La pression du Mouvement Culturel Berbère sur le Pouvoir s'accroît et ses militants exigent la reconnaissance institutionnelle du statut officiel et national de la langue et de la culture berbère ainsi que l'enseignement obligatoire de cette langue dans les établissements scolaires des zones berbérophones. Un boycott de l'école est engagé par le M.C.B en septembre 1994 et ne prend fin qu'en février 1995 avec la reconnaissance par les autorités du statut de la langue berbère.

Cette reconnaissance du statut national de la langue berbère- dont les multiples implications sur les données sociolinguistiques se feront sentir dans quelques années – pose beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résout. S'inscrivant dans la logique du Pouvoir, elle ne confère aucune « officialité » constitutionnelle à la langue tamazight et participe de la logique unioniste en vigueur depuis 1962. La traduction de cette reconnaissance officielle sur le terrain de l'enseignement n'est pas aisée, d'autant que cette langue est essentiellement orale et comporte de multiples réalisations régionales, voire même spécifiques à chaque tribu. Si cette diversité dans le code oral est une richesse en soi, l'absence d'une codification de la transcription au niveau des caractères utilisés (latin, tifinagh, arabe), l'absence de normalisation et de standardisation des règles syntaxiques et grammaticales (en dépit des travaux de linguistes réputés comme M.Mammeri, S. Chaker, R.Kahlouche, S.Benrabah) et le manque d'enseignants spécialisés sont autant de facteurs qui tempèrent l'euphorie et l'engouement résultant de la reconnaissance du statut officiel du berbère. La revendication tamazight initiée par le M.C.B., légitime à tout point de vue, semble avoir été récupérée par le Pouvoir qui la diluée dans les structures administratives et scientifiques d'un Haut Comité de l'Amazighité (H.C.A) chargé de banaliser toutes les exigences liées à la matérialisation dans les faits de cette reconnaissance.

Aujourd'hui, l'avenir du tamazight en Algérie n'est pas incertain, si même l'arabe dialectal algérien, la langue maternelle de la grande majorité des

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

locuteurs, est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du Pouvoir qui se plaisait jusque là dans l'utilisation d'une langue arabe classique, châtiée, très éloignée de la population. L'intervention de l'arabe algérien dans les médias importants (TV et radios) et dans les diverses situations formelles de la vie de l'Etat, en remplacement de l'arabe moderne, a surtout été sensible lors de la campagne électorale des élections présidentielles et législatives. Il laisse prévoir une reconfiguration de la situation des langues en présence sur le marché linguistique, ainsi que l'établissement de nouveaux rapports induits de la reconnaissance du tamazight, du recul de l'arabisation et de la formidable vitalité de l'arabe dialectal.

Les participants aux rencontres sur l'édition et la diffusion du livre en tamazight ouvertes à Bouira (Kabylie) les 6 et 7 Décembre 2013 (in El Watan du 9/12/13) plaident pour l'élargissement de l'enseignement du tamazight à « toutes les régions de l'Algérie » pour un double objectif : donner une plus grande visibilité à cette langue et promouvoir le livre qui la véhicule. Plusieurs intervenants lors de cette rencontre, notamment des éditeurs, affirment que les difficultés qu'ils rencontrent en tant que professionnels spécialisés sont liées au « manque de visibilité de tamazight, à l'exception de quelques régions du nord du pays (Alger, Bouira, Tizi-Ouzou et Bejaia) qui se distinguent par une forte concentration de berberophones. Cette situation se traduit par la « quasiabsence » des ouvrages en tamazight dans les librairies et bibliothèques publiques, notamment dans les écoles de ces régions où cette langue « reste tout de même facultative » alors que son enseignement est inexistant sur le reste du territoire national. Pour Ramdane Achab, directeur de la maison d'édition éponyme, il est « urgent » de disposer de données « précises et fiables » puisées du terrain sur la réalité du lectorat tamazight, « surtout que les auteurs en cette langue » sont de plus en plus nombreux ».

Le responsable des éditions Assirem, spécialisées dans le livre et le multimédia pédagogiques en tamazight en appelle aux pouvoirs publics pour apporter tout le soutien nécessaire aux éditeurs en tamazight, « peu nombreux

et souvent débutants. Monsieur Brahim Tazaghart, directeur des éditions Tira, considère lors de cette rencontre sur le livre en Tamazight à Bouira, que les problèmes d'édition et de diffusion en tamazight relèvent de la situation générale du livre en Algérie. Ce poète, écrivain et traducteur milite lui aussi pour la généralisation de tamazight qui représente autant que l'arabe, un « facteur d'intégration » dans la pluralité linguistique algérienne et un moyen de renforcement de la culture algérienne ». Dans un point de presse toujours Bouira¹ le 5 Décembre 2013, Youcef Merahi, secrétaire général du HCA, a rappelé que « la langue tamazight a enregistré une régression dans plusieurs wilaya où elle est enseignée. Des carences ont été relatées par le secrétaire général du HCA « dont le caractère facultatif imposé à l'enseignement de cette langue alors qu'« il devait être obligatoire » devait-il conclure.

L'année 2014² a vu naître la publication d'un riche dictionnaire de tamazight, dont l'auteur n'est que Mohand Akli Haddadou illustre linguiste et écrivain. Ce dictionnaire viendra enrichir la bibliothèque des ouvrages sur la langue et la culture amazighes, bilingue (kabyle et français kabyle) édité par les éditions Berti.

II-2 L'ARABE :

L'expression « langue arabe » recouvre plusieurs variétés linguistiques plus au moins proches les une des autres, différentes par leurs statuts et employées dans plusieurs espaces géopolitiques. En Algérie, comme dans tous les pays arabes, cette expression suscite bien des controverses dans les milieux culturels et surtout politiques, tant son sémantisme est porteur de conflits idéologiques et religieux en fonction des différentes approches dont il est l'objet.

L'arabe est une langue sémitique qui appartient génétiquement à la même famille que l'akkadien, l'amorite, l'ougaritique, le cananéen (hébreu,

¹ In El Watan du 1/12/13.

² In El Watan du 1/3/14.

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

phénico-punique, moabite), l'araméen, le sudarabique et divers idiome éthiopiens (guèze, amharique, etc.). Les grammairiens et linguistes arabes attestent son existence dans la péninsule arabique quelques siècles avant la naissance du Prophète Mohamed (que le salut soit sur lui). Parlé par diverses tribus nomades, utilisé comme langue de grande communication, l'arabe présentait la particularité d'être employé « dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles. Ces manifestations qui avaient lieu particulièrement à la Mecque, lieu de pèlerinage séculaire, permettaient aux poètes et tribus de se livrer à des joutes oratoires mémorables » (K.T.Ibrahimi, 1996 :27).

Parmi ses diverses variétés la plus ancienne, la plus soutenue, devient au VII^e siècle, la langue de la révélation du Coran : appelée « classique », « littéraire », « coranique », elle offre « un corps qui, par sa existence de texte, constitue un élément fondamental de cohésion linguistique. De plus, apparaissant comme la propre parole éternelle et immuable de Dieu, il prend une valeur de norme définitive ». (Cohen, 1997 : 432). L'articulation de la religion sur la langue arabe classique confère à cette dernière une dimension de sacralité qui, toujours présente, institue des rapports de nature existentielle et mystique entre l'homme et l'instrument de communication. Langue sacrée, langue du Coran, langue de l'Islam, cet arabe classique qui a servi à la diffusion de la religion musulmane, peut être considéré comme une langue intertribale ou supratribale accessible à l'ensemble de tous les Arabes » (Cohen, 1997 : 433). Cette variété, la langue du Coran, a perduré à travers les siècles sans aucune altération ni modification notable. Elle est restée la langue des exégètes et savants spécialistes de théologie, la langue de l'étude du Coran, du Hadith, de toute la poésie et de la littérature arabo-musulmane ancienne. Les premières études sur la langue arabe, qui remontent au VII^e siècle, ont été motivées par le double objectif de fixer le texte du Coran et d'en enseigner la langue aux non-arabophones convertis à l'islam.

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

L'ouverture du monde arabo-musulman sur le monde occidental et les sciences mais surtout sur l'esprit de la modernité à la suite de la colonisation européenne a cependant amorcé une dynamique dont l'aboutissement est l'apparition d'une variété d'arabe dite « moderne », assez éloignée de l'arabe classique. Le recours à l'emprunt aux langues étrangères européennes (l'anglais et le français) a été la principale procédure néologique utilisée pour adapter la langue arabe aux exigences de la vie moderne. Cette deuxième variété également déterminée par les caractérisants « standards », « médians », et même « intermédiaires » est utilisée dans médias et les institutions de souveraineté des Etats arabes (radios, télévisions, presse écrite, discours politiques, relations diplomatiques, enseignement, manuels scolaires et universitaires). En Algérie, c'est cette variété qui est en usage dans le système éducatif, la presse, la télévision, les institutions de l'Etat, tant dans les sites urbains que ruraux.

La troisième variété, l'arabe « dialectal », essentiellement parlé, se distribue en un ensemble de parlers locaux, typiques de chaque pays arabe singularisés par des spécificités phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques. En Algérie, l'arabe dialectal, langue maternelle de la plus grande partie de population (85%), constitue la langue de la « première socialisation linguistique, de la communauté de base » (K.T.Ibrahimi, 1995) et une grande incompréhension existe entre les différents parlers locaux. Selon Cherrad Bencheffa (1990), il est la (les) « véritable (s) langue (s) des populations qui n'avaient pas accès à l'arabe littéraire dans les foyers. En effet, même si l'arabe dialectal semblait plus proche du littéral que le berbère, la majorité de la population, qui était analphabète, n'accédait pas à la compréhension de cette langue hautement littéraire (l'arabe littéraire) ». Le dialectal arabe se caractérise par une opposition urbain vs rural et par l'existence de grandes variétés régionales géographiquement circonscrites. La variété urbaine concerne les cités d'obédiences arabo-andalouse et turque, marquées par une longue tradition citadine héritée des dynasties arabes ou beylicales ; elle

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

caractérise bien le parler des villes telles que Constantine, Tlemcen, Alger, Nédroma et Béjaïa, parler dénommé « beldi » par opposition au parler rural (barani ou hawzi) ». En outre, quatre grandes variétés se partagent l'espace algérien :

-à l'ouest, l'Oranais qui s'étend de la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de Ténès ;

-l'algérois, qui couvre toute la zone centrale du pays jusqu'à Bejaia ;

-à l'est du pays, sur les hauts plateaux et leur capitale Sétif prédomine un parler rural spécifique à la région, réputée pour son folklore populaire et son raï égrené de mots français ; plus à l'est, dans le Constantinois et jusqu'à la frontière algéro-tunisienne, existent des parlers propres aux villes de Constantine et d'Annaba ;

-au sud, une variété dont les contours géographiques recouvrent, selon K.T, Ibrahim (1995 :31), « l'aire saharienne », participe, plus intimement, d'un grand ensemble dialectal s'étendant de la péninsule arabe aux côtes atlantiques ».

Cependant, ce découpage ne reflète qu'imparfaitement la réalité de la distribution des parlers dialectaux en Algérie, en raison de la forte interprétation des différentes sphères linguistiques résultant des multiples mutations socio-économiques. L'existence de petites poches linguistiques berbères et/ou arabes à l'intérieur des grandes aires susmentionnées ainsi que les mouvements de populations rendent difficile l'établissement de la carte linguistique de l'Algérie : elles traduisent le caractère fondamentalement hétérogène de la réalité sociologique et linguistique d'un pays essentiellement dominé par l'arabe dialectal algérien dans ses diverses variétés.

II-3 LES LANGUES ETRANGERES :

II-3-1 Le français :

Bien après l'indépendance de l'Algérie, cette langue d'origine étrangère possède un statut privilégié par rapport à toutes les autres langues en présence,

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

y compris l'arabe moderne ; elle a marqué profondément l'inconscient de plusieurs générations d'Algériens parce que sa diffusion a été le prolongement logique de la domination coloniale et des diverses politiques linguistiques et culturelles mises en place à partir de 1830 en substitution à la langue et à la culture arabes.

A l'indépendance, le FLN s'est attaché d'abord à l'édification urgente des différentes institutions de l'Etat algérien et à la récupération des référents identitaire, culturel et linguistique : l'islam consacré religion de l'Etat et l'arabe proclamé langue nationale. L'impact de la domination linguistique coloniale a fait du français- dans l'immédiate après -indépendance- la première langue étrangère à jouir d'un statut de langue véhiculaire, d'idiome de grande communication et de medium de fonctionnement des institutions de l'Etat, plus particulièrement de l'école algérienne devenue le lieu privilégié de sa diffusion.

Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe consacrée langue nationale, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère. Mais ce statut officiel reste absolument économique marqué profondément par la francophonie et les traditions de gestion héritées de l'administration coloniale. L'entendue et la diversité des champs d'action de cette langue ainsi que son prestige semblent être les facteurs dynamisant qui lui confèrent une bonne position dans la hiérarchie des valeurs sur le marché linguistique algérien.

On peut évaluer à plusieurs millions (8millions environ) le nombre de locuteurs maîtrisant plus ou moins correctement la langue française. L'évaluation quantitative précise est certes difficile à réaliser quand les données statistiques concernant l'utilisation de telle ou telle langue sont volontairement occultées. Cependant, on peut estimer, sur la base de recoupements de renseignements concernant les effectifs de la population scolarisée, le nombre de journaux paraissant en langue française, leur tirage et leur diffusion à travers tout le territoire national, la place de l'édition en langue

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

française, l'importance de cette langue dans les placards publicitaires, les enseignes et devantures des commerces, les imprimés et documents, etc., que le nombre des locuteurs utilisant la langue française et donc possédant une certaine compétence linguistique de cette langue est important par rapport à l'ensemble des sujets parlants.

II-3-2 L'anglais :

L'avènement de l'islamisme, en 1991, comme force politique soutenue par le courant islamo-baâthiste du Pouvoir, a favorisé, pour des raisons stratégiques, des alliances et des coalitions contre nature entre l'opposition islamiste et le gouvernement Ghazali sous la présidence de Chadli Bendjedid. Celles-ci ont conduit à des réformes sociales et économiques visant l'institution éducative et, en particulier, ont autorisé la substitution de l'anglais au français en quatrième années du second cycle de l'école fondamentale: en 1993, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère, à titre optionnel et en concurrence avec le français. Le choix de la première langue étrangère est laissé à l'appréciation des parents. Inexistante jusque là dans l'environnement linguistique et culturel du sujet parlant algérien, la langue anglaise n'en bénéficiait pas moins de sa réputation de langue des sciences et des techniques. Cependant, son attrait n'a favorisé qu'un engouement relatif et éphémère à l'égard de son enseignement comme première langue étrangère ; son intérêt s'est vite vu jugulé par l'impact de la réalité socioculturelle sur le comportement linguistique de l'enfant : en 1996, dans la wilaya de Constantine, 5609 élèves seulement apprenaient l'anglais dans le second cycle de l'école fondamentale alors que 121420 élèves étaient inscrits en français. Le succès était donc très relatif. La répartition par année scolaire montre même une nette régression dans les effectifs des élèves entre la quatrième et la sixième année du deuxième cycle de l'école fondamentale :

4^{ème} année scolaire	5^{ème} année scolaire	6^{ème} année scolaire
3195	2166	247

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

En 1997, la tendance à la baisse des effectifs des élèves apprenant l'anglais se confirmait :

4^{ème} année scolaire	5^{ème} année scolaire	6^{ème} année scolaire
2409	2337	227

Au niveau national, les données statistiques de 1996 diffusées par le Ministère de l'Education nationale sur le nombre des élèves ayant opté pour l'anglais traduisant ce relatif insuccès :

*4^{ème} fondamentale : 24213 dont 10450 filles.

*5^{ème} fondamentale : 25401 dont 11838 filles.

*4^{ème} fondamentale : 9393 dont 4538 filles.

En d'autres termes, sur les 4617728 élèves dans le cycle fondamental de l'école algérienne où il y a obligation de suivre en enseignement de langues étrangères au choix entre le français et l'anglais, seuls 59007 suivent les enseignements d'anglais, soit 1,28% de la population scolarisée dans ce cycle. Cette nette préférence pour le français, choisi par 98,72% de la population scolaire, confirme et précise le prestige de cette langue chez les parents d'élèves et montre qu'elle reste en position de force et a encore de l'avenir en Algérie pour devenir langue nationale au même titre que le tamazight.

II-3-3 L'espagnol :

L'Ouest algérien a subi une forte influence espagnole, caractérisée par un apport migratoire particulièrement important sous la colonisation française. Cette présence espagnole dans l'Oranie a laissé des traces linguistiques dans la variété oranaise d'arabe dialectal. Diverses études sur les emprunts espagnols présents dans le parler arabe oranais confirment l'importance des contacts et échanges linguistiques. L'inventaire recueilli par L.Benallou montre que les emprunts sont fréquents dans le code oral et que les hispanismes se développent surtout dans les domaines liés à la vie professionnelle et les relations interpersonnelles (vocabulaire de la pêche, de l'alimentation, de l'habillement, des activités agricoles du temps des colons). Certains

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

hispanismes sont si bien implantés dans le parler oranais « qu'ils ne sont plus considérés » comme mots espagnols, tels :

trabendo « contrebande » : [chritsobattta'trabendo] « j'ai acheté une chaussure de contrebande » ;

taberna « bar » : [rahidalfit'barna] « il est toujours au bar » ;

bogado « avocat » : [rahoubogado] « il est avocat » ;

manta « couverture » : [hadal mantamathamich] « cette couverture ne réchauffe pas » ;

calentica « plat à base de pois chiches » : [a'tinimyadorocalentica] « donne-moi une boîte de tabac à priser » ;

carriola « charrette » : [carriola ta mou el khodra] « la charrette du marchand de légumes » ;

La présence de la langue espagnole est forte dans le parler quotidien de la population de la région d'Oran. Son développement s'explique essentiellement par des facteurs sociaux et économiques : l'ouverture du marché algérien à la concurrence a développé chez la grande majorité des jeunes oranais en situation de chômage le sens de la débrouille et du commerce informel. Les fréquents séjours et déplacements vers l'Espagne¹ qu'ils effectuent pour s'approvisionner en denrées alimentaires et produits manufacturés ont favorisé d'abord l'apprentissage de la langue de Cervantes et développé l'emprunt linguistique à cette langue. La position géographique de l'Algérie, sa proximité avec l'Espagne ainsi que les divers brassages de populations induits par les conquêtes, les migrations et les exodes de populations des pays du pourtour méditerranéen ont permis les phénomènes d'emprunts linguistiques réciproques et ont développé l'engouement des Oranais pour la connaissance et l'apprentissage de l'espagnol. Oran abrite le

¹ *La ville espagnole d'Alicante est reliée quotidiennement à Oran par des notations journalières maritimes et aériennes.

*La ville espagnole d'Almeria est reliée également à Ghazaouet, ville portuaire à l'extrême Ouest algérien.

*La ville de Barcelone, capitale économique est également desservie par des rotations maritimes et aériennes, avec Oran, capitale économique et métropole de l'Ouest.

CHAPITRE II : Les langues et les groupes linguistiques en présence

plus ancien institut Cervantes d'Algérie avec un consulat général d'Espagne qui rayonne sur toute l'Oranie de Ténès à Maghnia et d'Oran à Adrar en passant par Tindouf surplombant le Sahara Occidental, ex colonie espagnole où l'espagnol est la langue seconde tant sur le territoire occupé par le Maroc que sur le camp des Sahraouis de Tindouf dont les enfants bénéficient d'un enseignement en langue arabe avec comme langue seconde la langue espagnole généralement assurée par des professeurs sahraouis formés en terre algérienne et bénéficiant des mêmes programmes de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur algériens. La ville de Tindouf abrite depuis 2008 un centre universitaire qui assure des formations pluridisciplinaires au profit des habitants de la région dont plus de la moitié viennent des camps de Tindouf. Cette structure universitaire reçoit des formateurs des universités espagnoles grâce à un partenariat de coopération parrainé par des ONG espagnoles activant dans les camps de Tindouf, de France et d'Espagne.

C H A P I T R E I I I
LA POLITIQUE LINGUISTIQUE
ET CULTURELLE DE L'ALGERIE
INDEPENDANTE

**III-1 LA POLITIQUE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE DE
L'ALGERIE POST INDEPENDANTE:**

La politique linguistique et culturelle en Algérie est marquée, en effet, depuis 1962, par l'incohérence, par la démagogie des discours, par l'absence de consensus du corps social, par le manque de pragmatisme et de lucidité des gouvernements qui prennent leurs décisions essentiellement en fonction des rapports de force et de la conjoncture politique. Depuis l'indépendance, cette question a soulevé des moments de tension, alternant avec des périodes de répit et d'accalmie où la raison a fait taire les passions qui avaient commencé à cliver et à diviser la population algérienne sur des critères linguistiques : arabisants versus francisants et arabophones versus berbérophones. Cependant, la démocratisation du champ politique et l'apparition d'un multipartisme sauvage dans les années 1988 se sont accompagnées d'un regain d'intérêt pour l'Islam politique, d'une exacerbation des idées islamo-nationalistes, d'une farouche hostilité des conservateurs à l'égard de la langue française et d'une réactivation de l'arabisation (loi du 16/12/1996). En même temps, les partisans de la revendication amazighe¹ ont manifesté une vive inquiétude face à la loi sur la généralisation de la langue arabe considérée comme une nouvelle forme d'exclusion et de minorisations.²

Il paraît évident que le Pouvoir, par-delà les discours d'intension et les campagnes conjoncturelles d'arabisation, n'a affiché aucune volonté politique de régler la question de langues et de la culture. Par ses hésitations, il a privilégié un équilibre très précaire entre les deux langues académiques et les

¹ Cette revendication a connu un relatif succès avec l'institutionnalisation de la dimension amazighe comme des fondements de l'identité nationale, avec l'enseignement expérimental de tamazight assuré dans certains établissements scolaires du pays et avec l'introduction de la langue amazighe dans les circuits de la communication.

² M. Aït Amrane, président du Haut-commissariat à l'amazighité, déclare à ce propos : « c'est l'exclusion de la langue amazighe qui renforce, en conséquence, la division du peuple algérien. Cette loi est en contradiction avec le décret présidentiel. Le fait de donner la prééminence à la langue arabe, c'est donner l'impression aux non-berbérophones que ce sont des Arabes. Alors qu'ils sont des Berbères, sur le plan des progrès, elle causera un recul dans tous les domaines, notamment scientifique, technique et technologique, ce qui entrainera l'Algérie dans l'impossibilité d'affronter le troisième millénaire » (El Watan, 14-06-98)

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

« dialectes » : l'arabe standard occupe la façade politique formelle, l'enseignement et la culture nationale, la langue française se réserve les activités économiques et le domaine des sciences et de la recherche, les vernaculaires, arabe dialectal et tamazight, se partagent le domaine de la vie domestique quotidienne. Or, ces hésitations sont, nous-semble-t-il, d'essence idéologique certes, mais elles sont aussi tactiques et font le jeu des gouvernants et de l'opposition : elles apparaissent liées aux calculs politiques d'un pouvoir pris en tenaille entre la mouvance islamiste et le mouvement démocratique, qui en dépit de l'hétérogénéité des courants idéologiques qui le composent, constitue à la fois un redoutable opposant au pouvoir mais aussi un allié¹, potentiel et de circonstance.

III-1-1 Les fondements idéologiques de la politique culturelle et linguistique :

L'histoire moderne de l'Algérie porte l'empreinte des tensions idéologiques et culturelles entre les partisans de l'arabisme pur et conservateur, franchement tournés vers le Proche-Orient, et les tenants d'une Algérie musulmane mais résolument orientée vers l'occident et la modernité. Cette ambivalence qui a caractérisé le discours nationaliste durant la période coloniale persiste et se perpétue.

Historiquement, le discours officiel du FLN, au pouvoir de 1962 à 1997 ; d'essence nationale et réformiste, considérait la question linguistique et culturelle dans le prolongement des idées et revendications soulevées depuis 1927 par Messali Hadj, le fondateur du Mouvement nationaliste algérien, et par tous les partis politiques algériens actifs lors de la période coloniale : l'ENA (l'Etoile nord -africaine), l'UDMA (Union démocratique du manifeste algérien), le PPA (Parti populaire algérien), le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), le PCA (Parti communiste algérien)

¹ Cette mouvance démocratique, en créant le CNSA (conseil national pour la sauvegarde de l'Algérie), a induit le processus qui a permis au pouvoir en place en 1991 de suspendre les élections législatives (dont le premier tour avait été remporté par le FIS) et de provoquer la démission du Président Chadli Bendjedid.

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

avaient souligné l'appartenance et l'ancrage irréversible de l'Algérie à la nation (arabo-islamique), décrété l'arabe comme seule langue nationale du pays et l'islam comme unique religion de l'Etat algérien¹. Ce large mouvement revendicatif nationaliste a utilisé d'abord le puissant caractère rassembleur de la religion puis celui de la langue arabe comme leviers sociopolitiques pour conscientiser, embrigader et recruter une base militante dans toutes les couches de société algérienne. Si la cause nationale a occulté, voire même sacrifié, pour des raisons stratégiques, la réalité plurilingue et l'hétérogénéité culturelle de l'Algérie, les partisans et défenseurs du fondement amazigh de la culture algérienne n'en ont pas moins fait valoir, par divers moyens, la pertinence de leur thèse. La question berbère n'a pas constitué, pendant l'époque coloniale, un obstacle idéologique à la cohésion nationale et surtout à l'unité nationale. Les slogans « unité nationale », « unité linguistique » et « unité culturelle » ont constitué l'essence idéologique de la guerre d'indépendance et les idées-forces du programme politique et culturel du FLN.

Cependant, l'élite algérienne est restée ambiguë dans son rapport avec la langue et la culture françaises. Ainsi, Abdelhamid Ben Badis, le leader du mouvement des Oulémas algériens, soulignait, en 1926, l'importance de l'apport de la colonisation dans le développement de la culture algérienne arabo-musulmane : « Dans ce pays il y a deux langues fraternelles, à l'image de la fraternité et de la nécessaire union de ceux qui les parlent- pour le plus grand bonheur de l'Algérie-ce sont l'arabe et le français. Nous souhaitons que les autorités responsables et les personnalités disposant de moyens matériels et intellectuels puissent coopérer, afin de mettre sur pied un enseignement double franco-arabe, dont les fruits profiteraient à tout le monde » (Journal Echiheb, 17-08-26). De tels propos, non seulement manifestent l'embarras de

¹ Cette dernière, en 1931, par la voix du philosophe et homme de religion Abdelhamid Ben Badis, renforce le mouvement national avec le slogan « l'Algérie est ma patrie, l'Islam ma religion, l'arabe ma langue ».

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

l'intelligentsia devant l'état de déchéance de la situation culturelle pendant l'islamisation, mais aussi expriment une farouche volonté de doter le pays d'un système d'enseignement et d'éducation basé sur le bilinguisme. Un demi-siècle plus tard, Cheikh Bachir El Ibrahimi, un des fondateurs du mouvement national et des guides spirituels de l'élite arabo-musulmane algérienne confirmait – par des propos qui lui ont valu la mise en résidence surveillée l'irréversibilité du processus de biculturalisme et de bilinguisme qui a prévalu pendant la colonisation et bien après l'indépendance : « le plus grand fléau et la plus grande maladie qui minent notre culture est que nous avons deux cultures qui ne cessent de tirailler cette Nation : une culture islamique fondée sur la religion de la nation avec comme langue véhiculaire la langue arabe adoptée par une partie de la Nation. La seconde est la culture européenne avec comme langue véhiculaire le français utilisé par une autre fraction de la Nation. Les deux cultures sont tellement différentes [...] nous n'avons d'autre issue que de rassembler les deux cultures dans un même moule ». (El Moudjahid, 21.5.81). Ces deux citations nous montrent effectivement l'existence, même chez les plus fervents et les plus farouches défenseurs de la langue arabe, d'un dilemme dans le rapport à la langue française.

En dépit donc de cette ambiguïté idéologique, l'islam et la langue arabe ont été utilisés comme forces de résistance et d'opposition à la politique de déculturation et de désarabisation du peuple algérien mais aussi comme facteurs de cohésion et d'union.

Dès l'indépendance, le parti unique FLN impose son autoritarisme et son hégémonie idéologique. Il inscrit le pays dans la sphère « arabo-islamique »¹, érige la langue arabe et l'islam comme « constantes nationales », réduit la spécificité berbère à quelques traits folkloriques populaires et disqualifie sur le plan institutionnel la langue française et les variétés dialectales de l'arabe. Cette minorisation linguistique et culturelle qui occulte

¹ Le Président Ben Bella déclare dans son premier discours en 1962 : « Nous somme Arabes, arabes, arabes ».

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

la richesse et la diversité du peuple algérien n'est que le corollaire de l'autoritarisme mis en place dès 1954. Elle se situe dans la logique nationaliste-indépendantiste produite par les contradictions, les divisions et l'hétérogénéité des forces constitutives qui caractérisaient la société algérienne pendant toute la période coloniale. L'aménagement et la planification linguistiques de l'Algérie s'inscrivent donc exclusivement dans le cadre étroit de l'arabisme et de l'islam, comme le confirment le Programme de Tripoli (1961), la Charte d'Alger (1964), la Charte nationale (1976 et 1986) qui constituent les textes fondateurs de cette politique culturelle et linguistique.

III-2L'ARABISATION :

Si l'expression « arabisation » recouvre parfaitement celle de « politique linguistique et culturelle » en Algérie, c'est en raison de la confusion entretenue dans les textes officiels entre les termes « langue » et « culture ». Le paradoxe véhiculé dans le discours officiel réside, comme le souligne Sayad(1967 : 206), dans « les ambiguïtés consciemment ou inconsciemment entretenues entre les ordres religieux, national, politique, culturel et linguistique ». En effet dans l'idéologie véhiculée par la Charte de Tripoli, la « langue arabe » ainsi que la « culture arabe » constituent des entités autonomes, indépendantes les unes des autres, chevauchant les termes de « politique », « religion », « national », « islam » avec lesquels elles interfèrent constamment ; ces notions, privées de toute relation dialectique avec la société et l'être humain qui en sont les principaux consommateurs et producteurs, s'érigent en blocs monolithiques, comme des produits manufacturés, inaltérables, uniques en leurs genres, à prendre tels quels. Selon Sayad (1967 :206), « Pareille représentation de l'ordre culturel se fonde sur une conception naïve de la société, de la langue et des rapports de l'une à l'autre. En effet, elle suppose, entre autres postulats, que la langue est une réalité totalement autonome, qui pourrait être dissociée de l'état social, de la condition et du sort des hommes qui la parlent. Elle suppose aussi que la

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

langue pourrait, en dépit des vicissitudes et indépendamment de la situation actuelle de la société, retrouver son lustre d'autan et qu'elle pourrait d'elle-même, dans le contexte d'un pays réputé sous-développé, maîtriser tous les concepts requis pour le développement scientifique et technique et acquérir les structures et les caractères de la rationalité qu'appelle ce développement ».

De par cette confusion entre « langue » et « culture », la politique linguistique » du pays a créé une véritable scission conflictuelle entre les intellectuels « arabisants », tant l'opacité culturelle du discours officiel sur la notion de « culture nationale » occulte la spécificité culturelle de l'Algérie, ainsi se cristallise l'antagonisme naissant entre ceux qui prennent en compte le caractère pluriel évident de la réalité culturelle et linguistique du pays et la nécessité de son orientation vers la modernité, et ceux qui ne voient dans la culture algérienne qu'une dimension sacrée, traditionnelle, unitaire et religieuse. La langue arabe, consacrée unique mode d'expression de la culture nationale, devient, par la puissance politique du FLN, le centre d'un débat où la passion exclut la rationalité et exacerbe les susceptibilités. Les concepts de « culture » et de « religion » interfèrent avec le domaine linguistique et opposent les partisans d'une arabisation totale et immédiate de l'environnement socioculturel et économique du pays à ceux qui préconisent une arabisation rationnelle, scientifique et progressive, vu l'importance des risques encourus. Si les premiers font de l'arabisation et la généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans tous les aspects de la vie sociale et économique un impératif idéologique, les seconds revendiquent l'édification rationnelle d'une société moderne, industrialisée, à l'image des nations développées.

Cette opposition occulte, en fait, les représentations mentales et les attitudes diamétralement opposées que produisent jusqu'à ce jour les locuteurs algériens à l'égard des langues arabe et française. Si l'arabe est l'expression d'une authenticité retrouvée et d'une identité nationale souveraine, cette langue est en même temps perçue comme la langue du sous-développement,

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

celle qui décline et disqualifie son utilisateur dans l'univers scientifique et économique. Pour beaucoup, la langue française est le seul moyen qui permette l'ancrage du pays dans la modernité, elle est, pour reprendre l'expression de Grandguillaume (1977a :104), « la langue du pain », la langue « qui permet l'emploi ». En dépit des efforts faits en matière d'arabisation de plusieurs secteurs de l'activité socio-économique du pays et de l'insertion de plusieurs milliers de jeunes exclusivement formés en langue arabe dans le circuit économique, le prestige de la langue française reste fort du fait qu'elle couvre des secteurs d'activités encore valorisants tels que la médecine, l'architecture, la pharmacie, l'industrie, l'informatique... alors que la langue arabe ne couvre que les activités qui s'inscrivent dans la sphère des sciences sociales et humaines. Cette opposition qui constitue en fait l'obstacle majeur, tant moral que matériel, dans l'application des textes officiels portant arabisation, est instrumentalisée, depuis 1962 jusqu'à ce jour, par le Pouvoir en fonction des conjonctures et explique l'échec de la politique linguistique et culturelle.

III-2-1 La mise en œuvre de l'arabisation :

Sur le terrain, la politique de l'arabisation s'est traduite par des mesures de planification et d'aménagement linguistique concrètes, revêtant le plus souvent la forme de lois. Cependant, le contenu idéologique et culturel donné par les technocrates des différents gouvernements à cette politique en a ignoré ou masqué les implications linguistiques et sociolinguistiques. L'Algérie, à l'indépendance, était confrontée surtout à un problème d'analphabétisme, d'instruction et non à un problème culturel et linguistique. Il s'agissait donc de mettre en place des dispositifs qui, en tenant compte de la situation linguistique héritée de la colonisation, favorisaient la bonne formation des cadres et des gestionnaires dans tous les secteurs économiques. Or, le système mis en place a induit un type de normalisation linguistique qui a reproduit les conditions précédentes d'exclusion et de minoration des idiomes nationaux. La normalisation de l'arabe classique comme langue de statut supérieur a

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

bouleversé une situation sociolinguistique particulièrement favorable à l'arabe dialectal et au tamazight, et créé les mêmes dysfonctionnements linguistiques et culturels que ceux engendrés par la puissance coloniale lors de l'institutionnalisation de la langue française comme langue officielle pour la population musulmane. Cette planification linguistique a essentiellement ciblé le statut « national » et « officiel » de l'arabe et développé toute une série d'actions et de moyens susceptibles de traduire dans les faits son caractère normatif. A aucun moment, elle ne s'est intéressée aux usages « éventuels » et « potentiels » que pourrait avoir cette langue dans une situation de plurilinguisme ni n'a envisagé leurs incidences sur l'ensemble des variétés présentes et sur leurs usages. A aucun moment, elle ne s'est penchée sur la standardisation de l'idiome choisi comme langue nationale et officielle dans le contexte de diglossie très prononcée qui prévalait. A aucun moment elle n'a développé de lois constitutionnelles autorisant ou admettant des usages circonstanciés des autres langues dans les domaines d'emploi bien particuliers.

Ainsi, la planification linguistique en Algérie ne s'est manifestée que par une batterie de décisions institutionnelles portant sur les modalités d'application des principes généraux d'arabisation. Fondée sur un discours identitaire glorifiant le passé et l'histoire de la civilisation arabe ainsi que la dimension sacrée de la langue du Coran, la normalisation linguistique a surtout centré son action sur les instances de reproduction et de consolidation du discours idéologique : les établissements scolaires et les écoles de formation. L'une des mesures les plus symboliques a été l'imposition rapide de la langue arabe comme langue d'enseignement dans le cycle primaire. Plus tard, la généralisation de l'enseignement en langue arabe des disciplines relevant des sciences humaines connaîtra une courbe ascendante : d'abord, l'instruction civique et religieuse, l'histoire et la géographie, les lettres et la philosophie, puis les disciplines scientifiques autant dans le cycle primaire que secondaire. L'arabisation de l'enseignement supérieur connaîtra aussi la même progression ; les filières dites de sciences humaines sont entièrement arabisées

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

dès 1981 alors que l'arabisation des sciences fondamentales connaît des flottements.¹ Parallèlement à l'arabisation du vecteur d'enseignement, les programmes sont algérianisés, orientés vers les spécificités culturelles nationales dans une perspective de survalorisation et d'assimilation des valeurs arabo-islamiques. Cette planification linguistique qui a très souvent coïncidé avec des événements politiques, comme le montre KT Ibrahimi (1995), est fréquemment accompagnée de la mise en place des instances officielles de normalisation chargées de surveiller le déroulement et le respect de l'arabisation de l'environnement, des médias, de l'enseignement et du secteur économique : Académie de la langue arabe, Commission nationale d'arabisation, commissions intersectorielles et ministérielles, commissions d'entreprise, centres de formation, etc. Différentes phases chronologiques² rythmeront le déploiement de cette politique :

*1962-1967 : l'enseignement et les médias publics sont les principales cibles : arabisation des deux premières années de l'enseignement primaire et parution du journal EChaab entièrement rédigé en arabe. Arabisation de la justice et de l'état civil ;

*1968-1970 : le secteur de la fonction publique est à son tour concerné par la promulgation de diverses lois : ordonnance du 20-04-68 portant obligation pour tous les fonctionnaires de l'Etat de maîtriser l'arabe ; décret du 8-2-69 portant création dans tous les Ministères d'un bureau d'arabisation chargé de la traduction en arabe de tous les décrets et lois officiels ; arrêté du 12/2/70 fixant les niveaux de langue nationale que doivent justifier les fonctionnaires des administrations de l'Etat.

*1971 : désignée par le gouvernement de l'époque comme « année de l'arabisation », elle voit l'intensification des mesures d'arabisation par la mise

¹ Jusqu'à ce jour l'enseignement des sciences médicales et de plusieurs autres disciplines se fait toujours en langue française.

² Plusieurs chronologies décrivent le déroulement institutionnel de la politique de l'arabisation : travaux de Souriau (1974, 1976, 1984). Grandguillaume (1983), Morsly (1985), CherradBencheфра (1990), KT, Ibrahimi (1995), etc.

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

en place des premiers organes de contrôle : ordonnance du 20.1.71 portant extension de l'obligation pour les fonctionnaires de connaître la langue arabe : arrêté du 20.8.71 portant arabisation de l'enseignement supérieur : arrêté du 12.10.71 portant création des premières commissions permanentes pour l'arabisation au sein des universités;

*1973 : décret du 6.11.73 portant création de la commission nationale d'arabisation, structure nationale de contrôle, d'évaluation, d'organisation et de planification de l'arabisation, dirigée par le Président de la République ; tenue en décembre du 2^e congrès sur l'arabisation;

*1975 : première conférence nationale de l'arabisation (14.5.75) qui réaffirme le principe de l'arabisation, définie « comme la récupération par les Algériens de la composante essentielle de leur identité nationale, elle est l'instrument de souveraineté nationale, de la justice nationale, elle est aussi l'outil du renforcement de l'unité nationale » ;

*1976 : promulgation de la Charte Nationale, texte doctrinaire qui accorde une place importante à la politique culturelle du pays et rappelle la nécessité de la généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans tous les domaines de la vie sociale et économique. Les langues étrangères sont décrétées langues d'ouverture sur la civilisation universelle et sur l'univers scientifique. Cette année voit aussi la promulgation de l'ordonnance portant création de l'Ecole fondamentale de 9 ans. Ce texte consacre de manière officielle la rupture totale avec le système éducatif hérité de la période coloniale. Dorénavant, les mots clés de cette institution seront arabisation, démocratisation et algérianisation de l'enseignement.

*1979 : tenue du 4^e Congrès du FLN (27.1.79) pour trancher la question de la succession du Président Boumediène décédé le 29 décembre 1978. A cette occasion, le congrès du FLN réaffirme les orientations générales de la politique culturelle et linguistique par deux résolutions, confirmant l'idéologie de l'arabisation. Cette année est aussi marquée par un certain nombre d'évènements nationaux importants : agitation intégriste tant chez les étudiants

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

que dans certaines couches de la population, agitation berbère qui commence en Kabylie, longue grève des étudiants arabisants, qui traduit selon KT Ibrahimi (1995), « un malaise profond des étudiants des filières arabisées de l'université, confrontés aux difficultés de recrutement dans le monde du travail et souvent contraints à une francisation à rebours. Frustrés et victimes des attermoiments du pouvoir, ils réclament l'arabisation totale de l'administration, de la fonction publique et l'ouverture de la recherche à la langue arabe » ;

*1980-1981: l'application des résolutions du 4^e Congrès du FLN (1979) provoque des troubles (Tizi-Ouzou et Alger en avril et mai 1980) liés à la revendication berbère sur la reconnaissance officielle de la culture et de la langue tamazighs comme éléments constitutifs de l'identité algérienne. La répression du mouvement « Le printemps berbère » oblige le président Chadli à reconnaître l'existence d'un « patrimoine culturel populaire qui est un acquis de tout le peuple algérien ». Parallèlement, la politique d'arabisation connaît une intensification : création d'un Haut-Conseil de la langue nationale sous l'autorité du parti FLN ; arabisation totale des filières sociales dans toutes les structures de l'enseignement supérieur ;

*1986 : promulgation de la nouvelle Charte Nationale qui rappelle que « la langue arabe est un élément essentiel de l'identité culturelle du peuple algérien (1986 :51) et que « son acquisition », « sa maîtrise » et « sa généralisation » sont une constante dans l'édification du pays et de l'unité du peuple. Parallèlement, création le 19.8.86 d'une autre instance de légitimation et surtout de normalisation linguistique : l'Académie arabe ;

*1991 : promulgation après vote par l'Assemblée nationale populaire de la loi 91-05 du 16.1.91 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe. De toutes lois promulguées celle-ci est considérée comme la plus coercitive. Le texte législatif délimite et fixe l'ensemble des domaines d'emploi réservés exclusivement à cette langue: « Les administrations

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique ». (Art1) ; « l'utilisation de toutes langues étrangères ... est interdite ». (Art5). Les dispositions pénales prévues dans le chapitre 4 considèrent comme délit l'utilisation de toute langue étrangère pour la rédaction d'un document officiel (Art. 29). Les sanctions prévues en cas de violation de la loi sont des amendes qui varient de 1000DA à 100000DA.

*1992 : gel, le 4.7.92, de la loi précédente par le Président Mohamed Boudiaf qui estime que les conditions d'une généralisation de l'utilisation de la langue arabe conformément à l'esprit de ce texte n'étaient pas encore réunies ;

*1996 : ordonnance du 17.12.96 portant obligation de l'utilisation de la langue arabe et fixant au 5.7.98 la date butoir d'application. Cette loi, votée à la veille de sa dissolution par le Conseil national de transition, assemblée législative de transition, est déclarée « scélérate » par une partie de la classe politique (cf, infra). Aussi coercitive que la loi de 1991, cette ordonnance fixe la date du 5/7/1998 pour « rendre obligatoire » la langue arabe dans toutes les institutions de l'Etat algérien et proscrire par là tout usage du français. Cette ordonnance concrétise l'alliance du Pouvoir conservateur avec les islamo-baathistes par une instrumentalisation de la langue arabe au détriment de milliers de cadres supérieurs toujours opérationnels en langue française dans les secteurs vitaux et très sensibles de l'Etat : l'économie, l'industrie, les hydrocarbures, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Cette loi n'a cependant pas été suivie de texte d'application définissant les modalités de son application dans les divers secteurs concernés.

Cette chronologie, qui ne distingue que les moments forts d'un discours sur l'arabisation de l'Algérie, ne se prétend pas exhaustive. D'autres

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

chronologies peuvent prendre en compte des événements que nous avons délibérément écarté pour leur caractère redondant quant aux aspects idéologiques de la politique linguistique.

III-2-2 Les partis politiques et la question des langues en Algérie :

Depuis 1962 et jusqu'en 1988, la mainmise de l'Etat sur toutes les institutions de production et de promotion de la culture s'est caractérisée par la censure et la répression de toute expression divergente sur la question des langues. Le discours officiel omnipotent a été relayé par tous les médias (presse, audiovisuel, édition) de reproduction du système culturel mis en place. L'Etat a imposé une norme nationale de référence en matière de manifestation culturelle ou de mode d'expression et créé des organes de surveillance chargés de réprimer toute pratique non conforme à cette norme. En dépit du centralisme et dirigisme culturel et linguistique imposé par le parti unique, des voix se sont pourtant élevées pour dénoncer la censure, la répression et l'exclusion linguistique. Les intellectuels algériens ont payé un lourd tribut pour que la libre expression du génie algérien soit consacrée par et dans la manifestation de sa riche diversité.

La consécration de l'opinion démocratique à partir de 1988 a favorisé quelque peu la liberté de l'opinion et de l'expression politique partisane sur toutes les questions ayant trait à la vie sociale, politique, économique et culturelle du citoyen algérien. Par rapport à la question des langues, de la culture et de sa gestion par le Pouvoir, le discours des partis politiques se structure autour de deux pôles : le pôle des partis démocrates et le pôle des partis d'obédience islamiste et conservatrice. Autant la première tendance développe un discours radicalement opposé à la manière dont est conduite la politique linguistique et culturelle du pays et, plus particulièrement l'arabisation, autant la seconde s'érige en une farouche partisane de la politique linguistique menée par les gouvernants précédents, en accusant le

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

Pouvoir de pas tout faire pour réussir la généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

III-2-3 Les partis démocrates ou l'exigence de la modernité :

Ces partis, par delà leurs divergences, adoptent un certain nombre de positions voisines sur la question linguistique et culturelle : condamnation de la loi de généralisation de la langue arabe et de la politique linguistique et culturelle antérieure jugée coercitive, reconnaissance du plurilinguisme de l'Algérie, promotion des langues vernaculaires (arabe dialectal et tamazight), acceptation du bilinguisme arabe/français.

Pour les partis démocrates, le nationalisme et le patriotisme algériens n'empêchent nullement l'ouverture de l'Algérie sur les civilisations au faite du développement scientifique et technologique. Ils rendent responsables les différents gouvernements de l'état de décrépitude et de délabrement avancé des institutions de l'Etat, les accusent d'avoir installé le pays dans l'obscurantisme, le sous-développement et l'indigence intellectuelle, et leur reprochent leur incompétence dans la gestion d'un secteur très sensible de la vie politique et sociale du pays.

Le RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie) est l'un des partis les plus en flèche sur la question linguistique, comme le montre sa plateforme pour l'Algérie républicaine (1996 :17) : « Le problème des langues ne peut souffrir plus longtemps de l'hypocrisie et de l'irresponsabilité qui en ont marqué l'approche jusqu'à maintenant. Il serait vain de chercher des partisans de l'aventure panarabiste qui aient accepté de faire subir à leur propre progéniture les « sévices scolaires »¹ imposés aux enfants du peuple. Les cours à domicile, l'enseignement privé ou par correspondance et les bourses à l'étranger sont autant d'attributs par lesquels ils l'ont précieusement préservée de leur école militante [...] il est antinational et criminel de continuer à s'obstiner dans le refus du bilinguisme. L'arabe et le français doivent être

¹ Souligné dans le texte.

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

immédiatement revendiqués et pleinement assumés par l'école algérienne. C'est de se frotter aux autres langues qui amènera l'arabe à échapper à la honteuse fonction d'instrument de l'invective, de la paresse intellectuelle et de l'intolérance où l'ont maintenu, entre autres, nos apprentis-sorciers de l'éducation et des médias. Le tamazight doit cesser d'être frappé d'ostracisme. C'est à l'Etat d'œuvrer à sa promotion et à sa diffusion. Toute répression, toute injustice frappant le domaine amazigh seraient de toutes façons vaines et ne feraient qu'aggraver un sentiment de frustration déjà considérable ». Pour Saïd Saadi, leader du RCD (le matin, 7.6.98), la question de la loi de la généralisation de l'utilisation de la langue arabe « soulève à la fois un aspect identitaire et institutionnel. C'est le terrorisme politique qui doit être au box des accusés et non les Algériens qui construisent l'Etat et se sacrifient pour leur pays. Faut-il exécuter à titre posthume les rédacteurs de la Proclamation du 1^{er} novembre 1954 qui ont rédigé leur appel en français ? [...] Cela fait bientôt 40 ans que l'Algérie est indépendante. Ceux qui ont peu ou mal fait leur devoir ne peuvent en aucune façon rattraper aujourd'hui leur défaillance en détournant l'histoire, en cultivant l'exclusion et en provoquant davantage de fractures », et il poursuit (El Watan, 21. 7.98) « le problème de cette loi n'est pas une question de dosage. En plus, le problème n'a jamais été le problème de langue arabe. En l'occurrence, la volonté est d'arabiser un pays et de confisquer un pouvoir politique. Une identité ne se décrète pas. Les dirigeants qui ont le souci de construire le pays doivent avoir le courage de traiter du problème des langues avec un sens aigu de la responsabilité. N'oublions pas que Boudiaf avait gelé cette loi. Il avait de solides raisons, lui le patriote de la première heure, de ne pas céder aux pressions des hystériques en jouant avec l'avenir du pays. L'Algérie doit se libérer de son complexe d'ancien pays colonisé. Nous n'avons pas à nous faire des leçons de patriotisme. Nous n'avons pas à dérouter le nationalisme au profit d'un arabisme aussi sectaire que stérile. Nous avons à construire notre pays en fonction de notre histoire et des aspirations de nos citoyens. La mission de

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

notre génération est d'installer l'Algérie dans ses repères culturels et historiques et son environnement géostratégique pour le projeter dans un statut de nation adulte capable de se parler à elle-même pour enfin communiquer sereinement avec les autres. La réalité socioculturelle du pays et les intérêts de la nation commandent une grande mobilisation pour éviter un niveau d'isolement et de régression irréversibles ».

Des propos voisins se retrouvent au sein des discours élaborés par les autres partis de la tendance démocrate. Le FFS (Front des forces socialistes) condamne la promulgation de loi sur l'arabisation et anime des manifestations à Alger et Paris. Dans sa déclaration publiée par El Watan(2.6.98), il « met en garde contre toutes les dérives susceptibles d'être entraînées par l'application intempestive de la loi d'exclusion linguistique. Le FFS a déjà eu à se prononcer pour l'abrogation de cette loi ainsi que de toutes les lois scélérates imposées sous l'état d'urgence... Le FFS déplore qu'à l'ère de la mondialisation et au moment où Internet garantit une communication mondiale tous azimuts, des esprits sectaires et médiocres, recrutés essentiellement dans les milieux islamo-conservateurs, n'ont pas trouvé d'autres moyens pour leur propre promotion que de se fonder sur l'exclusion. Car il n'est pas douteux que pour les promoteurs de la généralisation de l'arabisation, l'objectif reste l'exclusion des cadres de l'administration, des entreprises, de l'université et, d'une manière générale, de toutes les compétences du pays.

III-2-4 Les partis islamiques et conservateurs :

A l'opposé des partis démocrates, la tendance islamiste et conservatrice est farouchement hostile à toute discussion sur la politique de la généralisation de la langue arabe. Les partis islamistes Nahda et le MSP (ex-Hamas) souhaitent sa stricte application et son renforcement.

Pour le responsable du premier parti cité : « L'Algérie ne peut jouir de toute son indépendance sans l'application de la loi portant généralisation de

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

l'utilisation de la langue arabe [...] La langue arabe est pour moi une des constantes de notre société, un des éléments de sa personnalité et un des facteurs de la souveraineté de l'Etat. De ce fait, elle a droit à beaucoup de considération et de respect. Les gouvernements successifs ont complètement ignoré cette constante, prétextant de son insignifiance. Cela a fait malheureusement qu'on regarde l'Algérie comme si elle ne jouissait pas de sa totale indépendance. Le comble de l'ignominie n'est-il pas atteint dès lors qu'on ne trouve pas trace de l'utilisation de cette langue dans les échanges diplomatiques et les correspondances officielles alors que toutes les constitutions de ce pays lui reconnaissent le caractère de langue officielle ? Aujourd'hui, il est grand temps que les responsables et toutes les personnalités nationales comprennent que le devoir numéro un de chacun d'entre eux est de mettre cette loi en exécution, sans rechigner. Cela n'est pas en contradiction avec l'ouverture sur les langues étrangères desquelles on doit tirer profit. Mais en tout état de cause, cette ouverture sur les langues étrangères ne doit plus être un écueil pour le développement de notre langue ou un facteur de sa marginalisation ». (El Watan, 17.6.98).

Le MSP, parti de la coalition gouvernementale, adopte une attitude voisine, comme le montre l'argumentaire développé par M.Nahnah, son leader (Liberté, 24.7.98) : « la loi portant généralisation de la langue arabe est incontournable, eu égard aux idéaux de Novembre 1954. Soit nos compatriotes se laisseront égarer dans une troisième voie, soit ils décideront de tourner la page pour donner un nouveau départ à l'Algérie. Pour ma part, ma volonté de changement est inchangée [...] en réalisant ce choix dans le respect des constances nationales, loin de toutes formes de violence, la généralisation de langue nationale permettra ainsi à l'Algérie d'entrer de plain-pied dans le concert des nations [...] l'Algérie est dans un besoin pressant de restauration de sa langue nationale pour la préservation de son unité nationale ».

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

La modération de ces discours semble tactique. Emanant de chefs de partis islamiques, elle tranche avec la virulence habituelle à l'égard de la langue française, toujours considérée comme la langue du colonisateur et à l'égard des francophones considérés comme les suppôts de Hizb França. On retrouve dans ce discours l'essentiel de l'idéologie panarabiste et conservatrice derrière les équations : la langue arabe = la langue nationale, la langue nationale=l'unité nationale, la langue arabe = constante nationale, la langue arabe = les idéaux de Novembre 1954. Ces arguments ont constitué la trame du discours idéologiques du FLN lorsqu'il était au pouvoir et ont servi de justificatifs aux gouvernants pour développer leur action dans les domaines linguistique, éducatif et culturel.

III-2-5 Etat des lieux:

L'ambiguïté des termes qui définissent le concept de «culture nationale révolutionnaire » mis en place par l'idéologie nationaliste du FLN a induit un processus de destruction du tissu culturel qui préexistait à l'avènement de l'indépendance du pays. Les champs culturel et linguistique ont été en quelque sorte nationalisés depuis 1962 par les différents gouvernements qui se sont astreints à appliquer *stricto sensu* la politique d'arabisation tous azimuts, ce qui a eu pour effet d'annihiler toute créativité. Fondé sur un discours unificateur et d'unification, l'autoritarisme du Pouvoir a fonctionné comme un rouleau compresseur, imposant une norme unique et un mode d'expression unique pour assurer sa permanence et sa reproduction. Certes, si le totalitarisme a développé un processus de récupération, sinon de phagocytose, pour une mise au pas d'une partie de l'intelligentsia tant arabisante que francisante, il a aussi induit une réaction de rejet qui s'est exprimée par le biais des revendications identitaire, culturelle, linguistique et politique que le Pouvoir a souvent tolérées et régulées au nom de son idéologie teintée de modernité. C'est ainsi que plusieurs intellectuels se sont terrés dans le silence

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

ou dans l'exil¹. L'ambivalence de cette idéologie et de cette politique culturelle a installé la société algérienne dans l'expectative. L'hésitation entre l'ouverture sur le monde moderne et l'authenticité a freiné toute dynamique sociale, estompé et désagrégé tous les repères culturels identitaires spécifiques aux Algériens et s'est accompagnée d'une perte de l'identité. L'algérianité s'est diluée au profit d'un arabisme transnational qui exacerbe la haine de soi et provoque la haine de l'autre.

L'imposition de la langue officielle, qui s'est faite « d'un mouvement du sommet vers la base » (K.T. Ibrahim, 1995 : 281), a conduit inévitablement à la minoration des langues populaires (arabe dialectal et tamazight) et à l'effritement de la cohésion sociale en l'absence de consensus national. Ce qui s'est traduit sur le terrain social et culturel par le clivage et l'opposition idéologique et linguistique entre élites arabisantes et francisantes. L'inadéquation de cette politique de régulation, conjuguée à la pression démographique et à l'inadéquation des contenus du système éducatif aux besoins concrets de la société algérienne moderne, a favorisé l'apparition de dysfonctionnements dans la sphère éducative et culturelle :

-un taux de plus de 45 % d'analphabètes pour une population de plus de 30 millions d'habitants ;

-une constante annuelle de 80 % de taux d'échec au baccalauréat pour une population de 250 000 candidats pour l'année scolaire 1997/1998 ;

-une moyenne de 80 % de déperdition dans le système éducatif (tous cycles confondus);

-un taux d'arabisation de 46 % dans les instituts et les universités², arabisation circonscrite aux sciences sociales et humaines, puisque les

¹Nous citons par exemple les cas de Malek Haddad, de Kateb Yacine et de Mohamed Dib. Le premier cité a cessé d'écrire faute de maîtriser la langue arabe, le second est mort en exil après avoir mené une farouche opposition à l'idéologie du parti FLN, le troisième, lui aussi exilé, a continué d'écrire en français jusqu'à sa mort en France. Une fondation porte son nom à Tlemcen, dans l'enceinte du Méchouar.

²Pourcentage donné par le ministre de l'Enseignement supérieur lors du séminaire national sur l'arabisation (*Liberté*, 23.3.99).

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

enseignements continuent à être dispensés en langue française dans les sciences, les filières techniques et technologiques.

La sacralisation et la politisation à outrance de la langue arabe, langue du Coran et langue des constantes nationales révolutionnaires, a entraîné une dévalorisation de l'arabe dialectal et du tamazight. Or, la communication et l'interaction sociales se réalisent essentiellement en arabe dialectal pour la plus grande partie de la population et en tamazight pour les berbérophones, mais jamais en arabe littéral. Cet idiome n'a jamais été le vecteur des rapports sociaux et interpersonnels, car limité aux domaines de la religion et du discours officiel protocolaire surtout. La présence encore manifeste de la langue française dans l'environnement social et culturel du locuteur a favorisé l'apparition d'une triglossie dominante dans les pratiques langagières du locuteur algérien ; elle a consacré l'expression d'un être identitaire authentique, fier de ses attributs culturels et linguistiques, qui se joue, grâce à l'alternance codique, du modèle normatif de la culture officielle. Face au monopole de cette dernière, les idiomes locaux constituent pour le sujet parlant les modèles les plus conformes à l'expression de son identité algérienne et alimentent la dynamique culturelle. Bien plus, ces idiomes locaux se constituent aussi en outils de régulation de la reconnaissance de soi et de l'identification identitaire. Les mutations politiques induites par le multipartisme ont accentué le regain d'intérêt pour les langues et cultures locales, renforcé et légitimé la revendication identitaire et linguistique de la minorité amazighe que le Pouvoir a tenté de nationaliser par le biais d'une structure administrative, le Haut Comité de l'amazighité, faute de pouvoir continuer à l'ignorer au nom de l'unité nationale.

Le projet culturel officiel, en raison de ses carences, a été doublé et pris de vitesse par la dynamique d'une culture nationale populaire bien enracinée dans tout le corps social. En gestation depuis l'avènement du colonialisme,

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

cette culture qui s'est régénérée à partir des contradictions qui l'opposaient au modèle normatif colonial, a développé après l'indépendance les mêmes résistances face au modèle normatif officiel imposé.

En ignorant la diversité culturelle nationale et la vitalité du tamazight et de l'arabe dialectal, langue maternelle de la plus grande partie de la population algérienne, les gouvernements ont voulu imposer une homogénéité linguistique et culturelle factice marquée non pas par les vertus du nationalisme et du patriotisme (auxquels adhère sans équivoque toute la population algérienne), mais par un panarabisme tombé en déliquescence depuis la guerre d'octobre 1967 et surtout la guerre du Golfe de 1995. Ce qui est évident est que l'avènement du multipartisme en Algérie a coïncidé - paradoxalement - avec un verrouillage systématique des langues d'expression des potentialités politiques. Les deux langues maternelles des Algériens, dont la plus répandue est l'arabe dialectal, étaient politiquement interdites de séjour dans l'hémicycle de l'Assemblée algérienne. L'intervention de la politique de l'arabisation sur la réalité sociolinguistique a favorisé le déclassement de la langue française dans certains secteurs de l'administration de l'État mais plus particulièrement dans l'enseignement des sciences sociales à l'université. Cette disqualification a surtout une portée politique. La mise à l'écart de cadres et d'intellectuels formés dans les écoles supérieures algériennes et européennes signifie l'exclusion de ces derniers de toute participation à la dynamique socioculturelle induite par l'université dans le domaine des sciences sociales. Cette disqualification a certes favorisé un certain moment l'insertion de cadres arabophones dans la gestion des affaires de l'État, mais elle n'a pas réduit pour autant les tensions entre tous les protagonistes de la scène politique et culturelle dont certains se sont sentis écartés, comme privés de parole et « donc du pouvoir... ou tout au moins de la légitimité d'y prétendre, ce qui pourrait apparaître comme une entreprise *machiavélique* contre l'expression démocratique et la nécessaire démocratie. » (Moatassime, 1992 : 155).

III-2-6 Prospective :

Il nous paraît maintenant évident, après ce bref descriptif de la politique linguistique et culturelle, qu'il est demandé à la langue arabe d'assumer des fonctions qu'elle ne peut prendre en charge avec les attributs que l'idéologie du Pouvoir lui affecte : langue « du Coran », de la « civilisation arabo-islamique », du « passé glorieux », du « nationalisme révolutionnaire » et de la « culture nationale révolutionnaire ». La langue arabe en Algérie est prisonnière des pesanteurs de l'idéologie dominante, elle ne peut être que ce que les décideurs veulent qu'elle soit, une langue du passé et non du présent, une langue de l'illusion de la modernité et non la langue de la modernité, la langue du compromis et de la demi-mesure, la langue de l'uniformité et non de la richesse de la diversité, la langue de l'alliance avec le conservatisme, avec l'intégrisme, donc la langue de la déculturation et de la régression mais aussi, inévitablement, du sous-développement. La politisation de la langue arabe constitue le premier obstacle au développement économique, social et culturel du pays. Sa dépolitisation et la réhabilitation du patrimoine linguistique et culturel algérien sont les éléments qui doivent sous-tendre une nouvelle politique linguistique et culturelle dont la conception ne saurait être exclusivement l'œuvre de politiciens.

Des changements dans la perception des statuts et des fonctions des langues du pays semblent poindre dans le discours officiel algérien depuis l'arrivée de Abdelaziz Bouteflika à la Présidence de la République. En dépit de l'obligation « constitutionnelle » d'utiliser la langue arabe littéraire (la langue nationale) pour les discours officiels, c'est plutôt à l'aide de la langue française que le Président de la République s'est adressé, plusieurs fois, à la population algérienne. Critiqué par l'opposition - tendance islamo-baâthiste - pour cette utilisation du français dans ses discours à la nation algérienne, il répond : « Pour défendre mon pays, j'utiliserais l'anglais, le chinois et même l'hébreu. » Il

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

remet en question l'immutabilité des constantes nationales et affirme sur un ton ironique: «Qu'est-ce que les constantes nationales ? Dois-je dire *Azzoufellaouène* pour affirmer mon identité berbère, *Bism Allah* pour signifier que je suis musulman et *Es salamAlaikoum* pour montrer que je suis arabe ? Tout le monde sait qui je suis.» Les dernières déclarations du Président de la République à propos de la francophonie sont on ne peut plus claires quant à une nouvelle attitude de l'Algérie face à la question de la gestion des langues : « L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française. » (*El Watan*, 1.8.99.) Cette déclaration marque vraisemblablement la fin des tabous linguistiques et culturels et augure l'avènement de réformes d'importance. À cet égard, la réforme du système éducatif est l'un des plus importants chantiers mis en œuvre par le Président : il s'agit d'introduire de profonds changements tant dans les contenus enseignés, les méthodes utilisées que dans les langues d'enseignement et dans les idiomes enseignés. La mise en place de la Commission nationale pour la réforme du système éducatif et le choix des membres qui la constituent ont fait réagir plusieurs partis politiques conservateurs hostiles à tout changement et qui ont fait du problème du choix de la première langue étrangère (français ou anglais) le prétexte de surenchères politiciennes dont les préoccupations étaient bien éloignées du sujet. Dans son rapport final, la C.N.R.S.E. propose que le français soit la première langue étrangère enseignée dès la 2^e année du cycle primaire et serve aussi de médium d'enseignement des disciplines scientifiques dans le cycle secondaire. Cette proposition conforte le désir des Algériens en ce qui concerne la langue étrangère à enseigner en priorité à leurs enfants et se fonde sur le profond ancrage du français dans la réalité sociolinguistique du pays. Elle confirme les préférences des parents, déjà nettement exprimées à partir de

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

1995, lorsque ceux-ci pouvaient décider de la première langue étrangère (cf. *supra*). L'option en faveur du français traduit le prestige de cette langue chez les locuteurs et les parents d'élèves et montre que cet idiome, qui reste en position de force sur le marché linguistique national, possède encore de l'avenir en Algérie.

CHAPITRE III : La politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante

CHAPITRE IV
LA LANGUE FRANÇAISE DANS LA
COOPERATION LINGUISTIQUE
ET EDUCATIVE

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

IV-1 PRESENTATION:

Aborder le cas du français en Algérie c'est observer un champ polémique relevant de la situation linguistique des anciens pays colonisés par la France, et qui ont conservé la langue française en usage.

Les mouvements politiques nationaux qui ont conduit à la souveraineté retrouvée de leur nation, ont posé la question linguistique au centre des décisions fondamentales devant être prises dès leur indépendance, pour l'avenir immédiat du pays.

Près de cinquante ans après son indépendance, l'Algérie montre combien cette question demeure d'actualité aujourd'hui.

Dans ce pays, où, depuis son origine, la polyglossie constitue un caractère socioculturel avéré (berbère-arabe), la langue française est un enjeu fondamental qui concerne ses choix de développement, ses choix éducatifs, ses choix culturels.

L'implantation du français dans la communauté nationale algérienne procède de l'histoire du pays, mais, en tant que langue non maternelle, sa (sur)vie dépend de critères socioculturels et socio-économiques, influencés décidément par la politique engagée par l'Etat.

En effet l'arabisation unificatrice post-coloniale impose de définir des choix de société, et dans ce contexte, la place de la langue française est l'objet d'un débat:

*Quel statut lui conférer, quelle influence lui concéder, quel investissement lui réserver dans la société algérienne moderne ?

*Est-il possible de concevoir l'appropriation d'un français algérien tout comme il existe un arabe algérien par les Algériens comme l'un des codes de leur polyglossie ?

Telles sont les données liminaires qui bâtissent la polémique.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Profondément liée au monde arabe et à la culture arabo-musulmane, l'Algérie a également choisi cette dernière décennie (depuis l'accession du président Bouteflika à la présidence) une option politique internationale résolument tournée vers l'occident. Pour servir cette option, la possession de la langue française constitue un bien partagé prépondérant en raison des potentialités de communication qu'elle porte, mais aussi de culture moderne et scientifique qu'elle peut promouvoir.

Dans cette perspective, le débat du choix de l'arabisation dans son rapport à la langue française dépasse la stricte polémique de l'idéologie de la domination d'une langue par une autre au nom d'un dogme socioculturel (arabo-musulman), ou d'un dogme ethno-politique (arabe- monde occidental).

Si, véritablement, le maintien de la langue française répondait bien aux intérêts vitaux de l'Algérie au plan international, tout comme au plan national où elle sert de vecteur de formation et d'accès au monde moderne, on pourrait envisager qu'elle devienne langue véhiculaire authentiquement algérienne.

Le français serait alors à la fois l'un des vecteurs de la communication sociale ordinaire propre à ce pays et l'un des promoteurs de sa culture algérienne, le français évoluerait vers un statut de « français algérien ».

Toutefois, il est patent que l'existence du français dans le contexte algérien procède initialement d'un rapport de force. Son introduction, fait résultant d'une colonisation imposée par une présence coloniale de 132 ans, a donc provoqué de nombreux traumatismes socioculturels dont les effets se manifestent ici et là. Ceci étant, nous pensons qu'au long des années écoulées depuis l'indépendance 1962, la langue française s'est moulée dans le panorama algérien socioculturel, socio-économique, professionnel. Il est alors concevable qu'elle puisse, de nos jours, s'approcher en tant qu'idiome composant la polyglossie algérienne, en tant qu'objet d'une appropriation linguistique se projetant comme un lent processus en cours.

Tel est notre état des lieux.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Le choix d'une politique linguistique s'engage vers le développement (ou même seulement le maintien) de la langue française revient à concevoir une stratégie complexe et coûteuse.

Elle conduit à la contribution concertée de la coopération bilatérale franco-algérienne dont l'implication est décisive dans la réalisation de ces finalités.

La recherche que nous entreprenons s'intéressera à un champ composite et complexe que nous structurons selon les grands axes qui suivent.

IV-1-1 Histoire et culture :

Tout d'abord il conviendra de connaître le statut actuel que la langue française occupe actuellement en Algérie, non sans avoir, au préalable, recueilli les éléments historiques et culturels qui agissent sur son influence dans la société algérienne et ceci en relation avec les caractéristiques polyglossiques influençant une relation particulière langue(s) maternelles (s) vs langue française.

IV-1-2 Politiques :

La langue française représente une ligne de force dans le contexte socioculturel et socio-économique algérien. Cette évidence nous conduit à montrer comment le français constitue la plate-forme sur laquelle se construisent certaines options concernant la politique intérieure et internationale d'une part, et d'autre part, la politique éducative engagée par le système éducatif algérien ainsi que par des institutions où les études (professionnalisantes) et les formations professionnelles sont portées par la langue française beaucoup plus que par la langue arabe.

IV-1-3 Coopération franco-algérienne linguistique et éducative, outil d'ingénierie éducative et de formation méthodologique technologique et technique :

La coopération bilatérale franco-algérienne qui œuvre dans le champ linguistique et éducatif offre à l'analyse un système développé et complexe.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Pour la partie française, il s'agit de la mise en action de plusieurs services dont les agents développent la totalité de leurs initiatives professionnelles au profit du système de coopération, et partant, pour le bénéfice du partenaire algérien. Pour la partie algérienne cette entité fonctionne comme un véritable laboratoire où s'élaborent, expérimentalement, des choix à même d'influencer significativement la politique éducative du pays dans ses options de formation des jeunes Algériens, et donc de ses enseignants.

IV-1-4 Le français fonctionnel, un champ d'action particulier, vecteur d'appropriation de la langue, mais aussi de formation et de transfert de technologie:

Au cours de notre recherche nous travaillons sur un champ concernant la langue française en Algérie dans ses discours non littéraires, soit essentiellement dans le champ de la communication et de la fonctionnalité des discours relevant du socioculturel, du socioprofessionnel et du socio-économique. Dans cette approche se conjuguent la méthodologie et la didactique des langues, mais interviennent également les sciences de l'éducation.

La vocation de la coopération bilatérale en Algérie est donc intégrée au sein même du système éducatif et de formation algérien, celui-ci étant approché globalement en tant que constellation de lieux multiples d'éducation et de formation. De ce fait, le système de coopération active un ensemble de paramètres ordinaires et quotidiens contribuant à son fonctionnement.

L'entité réelle de coopération peut alors s'approcher comme un vaste système d'ingénierie éducative et de formation qui impulse régulièrement un transfert de technologie, tant au plan conceptuel, qu'à celui des techniques, tout en élaborant aussi les embrayeurs de réflexion proprement dite au plan des orientations des Ministères partenaires de (mais aussi selon des effets de masse plus réduits, dans le champ de la formation professionnelle qualifiante

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

relevant de l'ingénierie scientifique et technique et de certains secteurs de l'emploi).

Dans ce système, le français fonctionnel constitue à la fois, un terrain d'action et un champ de recherche opérationnelle privilégiés par la stratégie de coopération.

Les projets de coopération servis par cette approche concernent des publics adultes, nombreux et homogènes, engagés dans des institutions de niveau national selon des projections sur le long terme via l'installation de structures algériennes compétentes dans ce domaine.

Ainsi, s'est développé en Algérie à partir de janvier 2002¹, un vaste chantier conceptuel où les travaux de la recherche française en linguistique appliquée, en méthodologie et en didactique du français fonctionnel ont reçu une validation en grandeur réelle.

D'une certaine manière la Coopération Linguistique et Educative franco-algérienne se constitue en contrepoint de l'analyse de Galisson :

« Il faut bien reconnaître que la recherche en didactique des langues étrangères se réduit de plus en plus à la recherche-invention (mise en circulation de théorie ou de procédure non éprouvées), à la recherche-intégration (mise en forme et récupération par les théoriciens de pratiques nées dans la classe), au détriment de la recherche-évaluation (mise à l'essai en vraie grandeur, des théories ou procédures nouvelles). »²

Notre recherche se situe dans le cas de la recherche opérationnelle; il s'agit ici d'entreprendre l'introduction d'une innovation par une recherche préliminaire théorique adaptée, puis décrire les conditions de faisabilité, enfin vérifier l'adéquation de l'action à la problématique initiale liant les approches

¹ Premier séminaire de formation de formateurs organisé conjointement par le ministère de l'enseignement supérieur et l'ambassade de France à Alger sur le français fonctionnel du 19 au 31 janvier 2002 au CERIST. Etat nominatif des enseignants chercheurs ayant pris part par université en annexe.

²GalissonR. D'autres voies pour la didactique des langues étrangères. Clé international, 1982, p31.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

linguistiques/ pédagogiques/ formatrices, ensemble composite qu'il convient de construire en tant qu'objet identifiable pour tous les acteurs concernés.

IV-2CHAMP ET PROJET DE RECHERCHE :

IV-2-1 Champ de recherche :

Le champ de la recherche se constitue sur le cas de la langue française en Algérie.

Il est délimité par les éléments historiques, politiques, socioculturels, socio-économiques, institutionnels, et se structure selon trois domaines composites.

a)Tout d'abord, la problématique qui détermine le cas du français s'inscrit dans une perspective historique, culturelle et sociale, en incluant les aperçus pertinents analysant son implication dans la polyglossie qui caractérise la culture algérienne, aux plans national et international. Il convient d'appréhender et de comprendre ces données fondamentales.

b)En second lieu, la coopération bilatérale franco-algérienne se dresse en tant qu'intervenant institutionnel de premier plan agissant sur le cas du français. Elle conçoit et instrumente le développement de la langue française selon des facteurs politiques, des déterminants de politique éducative, des stratégies globales de formation professionnelle, et de coopération bilatéraux. Il est nécessaire d'analyser cette entité dans ses enjeux, ses finalités, ses modalités.

c)Enfin, au plan du traitement en actes du cas du français dans le contexte algérien de la coopération franco-algérienne, il convient de s'attacher à démontrer la validité des options concrètes traduisant la volonté politique de traiter le cas du français sur le terrain. Dans le vaste panorama de la coopération bilatérale francophone, nous sélectionnons la coopération linguistique et éducative en resserrant notre recherche sur le français

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

fonctionnel. Il s'agira de ce champ linguistique et didactique composé de multiples options parmi lesquelles nous préciserons l'acception que nous retenons dans le chapitre cinq, intitulé le français fonctionnel et objet de coopération, où nous sélectionnerons d'une application représentative de la question dans les écoles préparatoires de Tlemcen.

IV-2-2 Projet de recherche :

Indépendante depuis plus d'un demi-siècle, l'Algérie est toujours engagée dans le débat concernant la question linguistique. Cette question s'inscrit en permanence comme un déterminant de la politique intérieure et extérieure du pays en impliquant le français. Nous l'avons déjà souligné la langue française n'est pas langue maternelle en Algérie mais enseignée dès le primaire. Or, son influence, l'importance du rôle qu'elle occupe dans ce pays, la situent au centre d'une problématique complexe.

Afin de l'éclairer, il nous appartiendra tout d'abord de situer la langue française dans l'histoire et la culture de la jeune République algérienne en vue de disposer des déterminants pertinents à même d'instrumenter notre analyse de son statut et de son influence.

Dans ce panorama, le français est, tantôt réduit à une vocation de langue étrangère par certains groupes, tantôt appelé à un rôle de langue première par d'autres groupes ; souvent identifié comme langue instrumentale, il est aussi repéré comme un signe de classe sociale.

Nous tenterons d'élaborer une démarche qui permette de structurer la complexité de la question linguistique concernant le français dans son milieu algérien.

A) Au-delà des polémiques suscitées par la question linguistique traversant l'opinion en général et les différents lieux institutionnels concernés en particulier, la langue française appartient au patrimoine linguistique et culturel algérien.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Elle s'inscrit dans l'histoire de l'Algérie comme un fait de civilisation.

Pour en assurer le maintien et la promotion, une politique déterminée est élaborée.

B) Le développement économique et l'influence politique de l'Algérie parmi d'autres critères, s'appuient aussi sur la disponibilité de la langue française.

Il nous semble donc que le maintien du français et son développement puissent demeurer une priorité parmi les questions que l'Algérie doit maîtriser.

C) Au problème de développement de la langue française sont liés des choix politiques internationaux, des choix de développement, des choix éducatifs et de formation, décisions vitales pour l'avenir du pays.

D) L'Algérie après l'arabisation du système éducatif, réfléchit à une évolution de l'enseignement du français, en vue de corriger les conséquences de la politique éducative qui conduisent vers un déficit des performances de l'enseignement supérieur diffusé en langue française (scientifique, économique, technologique). Ce constat s'aggrave d'une érosion alarmante des vocations scientifiques chez les étudiants au profit d'études littéraires ou en sciences humaines arabophones. D'une part ces orientations disciplinaires ne répondent pas aux priorités de développement du pays, d'autre part, ces orientations (contraintes) contribuent à accroître le nombre potentiel de chômeurs diplômés, autant de facteurs de frustration et de détonateurs sociaux. Il convient donc, si l'Algérie décide de maintenir la langue française comme vecteur du savoir dans l'enseignement supérieur et les formations qualifiantes et diplômantes, de concevoir un enseignement du français à la hauteur de ses objectifs nationaux et internationaux.

E) La coopération bilatérale franco-algérienne est un instrument privilégié du développement de l'Algérie qui apporte une contribution appréciable à l'élaboration de solutions viables pour le progrès de son système éducatif et de formation.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

L'entité mixte franco-algérienne qui opère dans le champ linguistique et éducatif joue donc un rôle important dans la problématisation de la question linguistique, et, partant, dans l'élaboration de possibles options de réponses.

Son adéquation à la problématique algérienne procède de la recherche constante de la coïncidence entre les besoins identifiés dans la problématique algérienne et les réponses que la coopération franco-algérienne doit créer.

Au sein de cette problématique, le français fonctionnel se présente comme une entrée possible et il s'inscrit dans les projets de coopération concernés, comme un vecteur de nouvelles compétences se distinguant d'une approche de remédiation engagée suite au constat de carences à combler dans une langue étrangère donnée.

Son implication dans un programme s'inscrit dans une stratégie innovante participant à l'instauration d'un cycle continu « innover-former », dont l'opération s'instaure définitivement au sein des institutions, ce qui suppose la conception d'une problématique globale et systématique.

Cette recherche définira les demandes émises par les partenaires algériens en termes d'innovation.

Le français fonctionnel ; que nous analyserons se détermine selon des options particulières répondant aux publics ciblés, tant du point de vue des objectifs généraux et spécifiques que de celui de l'approche méthodologique. Nous analyserons comment, dans quelques projets significatifs, les priorités sont identifiées puis traduites en formations adaptées, tout en développant un ensemble systématique principes-concepts qui induisent les comportements novateurs.

Pour devenir source pérenne d'actions éducatives et de perfectionnement impliquant formants et formés, l'innovation pédagogique et de formation suppose, de la part de l'institution qui l'impulse, l'organisation des structures adéquates. Nous déterminerons à cet égard comment

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

l'ingénierie éducative et de formation mise en œuvre dans les projets de coopération, propose des solutions susceptibles d'impulser une efficacité à long terme.

La langue française, dans l'optique que nous retenons s'inscrit, dans une perspective transdisciplinaire. Nous rechercherons comment les options pédagogiques et de formation retenues répondent à cette vocation, et quels sont les déterminants sociaux qui se trouvent conséquemment activés.

IV-3 PLAN ET CONTENUS DE LA RECHERCHE :

IV-3-1 Statut de la langue française :

Tout d'abord cette recherche décrira l'évolution historique dans laquelle s'inscrit la question du français en Algérie.

Nous nous attacherons ensuite à déterminer quel est le statut de la langue française dans une société caractérisée par une polyglossie intéressant inéluctablement des individus, selon un biseau progressif tout au long de leurs apprentissages, de leur milieu familial originel jusqu'au milieu professionnel de leur vie active. Nous situerons cette approche du point de vue socioculturel et du point de vue des situations caractérisant les rapports langue maternelle/langue diglossique/langue seconde, au sein d'une société composée de groupes multiples.

La question linguistique sera ensuite observée selon les déterminants politiques qui engagent les choix concernant la promotion des langues en tant que facteurs de la prospérité et de l'avenir du pays, mais aussi du point de vue de son impact réel au sein du tissu social, selon les partenaires sociaux impliqués par des enjeux où le choix d'un code linguistique donné répond à une fonctionnalité authentique de pratiques de vie algérienne.

IV-3-2 La coopération bilatérale :

La langue française fait l'objet d'un investissement conséquent de la part de l'Etat algérien, mais nous observerons que cette démarche fonde une

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

coopération que nous analyserons, tant en terme de stratégie, qu'en terme d'ingénierie générale dépassant le topique linguistique vers une globalité de la formation et du transfert d'expertise, pour atteindre l'autonomie de développement en terme de finalité.

La coopération française est engagée avec une densité significative. Les opérations qu'elle anime conjointement avec la partie algérienne, concerne, pour le secteur linguistique et éducatif, les ministères de l'Education Nationale et celui de l'Enseignement Supérieur dans leur quasi-totalité. Par ailleurs, les autres ministères qualifiées « techniques » agriculture, défense, tourisme...) sont également concernés au premier chef (ils se situent toutefois hors de notre champ de recherche tout en bénéficiant des effets de la coopération).

De ce fait, les structures créées pour répondre à la mission de coopération s'appréhendent selon une approche systémique. En plus des nouveaux projets lancés lors de la conférence intergouvernementale d'Alger, le 16 Décembre 2013 (El Watan du 24/05/2014 p6), deux nouveaux protocoles d'accord, très importants, sont signés depuis le début de l'année 2014. Le partenariat économique entre l'Algérie et la France semble trouver enfin un élan vers l'excellence basé sur l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, le transfert de la technologie, la réindustrialisation de l'Algérie et la coopération industrielle et technologique franco-algérienne réactivée début mai 2013.

Selon Jean-Louis Levet, chef de la mission de coopération franco-algérienne, lors d'une réunion avec la presse à Paris jeudi 22 mai 2014 « les premiers résultats du travail de la mission sont très encourageants. Il y a déjà, une meilleure compréhension des besoins et des attentes spécifiques de l'Algérie. Nous avons réussi dans la création d'un climat de confiance authentique avec nos interlocuteurs algériens ». Selon ce responsable de la coopération franco-algérienne « les perspectives sont enthousiasmantes »

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

puisque « un premier ensemble de projet de partenariat sont en cours de réalisation ». Monsieur Levet, ajoute que « la réalisation des projets d'exemplarité, fiables et évaluables, inscrits dans la durée entre opérateurs français et algériens peuvent ainsi contribuer à construire un partenariat d'exception entre les deux pays ».

IV-3-3 Projets de coopération dans le champ du français fonctionnel en Algérie :

Dans ce pays de langue maternelle arabophone ou berbérophone, la langue française est la langue du savoir qui est utilisée au niveau de l'enseignement supérieur, universités ou écoles préparatoires supérieures, dans les secteurs scientifiques technologiques et économiques¹, ainsi que dans la formation professionnelle concernant le niveau des emplois qualifiés et de l'encadrement.

Ces secteurs professionnels développent leurs activités en utilisant le français. Il est donc normal que les systèmes éducatifs et de formation prennent en compte le facteur « langue française ».

Ainsi, pour les étudiants et les publics de formation professionnelle de langue maternelle non francophone, se pose le problème de la maîtrise de cette langue, vecteur et média du savoir.

Afin de répondre à l'exigence d'un profil de compétence linguistique optimum pour leur public, les institutions éducatives et de formation ont entrepris des démarches spécifiques visant à améliorer l'efficacité des enseignements assurés en français :

en créant un programme de français adapté intégré au cursus des études.

en créant des entités de diffusion/formation internes aux institutions, et encadrées par des personnels algériens formateurs spécialisés permanents, création de départements de sciences sociales dans les écoles préparatoires

¹ Seuls ne sont pas diffusés en langue française, les études littéraires ou théologiques, le droit musulman, l'histoire et la géographie, et les autres langues étrangères.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

ayant la charge de l'enseignement du français fonctionnel.¹ Les difficultés rencontrées par les étudiants dans les premières années de l'enseignement supérieur ont suscité dans les écoles des axes de réflexion sur l'ensemble de compétences (savoirs et savoir faire) constituant des prérequis nécessaires à des études supérieures caractérisés par la nécessité pour l'étudiant d'acquérir une autonomie croissante dans la gestion apprentissage. Il s'agit de mettre en œuvre les savoirs acquis en vue de la réalisation efficace de savoir faire spécifiques (prise de notes en cours magistral, maîtrise d'une documentation au moyen d'une lecture active). Cette difficulté est d'autant plus grande lorsque les étudiants sont dans une situation de français langue d'apprentissage à visée restreinte. Pour procéder à la construction des différents savoirs scientifiques, ils doivent « mobiliser différemment (leurs) ressources linguistiques disponibles en français, en mettant en œuvre conjointement activités langagières et opérations cognitives. La prise en compte de cette situation a incité les praticiens à déterminer un module de renforcement de la compétence linguistique visant un entraînement systématique à l'utilisation en contexte de structures linguistiques appropriées. Il est clair, par exemple, que la synthétisation d'informations en prise de notes requiert une bonne maîtrise de procédés de nominalisations, de même que le commentaire de comparaison. Pour favoriser, l'assimilation et la rétention des moyens linguistiques appropriés à ce stade de l'apprentissage systématisée des formes linguistiques nécessaires à l'expression d'une même notion, les étudiants auront à réemployer ces formes dans le cadre des activités prévues par les autres modules² appelés unités d'enseignement fondamentales dispensées

¹ Décret 256-9 du 10 Aout 2009 portant création de l'école préparatoire en sciences et techniques de Tlemcen. Son objectif est la formation d'élite par le biais de concours d'accs aux grandes écoles (école polytechniques d'Alger-Oran - Constantine) (Ecole des travaux publics de Kouba) (Ecole des mines de Annaba) et (Ecole nationale de l'hydraulique de Blida).

² Annexe 28-29.

*Cycle préparatoire 1^{ère} année –Semestre 1 et 2 – Unité d'enseignement : français école préparatoire.

*Unités d'enseignement fondamentale analyse 1- Algèbre 1 Probabilités 1.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

exclusivement en langue française en complément des modules français et anglaise en 1^{ère} année dans le cursus des écoles préparatoires. En deuxième année d'écoles préparatoires, le module de la langue française disposait au profit du module de langue anglaise. Toutefois, les responsables pédagogiques de l'école préparatoire des sciences et techniques de Tlemcen, nous ont confirmé que les étudiants primo-arrivants en première année suivent uniquement tout le mois de septembre des cours de français scientifiques et techniques ayant pour objectif la compréhension, l'exploitation de documents scientifiques et la mise en place d'une méthodologie de recherche et de synthèse. Le mois de septembre est réservé exclusivement à la consolidation de la langue française.

Ces opérations sont réalisées dans les projets de coopération franco-algériens conçus dans le cadre officiel de la coopération bilatérale intergouvernementale liant les deux pays.

Les concertations préalables à la réalisation de ces projets de coopération mettent en évidence une demande aux aspects pluriels ; il s'agit d'optimiser les aptitudes pour le public en formation.

-à recevoir un enseignement spécialisé et/ou scientifique en français.

-à s'exprimer en français en situation d'attestation des savoirs, à l'écrit comme à l'oral.

-à exercer, en tant que professionnel, des responsabilités dans un secteur socioprofessionnel scientifique, technique ou de formation selon une pratique exhaustive de la langue française en toutes sortes de situation de communication.

Pour répondre à cette problématique, des programmes de français fonctionnels sont élaborés et mis en œuvre selon une approche structurée et spécialisée, s'articulant selon les principes de l'ingénierie éducative par le Bureau de

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Coopération Linguistique et Educative et (BCLE) du service culturel scientifique et de coopération de l'ambassade de France à Alger.

Au cours de cette mission, en direction des projets de coopération dans le champ du français fonctionnel, le BCLE était en mesure d'activer les initiatives lancées dans les opérations en recherchant constamment la pertinence théorie ↔ pratique fondée selon les approches systématiques (ingénierie éducative et de formation) et les approches méthodologiques.

-C'est la raison pour laquelle nous nous livrerons d'abord à une structuration aussi complète que possible du champ concerné à travers les déterminants élucidés par la recherche. A ce propos, avec Galisson, il nous semble opportun de rappeler.

*-« Le changement en didactique générale des langues étrangères n'est jamais le fruit d'une transposition pure et simple de la théorie dans les pratiques, mais toujours le résultat complexe d'une double récupération : de la théorie par la pratique d'une part ; de la pratique par la théorie de l'autre ».*¹

-Dans ce contexte, le français sur objectifs spécifiques représente l'une des entrées d'une vaste problématique, où le français est investi en termes d'objectifs, exprimé en termes de compétence et de culture, exprimé aussi en termes de formation comme en terme de développement. Nous analyserons les opérations significatives dans ce domaine et leur pertinence au regard des déterminants que nous aurons identifiés.

Autre donnée qui retient notre attention, le français fonctionnel a connu en Algérie un développement considérable à partir de 2002, alors que les avancées dans ce domaine semblaient closes, en tant que vecteur de la politique linguistique française à l'étranger, depuis quelques années. En Algérie, ce champ a été investi à une échelle rarement atteinte ailleurs et les opérations de coopération s'appuyant sur cette stratégie, ont conduit à la création de curricula pluriannuels intégrés au sein d'institutions universitaires

¹Galisson R, D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères clé internationale, 1980, p130.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

ou de formation professionnelle, sur des programmes implantés durablement, concernant des cohortes entières de formés.

On se trouve ainsi sur une échelle d'intervention où le projet dépasse l'action ponctuelle d'une action conjoncturelle pour un micro public, pour évoluer vers la conception de véritables orientations engageant de profondes modifications.

La création de ces programmes s'appuie sur les avancées de la recherche française dans ce domaine linguistique, méthodologique, didactique. Ils constituent un réinvestissement (long, dense, suivi, évoluant) de ces différents travaux sur un champ opératoire de coopération bilatérale dotée des moyens adéquats pour opérationnaliser les options fonctionnelles choisies.

Ainsi se présente l'opportunité de valider, au niveau de systèmes complexes, denses, variés, l'adéquation de l'enseignement fonctionnel du français à des publics adultes en situation de besoin dans ce domaine.

La partie concernant précisément les applications des projets de coopération en français fonctionnel comportera donc une partie descriptive synthétique appuyant cette démonstration qu'il nous appartiendra de relativiser en fonction des déterminants spécifiquement algériens.

IV-4 OUTIL DE LA RECHERCHE :

La recherche s'appuie sur une étude documentaire à laquelle s'ajoute un corpus de documents de diffusion restreinte aux instances de coopération et issu des entités en action dans l'exécution des opérations de coopération. Il s'agit de textes de projets de coopération et de texte d'orientation conduisant la politique de coopération entre les deux pays.

Par ailleurs plusieurs enquêtes apportent leurs résultats :

A-Une enquête réalisée dans la région de Tlemcen éclairant le statut et l'image de la langue française dans la communauté éducative, collège-lycée et écoles primaires.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

B-Une enquête réalisée à Tlemcen, Maghnia et Beni-Saf auprès des usagers de deux banques (CPA Crédit populaire d'Algérie et BEA Banque Extérieure d'Algérie) près d'un public varié éclairant le statut de la langue en milieu professionnel ayant l'usage de la langue française en pratique.¹

C-Une enquête réalisée dans le cadre du projet de coopération en ingénierie éducative et planification du système éducatif portant sur l'évaluation du système éducatif algérien, le niveau des élèves de 9^e année d'enseignement fondamental en langue française.

D-Une enquête réalisée sur l'état de l'école concernant l'ensemble du système éducatif.²

E-Une enquête réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat concernant l'identification des difficultés en langue française chez les étudiants entrant en première année d'études filière Génie-civil université de Tlemcen.³

F-Plusieurs enquêtes réalisées dans le suivi des projets par l'ambassade de France à Alger, dans le cadre de la mission de l'attaché linguistique, chargé des programmes de coopération bilatérale en question, ciblant particulièrement des projets de grande envergure.

IV-5PROBLEMATIQUE :

La langue française en Algérie est installée en tant que langue non maternelle. Cependant sa maîtrise est indispensable pour accéder au monde moderne scientifique économique et technique.

L'arabisation réalisée par la réforme politique et éducative dans l'enseignement primaire et secondaire est effective mais s'arrête à la fin de la dernière année de l'enseignement secondaire. On relève que l'arabe classique ou moderne ne donne pas accès à la science ou à la technologie occidentale.

¹ SOUSSI Chahinez, le contact des langues au quotidien de l'administration algérienne enquête socio linguistique, mémoire de Magister soutenu à l'Université de TLEMCEM le 27/05/2008.

² Enquête réalisée dans les mêmes circonstances que ci-dessus.

³ Thèse de Doctorat soutenue par Oudjedi Damerdji Aouicha devant l'Université de Tlemcen, Février 2009.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

L'enseignement supérieur scientifique, technique et partiellement économique continue à être diffusé en langue française : de ce fait, un nombre croissant d'étudiants renonce aux carrières et formations qui exigent la maîtrise du français.

A titre d'exemple à l'Université de Tlemcen sur un effectif total de 2500 inscrits au titre de l'année 2012, près des 2/3 suivent de formations où le français n'est pas la langue des enseignements.

Le problème du français revêt une importance capitale pour les autorités responsables du système éducatif algérien.

Pour y répondre, une stratégie élaborée dans le cadre de la coopération linguistique et éducative franco-algérienne est mise en œuvre.

Nous tenterons de montrer que le rôle de la coopération dans le champ du français se développe selon des approches méthodologiques mais aussi que des facteurs de politique éducative influencent la conception et l'application des opérations, sans omettre les déterminants socioculturels qui se manifestent. Il nous appartiendra, dans ces conditions, de structurer une recherche qui, dépassant la description, projettera la méthodologie, l'ingénierie éducative selon une approche épistémologique vérifiant les pratiques par la théorie, et validant les théories par la pratique, tout en la situant également dans ses aperçus anthropologiques.

Autrement dit, nous nous attacherons à démontrer que le cas du français en Algérie :

- peut s'analyser d'un point de vue historique et socioculturel qui décrit un statut, complexe mais explicite, en évolution ;

- peut s'envisager sous l'angle d'une politique linguistique et éducative globale, complexe, sensible, mais intégratrice à moyen terme.

- peut être reconnu comme une expression de la polyglossie algérienne, terrain sensible mais vivant vers l'ouverture interculturelle.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

-peut se proposer comme l'un des idiomes algériens, implanté sur un terrain particulier restreint, mais dont le développement modalisé se dessine.

IV-6HYPOTHESES :

1-La langue française, dite langue seconde, occupe un statut réel de langue de communication dans la société algérienne en tant que langue non maternelle non étrangère appartenant au patrimoine polyglossique de l'Algérie.

2-La langue française, source de polémique sociale et culturelle, constitue un facteur de distinction socioculturelle.

3-Les responsables algériens de l'éducation et de la formation désirent banaliser la langue française dans son existence quotidienne en tarissant toute polémique idéologique, d'ordre historique ou politique, à son endroit.

4-Les projets de coopération linguistique et éducative, au-delà de leurs objectifs opérationnels annoncés, constituent des facteurs de problématisation du système éducatif algérien concernant la politique éducative, les niveaux réels de formation et de certification.

De ce fait, ils provoquent des résistances.

5-Les projets de coopération créent des espaces institutionnels extérieurs permettant à l'institution algérienne de dépasser ses propres cadres réglementaires afin d'introduire une innovation maîtrisée selon des risques stratégiques internes contrôlés et des coûts limités.

6-La coopération éducative, partie française, se constitue comme une source et un appareil de développement du système éducatif algérien dans son ensemble selon une stratégie d'appariement « problème → projet », que la partie algérienne utilise en tant que système intégré à sa problématique générale, attitude caractérisée par une adéquation anticipée de la partie française selon la mise en œuvre d'une homologie développée a priori.

7-Le français fonctionnel constitue une réponse à la question linguistique, dont le traitement répond à des critères méthodologiques et

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

didactiques spécifiques, mais aussi à des critères sociologiques et culturels particuliers à la situation polyglossique qui caractérise le cas algérien.

8-Le français fonctionnel est un facteur de l'innovation opérant sur le champ de l'éducation et de la formation, mais aussi au plan institutionnel.

L'innovation en question peut se déterminer dans notre recherche en termes de changement opérés par la mise en œuvre, dans un contexte déterminé de coopération, de stratégie interprétant et appliquant sur une vaste échelle institutionnelle, les recherches réalisées en France dans le champ du français fonctionnel et de l'enseignement fonctionnel du français.

C'est, à notre connaissance, le premier pays maghrébin après le Maroc où ce champ est investi par une politique éducative de grande ampleur, selon des finalités de pérennisation, et avec l'appui de moyen aussi conséquent, au plan des budgets comme à celui des ressources humaines.

En Algérie, le français fonctionnel s'appréhende ainsi selon le champ méthodologique, mais s'analyse également en tant qu'instrument de politique éducative.

IV-7 LANGUE FRANÇAISE EN ALGERIE: LANGUE ÉTRANGÈRE? LANGUE SECONDE ? LANGUE VÉHICULAIRE?

Le label caractérisant la langue française est, on l'a vu, l'objet d'un débat institutionnel fondamental : idéologique, politique, sociologique, économique, source de polémiques affectant profondément la question linguistique en Algérie.

La détermination du label sous lequel est considéré le français porte à conséquence, car il implique la nature et le degré de reconnaissance que la communauté nationale lui ménagera dans la construction de son identité culturelle, et, en conséquence, le sort que connaît(ra) le français peut en subir l'influence.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Nous référant à Besse¹, nous considérons à sa suite que :

« Une langue seconde/étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci. L'acquisition et l'apprentissage d'une langue seconde/ étrangère sont toujours plus ou moins marqués par la ou les langue(s) acquise(s) antérieurement. Contrairement aux bi- ou multilingues de la prime enfance, ceux qui deviennent bi- ou multilingues par acquisition ou apprentissage d'une langue seconde/étrangère considéreront presque toujours qu'ils maîtrisent moins bien celle-ci que leur langue première/maternelle, et relativement rares sont ceux qui parviennent à un bi- ou multilinguisme parfaitement équilibré; (...) »

Cependant, nos propres observations concernant le cas algérien nous indiquent que la langue maternelle, berbère ou arabe dialectal, place le locuteur natif dans une relation de langue non première/maternelle vis-à-vis de l'arabe classique/moderne, qui est, rappelons-le, la langue officielle mais non maternelle. Il nous semble pertinent à cet égard d'apporter les considérations que Bourdieu émet à ce propos :

« La reconnaissance de la légitimité de la langue officielle n'a rien d'une croyance expressément professée, délibérée et révocable, ni d'un acte intentionnel d'acceptation d'une « norme » elle est inscrite à l'état pratique dans les dispositions qui sont insensiblement inculquées, au travers d'un long et lent processus d'acquisition, par les sanctions du marché linguistique et qui se trouvent donc ajustées, en dehors de tout calcul cynique et de toute contrainte consciemment ressentie, aux chances de profit matériel et symbolique que les lois de formation des prix caractéristiques d'un certain marché promettent objectivement aux détenteurs d'un certain capital linguistique. »²

¹in Le français Aujourd'hui, Langue maternelle seconde et étrangère, P14. N°78, Juin 1987.

²BourdieuP., Ce que parler veut dire, Fayard, 1982, p36.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Suivant Bourdieu, nous pensons que dans le cas algérien l'idée de langue officielle pour volontaire qu'elle soit, laisse au français, langue non officielle, une place influente pouvant s'apparenter à cet ordre de valeur, que nous pourrions assimiler à une sorte de « para-officiel », parce que, au plan de l'activité économique, elle est effectivement langue première. Cet état est à prendre en compte pour apprécier et appliquer au cas algérien les apports théoriques qui suivent. Il nous semble ici convenable de nous appuyer sur un point que Besse développe ainsi :

« On peut poser que ce qui caractérise l'enseignement/apprentissage d'une langue seconde ou étrangère est que celui-ci consiste à enseigner/ apprendre ce qui, en principe, a été déjà naturellement acquis quand on commence à étudier scolairement une langue première ou maternelle, c'est-à-dire une certaine compétence communicative dans au moins une des variétés de cette langue. C'est parce qu'elle se donne cet objet qui lui est propre que la didactique des langues secondes ou étrangères est distincte de celle de la langue maternelle, et c'est parce que cet objet concerne avant tout l'oralité¹ que cette didactique des langues vivantes s'est progressivement écartée de celle des langues mortes à travers le grand courant méthodologique qui va de la méthode naturelle aux méthodes directe, audio-orale, audiovisuelle et communicative.(...)»²

A nouveau, nous devons remarquer que l'arabe moderne est d'abord une pratique de communication écrite, et que les objectifs prioritaires dévolus à la langue française se situent dans la compréhension de l'écrit et de l'oral. Ainsi, dans la situation algérienne se précise la problématique spécifique de diglossie où le statut des langues s'éclaire selon une approche complexe, produisant une question didactique qu'on ne peut traiter qu'au prix d'une perpétuelle mise en question des enjeux politiques qui la sous-tendent, c'est-à-

¹Souligné par nous, en relation critique avec les options pédagogiques restreintes à la compréhension que nous avons évoquées précédemment, concernant les pratiques et les options en vigueur sur le terrain.

² Besse H., Langue maternelle seconde et étrangère,, in Le français d'aujourd'hui , N°78, p14.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

dire qui dépassent le seul critère de l'efficacité pédagogique, mais où, selon nous, la pédagogie relève aussi de l'idéologie et du politique.

En revanche, la définition que propose Besse référant au facteur socioculturel propre à la langue seconde, s'applique exactement au cas algérien.

« On considérera qu'il y a enseignement/apprentissage d'une langue seconde quand ses apprenants ont la possibilité quotidienne d'être confrontés à elle en dehors des cours qui en relèvent ¹ ».

En effet, ces circonstances répondent à la réalité quotidienne que connaît le citoyen algérien, selon une échelle croissante d'après le groupe socioculturel auquel il appartient, du fin fond du bled au centre des grandes métropoles urbaines. Cependant, nous prenons la précaution de préciser que l'aspect culturel francophone résultant de cette situation réfère, aussi et de plus en plus, à la réalité algérienne.

Dressant le catalogue exhaustif de tous les cas de situation où se constate l'occurrence de langue maternelle/seconde/étrangère, Cuq ² propose, concernant le cas maghrébin, le modèle de Grandguillaume, soit :

Langue première, **arabe** → Bilinguisme, **arabe**/français

Langue première, **berbère** → Multilinguisme,
berbère/arabe/français

Ce schéma s'applique à l'Algérie certes, mais il convient de noter que la situation ainsi décrite ne hiérarchise pas les langues citées par rapport à leur influence, distinguée selon les lieux et les fonctions où leurs occurrences se manifestent. En revanche il permet d'extrapoler le cas « d'étrangèreté » extrême du jeune élève berbérophone unilingue, qui aborde l'école avec les contraintes liées à l'arabe d'abord, puis ensuite à celles du français, deux codes étrangers.

¹ibid., P 14.

²Le français langue seconde, P. 136, Hachette FLE, 1991, 224p

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Les interlocuteurs algériens que nous avons rencontrés au cours de notre propre enquête se situent sur trois approches vis-à-vis du français :

A- approche « langue étrangère »,

B- approche « langue seconde »,

C- approche « langue... » à déterminer.

IV-7-1 Langue étrangère :

Cette définition ne caractérise pas la majorité de la population algérienne, du fait que le français est enseigné dès le primaire, voire dès le préscolaire dans certaines crèches agréées par l'éducation nationale. Les aires de contact avec la langue française ne sont pas limitées à l'école publique et les situations de communication en cette langue ne sont pas rares. Il est évident que le développement de ce pays, qui ne comprend pas d'importants décalages entre secteurs de pointe à haute valeur ajoutée et des pans entiers relevant des caractéristiques propres aux pays en voie de développement (pays de développement inégal), correspond aux clivages entre les secteurs sociaux culturels francophones ou non. Cependant, les progrès de la scolarisation qui touchent essentiellement la majorité non francophone en milieu rural, et national permettent d'avancer l'hypothèse de l'augmentation de la diffusion du français.

En milieu de concentration urbaine, le statut langue étrangère strict, s'atténue du fait de la présence d'aires de contacts plus propices à l'occurrence de faits de langue et de communication répondant à des situations authentiques.

Enfin, il convient de signaler les interlocuteurs parfaitement francophones que nous avons rencontrés, qui signalent la langue française comme langue étrangère, label attribué au regard de critères nationaux historiques, géographiques, naturels, bref, politiques, énoncés en tant que facteurs avérés.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

IV-7-2 Langue seconde :

Le constat d'occurrences de faits de langue en français, de la part de divers groupes sociaux algériens, pour répondre à leurs propres situations de communication algéro-algériennes, engage le critère de langue seconde.

Dans ce cas, les locuteurs prennent l'initiative de ne pas utiliser leur langue maternelle (ou officielle) de leur propre gré. La langue française n'étant pas, par définition, leur langue première maternelle (à l'exception près, mais restreinte, de binationaux ou de certains groupes sociaux qui développent cette stratégie et qui sont maternellement bilingues) il s'agit alors de langue seconde.

Si l'on évoque le concept de langue seconde, il convient de situer cette langue (seconde) par rapport à la langue première, normalement la langue maternelle, suivant la tendance normative permettant de caractériser la communauté qui la définit. Or, nous avons vu que la situation polyglossique que connaît l'Algérie n'élucide pas aisément cette question.

Autrement dit, la fonction de langue première est hétérogène, au point de ne pas constituer un véritable socle linguistique stable au plan national, puisque les langues de transaction transculturelles sont des langues non maternelles : en effet l'arabe classique/moderne et le français, relèvent d'un apprentissage non maternel pour la très grande majorité, mais, actuellement, seul le français est doté d'une totale compatibilité code écrit -code oral, comportant à la fois, les qualités « modernistes » (culture, technologie, sciences...) recherchées. Ces facteurs la placent dans le rôle de langue première, au plan des représentations comme au plan du vécu concret, en secteur socio-économique professionnel, notamment en secteur tertiaire.

Ainsi, à notre avis, la langue française s'appréhende désormais, de la part des citoyens, comme une clé principale de la société algérienne existante.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Si tel est le cas, il convient, dans le topique qui nous intéresse, d'affiner la perception « langue seconde », vers une intégration «infra-culturelle» plaçant le français en dehors du risque d'acculturation redouté et néfaste pour la « supra-culture » d'origine, mais au contraire, en le concevant comme un vecteur d'enculturation activée par la culture d'origine, selon l'appropriation singulière se définissant et évoluant **au sein** de et **par** cette culture.

Cette situation qui procède d'une lente évolution historique, politique et sociale particulière *à l'Algérie, ancienne colonie française* engage une modification de son label, qui pourrait réfuter la correspondance terme à terme exclusive, soit une langue => une culture => un usage / une autre langue → une autre culture → un autre usage.

Si toute langue véhicule une réalité spécifique, un mode de penser et d'agir particulier au groupe social qui l'utilise, l'apprendre en tant que **langue étrangère, langue de l'autre**, implique la prise en compte de ces facteurs, puisque les critères socioculturels participent à l'acte de communication.

Mais s'il s'agit de cette langue comme langue seconde, les interlocuteurs appartiennent au même groupe social, possèdent une culture partagée ; le choix de la communication dans cette langue seconde sera donc empreint des critères socioculturels propres à ce groupe social, donc différents de ceux que porte cette langue comme langue étrangère.

Dans ce cas, il existerait pour le cas algérien une langue française étrangère munie de tous ses attributs socioculturels français d'une part, et d'autre part, une langue française seconde nantie de ses attributs culturels algériens.

IV-2-3 Langue véhiculaire :

Nous estimons que les labels de langue étrangère et de langue seconde pour avérés qu'ils soient, ne constituent pas le panorama complet de la situation linguistique en Algérie. Nous référant à l'étude précédente, il nous

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

semble pertinent de retenir pour caractériser la langue française, le label de langue véhiculaire, qui permet de la situer selon le pragmatisme qui ressort des représentations des divers milieux que nous avons observés, et qui s'engage selon un bilinguisme particulier relevant de l'évolution culturelle du pays même.

Ce concept de langue véhiculaire s'installe, et dans la réalité présente, et dans la prospective qui découlent de l'examen de la situation globale que nous avons analysée.

Dans ce contexte, la langue française est présente selon une normalité peu conflictuelle envers l'arabe, normalité vécue dans l'occurrence spontanée des discours, selon l'option que choisissent les locuteurs.

Même si on remarque une attitude parfois glottophobe vis-à-vis du français dans cette observation, on note que cette ligne est contrebalancée par un mouvement de comportements linguistiques réels qui rendent patente l'existence du code linguistique francophone, en tant que langue implantée dans la réalité algérienne.

La langue française, globalement, jouit d'une représentation positive qui se fonde sur des besoins vitaux. En outre, elle se signale par de multiples occurrences spontanées qui lui confèrent une place réelle comme élément de la culture du groupe concerné.

Il est alors concevable de considérer la langue française comme partie **constitutive authentique** du patrimoine culturel algérien aussi bien selon une approche de culture scolaire, que selon une approche de société interculturelle, et ce notamment, du point de vue professionnel où le français, en maints secteurs prioritaires de travail, est, véritablement, langue première.

Il conviendrait, si l'on admettait ce constat, d'élaborer une vaste politique éducative propice à son développement, politique considérant la polyglossie, non comme **un risque** à contenir, mais comme **un moteur** de

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

progrès, permettant à tout locuteur algérien de repérer son discours en compatibilité avec son identité en toute situation de communication.

Ce faisant, se comblerait l'hiatus existant entre le statut implicite de la langue française dans la réalité ambiante tel que nous l'avons analysé, et son statut officiel idéologique qui tend à la réduire selon une logique implicite de dépérissement.

Dans cette perspective, enjoindre que, la langue arabe prenne en charge le culturel, le spirituel, le réel, le vécu algérien toute exclusivité est réducteur par rapport au rôle effectif que les Algériens font vivre à la langue française dans leur pays.

Aussi, contribuer à éclaircir l'enjeu linguistique objet de polémiques, nous semble promoteur de progrès essentiels pour le devenir de l'Algérie.

La coopération bilatérale franco-algérienne agit dans ce champ spécifique dans toutes ses composantes; elle participe au développement de la problématique globale et complexe à travers la conception et la réalisation des projets de coopération qui intéressent l'ensemble englobant le socioculturel, le socioprofessionnel, le socio-économique.

IV-7-4Autre ?

Nous voyons ici combien on évolue dans un milieu d'une extrême ambiguïté où la forme pèse autant que le fond, où la recherche (la revendication) d'une identification renvoie à une situation que les divers groupes sociaux tentent de faire évoluer selon leurs aspirations idéologiques proclamées ou induites.

Langue de l'ouverture, nous formulons ici que si tel est le cas, on peut entrevoir que l'ouverture enclenche le devenir et la prospective, et que cette notion est promotrice de la médiatisation de la langue française en tant que vecteur de l'ouverture algérienne.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Ainsi le français s'insère dans un processus d'appropriation au sein de la polyglossie et de la culture algérienne

IV-8 LE RÔLE DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES EN ALGERIE:

IV-8-1 Présentation du projet et objectif :

Selon les résultats d'un programme de recherche réalisé conjointement par des chercheurs du département de français de l'Université d'Alger-Bouzeréale et des chercheurs du CREDIF de l'Université de Rennes 2 (centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie, EA 3207 ERELLIF) sur une période de quatre ans allant de 2000 à 2004 et bénéficiant de l'appui du comité mixte d'évaluation et de prospective (KMEP-01 MDU540), il a été permis d'évaluer et de comprendre en profondeur une situation originale particulièrement porteuse d'enseignements. Le bilinguisme préalable ou parallèle des apprenants algériens comme moyen d'enseignement et d'apprentissage d'une nouvelle langue. En effet ce projet s'inscrit dans une problématique qui croise sociolinguistique et didactique en Algérie.

Partant de la constatation du plurilinguisme de la société algérienne au sein de laquelle le français est très présent, une étude a été engagée sur le rôle du français (dit LV1) dans l'apprentissage de l'anglais (dit LV2) en Algérie. Ce travail a eu un double avantage. Celui, d'abord, de revêtir un aspect inédit (la réflexion didactique portant sur la situation algérienne a généralement négligé cette question et la réflexion didactique en générale a peu étudié le rôle d'une « langue tierce » dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, ensuite celui de mettre à jour les nombreux paradoxes et enjeux concernant le statut des langues et leurs usages effectifs dans la société algérienne.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Cette recherche a utilisé comme lieux d'enquêtes des classes de fin de lycées de l'enseignement public réparties dans différentes régions d'Algérie : Alger, Blida, Koléa, Tizi-Ouzou.

Les travaux de recherches ont analysé les fonctionnements des classes de langues vivantes dans l'enseignement moyen et secondaire pour identifier les recours possibles à diverses ressources linguistiques, particulièrement l'éventuelle place occupée par le français comme médiateur de l'apprentissage d'une autre langue étrangère, principalement l'anglais.

Autour de cette observation centrale, trois questions fondamentales ont été soulevées :

Que disent les instructions officielles algériennes concernant l'enseignement du français, de l'anglais et des langues ?

Quelle serait la fonction des alternances de langues attestées dans les classes et dans la société algérienne en général, par exemple, « arabe/français/anglais » en classe ?

Quelle didactisation et quels dispositifs pédagogiques sont-ils à l'œuvre ou souhaitables dans un tel cas ?

Pour répondre à ces questionnements, les objectifs suivants ont été posés :

-identifier le rôle du français, langue étrangère déjà présente dans la société algérienne, dans l'enseignement/apprentissage d'une autre langue vivante étrangère, notamment l'anglais, de loin la plus répandue.

-Comprendre les fonctions pédagogiques diverses des langues présentes dans la situation sociologique algérienne.

-analyser les représentations qu'ont les enseignants et les apprenants des langues qu'ils utilisent et de leur plurilinguisme.

-comparer les textes officiels et la réalité quant à l'usage des langues étrangères.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

A plus long terme et en conclusion, la dite recherche propose des modalités d'enseignement efficaces car adaptées aux pratiques sociolinguistiques observées dans les classes et dans la société algérienne.

IV-8-2 Observation en classes d'anglais :

Echanges engagés par l'enseignant :

On peut dire que la plupart des échanges sont engagés par l'enseignant. Celui-ci constitue l'élément central de la communication en classe dans la mesure où il gère sa dynamique et son organisation.

IV-9LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS EN ALGERIE:

Le réseau des établissements français en Algérie est intégré au dispositif du Service Culturel Scientifique et de Coopération de l'Ambassade de France en Algérie, et dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, relevant du Ministère des Affaires Étrangères.

Les établissements français en Algérie existent depuis l'indépendance. Ils accueillent, de droit, les enfants français, puis dans l'ordre de priorité et selon un quota relevant d'accords spécifiques, les élèves étrangers non algériens et enfin, dans la mesure des places disponibles, les élèves algériens, les enfants binationaux franco-algériens étant recensés en tant que français.

Les programmes d'enseignement, réglementairement français, comptent 5 heures d'enseignement de la langue arabe, langue classique, obligatoire pour tous les élèves, de la classe de Cours Préparatoire à la classe de 6°. Ensuite il demeure obligatoire pour les élèves algériens et facultatifs pour les élèves non algériens.

Une sélection par priorité d'inscription suivant les frères précédemment inscrits est appliquée, permettant à une famille de faire accéder les enfants successifs, ainsi que des critères d'inscription en scolarité française antérieure et en d'autres pays, y compris la France.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Un accès par test, concerne enfin la population algérienne locale, pour tenter une entrée à la hauteur de chaque série selon les places susceptibles d'être vacantes chaque année ; en moyenne, à Alger, la proportion de candidats s'élève à 14 pour une place, des pics exceptionnels ayant atteint 20 pour 1 place. Ces tests donnent lieu à des préparations intensives à tous les niveaux en démarches privées.

Entrer dans les établissements français de l'AEFE constitue pour les Algériens, la garantie d'un enseignement de qualité, l'ouverture assurée sur des études supérieures nationales ou internationales dans les meilleures conditions.

On constate donc que le réseau français fait l'objet de la convoitise des parents algériens. Des démarches de tout ordre se produisent.

Avec l'indépendance, les missions de service public de l'éducation ont été transférées à l'État algérien souverain. Elles ont servi sous l'autorité de congrégations religieuses jusqu'à l'avènement de l'unification du système éducatif sous le règne de Boumediene en 1976 pour être nationalisées et versées à l'éducation nationale.

Les établissements français d'enseignement relevant de l'AEFE existent dans les capitales régionales dans les villes d'Alger-Oran –Constantine, Annaba et Constantine. Ils accueillent actuellement 18600 élèves, dont 70 % de ressortissants algériens (parmi lesquels ne sont pas comptés les enfants détenant la double nationalité, considérés en Algérie comme Algériens. Ils constituent avec les enseignements privés et ceux dispensés par les instituts français (ex CCF), un pôle d'enseignement d'excellence du français et exercent à ce titre une fonction d'impulsion et de référence pour l'enseignement algérien. Ils contribuent au maintien du bilinguisme d'une partie de la population algérienne, qui se distingue qualitativement de la grande majorité des jeunes algériens qui connaît quant à elle au sein de l'Éducation Nationale

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

algérienne un bilinguisme relatif (mais réel), dans le contexte d'une arabisation incomplète.

Avec l'avenir du bilinguisme en Algérie se jouent, tout à la fois, l'image de la France dans ce pays, et l'ancrage des objectifs de développement dans une politique de modernisation où s'engage la jeune République algérienne. Il s'agit donc d'un enjeu politique important pour la France comme pour l'Algérie.

IV-9-1 Un pôle de référence de l'enseignement du/en français:

Les établissements français en Algérie et à un moindre degré certaines structures d'enseignement algériennes à statut particulier, contribuent à un enseignement d'excellence du français en Algérie.

IV-8-1-1 Les établissements de l'AEFE :

12 827 élèves algériens, 6321 élèves français (dont près de 70 % sont binationaux algéro-français) et 609 étrangers tiers, soit 70% des effectifs des établissements de l'AEFE en Algérie, bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage du français dans les classes des écoles et des établissements secondaires français, encadrés par des enseignants algériens et français, selon les programmes et les horaires officiels français¹. Toutes les matières sont enseignées en français, permettant une maîtrise effective de la langue française par les élèves algériens, au niveau égal ou supérieur à celui des locuteurs natifs.

(Les échecs scolaires se recensent chez les Français ou étrangers non Algériens d'abord: c'est une conséquence de la sélection d'entrée que doivent subir les élèves algériens).

4143 élèves algériens suivent un enseignement adapté au développement du bilinguisme au sein des sections internationales franco-algériennes (Option Internationale du Baccalauréat). Depuis leur création à la

¹Source Service Culturel de l'Ambassade de France à Alger. Les enseignants d'Arabe sont algériens ou français.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

rentrée 1988, ces sections connaissent un net succès comme l'attestent chaque année les résultats obtenus au brevet, au baccalauréat, mais aussi au concours général d'arabe¹.

L'enseignement qui y est dispensé s'inscrit dans le cadre des instructions, programmes et orientations de l'enseignement public français. Il suit les dispositions arrêtées par le ministère français de l'Éducation Nationale pour le fonctionnement de toute section internationale. Une partie des enseignements est ainsi définie en concertation avec les autorités étrangères concernées et repose sur un accord conjoint. Pour tout un ensemble de disciplines (français, mathématiques, LV2 et LV3, langues anciennes, philosophie, sciences physiques, sciences naturelles, sciences économiques, enseignements artistiques, éducation physique et sportive), les élèves des sections internationales reçoivent les mêmes enseignements que leurs condisciples et passent, au Baccalauréat comme au Brevet, les mêmes épreuves affectées des mêmes coefficients.

En revanche, au lieu de l'enseignement habituel de LVI, ils bénéficient d'un enseignement approfondi de la langue et de la littérature arabes, sur la base d'un programme spécifique approuvé par les inspections générales française et algérienne avec un horaire renforcé de cinq heures hebdomadaires. Un enseignement d'histoire-géographie en français et en arabe est également dispensé.

Ces sections contribuent à la connaissance du français et de l'arabe au meilleur niveau possible et doivent permettre aux élèves algériens d'être à l'aise dans les deux langues et dans les deux civilisations.

La population scolaire algérienne fréquentant les établissements de l'AEFE n'a jamais fait l'objet d'une évaluation concernant l'enseignement de la langue arabe. On constate cependant chaque année que les lauréats du

¹Les premières places sont régulièrement emportées par les élèves des établissements français en Algérie.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

concours général (français) dans cette discipline sont originaires des établissements français d'Algérie. Ceci constitue un indice des performances de l'enseignement bilingue diffusé par déduction avec le niveau des autres langues comptant au corpus des matières de ce concours.

Par ailleurs il serait intéressant de suivre les élèves algériens poursuivant leur cursus d'études supérieures en Algérie afin de connaître les modalités de leur intégration dans le milieu d'études algéro-algérien. Cependant une disqualification d'office semble devoir affecter les performances de cet enseignement quand on se réfère au niveau socioculturel privilégié de cette population.

Le bilinguisme des établissements français en Algérie est également assuré par le fait que 9800 élèves algériens et 2600 français et étrangers tiers apprennent la langue arabe à partir du CP pour les premiers et du CE2 pour les seconds. L'enseignement de l'arabe dans les établissements français reproduit une approche maintenant traditionnelle dans tous les établissements français de l'étranger, dans lesquels la langue du pays de résidence fait l'objet d'un enseignement intensif -5 à 6 heures hebdomadaires- en contrepoint de l'enseignement du et en français¹.

La pédagogie de l'arabe littéraire fonctionne dans les établissements français, selon les approches communicatives actuelles de la didactique des langues. Un bureau pédagogique spécialisé dépendant du Service Culturel, a pour mission de créer et développer les méthodes et les supports pédagogiques nécessaires. L'arabe classique, enseigné à partir de la classe de sixième est approché selon une pédagogie traditionnelle/A partir de la classe de cinquième, cet enseignement devient facultatif pour les élèves non algériens, du fait des enseignements de langues vivantes traditionnellement portées aux

¹ Il serait intéressant de construire ainsi un véritable projet binational, tel le lycée Franco-Hellénique d'Athènes, qui propose un projet très poussé de biculturalisme, en comprenant des contributions équivalentes des deux pays, en investissement matériel, immobilier et humains.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

programmes français. De fait, seuls les élèves algériens suivent cet enseignement. Dans tous les cas, du premier au second degré, les enseignants d'arabe sont algériens dans la majorité.

L'option internationale du baccalauréat comporte la partie de programme arabisée correspondant aux textes réglementaires de l'option concernant l'arabe, soit l'enseignement de l'arabe, de la littérature arabe, de l'histoire et de la géographie en arabe sur les programmes spécifiques correspondants.

Autrement dit, on peut reconnaître dans cette organisation, bien entendu à une échelle réduite et dans une certaine mesure, une réplique de l'organisation algérienne.

Il est donc possible d'établir un certain nombre de références réciproques pouvant préparer une approche de coopération plus étroite à l'Algérie même ; c'est ce qui est lancé dans le projet de coopération de partenariat pédagogique entre établissements français (d'Algérie) et les établissements algériens retenus au niveau de l'éducation nationale et le supérieur.

IV-10 L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN STRUCTURES ALGERIENNES SOUS STATUTS PARTICULIERS :

Certaines structures d'enseignement algériennes dispensent également un enseignement de qualité du français, dans le cadre de statuts particuliers.

IV-10-1 L'enseignement dans les établissements privés:

Contrairement au Maroc et à la Tunisie, il n'existe pas en Algérie de structures particulières d'enseignement. Les établissements relevant jadis de l'enseignement catholique ont été nationalisés avec l'avènement de la révolution agraire des années 1974 et versés pour la majorité à l'éducation nationale. L'école des sœurs trinitaires de Tlemcen assurant le préscolaire a

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

été nationalisée et mise à la disposition de l'enseignement supérieur pour abriter le premier centre universitaire de Tlemcen en 1974. Construite sur trois niveaux, un sous sol semi-enterré, un rez-de-chaussée et un premier, la structure servait de salles de cours et de rectorat exclusivement. Aujourd'hui, l'université s'est déployée dans trois pôles (pôle de Tlemcen, pôle à Mansourah et pôle de Chetouane), trois communes du Grand Tlemcen pour une population estudiantine de 41000 étudiants environ.¹

Les seules écoles privées autorisées sont au nombre de 119 à la date du 12/07/2013 et réparties comme suit :

Wilaya d'Alger 78 écoles

Wilaya de TiziOuzou 9 écoles

Wilaya d'Annaba 5 écoles

Wilaya de Constantine 5 écoles

Wilaya de Béjaïa 4 écoles

Wilaya de Blida 3 écoles

Wilaya d'Oran 3 écoles

Wilaya de Tlemcen 3 écoles

Wilaya de Jijel 2 écoles

Les wilayates de Setif, El Oued, Chlef, Mila et Boumerdes ont chacune une seule école agréée.

La publication de cette liste intervient après deux années de polémiques et de débats sur les écoles privées en Algérie. Des désaccords ont opposé le gouvernement à plusieurs écoles privées notamment sur l'utilisation exclusive de la langue française dans les enseignements et les contenus des programmes.

Pour chercher une école privée en Algérie, mieux vaut se contenter du « bouche à l'oreille » devait conseiller une internaute à ceux et celles qui

¹ Source : bilan de la date anniversaire de la création du premier centre universitaire- Novembre 2014- Tlemcen.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

s'aventurent sur le web. Toutefois les seules adresses web qui répondent sont celles des établissements sous tutorat de l'Ambassade de France à Alger dont le lycée international Alexandre Dumas d'Alger.

Elles disposent des enseignements conformément aux programmes officiels en accordant une attention particulière à l'enseignement du français.

IV-11 LES COURS DE FRANÇAIS EN CENTRES CULTURELS FRANÇAIS : UNE ENTITÉ PARALLÈLE :

Le réseau des cours de langue des 4 instituts français (Ex- CCF) dispense un enseignement diversifié du français à 25500 apprenants en 2013¹, avec une fréquentation en nette progression.

La répartition des publics est la suivante:

Population	Répartition
Primaire	5%
secondaire	29%
universitaire	35%
adultes analphabètes	8%
adultes	23%

Ce public présente des caractéristiques particulières dans la répartition des âges: plus de 60 % des apprenants viennent de l'enseignement scolaire, pour suivre des cours de langue relevant du soutien scolaire (primaire, moyen, secondaire et universitaire). Pour certains il semble qu'il s'agisse également d'un passage obligé vers les établissements de la mission.

¹Ces effectifs sont en accroissement constant ; on refuse du monde faute de place ; les cours intensifs d'été, non comptabilisés dans les effectifs réguliers, remplissent les cours pour des sessions intensives de trois à quatre semaines.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Elle fait apparaître que les cours de français des instituts français sont largement utilisés par le public scolaire algérien, même si, il va sans dire, ce dispositif ne relève pas de la scolarité normale. Nous avançons l'hypothèse que la structure des instituts français offre les facteurs de la progression : un public motivé (il s'agit du public scolaire normal qui recherche un soutien), un matériel pédagogique actualisé, une responsabilisation professionnelle, une approche pédagogique encadrée en cohérence par des séminaires de formation assurés localement ou à l'étranger.¹

Les publics lycéens et étudiants viennent chercher un perfectionnement linguistique et méthodologique au moment d'accéder aux études supérieures dispensées en français. Les instituts français sont alors sollicités pour aider les étudiants à effectuer le saut qualitatif en français qui leur est imposé à l'entrée à l'Université. Les cours de français aboutissent à la certification par le DELF (Diplôme d'Études en Langue Française premier degré et second degré) et le DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) reconnus par le ministère français de l'Éducation Nationale.

IV-12 DEUX SYSTEMES D'EDUCATION : UNE FAILLE A RÉDUIRE :

Les élèves des établissements français d'enseignement en Algérie disposent d'un avantage majeur pour l'accès à l'enseignement supérieur. Bénéficiant d'un enseignement en français, ils sont préparés à l'accès à l'enseignement supérieur francophone.

La grande majorité des jeunes algériens se trouve au contraire en situation défavorable pour accéder à l'enseignement supérieur, en raison des déficiences de l'enseignement du français en structures arabisées.

¹Source : entretien extrait de notre enquête.

CHAPITRE IV : La langue française dans la coopération linguistique et éducative

Cette inégalité trouve son illustration dans l'excès croissant de demandes adressées aux établissements de l'AEFE en Algérie.

En effet, la pression qui s'exerce sur les établissements de l'AEFE, procède de la volonté de la part des familles algériennes de garantir à leurs enfants, l'accès aux institutions d'études supérieures et de formation qui s'exercent en langue française, situation où le bilinguisme constitue un atout primordial de réussite.

Face à ces enjeux, la coopération bilatérale franco-algérienne apporte une contribution indispensable au développement du système éducatif algérien en général, et de la problématique du français en particulier.

IV-13 QUEL STATUT POUR LA LANGUE FRANÇAISE ?

La présence de la langue française en Algérie s'appréhende selon nous, sous un statut de l'intégration de ce code dans le tissu socioculturel du pays, du fait de son implantation et de son utilisation conservée par des groupes sociaux qui se l'approprient.

L'ambiguïté qui l'entoure dans ses usages et ses fonctions détermine un champ socioculturel très sensible, où interfèrent le sociologique, l'économique, le psychologique, le politique, mais, selon nous, la langue française survit grâce à la volonté même des Algériens.

La langue française perd de plus en plus son identité de reliquat du passé colonial et devient progressivement un code en évolution d'appropriation qui participe de l'expression de l'algérianité, même si elle joue encore le rôle d'un indicateur social très significatif.

Comment le français peut-il se développer ?

Parmi les réponses possibles, la coopération bilatérale a joué un rôle significatif.

CHAPITRE V
LE FRANÇAIS FONCTIONNEL,
VECTEUR ET OBJET DE COOPERATION

LES PROJETS DE COOPERATION EN FRANÇAIS FONCTIONNEL :

C'est à partir des années 2000 qu'est apparue une demande spécifique en coopération bilatérale concernant des publics spécialisés en vue de traiter les problèmes liés à la maîtrise de la langue française nécessaire à la poursuite des études/formations scientifiques.

Cette demande s'est concrétisée par une recherche opérationnelle débouchant sur des approches orientées vers le français fonctionnel. Nous analyserons les principes, les choix, les stratégies qui ont fondé et justifié les démarches retenues.

A partir de 2010¹ après les premiers résultats, cette démarche s'est généralisée: des projets de coopération ont été créés afin de répondre au problème de la mise à niveau des étudiants ou de formés en situation de formation professionnelle, dans les secteurs allant de l'enseignement secondaire à des facultés d'enseignement supérieur ou des écoles préparatoires supérieures.

Nous limiterons notre travail à un projet significatif sélectionné parmi une quinzaine de projets, qui illustrent cette démarche, et qui ont constitué les fondements de démultiplications consécutives diverses.

Nous évoquerons donc, relevant de ce champ, le projet de coopération :

A)Enseignement Supérieur :

- Ecole préparatoire supérieure de Tlemcen des sciences et techniques.
- Ecole préparatoire supérieure de Tlemcen des sciences économiques.

B)Secteur Professionnel :

- Centres de formation professionnelle et d'apprentissage.

V-ILE CHAMP DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Tout d'abord, rappelons que l'Algérie n'a pas poursuivi le processus de l'arabisation après le niveau du baccalauréat et que, en dehors de certaines

¹ Orientation retenue par la tutelle, donnant priorité au français fonctionnel. Dans le cadre du développement de la compétence de communication orale et écrite des apprenants, l'accent sera mis sur l'apprentissage d'un français fonctionnel plus conforme aux besoins des élèves.

filières universitaires arabisées en littérature arabe, études islamiques, droit et sciences humaines, la langue française, langue d'enseignement et d'attestation des savoirs, est maintenue dans l'enseignement supérieur scientifique.

Dans notre recherche il s'agit là d'un facteur avéré définissant notre hypothèse de base:

la maîtrise de la langue française s'appréhende comme un facteur constituant une clé de l'efficacité des études supérieures scientifiques.

La situation à laquelle répond ce champ d'action relève de la problématique linguistique complexe que nous avons analysée au cours des étapes précédentes de notre travail.

Dans les projets de coopération bilatérale conçus dans le champ du français dans le secteur de l'enseignement supérieur, il s'agit de conférer une compétence linguistique concrète à un public spécialisé, confronté à une situation professionnelle précise, où la langue française est le code linguistique unique ou premier. Se pose alors le problème d'acquérir la maîtrise de ce vecteur du savoir scientifique et technique, ce dernier critère concernant également le champ professionnel.

V-1-1 Problématique de la formation sous ses aspects linguistiques :

Les institutions algériennes de formation impliquées dans le secteur adulte, facultés des sciences de l'ingénieur, des sciences de la nature, écoles préparatoires supérieures¹ ou du secteur tertiaire, entités de formation ou de perfectionnement, constatent depuis les années 85 environ, soit déjà avant l'arrivée des premières promotions d'élèves sortant du système éducatif arabisé, un déficit de l'efficacité de leur enseignement. Les responsables situent l'origine essentielle de ces difficultés dans l'insuffisance des compétences langagières en français des publics étudiants ou en formation professionnelle. Ce diagnostic s'est confirmé, marqué même par une

¹Nous considérons que les études en écoles préparatoires constituent simultanément une formation professionnelle du fait des applications pratiques que comportent les cursus.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

accentuation du phénomène depuis l'arrivée de la première promotion dite « arabisée » dans le secteur post-baccalauréat, soit depuis septembre 1990.

Or, les formations, les études supérieures scientifiques ou les perfectionnements professionnels, sont diffusés et animés en langue française, et les programmes effectués visent un niveau académique ou technique situé, selon les textes des programmes concernés, à une hauteur comparable aux formations équivalentes existant en France.

Cette référence indique ainsi une modélisation française par la qualification recherchée en tant que « mesure-étalon », en tant que finalité de qualité, et du fait des conformités d'établissement, en tant qu'instrument de formation scientifique.

De surcroît, les enseignants de l'enseignement supérieur dits scientifiques actuellement en poste sont francophones dans leur majorité et ne veulent pas recevoir, pour ce qui concerne leur propre cursus, une formation scientifique en arabe moderne, ce qui accentue le caractère obligatoire de la maîtrise de la langue française pour le public en formation auquel ils s'adressent.

V-1-1-1 Définition du type d'intervention :

Il s'agit donc de remédier à des carences linguistiques affectant le potentiel intellectuel des publics en formation en vue de produire des formés répondant aux besoins socioprofessionnels du pays.

Les institutions concernées ont logiquement entrepris de projeter des formations linguistiques adaptées afin de restaurer l'efficacité de leur enseignement/formation.

La coopération bilatérale franco-algérienne a été sollicitée afin de réaliser une stratégie de projet de coopération linguistique et éducative répondant particulièrement à chaque situation. Ces projets ont été conçus selon deux finalités :

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

- créer et former un service pouvant diffuser un enseignement/formation de français ;
- élaborer des curricula de français adaptés aux programmes des institutions et capables d'améliorer les performances des étudiants dans leurs études puis dans leur profession.

Il s'agit donc de structurer des opérations innovantes dans les domaines linguistique et éducatif, ce qui engage la mise en œuvre, dans un cadre de coopération bilatérale, de stratégies éducatives et de formation où la question linguistique, telle que nous l'avons précédemment analysée, constitue une trame de fond permanente.

V-2ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DES COMPÉTENCES EN LANGUE FRANÇAISE IDENTIFIÉS CHEZ LE PUBLIC ÉTUDIANT DÉBUTANT :

Connaître tout d'abord les caractéristiques du public étudiant du point de vue de sa maîtrise effective de la langue française constitue un repère important.

Le niveau général en langue française à l'issue des études secondaires suscite des objections de la part de l'enseignement supérieur. Nous avons relevé que le niveau de sortie de ces études supérieures (contenus scientifiques de spécialité ou qualification professionnelle) est similaire à celui qui est dispensé en France dans des établissements comparables.

On peut donc formuler l'hypothèse que le niveau linguistique requis devrait tendre vers des critères identiques puisque la transmission, la mise en application et l'attestation des savoirs passent par une pratique de communication en français.

Le niveau de sortie du baccalauréat est particulièrement significatif car la proportion d'une classe d'âge qui obtient ce diplôme avec mention s'élève seulement à 15 % d'une cohorte d'élèves. Il s'agit donc d'un public,

particulièrement sélectionné ayant fait preuve, vis-à-vis du système scolaire algérien, d'une réussite scolaire certaine. Ajoutons que cette sélection est encore accentuée lors de la sélection d'admission des étudiants en école préparatoire, médecine, sciences de l'ingénieur et architecture¹.

Cette investigation a fait l'objet d'une évaluation entreprise dans le cadre d'un projet de coopération franco-algérienne. Les résultats des étudiants de première année apportent des informations significatives exposées ci-après. Nous y apporterons nos propres commentaires.

L'ensemble des tests proposés fonctionne sur le principe de closure ou de QCM., chaque exercice dure de dix à quinze minutes selon le degré de difficulté.

V-2-1 Caractéristiques des connaissances des étudiants de première année d'études supérieures :

Le dépouillement des résultats s'est déroulé en 2009-2010 en partenariat entre deux équipes de recherche, l'une algérienne et l'autre française. A l'école préparatoire de sciences et techniques de Tlemcen, c'est le personnel assurant les enseignements de la langue française qui en avait la charge.² (Madame Mimouni Faïza, chargée du département du français fonctionnel à l'école des sciences et techniques et Mademoiselle Dali Youcef Fatima Zohra enseignante, membre de l'équipe pédagogique à l'école préparatoire des sciences commerciales auxquelles, nous rendons un grand hommage pour l'apport et la contribution à l'enquête que nous avons menée dans ces deux établissements universitaires à Tlemcen). Nos remerciements vont également

¹ Pour rappel, le recrutement dans ces filières dites protégées, se fait par quota en tenant compte des moyennes obtenues au baccalauréat.

² Pour rappel, il s'agit d'un personnel enseignant détaché du département de la langue française qui avait au départ, la charge de l'animation pédagogique. Quelques années après leur création, les écoles préparatoires ont constitué leurs propres viviers pour le recrutement et la formation des enseignants dans le français fonctionnel, opération qui s'est étalée sur plusieurs années avec le bénéfice de stages à l'étranger, la formation continue et le perfectionnement. L'école préparatoire des sciences et techniques de Tlemcen a ouvert ses portes dès la rentrée de septembre avec un effectif de 250 étudiants en première année.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

aux chefs d'établissement le Professeur Benhabib et le prof Khaldi qui ont largement contribué par leur appui.

L'échantillon, sélectionné selon les critères canoniques de l'enquête scientifique, est représentatif de la population totale des deux écoles préparatoires implantées à Tlemcen qui compte un effectif global de plus de 500 étudiants par école (1^e et 2^e années), tous originaires de l'ensemble du territoire. Le public sélectionné représente les deux établissements auquel sont ajoutés ceux de la faculté des sciences et ceux du département de la langue française.

Le public étudiant concerné est constitué par des étudiants de première année, non-redoublants, donc sortants des études secondaires. Il s'agit d'étudiants, relevant de programmes alliant l'enseignement du français et l'enseignement en français des matières scientifiques. Ce sont donc des étudiants qui ont été enseignés dans un bain linguistique francophone plus important que les élèves sortant des filières arabisées.

Cette recherche est également intéressante du fait de son approche comparative vis-à-vis des mêmes compétences mesurées concernant la langue arabe dans l'échantillon.

V-2-1-1 Résultats concernant le lexique:

Maîtrise du lexique

Score obtenu sur 10 points	10-9	8-7	6-5	4-3	2-0
Répartition du public en %	6,37	27,94	37,42	21,41	6,86

Les scores obtenus témoignent d'une maîtrise du lexique pour moins de 35% du public. Le test proposé est un exercice de closure sans outil lexical¹ :

L'essence

¹ Nous limiterons la citation de l'exemple au test concernant le lexique. Les autres entrées relèvent d'analyses identiques.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

L'essence est un.....incolore, elle est limpide et très fluide. L'essence a une odeur désagréable et pénétrante. Elle s'évapore très rapidement sans laisser de L'essence est un liquide très volatil.

L'essence est beaucoup plus.....que l'eau. Elle ne se mélange pas. L'essence dissout les corps gras et le caoutchouc. L'essence est un détachant qui nettoie les..... L'essence est insoluble dans l'eau, mais c'est un dissolvant précieux.

L'essence prend.....avant que la flamme d'une allumette ait.....le liquide. Elle brûle avec une flamme éclairante et très chaude. Si l'on ferme le récipient, l'essence brûle en produisant une.....: c'est le principe du moteur d'automobile. L'essence enflammée.....que par étouffement (sable et couverture). L'essence donne des vapeurs très inflammables ; elle est dangereuse à manipuler.

On.....l'essence du pétrole brut. Le pétrole est un liquide brunâtre, visqueux. On le retire par forage du sol dans certaines régions pétrolifères. On en retire des dérivés (butane, propane), de l'essence, du pétrole, lamant, du mazout, des huiles de graissage, du bitume. L'essence est surtout utilisée comme.....

Concernant le lexique, plus de 27% du public obtiennent un score inférieur à 5 points ; ce fait dénote une importante carence face à une performance relevant, d'un niveau très inférieur à celui du discours que l'on peut s'attendre à rencontrer en première année de l'enseignement supérieur. Par ailleurs seule une frange marginale, 6,37%, obtient un score optimal allant de 9 à 10 points.

V-2-1-2 Les prépositions :

Maîtrise des prépositions

Score obtenu sur 10 points	10-9	8-7	6-5	4-3	2-0
Répartition du public en %	0,82	4,82	22,71	47,71	24,67

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Cette compétence exige une compréhension préliminaire de la phrase avant de combler la closure. C'est donc une démarche intellectuelle plus complexe qui est sollicitée par rapport au test précédent qui ne s'engage qu'au niveau du mot et s'élucide éventuellement grâce à l'inférence.

En outre la préposition engage des connaissances précises d'ordre grammatical et syntaxique fortement intégrées, permettant d'élucider le cas présenté.

Nous observons que seuls un peu plus de 5% du public approche de la maîtrise de ce test limité. Or le système des prépositions est fondamental pour la compréhension fine d'un texte. Le test proposé, du même niveau que le précédent est loin d'approcher la difficulté syntaxique d'un discours universitaire.

V-2-1-3 Les connecteurs :

Maîtrise des connecteurs (Français)

Score obtenu sur 10 points	10-8	8-7	6-5	4-3	2-0
Répartition du public en %	0,33	2,94	16,01	34,64	46,08

Seuls un peu plus de 3% manipulent les connecteurs (temporels et relation cause-conséquence). Il s'agit par cette entrée de se situer au niveau du texte, après celui du mot (lexique), puis de la phrase (préposition).

On constate clairement que le public concerné est largement débordé par le champ langagier à activer dans ce domaine de compétences, primordiales pour espérer entrer dans la compréhension d'un texte, et décisives pour en entreprendre l'exploitation.

On peut donc percevoir que ce public, venant du lycée avec une moyenne générale appréciable, puisse éprouver des difficultés en situation d'études spécialisées diffusées en langue française, alors que, théoriquement,

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

le niveau ciblé répond à des ambitions d'équivalence avec le niveau universitaire français.

Une explication logique se référant à la xénotypie de la langue française peut solliciter l'attention.

Cependant un test équivalent en arabe a été proposé. Les résultats suivants ont été obtenus :

Maîtrise des connecteurs (Arabe)

Score obtenus sur 10 points	9-10	8-7	6-5	4-3	2-0
Répartition du public en %	0,00	2,90	10,60	34,80	51,60

Ce sont des résultats encore aggravés qui apparaissent. *On peut ainsi formuler l'hypothèse que dans l'enseignement secondaire, des difficultés existent chez les élèves en français et en arabe.*

Les deux codes sont examinés ici selon une entrée de compétence langagière identique, cependant nous n'entrerons pas dans une démarche de comparaison à ce propos : elle serait extrêmement hasardeuse du fait de codes extrêmement éloignés de par leur origine et de leur statut différents. Mais il est possible de retenir que l'arabe offre aussi une source de difficultés sur une entrée comparable, ce qui conduit à pondérer l'importance relative du facteur de xénité (de principe) du français vis-à-vis de l'arabe.

V-2-1-4 Conclusion :

Nous ne poursuivons pas l'étude du document relatif à cette étude qui détaille par la suite son analyse sur les relations existant entre les performances et le groupe social du public testé. Nous notons, sans nous étendre, que les chercheurs relèvent une similitude de résultat en ce qui concerne la lecture en français et en arabe.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

N.B. : Observations de la partie française:

« La partie française estime que le projet envisagé ne peut trouver sa pleine justification que par les implications qu'il pourra avoir sur les approches, méthodes et techniques d'enseignement du français (au cours de la scolarité secondaire) dans la préparation des étudiants se destinant à des études universitaires (...).»

Cependant, il nous semble intéressant de livrer l'appréciation personnelle d'un enseignant-chercheur de français au regard du problème général de cet enseignement. Se référant au programme de français de la 4^e année de l'enseignement moyen (niveau de fin d'études générale de collège qui a fait l'objet de l'évaluation menée par la DEP dans le cadre du projet de coopération déjà évoqué précédemment), il déclare :

«Si on recevait des étudiants qui auraient la maîtrise ne serait-ce que d'une partie du programme de la 4^e AM on aurait des génies parce qu'il y a déjà tout dans ce programme.»

Nous percevons dans cette déclaration l'expression d'un profond malaise qui concerne le système éducatif d'une manière générale.

Revenant aux similitudes de déficits constatés en langue française mais aussi en langue arabe, on peut envisager l'hypothèse selon laquelle le problème qui se pose intéresse les apprentissages en général, c'est-à-dire que se présente ici une problématique allant bien au-delà de la question linguistique impliquant seulement la langue française. Si la langue française dans l'enseignement supérieur s'appréhende en termes de compétence langagière à acquérir, l'évaluation réalisée à l'université montrant que le problème linguistique affecte aussi bien l'arabe que le français, laisse envisager que l'enseignement secondaire pose aussi le problème sous l'angle de l'approche méthodologique et didactique concernant le français et l'arabe.

Cette question intéresse l'ensemble du système éducatif, analyse qui dépasse le champ de notre recherche. Toutefois, on remarque que la majorité

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

des étudiants, candidats au baccalauréat scientifique suivent avec assiduité les cours dispensés par l'institut français, lesquels cours sont encadrés par des enseignants formés selon les techniques du développement de la compétence de communication orale et écrite visant « l'enseignement et l'apprentissage d'un français fonctionnel plus conforme aux attentes des élèves ».¹

Revenant au cas de la langue française, la recherche que nous venons de citer a procédé à l'examen d'une promotion de nouveaux étudiants entrés à l'université, mais il est évident que la remédiation fondamentale se situe en amont, c'est-à-dire au cours du programme scolaire secondaire. Sans pouvoir s'appuyer sur une étude formelle (ce projet s'est achevé sans évaluation...), les réunions mensuelles des enseignants chargés des programmes permettent de constater que le statut de la langue française se trouvait au cœur du problème. Autrement dit, on ne dispose pas d'indicateurs fiables pouvant orienter la stratégie expérimentée. Il semblerait que, d'une certaine manière, on ne veuille pas savoir, ce qui est l'indice du malaise qui existe entre l'enseignement secondaire arabisé et les études secondaires en français.

Invités à produire une réflexion à propos des problèmes qu'ils rencontrent dans leur enseignement, un groupe d'enseignants des écoles préparatoires de Tlemcen déclare :

« Les principaux points mentionnés semblent être :

- une inaptitude des étudiants à soutenir leur attention pendant un cours dispensé en français, à le comprendre, à en noter l'essentiel et à en reconstituer le contenu (ceci obligeant le professeur dans la majorité des cas, à dicter un cours, ce qui n'est guère compatible avec l'esprit ni les méthodes d'un enseignement supérieur).
- des difficultés à comprendre, à l'écrit, des textes exigeant rigueur et précision; des difficultés de résolution de problèmes semblent, dans bien des

¹ Source : Monsieur Bentabet Hamid, chef de département de la langue française à l'institut français de Tlemcen , année scolaire 2012-2013- 55% des inscrits sont universitaires.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

cas, provenir moins de l'incapacité à trouver la solution que de celle à comprendre l'énoncé.

- une grande confusion dans la manipulation et l'expression des raisonnements logiques, qui, à l'écrit comme à l'oral, perturbent gravement les productions des élèves.

-une réticence à lire des textes en français de quelque longueur que ce soit (articles de revue un peu conséquents, (à fortiori le livre complet) ou à parcourir rapidement un ouvrage (table des matières, technique des sondages...) pour en déceler le contenu ou l'intérêt.

-un maniement malaisé de la langue pour participer à des travaux de groupe, impliquant non seulement l'écoute des autres mais encore la faculté d'exposer, d'organiser des arguments, de réfuter ceux des autres, etc. sans prolixité, mais avec rigueur et clarté;

-à ces divers points, qui relèvent de la manipulation de la langue à des fins d'opérations conceptuelles, s'ajoutent les remarques sur des éléments, peut-être moins fondamentalement gênants, à caractère plus proprement linguistique (orthographe, morphologie) la syntaxe, elle, ayant un rapport plus direct avec les opérations mentionnées ci-dessus.)¹»

On retrouve ici un catalogue ordinaire des enseignants observant les carences du public enseigné. Ceci étant dit, la référence explicite à la langue française en tant que telle dans le premier point est peu déterminante étant donné qu'il n'existe pas d'option de langue arabe pour les disciplines concernées, ce qui laisse entrevoir que ces enseignants ne l'envisagent pas en termes de langue étrangère, mais en tant que code ordinaire.

Les enseignants du supérieur convoqués à la problématisation de ce projet de coopération n'ont pas encore été confrontés aux étudiants issus de

¹ Compte rendu de suivi portant évaluation du niveau linguistique des étudiants de la première année de l'enseignement scientifique de Tlemcen. Cette évaluation a concerné les deux écoles préparatoires implantées à Tlemcen- Celle des sciences et techniques et celle des sciences économiques et de gestion.

filières arabisées, élément à prendre en compte dans le commentaire qu'ils produisent dans les lignes ci-dessus.

On perçoit toutefois que le diagnostic prononcé doit engager une réponse appropriée en termes de politique éducative englobant la question intrinsèque du français. C'est ce qui a été tenté dans le milieu de public adulte.

V-3 LE FRANÇAIS, CHAMP DE COOPÉRATION EN MILIEU ADULTE

Nous avons vu précédemment que le statut de la langue française est très composite en Algérie.

Nous avons mis en évidence une problématique complexe de ce point de vue débouchant sur une résolution de cas dont les composantes opérationnelles, s'élaborent selon le paradigme multiple suivant :

*Concevoir un cursus de langue française capable de promouvoir l'efficacité des études/formation en vue de produire en niveau de sortie un diplômé/formé à même de développer les compétences certifiées dans un milieu professionnel où la communication s'élabore en français.

*Tenir compte des aspects culturels et conceptuels, c'est-à-dire orientations strictement linguistiques grâce à l'implication de référents algériens sociaux-professionnels en relation avec le réinvestissement des compétences ciblées dans la société algérienne. Ce deuxième point se réalise peu aisément dans le cas du français fonctionnel dans l'enseignement scientifique, car les fonds où sont prélevés les supports authentiques utilisés réfèrent majoritairement à une approche générale scientifique internationale très majoritairement occidentale, ce qui favorise donc un véritable risque de domination culturelle.

Autrement dit, on se trouve en situation d'élucider ces deux questions principales :

- Quel français enseigner ?
- Quelles modalités de formation retenir?

V-3-1 Un français adapté : fonctionnel et objectifs spécifiques :

Nous avons constaté que les jeunes étudiants présentent de lourdes carences linguistiques, constat à apprécier, rappelons-le, à la hauteur d'un programme ayant investi plus de 2000 heures de cours.

Cependant, à la sortie de l'enseignement secondaire, l'étudiant qui entre dans une école préparatoire ou une école spécialisée, se trouve en fait dans un institut de formation très spécifiquement déterminé par des disciplines particulières et des modalités professionnalisantes répondant aux topiques du champ de spécialité.

La situation actuelle pose la question du choix des programmes de français à retenir. Si les appréciations positives des générations 1960 d'Algériens ayant été scolarisés dans un système réellement bilingue (du et en français) a témoigné de son adaptation (c'est-à-dire avec les approches littéraires mais sans imputer une stratégie de français fonctionnel), nous avons vu qu'aujourd'hui il n'en va pas de même, et si, dans un souci d'adaptation aux circonstances actuelles, l'enseignement du français envisagé dans ces institutions de formation opte pour les options pédagogiques et méthodologiques adéquates aux options professionnalisantes que leur vocation justifie, la question se pose de savoir si un autre choix peut exister.

Dans l'enseignement secondaire c'est un français général de communication ou véhiculaire centré sur la compréhension qui a constitué l'objet des compétences ciblées, et, au regard du faible rendement constaté, dans les études post-baccalauréat on ne peut concevoir de réitérer cette démarche. Une simple remédiation aux carences linguistiques relevées conduirait à répliquer une situation scolaire peu convaincante, et très peu performante.¹

¹ Cf'évaluation du français, évaluation DEP, attitudes des enseignants de français. Compétences théoriques des enseignants de français. Ambassade de France à Alger. Résultats similaires en langue française et en langue arabe.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

On conçoit donc l'hypothèse de proposer un enseignement/formation totalement innovant, permettant à l'étudiant/formé de se construire une représentation nouvelle de la situation pédagogique dans laquelle il se trouve selon une rupture de rapport au savoir ciblé.

Ici le changement que l'institution propose se construit sur plusieurs points :

-sur la notion d'adaptation du programme à la spécificité du public critère dont il est informé explicitement ;

-dans la recherche de l'adéquation du cours de français aux besoins de l'enseignement de spécialité que l'étudiant reçoit, adéquation qu'il peut apprécier et commenter en termes d'expérience et dans la perspective de son évolution.

-dans la concertation avec les enseignants de spécialité qui éclairent la réflexion des concepteurs du programme de français, démarche que les étudiants sont également invités à appuyer.

La situation scolaire d'apprentissage linguistique précédente est ainsi perçue en termes d'expérience assumée et en situation d'études professionnalisantes, elle s'installe sous le nouveau statut de formation/apprentissage à même de mieux répondre (ou s'approchant d'une adéquation) au cas personnel selon une économie générale du profil de sortie connu. Ainsi la démarche du projet recherche une contribution effective du milieu où il s'insère en vue d'obtenir une adaptation optimale, et dans le cas du français, une accommodation acceptée de la part du public en vue de son appropriation.

On sait que toute démarche d'appréhension d'un savoir passe par la construction de la représentation (évoluante) de ce savoir. A ce propos nous suivons ici Lehmann dans la catégorisation qu'il propose¹:

« *Les représentations sociolinguistiques* :

¹Nous ne développerons pas ici ce point que nous avons déjà abordé précédemment lors des chapitres précédent nous appuyant notamment sur Bourdieu (Ce que parler veut dire).

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Sur un territoire donné les relations de complémentarité sont aussi des relations de concurrence, que certaines sont dominantes et d'autres dominées, que la possession des unes n'est pas égale à la possession des autres.

Les représentations métalinguistiques:

Elles portent (...) sur les mécanismes psychologiques et cognitifs de cette acquisition (de la langue-cible). Sont alors en jeu l'image que l'on se fait du système .de cette langue rapporté au système de la langue-source, ainsi que la gestion des interactions langagières avec des locuteurs de la langue-cible.

Les représentations de l'apprentissage (...)

Les représentations culturelles (...)»¹

Nous avons constaté au cours de notre recherche que ces entrées correspondaient à de réels indicateurs identifiables dans le contexte algérien.

Ainsi, Madame OUDJEDI DAMERDJI Aouicha, auteur de la thèse de doctorat (2009) sur le français fonctionnel chez les étudiants du département de Génie civil à l'université de Tlemcen et professeur de didactique du français à la même université, situe la problématique algérienne vis-à-vis de la langue française :

« Nous savons que, du point de vue de notre identité, nous ne sommes pas des locuteurs natifs ; ça s'exprime chaque fois de différentes façons, c'est dire « oui, je parle français mais ce n'est pas ma langue, c'est une langue seconde, outil de communication » Dans le langage des bureaucrates ça passe autrement quand ils disent « oui mais c'est de français technique que nous avons besoin », comme si on pouvait parler « français technique sans parler « français tout court », comme si on pouvait intérioriser des schèmes pour des situations linguistiques spécifiques quand on ne possède pas le système linguistique général :² » certes, les progrès réalisés par la langue arabe en Algérie sous le règne du Président Boumediene dans tous les domaines, sont spectaculaires.

¹Lehmann D., Objectifs spécifiques en langue étrangère, Hachette (F), 1993, P 36.

² Extrait d'entretien de notre enquête.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Son usage a gagné de plus en plus de terrain dans l'enseignement. Mais ces progrès, fruit de longs efforts durant un quart de siècle, n'ont pas permis à la langue arabe, de supplanter la langue française dans certaines citadelles demeurées encore inexpugnables, tels l'enseignement des matières scientifiques à l'université, le fonctionnement de certains services administratifs et la consommation médiatique de masse. Ce qui pose problème selon les observateurs n'est pas tant l'usage du français dans ces différents domaines, mais son usage exclusif.

On perçoit ici que l'enjeu de la langue dépasse la simple approche d'apprentissage et engage bien au-delà, c'est-à-dire engage le socioculturel, et ceci malgré toutes les assertions relatives à des « besoins strictement techniques ».

Dans tous les cas que nous aborderons, les apprenants constituent un public captif mais en situation d'études ou de formation professionnelle. Leur relation à l'apprentissage de la langue relève de l'obligation et, partant, notamment en Algérie où le statut du français est susceptible d'affecter les sensibilités, la première démarche réside en la promotion d'une motivation du « pourquoi apprendre » pour le public mais aussi du « pourquoi enseigner » pour les professeurs-formateurs.

Des questions de fond concernant l'idéologie qui justifie l'investissement de l'institution, et la démarche de professionnalisation dans une langue non maternelle se posent,

- d'une part en termes d'identité de citoyen futur cadre,
- d'autre part en termes de relation avec l'acquisition d'un savoir technologique, «étranger » en quelque sorte,

Cequi, paradoxalement, peut renvoyer l'étudiant algérien arabophone à la représentation d'« une émigration » sur place et donc de ressentir une sorte d'exil dans son propre groupe et sur son territoire.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

L'entrée du public dans le secteur socioprofessionnel d'adultes en formation doit conférer à la langue française en tant que partie intégrante du cursus de formation, son rôle de média constructeur des relations profondes que doit élaborer l'étudiant, en relation pertinente avec les nouveaux référents hautement structurants qu'il doit élaborer dans ce nouveau groupe social. Au cours de cet itinéraire de formation, il incombe au cursus de français projeté de contribuer à doter le public des moyens intellectuels d'intégration puis de réinvestissement autonome de compétences. Enfin, le cursus de français devra faciliter l'élaboration d'une personnalité modale chez l'apprenant, contribuant à conférer au professionnel en devenir une conception mature de son rôle dans les interactions sociales (culturelles et professionnelles), rôle dont la composante langagière est primordiale.

Ces conditions président à la dynamique des opérations.

Il est donc nécessaire de s'appuyer sur la motivation des apprenants adultes envers leur vocation professionnelle en cours de réalisation, afin d'installer durablement une dynamique d'enseignement/apprentissage directement utile : il s'agit de répondre aux besoins langagiers réinvestissables sans délai, en situation d'exploitation d'enseignement/formation, en accord étroit avec la culture professionnelle de la communauté éducative/formatrice dont on fait désormais partie :

«L'essentiel est que les participants se sentent personnellement concernés par les problèmes abordés dans une perspective fonctionnelle, un apprentissage n'est significatif que dans la mesure où il rejoint une motivation, un besoin.¹»

Posent Colombier et Poilroux, et, selon Coste,

«Il ya deux attitudes possibles vis-à-vis de la détermination préalable des contenus, qui chacune prétendent au statut d'approche communicative (...)

¹Colombier P., Poilroux J., Le Français Dans Le Monde, N° 133, cité par Besse et Galisson in Polémique en didactique, cité international, 1980, p67

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

A) (...) l'analyse des besoins précise des contenus à enseigner. Il suffira ensuite de segmenter, mettre en progression et faire travailler ces contenus. Des exercices de mémorisation et de fixation de microséquences de comportements langagiers minimaux dans des situations précises renforceront l'adéquation de l'enseignement à l'objectif visé et faciliteront une évaluation fiable.

B) Ce qui compte, puisque les besoins varient avec les apprenants et se transforment en cours même d'apprentissage, ce n'est pas du tout d'arrêter un contenu strictement déterminé, strictement programmé et rigoureusement enseigné, mais bien plutôt de tabler sur les initiatives des apprenants qui auront à se prononcer sur les matériaux, les objectifs, les modalités de travail et l'évaluation, étant bien entendu que chacun pourra changer d'avis chemin faisant. »¹

On retrouve ici une discussion sur les apprentissages sélectionnés en fonction de besoins déterminés et sur la flexibilité évolutive.

A ces deux attitudes se joint une troisième qui consiste à les lier, c'est-à-dire créer une option de recherche opérationnelle qui, d'une part, conçoit un curriculum se proposant en 1+N cursus, chacun d'entre eux constituant des ensembles complets segmentés en contenus fonctionnels sur objectifs progressifs, et d'autre part conçoit, via l'évaluation et l'implication de la communauté formatrice (formés, formateurs, institution), la perpétuelle évolution du curriculum, notamment en s'appuyant sur une concertation constante en vue de définir des objectifs consensuels dans le sens où

« c'est parce qu'il y a concertation entre apprenants et enseignants (et prise en compte des besoins) lors de la mise au point des buts à atteindre par l'enseignement des langues étrangères que l'on peut parler d'objectifs². »

¹Coste D., in Contribution à une rénovation de l'apprentissage et de l'enseignement des langues. Conseil de l'Europe, 1982, P19.

²Galissou R., D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères, Clé internationale, 1980, P 20.

Ce choix (sous entendant aussi la notion de « qualité » qui est le nôtre) porte la stratégie mise en œuvre dans les projets de coopération : afin de répondre à cette approche, la stratégie retenue exploite le champ du français fonctionnel.

V-3-2 Français fonctionnel : quel concept?

L'évolution de l'approche Français Langue Étrangère vers des concepts, linguistiques plus adaptés à certains publics spécialisés n'est pas un phénomène nouveau¹. Dès les années 60 des institutions comme l'AUPELF ou certains bureaux pédagogiques de l'étranger, s'intéressent à l'élaboration du concept « français de spécialité » en vue de répondre à des adaptations nouvelles.

Le Ministère des Affaires Étrangères concrétise cette évolution selon une dimension de politique linguistique à l'ordre du jour² et produit les orientations explicites répondant à un recul général de la langue française ou à l'évolution de son statut, du fait de l'évolution des politiques éducatives des ex-colonies ou protectorats africains prennent place à compter de 1974.

« La priorité est alors donnée par les décideurs aux publics scientifiques, techniques et professionnels : « La culture n'est pas seulement littéraire mais scientifique. » (...)

« Une attention particulière devra être portée à la catégorie des adultes motivés »,

« Il importe d'étendre l'usage du français comme langue de spécialité. »

Ces orientations signalent une volonté de réforme de la diffusion de la langue dans le monde, où l'image du français renvoie au cliché perpétuel de langue de culture où d'études, ornement complétant l'éducation d'une élite, tandis que l'anglais est d'abord la langue de communication internationale,

¹ Source des données qui suivent : Challe O. Et Lehmann D., Recherches et Applications, Août-Septembre 1990, Pp 74-80. Les guillemets dans la citation correspondent aux extraits des textes de références du MAE.

² - En Europe, la diffusion doit s'appuyer sur les institutions » ayant un effet réel sur l'opinion » (médias de masse).
- là où le français s'effrite (l'Amérique Latine), les efforts doivent s'exercer sur les pays qui présentent un intérêt économique majeur,
- là où le français est « distancé de façon irréversible (Asie du Sud-Est), on limitera les objectifs à des auditoires spécialisés en liaison avec nos opérations de coopération économique, technique et scientifique ».

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

mais aussi la langue « utile et instrumentante » de tous les savoirs scientifiques, technologiques et surtout économiques. Elle est quasiment planétaire.

Il convient donc de rivaliser sur le terrain « utilitaire ».

Challe et Lehmann¹ situent la diffusion plus large du concept de « français fonctionnel » à partir de 1974 via les orientations officielles suivies et activées par le CREDIF et l'AUPELF. Cette promotion du français fonctionnel, pour exploiter ces nouveaux terrains d'action répondent aux objectifs désignés par le MAE,

« Le français fonctionnel apparaît ainsi - qu'on le veuille ou non - au service d'une coopération qui ne saurait être exempte de mobiles économiques et qui considère l'enseignement de la langue française davantage comme un moyen de diffusion de la science et de la technologie française que comme une fin en soi.² »

Le changement d'orientation de politique linguistique ainsi que la volonté de remédier à l'érosion du français sont évidents. La langue française en tant que l'un des éléments contribuant à l'influence de la France dans le monde doit envisager de nouvelles stratégies, non seulement pour enrayer l'érosion des publics ciblés, mais aussi pour installer l'image de cette langue dans une dimension moderne de l'efficacité. Nous sommes ici dans l'illustration d'une politique de volonté de domination.

Cette nouvelle politique se concrétise par la définition de nouveaux profils d'enseignants de français, ce qui entraîne la création de nouvelles formations professionnelles et de nouveaux supports pédagogiques, initiatives qui se multiplient en évoluant dans les champs didactique et méthodologique jusque dans les années 1980.

¹opcit.

²Baltzer F. In *Le Français dans le Monde*, N° 139. Août septembre 1978., In *Polémique en Didactique*, f Clé International, 1980.P. 36, cité par Besse H. Et Galisson R.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Ce mouvement connaît un net recul à partir des années 1980, fait notable du fait du mouvement éditorial en nette diminution mis à part des documents pédagogiques strictement spécialisés (collection Hachette).

Cependant on garde en perspective une conception qui se structure selon l'approche du CREDIF lors de ses travaux sur « Un niveau seuil », soit «un énoncé clair et explicite des objectifs (est) perçu comme constituant l'étape clé de la planification systématique de l'apprentissage langagier (...) décrire dans les détails les fonctions sociales reprises par les actes de parole et leur contenu conceptuel (approche fonctionnelle/notionnelle) (...) développement d'un modèle intégré dans lequel les différentes dimensions de spécification se relient les unes aux autres.¹»

La trace dominante que l'on doit au brassage résultant de la question du français fonctionnel réside dans la conception actuelle de l'approche communicative.

V-3-2-1 Définitions :

Pour définir une langue enseignée qui se distingue du Français Langue Étrangère, Vigner fait part d'« incertitudes terminologiques²», quant à Cortès, il déclare qu'

« être fonctionnel (...), c'est s'en tenir à l'essentiel, c'est-à-dire à l'apprentissage de ce qui est « fonctionnellement » nécessaire pour qu'un individu confronté à un problème langagier donné -compréhension et/ou expression(s) écrite(s) et/ou orale(s)- tire le plus vite possible et avec le minimum d'efforts son épingle du jeu.³ »

Cette définition très générale du français fonctionnel (le critère « fonctionnel » affectant un champ très large) recouvre une réalité plurielle :

« Tout enseignement de français de langue étrangère à destination de publics adultes spécialisés, c'est-à-dire principalement scientifiques, techniques et professionnels.⁴ »

¹Porcher L., Adaptation de un niveau seuil, CREDIF Conseil de l'Europe, 1979, Pl.

²Vigner G., Didactique fonctionnelle du français. Hachette. 1980. P 13.

³ Cortès J, cité par Vignerop.cit p 16.

⁴ Lehmann D. et Al, Lignes de force du renouveau actuel en D.L.E., Clé international, 1980P. 118.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

C'est là une définition « en creux » basée sur la nature des publics : seraient concernés par le français fonctionnel tous ceux qui n'ont pas pour objectif la langue usuelle, leurs besoins n'étant pas d'ordre culturel (au sens restreint du terme) ou touristique, leur intention n'étant pas non plus de se destiner à enseigner le français. Tel est l'usage le plus fréquent de la formule français fonctionnel, employée dans un sens proche de « français scientifique et technique »; sous cette acception très générale, se retrouvent donc des types très divers de pratiques didactiques. Our rappel, dan les écoles préparatoires, les modules de français fonctionnel sont beaucoup plus répertoriés dans les programmes par les modules de français scientifique et technique.

Porcher situe la question dans une définition large qui propose une perspective de profonde rénovation qui concerne toute la conception de la didactique des langues :

« l'antinomie est donc fausse entre français fonctionnel et français culturel (ou fondamental) : il s'agit en réalité d'une refonte complète de l'enseignement du Français Langue Étrangère où l'on se décide enfin à produire des objectifs (...) pour mettre en place, de façon seconde, les outils pédagogiques adéquats à ces objectifs. L'important n'est pas tant que l'enseignement porte sur de nouveaux domaines : ce qui compte c'est bien plutôt la nouvelle perspective méthodologique dans laquelle il s'inscrit. Cette dernière englobe en effet la première et lui donne sa véritable portée.¹ »

Cette approche de l'enseignement du français engage une position beaucoup plus pédagogique qui se distancie d'un strict champ fonctionnel. Elle nous semble pertinente à bien des égards, y compris en langue maternelle où se constate l'apparition de cette méthodologie en français (lecture méthodique, groupement de textes, techniques scripturales, sémiotique..)

¹ Porcher L., cité par Lehmann D., Objectifs spécifiques en langue étrangère. Hachette (F). 1993, Pp 99-100.

Il est nécessaire de situer l'approche que nous retiendrons afin de profiler précisément l'action conduite en coopération linguistique et éducative dans le champ du français fonctionnel.

Sous le terme français fonctionnel on évoque le français de spécialité, le français instrumental, l'enseignement fonctionnel du français.

A) Français de spécialité : il s'agit d'

« un champ méthodologique lié à l'enseignement audiovisuel connu sous le nom de « langues de spécialité ». Nées à l'aube des années soixante, sous l'impulsion notamment de chercheurs du CRÉDIF, ce fut la première tentative cohérente pour organiser l'enseignement du français aux publics spécialisés non francophones et lui assurer une efficacité qui semblait à l'époque être celle des méthodes audiovisuelles. Avec les langues de spécialité, on se proposait d'ouvrir pour ces publics un sillon parallèle à celui du cursus adopté pour la langue usuelle à la suite de l'élaboration du Français fondamental: cursus à trois niveaux successifs (Niveau 1, Niveau 2, Perfectionnement) dont chacun constitue un palier dans l'acquisition d'un savoir linguistique, essentiellement lexical et syntaxique (schématiquement le FF1 premier degré, puis le FF2 deuxième degré, puis un au-delà du Français fondamental) .¹»

Dany commente le dispositif en le présentant comme un artefact associatif :

« Français Général + français scientifique + compétence scientifique = problème résolu.»²

Ici encore, l'expérience prouve que des étudiants ayant des connaissances scientifiques

« harmonisées, maîtrisant honorablement à la fois le français général ainsi qu'un vocabulaire ou des tournures propres à leur spécialité scientifique n'en

¹Dany M. Recherches pédagogiques (revue marocaine des enseignants de français) l'apprentissage du français outil de conceptualisation et de communication dans le domaine scientifique, Décembre 1989.

² Porcher 1., cité par Lehmann D., Objectifs spécifiques en langue étrangère. Hachette (F). 1993, pp118-119.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

éprouvent pas moins d'énormes difficultés à s'intégrer dans des études scientifiques en français »¹.

Cette acception réfère à des contenus linguistiques renvoyant au français scientifique au français technique, au français des professions (banque, médecine...). Outre les références au Français Fondamental, les contenus se fondent sur le vocabulaire général d'orientation scientifique (VGOS)², ou le lexique de l'enseignement scientifique en langue française (LESEF)³. Les commentaires ci-dessus proposés font ressortir une démarche cloisonnée qui ne développe pas une intégration synthétique ou complémentaire des diverses compétences ciblées.

B) Français instrumental : cette acception est ainsi définie :

«(...)la formule est surtout utilisée en Amérique Latine pour désigner un enseignement qui, pour en emprunter une définition à G. Alvarez « se situe dans le domaine général de l'enseignement du français comme langue d'information. (...)

Pour ce qui est des choix opérés ainsi par le français instrumental, G. Alvarez indique encore:

- a- réception plutôt que production,
- b- L'écrit plutôt que l'oral,
- c- information plutôt que plaisir esthétique,
- d- «orientation scientifique » plutôt que «langue de spécialité »,
- e- « orientation scientifique » dans un sens très large,
- f- compréhension du contenu plutôt que traduction. ⁴»

Cette approche cible l'appropriation d'un lexique et d'actes de parole strictement spécialisés. A certains égards, on pourrait la rapprocher sensiblement en termes de stratégie des options algériennes dans l'enseignement secondaire, en la distinguant des contenus proprement dits. Les

¹Ibid.

²Phal A. Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique. Didier, Paris, 1971, 128 p.

³ Duverger Y., L'enseignement Scientifique en Langue Française. Ministère des Affaires Étrangères. 1975.

⁴Lehmann D. Et Al. Op cit. P 119.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

apprentissages confèrent à l'apprenant un corpus minimum de clés langagières, acquis en sessions d'apprentissage intensives et répondant à des situations normées que l'apprenant devra utiliser en contexte spécialisé, dans les domaines scientifiques, techniques ou professionnels. Il s'agit aussi parfois d'injecter un équipement initial de « survie » linguistique qui, dans l'hypothèse où l'intéressé est conduit à résider dans le contexte francophone au-delà du strict territoire professionnel, sera insuffisant pour couvrir les besoins langagiers en français général.

C) Enseignement fonctionnel du français : cette approche a surgi des recherches didactiques et méthodologiques visant à répondre aux problématiques concernant les

« mêmes types de publics, principalement professionnels, scientifiques (au sens large) et techniques, s'est développée assez récemment une conception didactique s'appuyant sur la remise en question générale que connaît la didactique des langues depuis quelques années (...) Le français fonctionnel ainsi entendu s'attache certes à poursuivre dans la voie ouverte par les langues de spécialité (étape sans laquelle l'importance des publics spécifiques n'aurait sans doute jamais été reconnue), mais sur des bases très différentes.¹ »

Selon Galisson,

« L'approche fonctionnelle réinstalle l'apprenant au centre de ses préoccupations, rend à la D.G.L.E.² sa dimension proprement éducative et la restitue dans le droit fil d'une pédagogie émancipatrice, qui vise l'épanouissement de l'individu par l'exercice de ses responsabilités (...) démarche qui passe par la restauration du statut de l'apprenant, enfin promis à l'autonomie, mais aussi par l'association de tous (enseignant compris) au destin éducatif de chacun et vice versa.³ »

On structure dans cette option une démarche complexe répondant à la problématique d'un projet global enseignement/formation/apprentissage.

¹ Ibid. P.120.

² D.G.L.E : Didactique Générale des Langues Etrangères.

³ Ibid.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Mais n'est-ce pas le cas de toute situation de formation/enseignement ?

Ce texte écrit en 1980 est daté par une époque où les approches éducatives étaient marquées par un discours non exempt de tensions entre les divers courants d'éducation (idées nouvelles, enseignement traditionnel, pédagogie de groupe, éveil...) Aujourd'hui, les débats sur l'éducation ont vulgarisé les concepts de projet d'apprentissage, de centration sur l'apprenant, autonomie, motivation, évaluation, etc.

Cependant, à l'époque, l'approche fonctionnelle s'installait en rupture avec les méthodes de langues vivantes, ensembles programmés, clos dans leurs contenus, découpés dans leur progression. Ainsi, en introduisant le français fonctionnel comme un ensemble d'objectifs non prédéterminés et devant s'adapter, sur le court terme et conjonctuellement, à un public précis et probablement impliqué selon un cursus limité et vraisemblablement unique, on se trouve sur un terrain de création pédagogique et de formation entièrement original, ce qui confère aux concepteurs la latitude, la responsabilité, l'autonomie d'action. Quant aux apprenants/formés, ils constituent généralement un public adulte restreint et homogène, réuni pour un temps limité sur des objectifs fonctionnels répondant à des besoins circonscrits. La centration sur l'apprenant du point de vue de ses besoins se trouve donc naturellement engagée ; quant aux programmes, leurs contenus passent par une information où l'apprenant/formé donne sa part. Ces projets de français fonctionnel devant conduire à un réinvestissement proche des compétences ciblées, la prise d'autonomie des apprenants/formés doit être incluse dans les objectifs de formation. On comprend ainsi comment le « fonctionnel » peut être autonomisant.

En définissant le fonctionnel, Porcher quant à lui, précise qu'
« En fait, il ne s'agit pas d'un français fonctionnel, mais d'un enseignement fonctionnel du français. ¹ »

¹Porcher L., M. Thibaut et le bec Bunsen, Études de linguistique appliquées, N°23.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

C'est-à-dire qu'au-delà des contenus, les modalités pédagogiques qui caractérisent cette stratégie sont déterminantes pour le justifier, démarche que Colombier et Poilroux renvoient à la relation hypothético-déductive liant le fonds linguistique et les critères propres au public ciblé :

« Choisir une approche fonctionnelle de langue seconde, c'est faire une hypothèse sur la nature des attentes et des besoins des apprenants, c'est déduire de cette hypothèse des critères pour l'organisation des activités pédagogiques proposées.¹ »

Cette définition ramassée que nous reprenons volontiers engage une problématique complexe, dont nous estimons qu'elle ne saurait constituer un champ complet si elle écarte les déterminants culturels et sociologiques que nous avons eu l'occasion d'évoquer auparavant².

Les projets de coopération que nous présentons relèvent de cette dernière proposition, avec les développements que nous apporterons dans la suite de ces premiers éléments afin de compléter les apports qui précèdent. Ces opérations renvoient à l'observation que nous soulignons en présentation citant Galisson et que nous rappelons :

« Il faut reconnaître que la recherche en didactique des langues étrangères se réduit de plus en plus à la recherche-intervention (remise en circulation de théorie ou de procédures non éprouvées) et à la recherche-intégration (mise en forme et... récupération par les théoriciens de pratiques nées dans la classe), au détriment de la recherche-évaluation (mise à l'essai, en vraie grandeur, des théories ou procédures nouvelles)

A quoi cela tient-il ? Sans doute à ce que l'investigation en D.L.E. est presque exclusivement aux mains d'enseignants détachés dans des organismes qui ne disposent pas des terrains d'expérimentation dont ils auraient besoin.³ »

¹ Colombier P. et Poilroux J. Pour un enseignement fonctionnel du français aux migrants 1977 Les français dans le monde, n°133.

² Cf Supra, Pp. 64-90, 147-168.

³ Galisson : « D'autres voies pour la didactique des langues étrangères Hatier CREDIF, Paris 1982, p3.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Il se trouve que, dans le champ du français fonctionnel, c'est à partir de 2002 que les projets de coopération ont été créés en Algérie sur une échelle conséquente dépassant le niveau de la microaction temporaire, pour investir des institutions au public nombreux sur des programmes pluriannuels.

Ces projets sont dotés des moyens leur permettant de mener « la recherche évaluation» évoquée ci-dessus par Galisson.

V-3-2-2 Apports théoriques :

L'approche générale concernant le français fonctionnel peut, selon nous, bénéficier des définitions de Besse et Galisson concernant la Didactique des Langues Étrangères dans *Polémique en Didactique*¹. Nous proposons l'adaptation suivante de leur présentation ci-après :

¹Besse H., Galisson R., *Polémique en Didactique*, Clé international, 1980, Pp 12-13.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

On observe dans ce tableau l'intrication des différents éléments et paramètres. Les opérations se construisent selon une démarche complexe affectant le cas technique (quel apprentissage de la langue concevoir selon l'approche fonctionnelle, quels contenus, quelle pédagogie choisir/élaborer), la dimension systémique, (quelle structure créer, quel déséquilibre gérer, quelles options de formateurs/formations retenir, quelles réponses proposer à la société), le cas politique (pourquoi promouvoir un enseignement du français en Algérie comment réaliser un équilibre entre les aspirations des institutions, du public, et les réponses proposées).

La structure présentée est dotée d'une forte potentialité d'innovation dépendant de la volonté de tous les acteurs, dynamique comportant des risques de tension de tous ordres (culturels, idéologiques, politiques, pédagogiques). En effet, si les moyens appropriés permettant la résolution de cas sont prévus par le projet de coopération bilatérale, si les items proposés peuvent effectivement entrer dans une réflexion méthodologique, il n'en demeure pas moins que la langue française fait l'objet d'un débat sensible. Impliquer des étudiants devant réussir un grand saut qualitatif dans leur maîtrise du français alors que le système éducatif secondaire est arabisé risque d'être source de profondes frustrations et de phénomène de rejet.

Le risque que le projet de coopération encourt consiste à localiser le français fonctionnel comme un produit résultant de la seule planification d'un engrenage d'actes découlant de la désignation d'une série d'objectifs selon une approche d'ingénierie, et de transfert de technologie. Dans ce cas, le français fonctionnel se constitue en «output» clos, appliqué à un espace (temps et lieu) limité, où il se développe dans sa stricte instrumentante en toute extériorité. Le décalage est alors installé et désigne le français fonctionnel en tant que prothèse appliquée, et non en tant que partie constituante d'un groupe ou d'un monde.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Si l'on souhaite que le français s'installe selon une dynamique d'appropriation, ce n'est qu'en s'inscrivant dans le dispositif de formation en tant qu'élément constitutif de ce système, donc en intériorité sociale et politique qui confère à la langue une fonction vitale pour le milieu.

On retrouve là une orientation que Porcher avait identifiée dès les premières évolutions caractérisant le français fonctionnel :

« Chaque méthode doit être adaptée à un contexte local, en tenant compte des enseignants, du milieu, des apprenants. Il est clair alors que le problème ne consiste plus à fabriquer à priori des méthodes, mais à élaborer des méthodologies.¹ »

Ainsi, par-delà la conception de tel projet de coopération, (ingénierie, méthodologie, planification, exécution) et à l'entour de la fonctionnalité de la langue dans ses apports de formation, le projet de coopération en français fonctionnel demeure un simple atelier méthodologique si son action se limite à la production de nouvelles compétences.

Si ces conditions se vérifiaient, le décalage entre le français et les populations concernées serait avéré, voire construit et maintenu.

V-3-2-3 Des publics particuliers :

L'approche fonctionnelle de l'enseignement du français marque une innovation fondamentale du point de vue du but.

On évolue de la notion d'enseignement d'une langue en tant qu'énoncés de communication, produire/ recevoir un message, soit « **vivre la langue** », vers la stratégie d'apprentissage visant à utiliser la langue pour utiliser/produire un savoir dans un cadre conceptuel de communication spécialisée selon des critères de milieu socioprofessionnel et socioculturel, soit « **constituer la langue** ».

Coste détermine le français fonctionnel ainsi :

« Le français fonctionnel (ou plus généralement, une langue fonctionnelle) ne saurait se caractériser d'abord en termes de contenus et d'inventaire linguistique, mais bien par

¹ Porcher L, Monsieur Thibaut et le bec Bunsen. Op cit.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

rapport à des publics précis et à leurs objectifs d'utilisation fonctionnelle (c'est-à-dire opératoire) de l'instrument linguistique qu'ils entendent acquérir.¹ »

Cette section délimite une zone très fonctionnelle et point trop étendue de vocabulaire. (...) pour marquer l'aspect fonctionnel de l'objectif, on le décrit non en le limitant à une grammaire et à un lexique mais avant tout en termes de communication.²»³

Nous verrons que les actes réalisés dans le champ du français fonctionnel en Algérie vérifient cette dernière perspective.

S'introduit alors le critère de publics spécialisés adultes concevant des projets de communication répondant à des situations de communication professionnelles et sociales normées par des usages et des processus socioprofessionnels où le rendement est un paramètre décisif. Nous retrouvons ici les préoccupations de nombreux didacticiens et de méthodologues comme Lehmann que nous suivons particulièrement lorsqu'il pose :

« Ce qui est en cause ici n'est pas le fait de déterminer des objectifs mais seulement la manière dont ils le sont. Les choses se présentent différemment si au lieu de dire « il faut apprendre telle ou telle forme linguistique » l'on dit « il faut acquérir telle ou telle compétence » par exemple « être capable de tirer tel ou tel type d'information de tel ou tel type de texte dans tel ou tel domaine ». Le contenu linguistique n'est plus alors ce qui doit être appris *mais ce* avec quoi on l'apprend. »⁴

Il s'agit en fait d'une stratégie

« qui s'appuie sur « une culture » étendue et diversifiée, la capacité de mettre en perspective des théories et des méthodes créées à des époques et par des cultures différentes, pour savoir articuler les concepts péremptoireaux notions descriptives, et être capable de les utiliser dans une perspective discursive⁵ ».

¹ Coste D. Et Galisson R. Dictionnaire de didactique des langues 1976. Cité par Besse H., in Polémique en didactique. Clé International. 1980. Pp 37-38.

² Souligné par nous.

³ Ibid, Coste D cité par Besse H. opcit , p38.

⁴ Lehmann D., Lecture de textes de spécialité, ENS Saint Cloud, CREDIF, 1980, P 14.

⁵ Moirand S., Peytard J., Discours et enseignement du français, Hachette, (F), 1990, P137.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Pour atteindre cette intégration, des ressources humaines 'spécialisées se consacrant à la réalisation de ces objectifs sont mobilisées. Ce sont donc des moyens importants qui sont investis par la coopération bilatérale

V-3-2-4 Développer les potentialités de transferts adaptés autonomes :

Accompagnant les caractéristiques de ce public spécialisé, découle la conception d'un cursus d'enseignement/formation/apprentissage adapté, tout en impliquant des critères méthodologiques qui opèrent transversalement d'un projet à l'autre car il nous semble nécessaire de pondérer une exigence d'adaptation trop étroite qui risque d'encadrer les performances attendues dans des options trop rigides.

Ainsi, à la suite de Lebeaupin nous estimons que

« Tout d'abord un enseignement de langue à des scientifiques se situe clairement au niveau cognitif et non instrumental et met en cause le discours. La description, le raisonnement inductif et déductif, l'argumentation, c'est-à-dire des phénomènes relevant de l'abstraction en général mettant en jeu tout une vision du monde, et qui ne sont que trop peu abordés en didactique.

Prétendre résoudre le problème en ajoutant à un cursus de "langue générale" une préparation à une "langue de spécialité », relève du palliatif face aux oublis antérieurs. Un concept tel que celui de "langue de spécialité», utile au niveau de la linguistique analytique descriptive n'est pas forcément opératoire en pédagogie.

Il semble qu'un mouvement dialectique fonctionnel entre le « général » et le «spécifique», dès le début de l'apprentissage basé sur les similitudes et les différences d'emploi serait extrêmement profitable. ¹»

On se trouve donc en présence d'un champ d'action complexe où le statut de la langue revêt un caractère de priorité qui en transforme la représentation : de culturelle on lui confère également des qualités de formation vers un statut socioprofessionnel. Le français devient alors le média

¹Lehmann D. Et Al. Op cit. P 119.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

permettant de répondre adéquatement aux «situations dans lesquelles un individu occupant un poste donné sera supposé pouvoir intervenir»¹.

Cette approche se centre donc sur l'apprenant tout en considérant l'ensemble des discours où la langue est objet de réflexion, c'est-à-dire bien au-delà d'un corpus minimum de compétences en communication répondant à la seule typologie d'un français des sciences ou de la profession, option par trop restrictive qui a pu introduire à une certaine époque un clivage hiérarchisé entre langue « commune » et langue « de la connaissance ». Au contraire, la stratégie retenue va dans le sens d'

« un enseignement fonctionnel de langue à des scientifiques (qui) se doit de rompre avec ces deux enseignements contradictoires (langue commune et langue de la connaissance) renforçant l'opposition traditionnelle entre langue et sciences, lettres et mathématiques² ».

Il s'agit donc de dépasser une perspective trop uniquement linguistique, en situant les productions langagières par rapport aux préoccupations d'énonciation, aux situations de discours, aux conditions de production de ces discours. Cette position avec laquelle nous sommes d'accord est cependant difficilement réalisable dans la pratique, même si nous estimons que l'approche strictement fonctionnelle comporte des facteurs effectivement réducteurs du point de vue culturel au sens large. Si annihiler la dichotomie entre langue et sciences entre aisément dans la réalisation des objectifs, en revanche, l'inclusion des lettres est plus malaisée : quelle cohérence, dans l'ensemble des objectifs, quelle récurrence dans le continuum, dans un cursus qui compte 50 heures annuelles ? C'est là une question qui ne trouve pas encore de réponse pratique.

Rejoignant Galisson, la réalisation de ces cursus de français fonctionnel tend vers un objectif général ainsi défini :

¹Vigner G., Didactique fonctionnelle du français, Hachette 1980, P 28.

²Lebeaupin Th., Op Cit. P. 60.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

« L'objectif général visé est donc *la compétence de communication* qui prend en compte les dimensions linguistiques et extra-linguistiques de la communication, et qui constitue un savoir-faire à la fois verbal et non-verbal, c'est-à-dire une connaissance pratique (donc pas nécessairement explicitée) du code et des règles psychologiques, sociologiques, culturelles, qui permettent son emploi approprié en situation. ¹»

La conséquence conceptuelle engagée par ce champ modifie l'approche de l'apprentissage linguistique en tant que système clos, en faveur de l'acquisition de capacités cognitives et de comportements langagiers, options fortement induites par la fonctionnalité de la démarche et ceci d'autant plus si l'apprenant est en position de réinvestir ses acquis en accommodation avec son projet de formation : les discours et situations d'énonciation corroboreront ses besoins langagiers de façon pertinente avec le discours certifiant ou qualifiant ciblé, et cela d'une part en tant qu'outil d'analyse appliqué aux contenus même du cursus de spécialité, et d'autre part, en *tant* qu'acquisition d'opérations discursives tendant vers l'exhaustivité des occurrences possibles dans l'attestation et l'exercice des compétences.

V-3-2-5 La centration sur l'apprenant :

Autrement dit, on se place ici dans une perspective de l'apprentissage, centrée sur l'apprenant, dans le sens que développe Vigner :

« Dans les conceptions constructivistes » où « la connaissance ne résulte non pas d'une lecture des propriétés des objets, mais d'une action exercée sur eux, action qui enrichit la réalité physique, permet de la dépasser progressivement pour constituer des schémas. ²»

Ainsi l'apprentissage s'élabore comme un processus d'interaction entre un environnement linguistique qui fournit les structures et un organisme récepteur qui les analyse selon ses propres structures. Dans ces conditions c'est

¹Galisson R. D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères. Clé International, 1980, P 14.

²Vigner G. L'exercice dans la classe de français; Hachette, 1984, Pp 25 et suivantes.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

une pratique discursive capable à la fois de faciliter une appropriation de l'enseignement scientifique et de promouvoir un niveau cognitif intégrant également la communication qui est inscrite en finalité linguistique, et ceci en développant chez l'apprenant l'accession à la pertinence de discrimination entre les faits de langue à activer. C'est ce que Lebeau-pin expose en quatre compétences comportementales :

a-« Savoir tenir un discours cohérent en français au-delà de l'emboîtement plus ou moins aléatoire de phrases plus ou moins correctes.

b - Savoir-faire le tri entre l'essentiel et le secondaire, être capable de classer, organiser et pouvoir distinguer l'information dans une masse de données.

c-Pouvoir dépasser une communication instrumentale et accéder au concept.

d-Pouvoir différencier un discours interpersonnel fortement marqué (jugements de valeurs) d'un discours visant une exposition de connaissances et donc plus rigoureux tant en ce qui concerne le sens que la forme ou l'objectif visé.¹ »

Ce canevas implique, lorsqu'il est intégré chez un étudiant ou un stagiaire en formation professionnelle, une potentialité de transfert des savoirs et savoir-faire ciblé au-delà même de la stricte compétence langagière, en une constante disponibilité conceptuelle interdisciplinaire et comportementale. Nous n'omettons pas de considérer que ce public spécialisé ne s'appréhende pas seulement en termes de champ linguistique spécialisé, techniquement traité selon une pédagogie structurée. En effet, suivant Abdallah-Preteceille, il est important de prendre en compte qu'

« en fait le caractère opérationnel d'un enseignement ne relève pas uniquement de la pertinence de l'acte d'enseigner dont le maître est responsable mais aussi de la prise en charge par l'enseigné de son apprentissage. Posée en ces termes, la question de la détermination culturelle du public devient caduque car l'élève doit apprendre à objectiver ses propres stratégies d'apprentissage.² »

¹Lebeau-pin Th., Français langue étrangère et discours scientifique. In La pensée scientifique et ses discours. Colloque Clab. 1988. Besançon.

² Abdallah –Preteceille M. Cultures et pédagogies , Le français dans le monde Aout-Septembre 1990.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Cette analyse implique aussi une didactique correspondante tenant compte également du fait que

« Le savoir-faire renvoie à la notion typiquement sociale de *comportement*¹ »,

et que

« La compétence de communication (empruntée à la sociolinguistique) est ici une notion fondamentale de la nouvelle méthodologie (du français fonctionnel).² »

Enfin, la centration sur l'apprenant apparaît également dans la sollicitation de l'appréciation de ce dernier quant à la validité des contenus et des modalités mis en œuvre dans le cours de français fonctionnel.

V-3-3 Application du français fonctionnel en projet de coopération :

Ainsi, dans les projets de coopération en français fonctionnel que nous évoquons, la stratégie s'appuie donc sur une démarche épistémologique itérative « acquisition de savoir/savoir-faire ↔ apprentissage-réinvestissement » engageant l'intégration des compétences à la fois dans une réflexion consciente et dans une impression récurrente et rémanente issue de la dynamique du milieu linguistique et éducatif créé. Autrement dit, l'enseignement fonctionnel du français devra cibler des objectifs variés prenant en compte des actes cognitifs topiques, comme, par exemple « décrire une prise de mesure de télédétection », et des actes cognitifs synthétiques et transversaux comme, par exemple, « exposer en situation de rapport de connaissance » ou encore « présenter une candidature à un entretien de sélection professionnelle ». C'est dire que le français déterminé par cette problématique devra prendre en compte tous les types de compétences jusqu'au niveau du discours autonome de l'écrit/oral objectivé à l'écrit/oral argumentatif, ce qui signifie une (re)valorisation de l'oral et de l'écrit (dont la lecture), tant en production qu'en compréhension.

¹Galissou R. D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères, Op Cit, P 16.

²Lebeau T. Et Al, Français Langue étrangère et Discours Scientifique, in La pensée scientifique et ses discours, Colloque CLAB. 29-30 janvier 1988.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

On enclenche dans cette prospective un dépassement de la simple transmission des connaissances au profit d'une approche communicative. Ainsi se trouve gommé le clivage induit par le concept de langue de spécialité pour tendre vers le développement de programmes transdisciplinaires. Il s'agit d'activer une démarche opératoire et intégrée permettant d'abolir le cloisonnement langue de spécialité/langue courante tel que le présente Lebeau-pin :

« L'enseignement du français à des publics scientifiques étrangers est souvent paralysé par un fossé creusé entre « langue courante et langue de spécialité ». Cette partition d'une évidence apparemment incontournable crée un malaise aussi bien du côté de l'enseignant que de l'apprenant.»

V-3-3-1 L'articulation fonctionnel-communication :

Au plan de l'analyse du champ de formation, le cursus des écoles préparatoires se compose dans chaque filière de disciplines complémentaires enseignées selon des pratiques pédagogiques différentes. Ainsi le cours d'algèbre 1 relève simultanément des unités fondamentales du semestre 1 et 2, le cours de probabilités 1 appartient aux sciences expérimentales, le cours de chimie 1 ressort des sciences exactes, tandis que la sociologie industrielle 1 convoque le dessin 1 en unité d'enseignement transversale.

L'information réapparaît en S1 et S2 comme UE de découverte.

Pour s'intégrer dans ce champ polymorphe, le français fonctionnel doit s'inscrire dans une approche interdisciplinaire et, partant, il ne peut se développer que sur la complémentarité du travail d'équipe.

Ce travail d'équipe est à entendre au niveau de l'interaction français <-> spécialité bien sûr, mais aussi au niveau de l'interaction français <-> français, tant il est opportun de considérer l'implication des diverses approches existant dans le champ fonctionnel, selon une régulation des choix méthodologiques et des choix didactiques interagissant dans la logique du projet global, en "sa vocation d'enseignement, d'apprentissage, de formation. Dans cette

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

problématique générale, la communication s'installe en tant qu'objectif et performance à travailler, mais aussi en tant que critère permanent de viabilité de l'action.

C'est probablement par cette observation du champ de formation complexe que l'on peut percevoir la potentialité d'innovation que détient la démarche fonctionnelle que Vigner expose ainsi :

«L'originalité des démarches fonctionnelles repose en partie sur le fait que la réponse pédagogique que l'on entend donner s'appuie sur une analyse de besoins solidement instrumentée, les objectifs d'apprentissage ayant été construits à partir de la reconnaissance préalable des aires privilégiées d'emploi du langage. Le matériel pédagogique adapté aux besoins ainsi reconnus tiendra compte des exigences immédiates de la communication dans le domaine qui intéresse les apprenants.¹»

Il s'agit bien ici de piloter l'option didactique en relation avec le « fonctionnel », et nous rejoignons Lebeaupin lorsqu'il en définit la qualité :

«La notion de "fonctionnel" porte donc à la fois sur l'enseignement des langues et sur la nature de l'échange communicatif. Un enseignement relevant justement de l'approche communicative cause quelques problèmes quant à la rupture artificielle, la réduction opérée entre « langue générale » (approche communicative) et « langues de spécialité » (approche fonctionnelle) pour les publics à orientation spécifique. Ces deux aspects, l'enseignement comme processus fonctionnel, et une conception adéquate de la communication dépassant l'instrumental ont donc toujours été liés sous l'appellation d'« enseignement fonctionnel²».

V-3-3-2 L'activité de l'apprenant, stratégie de formation privilégiée :

Ainsi, il revient à la stratégie mise en œuvre de fonder son implantation sur l'activité réelle de l'apprenant, contrairement à la situation vécue au cours de l'enseignement secondaire au cours de laquelle il a été confiné dans une succession d'échanges prédéterminés par l'exécution des programmes

¹Vigner G. Didactique fonctionnelle du français; Hachette, 1980, P134.

²Lebeaupin Th. A propos d'enseignement fonctionnel. CLAB. P 47.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

strictement programmés dans le temps. Son activité limitait alors à une sorte d'échange instrumental où l'intention linguistique se virtualisait dans la concrétisation d'ordres magistraux, de production d'énoncés syntaxiques ou lexicaux satisfaisants mais hors de portée du moindre réinvestissement authentique, mais au contraire en unique situation de contrôle et d'attestation des connaissances.

L'animation qui prévaut en réponse à cette dialectique de la véritable activité de l'apprenant, se concrétise en pratiques de dynamique de groupe, d'élucidation d'objectifs pédagogiques transparents, de négociation selon l'évolution de besoins, d'utilisation d'outils linguistiques technologiques et de documentation, de procédure de prise de parole sous les divers statuts d'énonciation, de procédure d'autoévaluation selon des critères acceptés puis de remédiation pertinente, et enfin en pratique de rétroaction en situation réelle d'exercice autonome des compétences ciblées, c'est-à-dire en situation sociale banale.

Ce sont ces lignes directrices de l'action qui doivent rendre possible chez l'apprenant la représentation de la maîtrise de la langue donnant prise sur le réel et que Louis Porcher situe dans sa complexité¹:

« La maîtrise d'une langue, et, par conséquent, son apprentissage ne sont pas indépendants des conditions socio-historiques dans lesquelles ils s'inscrivent. Le livre magistral de Furet et Ozouf sur l'évolution historique des capacités de lecture et d'écriture des Français², montre bien comment jouent les déterminismes sociologiques sur l'acquisition progressive d'un « bien symbolique » exemplaire : la langue écrite. La diffusion de cette maîtrise varie selon les sexes, les catégories sociales, les régions, l'organisation agricole, les pratiques religieuses, etc., tous ces éléments étant d'ailleurs liés entre eux, et produisant, par leur articulation, une évolution différentielle des apprentissages de la langue. Le problème n'est donc jamais linguistico-linguistique

¹Porcher L. (Et al.) Lignes de force du renouveau actuel en D.L.E. CLÉ International. 190. P 95.

² Cité par Porcher L. : Lire et écrire : l'alphabétisation des Français, Édition de minuit. 1977.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

lorsqu'il s'agit d'apprendre une langue: une langue à apprendre est une langue (entendue comme système) mais toujours autre chose aussi, de l'ordre du socio-historique d'une part, et, d'autre part, du psychologique. Le non-linguistique transforme évidemment le linguistique, et c'est pourquoi la linguistique ne saurait gouverner seule la didactique des langues. Le sociologique est dans le linguistique, même s'il est aussi « ailleurs. »¹

On voit ici que, pour ce qui concerne le cas algérien on se trouve en plein dans le discours que Porcher approche : la tentation de considérer la langue française comme simple outil « fonctionnel » correspondrait à une démarche réductionniste vis-à-vis de la réalité complexe. Autrement dit, envisager l'acquisition de langue correcte comme objectif essentiel situe la problématique en-deçà de la pertinence que la complexité de la situation engage.

Ou encore, l'apprenant est le seul vrai dépositaire de l'acte réel d'apprentissage de la langue, en tant que premier acteur dans son projet d'en faire aussi (ou non) sa langue.

Le respect de cette aspiration potentielle ne peut se limiter à une pédagogisation linguistique mécaniciste déterminée par l'acquisition d'un corpus défini d'actes de parole. Si la stratégie pédagogique mobilise en permanence l'activité de l'apprenant, il convient de reconnaître que c'est à l'apprenant (et ceci est particulièrement vrai en milieu adulte) de décider de son activité réelle. Dans le cas de la langue française en Algérie que nous observons ici, cela signifie que les objectifs désignés doivent respecter l'initiative d'un public responsable. Et notamment, compte tenu de l'hétérogénéité des publics dans leur rapport à la langue française selon leur origine sociale et géographique, deux possibilités générales se présenteront :

-pour les uns, il s'agira *d'entrer* en contact avec une langue française langue étrangère, réputée indispensable à la réussite sociale,

¹Porcher L. (Et al.) Lignes de force du renouveau actuel en D.L.E. CLÉ International. 190. P 95.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

-pour les autres la démarche se déclinera selon la variété des rapports découlant des conséquences socio-historiques de l'implantation de la langue française en Algérie.

Cet aperçu appelle donc à la conception avertie de projets de coopération qui s'installent dans ce panorama où l'évidence appelle à la circonspection. En termes de réalisation pratique, la prise d'information sur le milieu où s'implante le projet doit engager une profonde concertation. Ce postulat que nous formulons appelle le concepteur de projet de coopération à la prudence : nous rejoignons ici Lehmann,

«-Il n'y a pas isomorphie des besoins et des objectifs ; autrement dit, l'inventaire des premiers ne livre pas le catalogue des seconds);

-Le futur supposé des apprenants (tel qu'induit par la description et l'analyse des situations cibles) ne suffit pas à la mise en scène de leur présent (situation d'apprentissage)

-Les spécificités et les distances culturelles ne sont pas absentes des contextes d'apprentissage spécifiques.¹»

Tenir compte de ces paramètres renvoie l'acteur en coopération à un monde en perpétuelle accommodation entre le décrit, le prévu, l'avéré, la perspective. Il convient donc d'équiper la réflexion, et notamment de concevoir que ce sont les bénéficiaires du projet qui détiennent la plupart des clés permettant de construire une perspective efficace, pratique et déontologique. En ce sens, à la suite de Richerich, il convient de considérer que

« 1- La notion de besoin s'inscrit dans un système de relations d'interdépendances et n'a de sens (et d'opérationnalité) qu'à l'intérieur de ce système : relation avec attentes et motivations d'une part, avec .objectifs d'autre part, avec évaluation enfin.

¹Lehmann D., Objectifs spécifiques en langue étrangère. Hachette (F), 1993, P 108.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

2-Tous les besoins langagiers ne peuvent pas être identifiés au même titre ni au même degré (c'est l'opposition souvent mal interprétée entre besoins objectifs et besoins subjectifs, termes effectivement ambigus).

3-Si l'identification des besoins peut se traduire dans la définition des objectifs, ce n'est jamais au prix d'un compromis entre besoins et ressources d'une part, entre les divers partenaires de l'acte d'enseignement/apprentissage d'autre part.

4-Le cheminement de cet acte entraîne l'évolution des besoins : certains sont satisfaits, d'autres sont créés. Leur identification ne saurait donc se limiter à une opération préalable, elle est dynamique, permanente, continuée tout au long du programme.¹ »

Ainsi en Algérie observe le terrain d'application par excellence des idées novatrices de l'enseignement fonctionnel du français concernant les compétences langagières que nous avons abordées. Mais une telle dynamique ne va pas sans risque d'impérialisme culturel.

Dans le cas algérien l'omniprésence de la coopération française pourrait implanter l'idée chez certains acteurs algériens, qu'à certains égards, elle constitue une pérennisation de la colonisation par d'autres moyens, conceptions qui peut ressortir de certaines (rares) pressions ou réactions.

V-3-3-3 Une approche par l'épistémologie :

Nous suivons Vigner lorsqu'il construit la problématique générale relative au français fonctionnel dans la distinction qu'il opère vis-à-vis des orientations langue étrangère « culturelles » traditionnelles de cet enseignement, soit :

« - un enseignement à orientation fonctionnelle/instrumentale c'est-à-dire un enseignement où la demande explicite porte sur la maîtrise d'une modalité particulière d'utilisation de la langue en rapport avec un domaine de référence spécifique, à des fins d'information, de documentation, liées le plus souvent à des préoccupations scolaires, universitaires, professionnelles, enseignement pour lequel la motivation culturelle, du moins posée en termes explicites, sera seconde, voire dans certains cas inexistante.

¹Richterich R., cité par Lehmann D., in Objectifs spécifiques en langue étrangère, Op cit., P 119.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

L'objectif sera de fournir à l'apprenant non pas une grille culturelle au travers de pratiques langagières spécifiques, mais une grille épistémologique, c'est-à-dire un mode d'accès à un objet de savoir ou d'expérience, selon différentes approches communicatives, au moyen d'une langue naturelle donnée, le français en ce qui nous concerne. Si le terme *fonctionnel* mérite donc d'être utilisé, ce ne peut être que dans cette seconde acception, ceci pour éviter de constituer une sorte de fourre-tout méthodologique regroupant des enseignements aussi différents que ceux que nous avons pu évoquer, sur la seule base de principes pédagogiques et méthodologiques qui, nous semble-t-il, devraient être entrés dans les mœurs depuis une vingtaine d'années au moins.

Les pratiques fonctionnelles, dans cette acception-là, ne sont pas appelées à se substituer à toutes les formes d'enseignement des langues connues jusqu'à présent, comme si elles devaient marquer l'apparition d'une nouvelle ère pédagogique. Elles constitueront au mieux un domaine autonome (...) à côté de domaines que l'on pourra continuer à qualifier de général, d'usuel ou de culturel »¹.

Nous retenons dans cette ample clarification, pour ce qui concerne la ligne directrice qui oriente les fondements des projets de coopération en français fonctionnel, le mot-clé « grille épistémologique ». C'est le trait fondamental à partir duquel se tracent tous les concepts opérateurs qui ont structuré la conception des cursus de français dans les écoles préparatoires des sciences ou dans le secteur de la formation professionnelle. Cette acception reprend, outre les compétences langagières, l'ensemble des démarches et actes intellectuels allant du notionnel au cognitif, du savoir-faire au comportemental.

Ce faisant, il convient de se situer plus précisément quant aux contenus que les projets de coopération en français fonctionnel ont retenus. En effet à côté du fonctionnalisme que la démarche retient, les cursus de ces projets ont privilégié une recherche de documents authentiques allant du texte strictement

¹Vigner G. Didactique fonctionnelle du français. Hachette. 1980. P 21.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

scientifique, (extrait d'un ouvrage scientifique de spécialité relevant de notions de cours de spécialité), au texte de vulgarisation scientifique sur un large spectre (documentaire-polémique-innovation relevant d'une culture scientifique), options qui permettent la modalisation des différents types de discours introduisant la distance critique et, partant, conduisent à l'implication des apprenants, qui, de cette manière, ne demeurent pas confinés dans un discours scientifique perpétuellement neutre.

Nous entrons ainsi dans un champ complexe traversé et animé par le linguistique et l'éducatif.

A ce titre, dans les institutions algériennes de formation post-baccalauréat impliquées dans les projets de coopération, le français fonctionnel enclenche l'élaboration d'une véritable nouvelle culture de la formation qui se construit en contraste des habitus antécédents marqués par les déterminants scolaires propres au système éducatif algériens. En effet, et ceci malgré le discours novateur officiel, les critères éducatifs mis en œuvre effectivement dans les établissements scolaires, du fait de la pratique avérée des enseignants, procèdent majoritairement d'une pratique de mémorisation et de réplication¹ plutôt que d'une stratégie de problématisation intégrée dans l'expérience. L'« apprenant/étudiant/en formation » découvre donc une dynamique de formation nouvelle pour lui : traitement-conceptualisation de l'objet de savoir ciblé puis transfert cognitif dans l'expérience via les obstacles épistémologiques, donc une appropriation des savoirs fondés sur une démarche constructiviste des apprentissages s'opposant à une expérience scolaire vécue en termes d'enseignement.

Cette démarche est d'autant plus justifiée que les publics en études/formation sont également en situation de projection, ou mieux encore, d'intégration de modèles sociaux déterminants pour leur future profession.

¹ Source : entretien avec un coopérant sur projet, membre de la cellule de pilotage du projet de coopération. Lors de la réunion tenue à l'ENSEPT d'Oran, réunion conjointe MERS- Ambassade de France à Alger- expert français .

Or il incombe au didacticien de s'intéresser aux phénomènes spécifiques de l'acquisition des connaissances ciblées dans le contexte (ici de projet de coopération) structuré pour atteindre les objectifs identifiés. Donc il lui incombe de permettre à l'apprenant la construction d'une signification viable des savoirs et savoir-faire à acquérir.

On se trouve ici dans le champ d'influence de l'épistémologie : savoirs, savoir-faire, relations de ces savoirs avec l'environnement.

En ce sens la sélection des supports pédagogiques repose intégralement sur une analyse épistémologique qui permet à l'étudiant/formé d'entrer dans le champ des discours relevant de sa spécialité. Se constituent ainsi des corpus permettant à la fois les approches intra-discursives sur tel document écrit ou oral, et extra-discursives, en rendant possible l'appréhension de la cohérence des relations entre les divers documents du corpus dans leur polymorphie et leur polysémie.

Ainsi interviennent des actions fondées sur une sociolinguistique active comme en rendent compte les applications que nous analyserons dans la suite de ce travail.

Cependant, il convient également d'articuler la prise en compte de cette analyse dans la globalité du projet.

V-3-3-4 Apprentissage, communication et ingénierie éducative :

Ces éléments de réflexion sont particulièrement significatifs pour la perception du français fonctionnel par la communauté éducative/formatrice concernée par les projets de coopération.

L'erreur consisterait à appréhender la langue considérée comme un simple complément linguistique délivré en quelque sorte « par dessus le marché » de la formation « dure » de spécialité. Suivant Resweber, nous considérons que :

« C'est alors au désir de forcer le mur des significations, soit en infléchissant les formes reçues, soit en inventant des formes plus adaptées à son expression. Il est aussi une

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

raison d'évolution qui tient à l'exigence de facteurs exogènes: les pratiques, en accusant un déséquilibre entre le désir et l'action, invitent le sujet parlant à recourir à d'autres jeux de langage. Il serait éclairant de montrer, à l'aide de plusieurs exemples, que les exigences des pratiques économiques, juridiques ou religieuses ont enrichi le vocabulaire d'une langue, élargi le champ sémantique et facilité ainsi le codage d'actions novatrices. Mais il est clair que les deux séries de facteurs internes et externes réagissent en même temps, puisque désir et pratique se meuvent dans un espace de significations liées entre elles, et déterminent ce que l'on appelle l'expérience humaine. »¹

Il s'agit donc bien d'éviter un enseignement/formation formel en activant la notion d'analyse de besoin qui constitue le paradigme constant, analyse évolutive selon une communication effective et réflexive avec tous les partenaires impliqués : communauté éducative et formatrice au sens large, utilisateurs des compétences identifiées. A propos de l'analyse de besoin nous suivons Coste quand il appelle à la vigilance :

« Les demandes peuvent ne pas donner lieu à formulations explicites»,

-explicites elles peuvent rester indirectes ou imprécises;

-réputées personnelles, elles résultent aussi des diverses influences du contexte social et apparaissent souvent plus induites que véritablement exprimées;

-pour un même individu ou groupe d'individus, les demandes évoluent, et singulièrement au cours de l'apprentissage.²»

C'est dire que l'on se trouve dans un champ où le dépassement des seuls plans linguistiques et méthodologiques constitue une condition sine qua non du succès de l'entreprise. Mais le problème entrevu sous ce prisme atteint une finesse encore plus grande lorsque Bourdieu rappelle que :

« Tout acte de parole et, plus généralement, toute action, est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendantes : d'un côté les dispositions, socialement

¹Resweber J-P, la philosophie du langage, « Que sais-je », 1979, p20.

²Coste D. Niveau Seuil. Conseil de l'Europe., 1976. P.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

façonnées, de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine propension à parler et à dire des choses déterminées (intérêt expressif) et une certaine capacité de parler définie inséparablement comme capacité linguistique d'engendrement infini de discours grammaticalement conformes et comme capacité sociale permettant d'utiliser adéquatement cette compétence dans une situation déterminée ; de l'autre, les structures du marché linguistique, qui s'imposent comme un système de sanctions et de censures spécifiques.

Ce modèle simple de la production et de la circulation linguistique comme relation entre les habitus linguistiques et les marchés sur lesquels ils offrent leurs produits ne vise ni à récuser ni à remplacer l'analyse proprement linguistique du code; mais il permet de comprendre les erreurs et les échecs auxquels se condamne la linguistique lorsque, à partir d'un seul des facteurs en jeu, la compétence proprement linguistique, définie abstraitement, en dehors de tout ce qu'elle doit à ses conditions sociales de production, elle tente de rendre raison du discours dans sa singularité conjoncturelle.»¹

V-3-3-5 La démarche de recherche opérationnelle / innovation :

De ce fait, les modalités de réalisation des projets de coopération en français fonctionnel se situent en termes de recherche opérationnelle au carrefour des disciplines concernées en français (compréhension-expression, oral-écrit) et les sciences de l'éducation selon une approche synthétique : on vise des objectifs d'acquisition de connaissances (cognitif-comportemental), mais aussi des objectifs d'action sur le système éducatif/formateur impliqué (programmes de formation, institution de formation continue...).

Il s'agit alors d'identifier les variables susceptibles de lancer une innovation français ↔ enseignement/formation de spécialité.

Ici se situe le point fondamental qui concerne l'intégration du cours de français dans le contexte de l'institution. L'enseignant/formateur de français ne possède pas les connaissances scientifiques (ou techniques) que dispensent

¹Bourdieu P.. Ce que parler veut dire, Fayard, 1982, p. 14.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

l'institution. Il existe alors un risque d'équivoque quant au statut relatif du français vis-à-vis de la discipline dure. Le cours de français ne peut, sous peine d'inadéquation, ni devenir un cours de notions générales ou de lexique (les apprenants ne reconnaîtraient pas la fonctionnalité du cours), ni répliquer un cours de discipline dure (l'enseignant de français ne possède pas les savoirs académiques nécessaires, ni ne peut évincer l'enseignant spécialiste).

Suivant ces attendus, l'enseignant de français doit créer une position didactique cohérente où, d'une part, il lui *faut* promouvoir le public apprenant de telle manière à ce qu'il puisse investir l'articulation épistémologique entre le média français fonctionnel et son propre capital de connaissances scientifiques, et où, *d'autre part*, il propose aux enseignants de spécialité un apport gratifiant dans la résolution de la problématique où eux-mêmes sont impliqués.

Cette approche a été décrite par Lehmann :

« Quant à nous, nous croyons que la seule pédagogie possible est celle du dialogue, et l'on tient là le terrain sur lequel il (l'enseignant) pourra s'engager.

Outre cela, il sera évidemment fort utile que l'enseignant de français puisse travailler avec des spécialistes des divers domaines, spécialistes dont il est beaucoup plus aisé de s'assurer la collaboration à titre de conseil scientifique qu'à titre de professeurs de français improvisés. (...) Un tel cas illustre d'ailleurs bien le statut du cours de français fonctionnel: pour servir au cours de sciences, sans jamais lui-même en tenir lieu. On imagine mal comment cette entreprise pourrait être menée à bien en dehors d'une étroite coordination, à laquelle le professeur de sciences a lui aussi beaucoup à gagner, ignorant qu'il est bien souvent des problèmes linguistiques auxquels sont affrontés ses élèves. A ce titre, la sensibilisation linguistique des collègues scientifiques devrait sans nul doute constituer un des éléments importants d'une politique de fonctionnalisation de l'enseignement du français dans ces pays.¹»

¹Lehmann D. et Ali., Lignes de forces du renouveau actuel en D.L.E., Clé international, 1980. P. 140.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Lancer une initiative de ce type ne peut se concevoir sans que l'institution n'opère un profond mouvement *d'innovation* se traduisant effectivement en une innovation fondamentale dont les ambitions relèvent de l'action théorisable, dont les effets peuvent être décrits et évalués. Soit, à partir du problème d'intérêt général que nous avons identifié, mesurer l'efficacité de la formation en langue française pour des publics de langue maternelle arabophone, structurer un ensemble d'hypothèses en actions explicites dont la réalisation continue et évolutive matérialise précisément l'innovation.

Grâce aux moyens budgétaires et logistiques prévus dans les modalités de coopération bilatérale, la recherche opérationnelle puise par ailleurs ses fondements dans les apports théoriques dans les sources extérieures aux acteurs du projet dans la bibliographie spécialisée, au cours des interventions d'experts français spécialistes du champ, et les formations en France déterminées selon des cahiers des charges précis.

Sur le terrain d'initiatives que nous traitons, le concept « recherche » évoquée ne prétend pas au statut de recherche fondamentale dans le champ du français fonctionnel. En l'occurrence, l'historique brièvement tracé ci-dessus montre que ce champ, amplement travaillé par la recherche en linguistique et didactologie, fait l'objet de nombreuses applications en de nombreux pays.

Mais le cas du français fonctionnel en Algérie, de par la spécificité du statut et du rôle de la langue française dans ce pays, une problématique nouvelle (2002), qui offre peut-être la démarche la plus récente entreprise à l'échelle de tout un système éducatif, et au-delà, au niveau d'institutions de formation professionnelle faisant référence dans le pays. Il y a donc une politique globale qui se construit, politique qui implique des intérêts essentiels : c'est en cela que réside l'intérêt de la démarche de recherche opérationnelle, car elle permet de profiler des références sur lesquelles les orientations pourront s'élaborer. L'action concernée dépasse donc le « bricolage

empirique»¹ propre au micro projet pour viser une problématique générale et exhaustive. Dans ce cadre, l'innovation se dessine comme une résultante et non comme un objectif ; dans ce contexte, la recherche opérationnelle s'inscrit comme un pont entre les avancées méthodologiques des champs éducationnel, linguistique et le terrain. Autrement dit, au système statique que nous avons décrit en évoquant les Instructions Officielles, on substitue un système ouvert, dynamique, sensible à l'évolution de la recherche et promoteur critique d'applications adaptées (critères économiques et socioculturels), en dehors de tout dogmatisme.

L'analyse de la situation se définit donc selon

« la présence au sein de la problématique des publics spécifiques de trois pôles qui lui semblent consubstantiels, tout au moins dès lors que celle-ci commence à revêtir une certaine ampleur :

- le pôle de l'action institutionnelle : l'ancrage dans un champ peuplé de partenaires et tissé de réseaux, au sein duquel la mouvance des décideurs, ministères, organismes internationaux et instances publiques tiennent les places déterminantes ;
- le pôle de la description linguistique ;
- celui de l'appareillage didactique et de ses implications pédagogiques.»²

Le premier point est inscrit dans un champ politique délicat, ainsi que nous l'avons montré précédemment.

L'entité opérationnelle capable de s'introduire dans cette perspective demande des ressources humaines très adaptables.

V-3-3-6 Un profil particulier d'enseignant/formateur :

Activer un tel système implique une conduite de projet fondée par une praxis constante de la veille éducative et formative, ce qui n'est possible que par l'implication de professionnels motivés et formés à ces pratiques.

¹Cette définition ne recèle aucun critère péjoratif : il s'agit d'un modèle d'action extrêmement dynamique et performant où se distinguent des enseignants très formés et dotés de la culture professionnelle adéquate à la situation éducative qu'ils créent en pertinence avec les objectifs généraux du programme concerné.

²Lehmann D., Objectifs spécifiques en langue étrangère, Hachette (F), 1993, P 94.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Besse, à propos de la situation didactique en français fonctionnel, indique :

« c'est à l'enseignant à fournir (inventer?) L'exploitation pédagogique qui fera passer le contenu réputé fonctionnel permettant d'atteindre des objectifs également réputés fonctionnels¹ ».

Ces enseignants/formateurs sont, avant tout, des partenaires de l'action projetée, car la mission est beaucoup plus large que celle, normée et traditionnelle, du professeur qui applique un programme officiel. La formation² des enseignants/formateurs (les premiers vrais acteurs du projet puis de la formation) intervenant dans le projet, constitue la clé essentielle de la réussite de l'entreprise et le statut même de la recherche opérationnelle envisagée engage la création d'un cursus spécifique et l'élaboration d'un matériel pédagogique en constante adaptation. L'enseignant/formateur est d'abord un concepteur-créateur élaborant matériel pédagogique et de formation « chronodégradable », en fonction des options méthodologiques estimées pertinentes, de l'évolution des publics, et de l'évolution scientifique et technologique des champs concernés. Nous rejoignons Lehmann dans cette stratégie :

« Les centres ou groupes de recherche doivent maintenant se consacrer essentiellement à ce qui, par-delà les contingences des situations particulières, est généralisable: le niveau méthodologique. Mais pour ce qui est de l'élaboration de matériels aptes à répondre valablement à des besoins et à des situations d'apprentissage précis, seuls ceux qui sont au contact direct des terrains sont en mesure de s'en acquitter efficacement. La solution n'est donc pas ici dans l'accroissement des moyens centralisés mais au contraire dans la décentralisation de ces moyens, c'est-à-dire, d'abord, dans l'intensification de la formation des enseignants. L'idée de centres géants produisant à la chaîne cent méthodes pour cent publics différents relève de l'utopie suicidaire.³ »

¹ Besse H, Ibid.

² Il est clair que les problèmes de formations concernant tous les systèmes éducatifs en général.

³ Lehmann D., et Ali, Lignes de force du renouveau actuel en D.L.E clé international 1980, p142.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

L'approche qu'inspire cette option situe donc un profil de poste très particulier où l'activité recherche - création - documentation - concertation - expérimentation -rétroaction - constitue une compétence polymorphe que seule une équipe peut animer et gérer.

Ces personnels sont rares.

Les projets de coopération ont donc recherché les ressources humaines dotées des formations universitaires françaises en linguistique appliquée¹ ou didactique des langues, pratiquant ainsi un réinvestissement opportun d'études spécialisées en pertinence avec les besoins recensés². Ces formations initiales comportent des modules didactiques permettant de constater l'existence d'une formation initiale, sanctionnée par un diplôme universitaire qualifiant. Le critère professionnalisant d'enseignant-chercheur est donc installé.

A ce critère de public et de cursus spécialisé répond celui d'enseignant/formateur spécialisé. Il s'agit d'une ressource humaine capable de produire les capacités normales d'un enseignant (transmettre, appliquer, animer, conduire un programme déterminé) mais aussi capable d'investir le champ de la linguistique appliquée en intégrant une démarche de projet : participer à une recherche opérationnelle, contribuer à des analyses méthodologiques et à leur exploitation, proposer des approches pédagogiques appliquées, concrétiser l'élaboration d'un module de formation, et participer à l'évaluation.

Un tel profil engage une procédure nouvelle puisque, au plan institutionnel particulièrement, se trouve créé un nouveau type d'enseignant de l'enseignement supérieur rattaché soit à un département des disciplines fondamentales, soit à un département de langue et communication soit au département des sciences sociales comme c'est le cas des écoles préparatoires

¹ Ces cursus existent en Algérie dans les filières arabisées ou francophones.

² Il s'agira en l'occurrence de recherche praxéologique.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

implantées à Tlemcen, lequel département gère les modules de langue (anglais-français) et celui de la sociologie industrielle.

L'enjeu à tenir est de créer la praxis qui correspond à cette ambition en prenant les précautions suggérées notamment par Galisson lorsqu'il rappelle que

« dans la conjoncture actuelle, tout appareil méthodologique fondé sur des connaissances trop vastes et trop sophistiquées paraît voué à l'échec, parce qu'il exige un investissement individuel beaucoup trop lourd de la part des pédagogues »¹.

V-3-3-7 Les fondements éducatifs/formateurs :

Le projet de coopération en français fonctionnel crée donc non seulement une expérimentation cadrée et conduite selon des hypothèses élaborées, mais aussi une mutation profonde affectant les systèmes dans leur infrastructure même : on cible une « sorte de renouveau adaptant » dont les visées sont fonction des problèmes généraux de l'éducation dans leur globalité (corollaires économiques, paramètres historiques, données socioculturelles et idéologiques). Si, au niveau de la formation d'adultes en études-formation post-baccalauréat il n'est pas pertinent de citer un processus fondamental d'acculturation, on peut, par contre, évoquer la construction de principes intégrateurs à même de favoriser une pratique sociale maîtrisée des données socioculturelles liées aux caractéristiques socioprofessionnelles de la langue française. En revanche, l'hypothèse d'une enculturation relative en milieu francophone d'études/formation nous semble pertinente à certains égards.

En ce sens, les projets de coopération, et, *partant*, les modalités retenues (recherche opérationnelle, formations, expertise, finalités...) ne sont pas neutres. Un parti est pris, quel que soit le discours prononcé.

D'une manière générale, la conception d'opération visant l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement du/en français, revient, en Algérie à opter pour la démocratisation du système éducatif : accès aux outils linguistiques

¹Galisson R. D'hier à aujourd'hui, la didactique des langues étrangères. Clé international, p6.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

facteurs de réussite, à l'éducation et à la formation via l'élaboration d'une pensée conceptuelle, intégration du principe d'initiative dans un milieu stimulant pour la communauté.

A partir de cette option on conduit les analyses spécifiques qui mènent la formulation d'hypothèses à même de *traiter* les dysfonctionnements par les remédiations qu'elles suggèrent.

On reconnaît là l'approche piagetienne de la théorie de la connaissance :

« Les connaissances dérivent de l'action non pas dans le sens de simples réponses associatives, mais dans un sens beaucoup plus profond qui est celui de l'assimilation du réel aux coordinations nécessaires et générales de l'action. Connaître un objet, c'est agir sur lui et le transformer, pour saisir le mécanisme de cette transformation en liaison avec les actions transformatrices elles-mêmes. Connaître c'est donc assimiler le réel à des structures de transformation, et ces ont ces structures qu'élabore l'intelligence en tant que prolongement direct de l'action.¹ »

Appliquée aux langues cette conception constructiviste implique l'approche cognitive/structurante qui

« pose en principe que l'apprentissage d'une compétence communicative étrangère relève de l'auto-structuration de matériel verbaux et non verbaux et consiste, pour l'apprenant, à se construire des règles afférentes au code et à son emploi par la découverte et l'expérimentation de leur fonctionnement (analyse des données, élaboration d'hypothèses, tâtonnements). Autrement dit les méthodologues considèrent que l'engrammation du savoir nécessite la représentation intellectuelle de la tâche à accomplir. Ce qui les amène à privilégier la réflexion (...) donc à solliciter prioritairement la créativité, et à mettre en œuvre une pédagogie de la découverte(...) ² ».

Il est vrai que cette stratégie comporte des aspects concernant l'ensemble du champ éducatif ; cependant, la détermination du champ «

¹Piaget J. Education et instruction depuis 1935, psychologie et pédagogie, Denoël, Pp48-49.

²Galisson R. Op cit Pp 40-41.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

« français fonctionnel » conduit le public apprenant algérien concerné à concrétiser sa potentialité d'initiatives sur la langue française et à se l'approprier dans un cadre institutionnel favorable qui détermine un programme recelant les critères que Galisson retient :

« concerter modifiable, souple, fonctionnel, (c'est-à-dire adapté à la demande, donc aux besoins) ; enfin, et c'est primordial, il est pensé en termes d'apprentissage.¹ »

Se constituent ainsi les circonstances favorables pour que, et ceci selon une dynamique endogène, l'innovation puisse s'instituer en tant que vecteur comme en tant que modalité.

V-3-3-8 Innovation : un cycle permanent action-résultats-action :

On observe ainsi que les actions s'engagent selon un principe créateur moteur fondé sur l'innovation, véritable outil de transformation de l'« objet de connaissance », c'est-à-dire en entretenant une action réflexive et rétroactive sur les variables qui influencent significativement et l'objet d'éducation/formation focalisé et le système (projet/institution) qui le porte.

Le projet de coopération est donc, « sui generis », une recherche opérationnelle où l'innovation est un processus contrôlé d'introduction (réfléchie, concertée, appréciée) d'hypothèses spécifiques d'actions éducatives/formatrices (pédagogie, méthodologie, didactique). Cette stratégie ouvre un champ d'initiatives et pérennise des structures novatrices capables d'activer des programmes évolutifs au sein d'une institution, puis dans son prolongement, le projet agit en accommodation entre les formations qu'elle dispense et les besoins de la société auxquels elle doit répondre. L'action impulsée par l'innovation, prospère grâce à l'innovation, et aboutit à l'innovation selon un développement spiralaire constant qui s'articule sur les

¹ibid, p29.

validations d'étape¹ et l'observation des variables manipulables telles que, par exemple, le nombre d'heures de français dans le cursus, le nombre d'enseignants formateurs, les objectifs de formation.²

V-3-3-9 Inclure la fonction sociale de la langue :

Nous situons la fonction sociale de la langue en relation avec le statut adulte du public.

Dans cette optique, la maîtrise visée de la compétence langagière dans les projets de coopération en français fonctionnel ne relève pas du seul accroissement du niveau en langue tel qu'on pourrait l'imaginer en situation scolaire, où l'élève est appelé à réaliser une performance au regard du contrôle opéré dans l'enseignement de la langue. Quel que soit l'arrière plan futur où la compétence linguistique lui sera éventuellement utile, l'élève, dans l'immédiat, satisfait à une situation scolaire.

En revanche, en situation de français fonctionnel au sein des institutions impliquées à ce titre dans les projets de coopération, la langue française porte la communication dans la relation immédiate didactique entre enseignants et étudiants en situation d'échanges scientifiques, et concerne également la communication dans le champ professionnel afférent. Dans ces conditions, l'apprentissage de la langue française ressortit de fonctions typiquement sociales. Pour l'étudiant, par-delà le cours de français fonctionnel qui fait effectivement l'objet d'une validation imputée dans l'ensemble de ses résultats, l'objet d'apprentissage constitue, d'abord le moyen d'investir le champ de transactions sociales que cette langue active dans la situation sociale où il se trouve, même si des critères de relation didactique la connotent aussi.

¹Par validation d'étape, nous entendons les procédures de conduite du projet qui apprécie les écarts entre les modalités projetées, les objectifs ciblés, les résultats constatés en termes de recueil de donnée permettant d'ajuster l'adéquation entre les finalités décrites initialement et stratégies pour les atteindre.

² Des variables non manipulables telles que les différents religieux fondamentalistes sont considérées éventuellement en termes de relation pédagogique ou de disposition des groupes. Ces variables sont des paramètres de la gestion opérationnelle du projet, sans autres ambitions.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Cette dynamique est argumentée par la préoccupation essentielle de répondre aux besoins de l'apprenant dans ces composants scientifiques (acte cognitif répondant à telle discipline...) et sociaux (préparer une stratégie de recherche d'emploi en milieu professionnel francophone...). De surcroît, dans le cas de l'Algérie, nous avons vu que former en français implique l'inclusion des rapports que la langue française entretient avec l'histoire, la culture, la société. Le trait fondamental de l'enseignement fonctionnel du français (en Algérie) s'identifie dans cette tendance à la pertinence entre les besoins langagiers et l'authenticité banale de ces besoins dans un ancrage sociologique au moins raisonné, au mieux intégré en totale appropriation, en tout cas non conflictuel.

S'agissant de français fonctionnel il convient d'exercer une modération des caractéristiques strictement linguistiques qui risquent de confiner la langue dans des qualités de rôle de prothèse artificielle, c'est-à-dire sans réelle implantation. Il existe là une dérive potentielle à laquelle il convient de veiller particulièrement, et que nous retenons à la suite du principe qu'énonce Bourdieu appelant notre attention :

« En privilégiant les constantes linguistiquement pertinentes au détriment des variations sociologiquement significatives pour construire cet artefact qu'est la langue, on fait comme si la capacité de parler, qui est à peu près universellement répandue, était identifiable à la manière socialement conditionnée de réaliser cette capacité naturelle, qui présente autant de variétés qu'il y a de conditions sociales d'acquisition. La compétence suffisante pour produire des phrases susceptibles d'être comprises peut être tout à fait insuffisante pour produire des phrases susceptibles d'être écoutées, des phrases propres à être reconnues comme recevables dans toutes les situations où il y a lieu de parler. Ici encore, l'acceptabilité sociale ne se réduit pas à la seule grammaticalité. Les locuteurs dépourvus de la compétence légitime se trouvent exclus en fait des univers sociaux où elle est exigée, ou condamnés au silence.»¹

¹Bourdieu P. Op cit. P.42

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

Nous avons approché déjà ce *critère* du statut de l'énonciateur en relation avec la disponibilité du code qui atteste de sa maîtrise langagière. Il s'agit d'un indicateur social à considérer dans la problématique du projet de manière à impliquerai public entier dans sa diversité, démarche non occultée (ni occultable d'ailleurs¹) devant la communauté étudiante caractérisée par des niveaux de compétences langagières hétérogènes.

L'élaboration de projets de coopération dans le champ linguistique ne peut ignorer la dimension sociale qui est sous tendue dans l'acte d'apprentissage ainsi que l'énonce Porcher :

« Apprendre un dialecte qui n'est pas le sien, ou une langue qui n'est pas la sienne, consiste aussi à acquérir un nouveau pouvoir; l'important est de faire en sorte que cette acquisition n'ait pas pour conséquence la perte ou l'altération d'un autre pouvoir : tel est le véritable et redoutable problème de l'aliénation culturelle, que l'on rencontre de façon privilégiée (mais non exclusive) auprès des travailleurs migrants.² »

A ce titre, rappelons que nous avons situé précédemment l'arabe classique dans sa dimension de langue dominante³ d'indicateur de prestige social.

Pour ce qui concerne le cas du français que nous examinons actuellement, nous rejoignons Bourdieu lorsque, à propos des relations qu'entretient l'énonciateur avec la communication dans laquelle il s'inscrit :

« La question des énoncés performatifs s'éclaire si l'on y voit un cas particulier des effets de domination symbolique dont tout échange linguistique est le lieu. Le rapport de force linguistique n'est jamais défini par la seule relation entre les forces linguistiques en présence. Et le poids des différents agents dépend de leur capital

¹En effet, les pratiques d'animation fondées sur certains entraînements utilisant la vidéoscopie ne laisse pas de doute à cet égard.

²Le public algérien impliqué dans les projets de coopération appartient à un groupe de population, ayant l'obligation «d'entrer» en langue française à l'occasion de la préparation de la vie professionnelle

³Cf supra I., 3., 3.4.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

symbolique, c'est-à-dire de la reconnaissance, institutionnalisée ou non qu'ils reçoivent d'un groupe ».¹

Nous reconnaissons là un critère de fonction de domination dans les rapports sociaux tenus en langue maternelle et donc constatable dans tout contexte idiomatique.

En Algérie, le fait de la polyglossie d'origine berbère(s)/arabe(s) implique déjà à priori le citoyen algérien dans tous ses rapports sociaux. Vient s'ajouter dans ce panorama glossique la langue française qui interfère avec les caractéristiques culturelles et sélectives que nous avons déjà analysées. L'acuité de la question s'accroît dans notre recherche ciblant le public adulte étudiant/formé car, dans l'institution « enseignement supérieur », la situation du français est typiquement chargée de pouvoir symbolique ainsi que nous l'avons exposé auparavant en tant que l'une des clés de la réussite sociale et de l'appartenance à un groupe dominant. Ainsi l'institution, en instaurant un dispositif d'enseignement/apprentissage/formation en français, installe du même coup une modalité de régulation de l'inégalité sociale devant la langue dominante. En ce sens, quel que soit l'impact de ce principe au niveau de la communauté éducative/formatrice de l'institution (formateurs-formés-parents-partenaires),

« C'est dans l'ensemble de l'univers social et des relations de domination qui lui confèrent sa structure que réside le principe du profit de distinction que procure tout usage de la langue légitime »²

Or, la langue française langue première dans le secteur scientifique et de formation, est à la fois *langue légitime* et *enjeu/moyen* exogène de promotion. Le champ de l'enseignement fonctionnel du français sort donc des *limites* de la stricte linguistique et s'engage dans le social et l'institutionnel. A ce titre, la conception des projets de coopération créés dans ce champ tente de

¹ Bourdieu P. Ce que parler veut dire, Fayard, 1982, p 68.

² Ibid p 69.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

contourner le danger de *renforcer* une représentation du français l'identifiant à un *critère* de sélection. Mais il serait vain de *croire*, au regard de ce qui précède, que la stratégie fonctionnelle engage une neutralisation *relative* des affects que la langue provoque grâce à la volonté d'objectiver au maximum les statuts d'énonciation dans les situations didactiques ou professionnelles : elles tendraient à induire un caractère *plutôt* véhiculaire de la langue *française* en tant que média utilitaire et le français *serait alors* l'un des outils entrant dans la *panoplie* des savoirs et des compétences plus ou *moins* efficaces de tel groupe.

Nous estimons que cette analyse modère considérablement l'impact présumé de l'action et nous rejoignons la perspective mise en évidence selon le prisme sociolinguistique que Vigner évoque, et qui permet de considérer que « tout usage de la langue est impérativement modelé par le social, qu'utiliser la langue revient toujours à s'inscrire dans un réseau particulier de relations, à prendre place au sein d'un système social¹ ».

La considération de ce critère conduit logiquement à ne pas

«se limiter à l'enseignement d'une pratique indifférenciée de la langue, à la seule acquisition du système formel² ».

mais au contraire à tenir compte des pratiques sociales où s'inscrivent les échanges langagiers. Cette analyse conduit à considérer la méthodologie activée dans ces projets en français fonctionnel selon la visée que Galisson dessine :

« Elle (la méthodologie) revendique une place plus large pour les langues, en vue de l'épanouissement de la personnalité. En effet, à partir d'une prise de conscience affinée du monde tel qu'il peut être perçu à travers une grille langagière différente de la sienne propre, l'individu devrait être à même

*d'éviter les jugements de caractère trop ethnocentrique ;

*de se situer plus objectivement par rapport aux autres hommes ;

¹Vigner G. Op cit , p25.

²Ibid 25.

C HAPITRE V : Le français fonctionnel, vecteur et objet de coopération

*donc d'élargir ses perspectives, tout en les relativisant.

(...) Ce qui signifie qu'en tant qu'outil de communication, la langue est pleinement reconnue comme pratique sociale».¹

Il nous semble important de rappeler notre hypothèse de la potentialité de voir émerger un « français algérien», celui que *nous* avons déjà évoqué et qui se manifeste selon sa propre activité (littérature algérienne francophone, média, audiovisuel, presse). Ainsi, nous nous rapprochons de l'analyse de Vigner, certes, mais tout en signalant que la dérive d'un ethnocentrisme culturel vers la France, doit être contenue au profit d'une décentration en faveur de la francité algérienne. C'est ce qu'exprime Serhane quand il fait état des pronostics pessimistes inexacts avancés par les auteurs maghrébins durant les années soixante lors d'une rencontre internationale :

« Juste après les indépendances, les écrivains marocains et maghrébins avaient prédit la mort de la langue française avec les arabisations et la marocanisation. Ça y est le français va mourir...Et puis trente ans après les indépendances, il n'y a jamais autant eu de livres écrits en français quedepuis ces dix dernières années.»²

Ce qui revient à postuler que le milieu social francophone algérien détient la vitalité, et la fonctionnalité nécessaires pour constituer un groupe endogène à la société algérienne par là-même receler les facteurs de son intégration culturelle.

¹Galisson R. D'hier à aujourd'hui, la didactique des langues étrangères. Clé international 1980, Pp 13-14.

² Extrait de Serhane in Moudjahid du 10/9/89- colloque international sur les méthodologies linguistiques et littéraires - Université de Tlemcen.

CHAPITRE VI
LE TEMPS DE LA COOPERATION
DES ANNEES 1960 AUX ANNEES 1970

VI-1 LE CONTEXTE DE LA COOPERATION UNIVERSITAIRE AU MAGHREB :

Rappelons d'abord à quel point le contexte de la coopération était ambigu et paradoxal. Ce n'est pas le lieu ici de refaire le procès de la politique de coopération, et encore moins de se livrer à sa réhabilitation. Son caractère néocolonial était un lieu commun des débats de l'époque, très banalisé chez de nombreux coopérants. Mais réduire toute cette époque à la logique néocoloniale, c'est-à-dire à la continuation sous d'autres formes de la domination coloniale, serait également trop réducteur, pour trois raisons au moins.

1) D'une part, le néocolonialisme se déclinait différemment selon les pays.

-En Afrique Noire, le paquet indépendance-coopération avait été imposé par de Gaulle (sauf à la Guinée rebelle qui s'était vue privée de coopération).

-Au Maroc et en Tunisie, la situation était plus nuancée, les partenaires ayant su faire valoir leurs cartes face à la IV^e République pour recouvrer une souveraineté que le protectorat n'avait pas entièrement effacée.

-En Algérie, l'indépendance dans la coopération avait été fortement négociée, à partir de l'offre d'autodétermination formulée dans le discours de de Gaulle en Septembre 1959. La reconnaissance par celui-ci en 1960 d'une « Algérie algérienne » s'inscrivait de façon évidente dans l'horizon d'une coopération étroite avec l'ancienne métropole. Mais, avant de parvenir à cette étape, la guerre n'en finissait pas de finir, en raison des longues négociations avec le FLN sur des points sensibles (Sahara, pétrole, place de minorité européenne...). Sous cette pression, le pacte néocolonial devenait contradictoire : c'était la poursuite en commun d'objectifs divergents.

2) Il faut par ailleurs tenir compte de l'habileté du président de Gaulle à convertir la colonisation en coopération. Comme par un tour de magie, il a

sorti du képi de la colonisation la colombe de la coopération.

La défense des intérêts néocoloniaux a été étroitement imbriquée à une idéologie officielle « tiers-mondiste » qui a exercé une large séduction en France et dans les pays du Sud. En 1963, une enquête de Jeune Afrique auprès de ses lecteurs concluait que « la France est la meilleure amie du Tiers Monde. C'est aussi l'époque où une carte postale éditée à Alger proclamait « 1963, année de la coopération » sous le croisement des deux drapeaux algérien et français.

En France, la politique de coopération a été soutenue par un certain nombre d'intellectuels frottés de christianisme social et de néo-marxisme. La doctrine de coopération exposée dans le rapport Jeanneney se présentait comme une contribution à la construction d'une nouvelle vision du monde se substituant à l'ordre colonial. Dans ce débat, la dynamique européenne pesait encore peu, ou, plus exactement, elle était, en matière de coopération avec le Sud, clairement à la remorque de la politique française.

3) Cette nouvelle vision du monde qui fait à l'époque largement consensus à l'échelle mondiale, c'est l'utopie développementistes, une croyance en l'émergence d'un « temps commun du monde » c'est-à-dire d'un nouveau sens de l'histoire baptisé « développement ». L'idée de développement est floue et polysémique (comme celle de « progrès »), mais c'est alors un référentiel commun qui postule l'unité du genre humain, malgré les clivages Est-Ouest et Nord-Sud de l'époque. Aujourd'hui, il a beaucoup perdu de sa force.

L'Utopie du développement est largement répandue dans les années 1960. Elle séduit les jeunes Français de l'Europe, à qui la fin de la guerre d'Algérie rouvre des horizons légitimes vers le Sud qui s'étaient fermés depuis la défaite de 1940 et les guerres de décolonisation. Beaucoup de ces jeunes adhèrent à ce qu'on pourrait appeler le national-universalisme gaullien, où la « mission civilisatrice » renaît sous les habits de l'aide au développement.

VI-2 LE CARACTERE PARADOXAL DE LA COOPERATION :

Le caractère paradoxal de la coopération a été particulièrement accentué en Algérie, sous l'influence de plusieurs facteurs.

1)Après l'indépendance, une aide massive française a été accordée à ce pays, qui se construit à la fois contre et avec la France. L'ancienne métropole assure près de la moitié du budget algérien jusqu'en 1965 et envoie dès la fin de 1962 près de 15000 coopérants pour remplacer les enseignants et fonctionnaires partis avec l'exode des Européens. Cette aide a aussi pour but d'éviter la « congolisation » du pays dans un contexte de transition politique menacée par le chaos.

2)Une autre donnée spécifique de la coopération avec l'Algérie est l'effacement relatif de la minorité européenne, qui va être chargée opportunément de tous les péchés de l'Algérie coloniale après avoir été un « adversaire commun » du FLN et de DeGaulle de 1960 à 1962 : les « pieds-noirs » emportent avec eux le péché colonial.¹

Ce malentendu opportun, plus au moins cultivé, fait oublier les responsabilités coloniales de la métropole. Le départ de la coopération en gommant les traces humaines de la domination coloniale. En même temps, de Gaulle jouit d'une popularité considérable chez les Algériens : il est vu comme celui qui su, avec panache, prendre des risques personnels pour imposer aux européens l'autodétermination. Tout ceci contribue à mettre à distance les

¹ Il convient de relativiser les propos politiques ou associatifs sur la disparition presque totale de la population « pied-noir » en 1962. Si les départs vers la France sont très nombreux en mai-juin-juillet 1962, un tel « exode » comme on l'a appelé, n'entraîne pas un effacement total de la population européenne d'Algérie, qui était évaluée à 1.021.000 personnes en 1960. D'après des chiffres rassemblés par Michel Pierre, ancien conseiller culturel à l'ambassade de France, la communauté française d'Algérie comptait encore 220.000 membres à l'automne 1963. Le retour de certains de ceux qui étaient partis en 1962 aurait même obligé à ouvrir de nouveaux consulats et de nouvelles écoles (source : Délégation en Algérie du ministère des rapatriés). Fin 1964, il restait 150.000 personnes, puis 90.000 fin 1966, et 77000 fin 1967, dont 26000 coopérants publics (familles incluses). Les « coopérants » sont donc à l'époque moins nombreux, mais symboliquement, plus visibles, que les français d'Algérie restés sur place. En Novembre 1969, il y a encore 61000 personnes, dont 13.000 coopérants. La baisse de la communauté française d'Algérie ne s'accroîtra vraiment que dans les années 1980 (3.000 personnes en 1983).

traumatismes pourtant très proches de la guerre d'Algérie. Un autre facteur favorable à la coopération est la conscience très répandue qu'une relation très particulière substitue entre l'Algérie et la France malgré leur séparation. Cette réalité commence à être désignée et analysée – en des termes parfois simplistes – par les observateurs postcoloniaux. En 1997, Etienne Balibar en proposera une analyse audacieuse et subtile sous le titre « Algérie, France : une ou deux nations ? ».¹ La coopération des années 1960 répond assez bien au rêve de rechercher et cultiver ce qui reste en commun. Quarante ans plus tard, le projet avorté de Traité d'amitié et de coopération mobilisera à nouveau cette rhétorique, dont une illustration surprenante sera l'édition en Algérie en 2003 de deux timbres célébrant de façon très fusionnelle l'Année de la France en Algérie.

3) En 1962, la coopération est déjà programmée depuis plus de deux ans comme une perspective de règlement du problème algérien. Les dernières années de la guerre sont celles d'une longue et coûteuse transition vers « l'autodétermination » (septembre 1959) et vers « l'Algérie algérienne » (janvier 1960) à travers des négociations politiques qui échouent ou s'éternisent. Mais la solution militaire est désormais exclue, malgré la pression mise par l'armée française sur le maquis algérien pour les « mettre à genoux ». C'est une phase bien reflétée dans la littérature romanesque de l'époque (par exemple GILBERT Cesbron, *Entre chiens et loups*) comme dans les récits et romans qui mobilisent aujourd'hui les souvenirs des acteurs de la guerre d'Algérie.²

Sur le plan politique, la coopération est présente dans les visions prospectives sur l'Algérie indépendante, y compris chez les militants progressives (Jeanson, 1962). Et elle est bien sûr centrale dans la question

¹ Lignes n°30, février 1997, Todd Shepard (2008) s'appuie sur cette analyse de B.Balibar dans la conclusion de son ouvrage.

² Par exemple *Les désarrois d'un officier en Algérie*, par Pierre-Alban Thomas (officier communiste ayant exercé dans l'Oranie), Seuil 2002, sur ce qui s'est passé dans la phase de transition vers l'indépendance, ou le roman *La citerne du diplomate* Max Bressant (Fallois, 2009).

posée lors du référendum d'autodétermination du 1^{er} juillet 1962. Après les « occasions ratées » de l'histoire franco-algérienne, elle est attendue comme une réussite possible. C'est ce qui aurait fait dire à de Gaulle que « l'Algérie est la porte étroite du Tiers Monde ».

Il est certain que l'OAS a bousculé ou retardé les scénarios de transition vers une Algérie algérienne en coopération avec la France, et surtout compromis l'avenir algérien des « pieds-noirs ». Mais au total l'indépendance n'a pas constitué une rupture brutale avec la métropole, malgré les violences qui l'ont accompagnée. Sur le plan économique notamment, la coopération a vocation à prendre le relais du Plan de Constantine, dont la mise en œuvre n'a pas été abandonnée après les prises de position gaulliennes sur l'autodétermination.

4)Le rôle des acteurs individus engagés dans « l'invention » de la coopération a été plus important en Algérie que dans les deux pays voisins,.

En Algérie, la coopération ne résulte pas seulement des volontés étatiques, elle se veut aussi pour partie une politique d'en bas. Elle doit beaucoup dans sa conception et ses pratiques initiales aux acteurs de base. Chez une partie d'entre eux, elle prolonge des prises de positions individuelles ou collectives contre la guerre d'Algérie et en faveur de l'indépendance du pays. Plus d'ailleurs elle est appropriée par les acteurs civils dont les statuts sont très divers : à côté des coopérants financés sur le budget français ou envoyés par d'autres Etats, notamment socialistes, il y a de nombreux coopérants « de droit commun, venus de multiples pays dont la France, et liés à l'Algérie par des contrats directs peu rémunérateurs.

A cet égard, il convient de donner sa juste place au phénomène pied-rouge. Pour René Gallissot, par exemple, les véritables « pieds-rouges » ne représentaient pas plus de quelques dizaines d'individus par rapport aux trente ou trente cinq mille « coopérants » qui se sont succédés en Algérie. Il ne s'y rangeait pas lui-même, malgré ses engagements politiques contre la guerre

d'Algérie et durant la coopération¹.

En réalité cependant, les coopérants connus pour leurs opinions progressistes étaient nombreux en Algérie et leur recrutement pour servir dans ce pays ne souffrait pas des filtrages que l'administration française imposait à ceux qui se proposaient pour d'autres destinations, comme l'Afrique subsaharienne ou l'Asie. Cette sélection politique implicite valait sans doute aussi pour la constitution des équipes constituées pour représenter la diplomatie française en Algérie au lendemain de l'indépendance et mener la politique de coopération : Stéphane Hessel, par exemple, a été conseiller politique en Algérie à un moment crucial.²

Du côté de la société algérienne, les témoins interrogés sont nombreux à relever la bienveillance et les fortes attentes à l'égard des coopérants français, malgré les traces et les traumatismes de la guerre.³

5) En Algérie, le sentiment de participer avec les partenaires nationaux à l'élaboration, dans un milieu cosmopolite, d'un nouveau monde et de nouvelles visions du monde était plus puissant que dans d'autres pays récemment décolonisés.

L'Université algérienne d'après 1962 était un espace vierge, déserté par la plupart des anciens enseignants, un terrain favorable aux expériences nouvelles et à l'épanouissement de nouveaux discours scientifiques, même si l'Université restait dans la logique du système universitaire français.

Ce sentiment de participer à l'élaboration d'un nouvel ordre des choses se croisait avec celui de participer à une entreprise de réconciliation entre l'Algérie et la France, ou au moins de contribuer à la reconstruction du lien social entre les deux pays. Mais le passé n'était pas vraiment encombrant. Il était refoulé, ou du moins tenu à distance, au profit de visions prospectives du

¹Entretien avec René Galissot.

² Au Maroc aussi, le Ministère des affaires étrangères veillait à nommer des personnalités qui avaient été favorables aux revendications indépendantistes (entretien avec Maurice Flory).

³ Ce sont des observations assez proches de celles faites par les instituteurs du bled à la veille de la guerre d'Algérie.

monde. Globalement, il n'y avait pas la fascination que nous connaissons aujourd'hui pour la période coloniale. Mais il était tentant pour des jeunes chercheurs métropolitains de s'intéresser à un système colonial dont la dépouille omniprésente était encore tiède. Ce besoin de dresser un bilan du temps colonial a mobilisé un certain nombre de coopérants, sans réduire pour autant leur intérêt pour l'émergence de l'Algérie nouvelle.

6) En contrepoint et à la mesure du bouillonnement intellectuel qui agitait le monde universitaire en Algérie au lendemain de l'indépendance, le désenchantement et les désillusions qui viendront au bout de quelques années seront aussi plus accentués que dans d'autres pays.

La dissipation des illusions politiques, notamment des illusions socialistes, est très rapide chez les coopérants, décillés s'il en est besoin par le coup d'Etat du colonel Boumediène en Juin 1965¹. Si la bulle universitaire reste relativement protégée de ces remous politiques (et des dérives policières qui l'accompagnent), les universitaires étrangers sont désormais moins associés aux chantiers de l'Algérie nouvelle et renvoyés davantage à leur enseignements et leurs études. Et très rares sont ceux qui continuent à envisager d'acquérir la nationalité algérienne.

D'autres désillusions sont plus diffuses, mais marquent profondément les individus. Il y a d'abord la perte de l'espoir dans une réconciliation franco-algérienne rapide qui effacerait comme par magie les traumatismes laissés par la guerre et les effets durables de relation coloniale. Le départ des pieds-noirs ne suffit pas à dépasser cet héritage ni les contradictions qu'il engendre dans la société algérienne comme dans la société française. Les coopérants ressentent inévitablement les soubresauts des rapports franco-algériens, dans les rapports interétatiques mais aussi dans les rapports humains, lorsque par exemple éclate

¹ André Mandouze, qui occupait la fonction de directeur de l'enseignement supérieur en Algérie, avait compris plus tôt et dénoncé les effets pervers de la mise en place d'un régime autoritaire. A la rentrée universitaire de 1963, il donne devant le président Ben Bella une leçon inaugurale sur les rapports entre l'Université et la politique (voir annexe du présent). Il démissionne peu après de ses fonctions tout en restant professeur à l'Université d'Alger.

une vague de crimes racistes en France au début des années 1970.

Une autre désillusion très prononcée en Algérie et qui touche aussi bien les coopérants que beaucoup de leurs collègues algériens, est ce qu'on pourrait appeler la dissipation progressive de l'illusion culturelle.

VI-3 POURSUITE DES ACQUIS POSITIFS DE LA COLONISATION :

Dans les premières années de l'indépendance, la coopération au développement de l'Algérie a été pensée et réalisée massivement en français comme s'il s'agissait de poursuivre les acquis positifs de la colonisation avec un outil linguistique neutre. Contrairement à ce qui se mettait en place au Maroc et en Tunisie, le bilinguisme n'était pas vraiment envisagé comme un objectif de politique culturelle pour la plupart des acteurs français et algériens de la coopération, unis parfois dans une étrange convergence malgré des buts opposés¹. Les partisans d'un usage massif du français ignoraient et humiliaient les porteurs des aspirations à une décolonisation culturelle, ce qui ne pouvait que conduire à une guerre de langues. La prise en compte des aspirations des arabisants a été tardive et partielle, malgré les efforts de quelques diplomates français plus lucides.²

Se sont greffés sur cette erreur politique française mais aussi algérienne les effets subjectifs du mirage fusionnel : en prolongeant sans le savoir le mythe colonial de l'assimilation, beaucoup de coopérants ressentaient fortement la communauté de langue et d'esprit, la connivence intellectuelle avec ces semblables qu'étaient pour eux les intellectuels algériens francophones. Et ceux-ci le leur rendaient bien quand ils parlaient de « relations fraternelles » avec les coopérants (entretien Benchikh). Lorsque les

¹ Un exemple significatif : la suppression par Ben Bella pour les raisons idéologiques des lycées franco-musulmans (successeurs des médersas), les seules filières à dispenser une formation bilingue de qualité à l'époque coloniale (témoignage personnel d'Ahmed Djebbar, ancien élève de cette filière, futur ministre de l'Education nationale sous le président Boudiaf aujourd'hui chercheur en islamologie à Paris.

² Citons notamment deux conseillers culturels qui ont œuvré dans ce sens : Gilbert Grandguillaume et Michel Pierre, deux arabisants.

tensions liées à une arabisation brutale éclateront, les individus seront les premières victimes de cette illusion. La déstabilisation suscitée par l'arabisation semble avoir même touchée davantage les Algériens francophones que les coopérants (dépressions, départs ou exils).

Le décryptage de cette quête fusionnelle, plus globalement de ce désenchantement culturel aux innombrables déclinaisons individuelles, aurait justifié le recours au point de vue d'un psychanalyste. Mais il n'en reste pas moins que le désarroi culturel transparait dans plusieurs témoignages ainsi qu'entre les lignes du débat sur le rapport entre coopération et arabisation.¹

On observera que les membres de l'Eglise algérienne qui ont inscrit leur engagement dans le pays dans la longue durée semblent avoir mieux compris les termes du problème culturel algérien que les coopérants dont la durée moyenne de séjour ne dépassait pas quelques années : beaucoup d'entre eux ont appris l'arabe ou les langues vernaculaires.

VI-4 ORIGINES DIRECTES DU PROJET :

L'Idée de mener une réflexion sur le développement des sciences sociales au Maghreb à l'époque de la coopération a germé au cours de deux rencontres rapprochées auxquelles a participé un des initiateurs du projet Jean-Robert Henry, directeur de recherches émérite au CNRS et coopérant technique à l'Université d'Alger. La première était le symposium organisé en septembre 2004 par le CRASC à Oran sur un demi-siècle de sciences sociales en Algérie ; la seconde a été la rencontre initiale du programme sur « les disciplines qui voyagent », organisé à Aix en Provence en janvier 2005 par Eberhad Kienle. C'est au cours de cette rencontre et du séminaire qui a suivi en 2006 que Jean Robert Henry a présenté une contribution sur « la circulation des savoirs en sciences sociales à l'époque de la coopération ».

¹Les effets de l'arabisation ont été aussi, parfois, ressentis péniblement en Tunisie et au Maroc, comme en témoigne Lucette Valensi, mais le phénomène a été moins radical qu'en Algérie.

Encouragé par plusieurs collègues, il a fait circuler ce texte auprès de quelques dizaines de personnes dont les réactions positives ou critiques incitaient toutes à poursuivre collectivement la réflexion engagée¹. Enrichi par leurs remarques, le texte a été ensuite publié dans *l'année du Maghreb 2009*.

La résolution de lancer un programme de recherches sur « Le temps de la coopération au Maghreb » a été prise en Août 2007 au cours d'une réunion informelle avec Ahmed Mahiou et Jean Claude Vatin à Contis-Plage². Il a été envisagé dès ce moment de privilégier une double approche du sujet, c'est-à-dire d'articuler les dimensions collectives et personnelles de l'expérience de coopération, en s'inspirant du modèle mis au point pour le programme « Mouvements de jeunesse, pédagogie nouvelle, aventure coloniale et décolonisation », piloté par Daniel Denis, où les organisateurs avaient distingué la réflexion globale sur l'histoire culturelle de la période du recueil de témoignages sur les itinéraires individuels.³

Dans les mois qui ont suivi, les choses se sont peu à peu mises en place. En Novembre 2007, une présentation du projet fut faite dans un séminaire de l'EHESS à l'IISMM. Puis des contacts furent pris avec les archives départementales des Bouches du Rhône, en vue de financer et de conserver le recueil de mémoires de la coopération. Dans le même temps, une collaboration entre l'IREMAM, le département SATS de l'Université de Provence et l'association Mémoires méditerranéennes se mettait en place. En juillet 2008,

¹ Ont participé notamment NégibBouderbala, René Gallissot, Marc Côte, François Pouillon, Daho Djerbal, Jean-Claude Vatin, Djamel Guerid, Michel Pierre.

² Le lieu n'est pas seulement anecdotique. C'est là que se sont retrouvés pendant plusieurs dizaines d'années pour les vacances d'été des Français et des Algériens qui s'étaient connus en Algérie dans les années 1960. Le bord de l'Océan leur rappelait peut-être les réunions conviviales de travail qui se tenaient à Tizirt, sur la côte kabyle, après l'indépendance. D'autres lieux avaient été symboliques d'un travail en commun : un groupe de réflexion sur la réforme universitaire se réunissait au début des années 1970 dans une clairière de la forêt de cèdres de Chréah dans l'Atlas blidéen, et la préparation du séminaire commun de première année de la nouvelle licence en droit s'est faite à Tikjda en Grande Kabylie. Une motivation moins bucolique des promoteurs du projet formulé à Contis était de sortir du rituel pesant des mélanges offerts aux collègues en fin de carrière, pour tenter une réflexion commune sur une expérience forte des débuts de leur vie universitaire.

³ En Algérie, notons l'arrivée à Aix comme maître de conférences en audiovisuel du jeune chercheur qui avait réalisé les entretiens de ce programme, Sébastien Denis.

Bruno Etienne voulut bien accepter, quelques mois avant sa mort, d'être le premier témoin à répondre aux questions, ce qui aida à préciser la méthode de travail.

A la même époque, il fut également décidé d'organiser en Octobre 2008 une journée de lancement du projet, au cours de laquelle seraient définies les objectifs, la méthodologie et le mode opératoire du projet.

VI-4-1 La mise au point scientifique du projet :

La réunion de mise au point du projet, tenue à l'IISMM (Paris) le 22 octobre 2008, a eu pour objectif d'affiner la problématique de l'opération, de préciser sa méthodologie et de valider les modalités de l'articulation entre l'ego-histoire des entretiens audiovisuels et l'histoire intellectuelle de la coopération. En d'autres termes, il s'agissait, à l'occasion de cette réunion, de répondre à la question : comment organiser une réflexion collective entre acteurs sur le bilan intellectuel de la coopération sans tomber dans les discours justificatifs ou complaisants ? Sur un plan pratique il fallait préciser le montage partenarial du projet et son calendrier.¹

Par bilan intellectuel de la coopération, il s'agit de l'analyse critique des tentatives, des modalités et des limites de la recombinaison des savoirs en sciences sociales à l'époque de la décolonisation et de la coopération, ainsi que l'évaluation des effets et interaction à long terme de cette expérience intellectuelle dans les pays du Maghreb et en France. Loin de s'en tenir au débat entre décolonisation des savoirs et savoirs de la décolonisation, un bilan intellectuel de la coopération ne pouvait ignorer, comme cela a été dit plus haut, les grandes mutations des sciences sociales en France et dans l'espace scientifique mondial sans lien direct avec la décolonisation. Un point de départ utile pour réflexion a été l'ouvrage de Michel Marié, *Les terres et les mots* (1989), dont l'auteur a participé à la réunion.

Le périmètre de la recherche a été arrêté sur la base de quelques

¹ Cette réunion a rassemblé une quinzaine de personnes.

principes : resserrer le sujet sur les sciences sociales au Maghreb sans s'interdire d'explorer des marges à titre de corpus de vérification (Afrique Noire, coopération technique et médicale) ; assumer un centrage sur l'Algérie, tout en donnant des éclairages suffisamment représentatifs sur le Maroc et la Tunisie ; -s'intéresser au temps de la coopération et pas seulement aux coopérants ;

La période retenue a été 1955-1980 (point de départ : la Conférence de Bandoeng ; point d'arrivée : la fin de la coopération universitaire massive au Maghreb, coïncidant avec l'arabisation totale des sciences sociales dans l'Université algérienne).

Sur le fond, les participants à la réunion ont convenu qu'ils ne devaient pas en rester à des lectures globales de l'expérience de la coopération, mais restituer sa complexité à partir de la pratique des acteurs, en relevant la diversité des postures présentes dans la configuration de « coopération » ; la différence est importante entre ceux qui diffusent ou croient diffuser du savoir « universel » (en fait français) et ceux, à commencer bien sûr par les nationaux, qui « algérianisent » ou « marocanisent », même si, en définitive, ce sont des modèles d'importation et des paradigmes « universels » (notamment marxistes), qui sont mobilisés pour déconstruire le savoir colonial et mettre la recherche au service de nouveaux enjeux.¹ La diversité des postures sur le terrain (particulièrement), malgré la dominance quantitative des universitaires français. A l'examen de ces postures, il convenait d'ajouter la réception du travail et du discours des universitaires coopérants par leurs collègues et leurs étudiants maghrébins : si un bon climat de réceptivité et de disponibilité mutuelle a caractérisé l'Université maghrébine à l'époque de la coopération, on ne saurait cependant oublier que le milieu universitaire se

¹CF , les remarques de J.C Vatinlors de cette réunion. L'adhésion des coopérants à l'algérianisation ou à la maghrébinisation des savoirs appellerait une réflexion approfondie sur les ambiguïtés de cette démarche (limites de la découverte néo-orientalistes de Ibn Khaldoun ; poids des illusions tiers-mondistes ; défiance pour les arabisants, partagée par certains appareils d'Etat).

comportait dans les trois pays comme une « bulle » par rapport à l'environnement social et politique.

Il était important que cette sociologie des acteurs prenne en compte l'ensemble de l'itinéraire individuel des intéressés, et notamment l'évolution ultérieure de leurs postures. C'est là que le recours aux entretiens individuels s'imposait.

VI-4-2 Nature et procédure des entretiens :

Concernant les entretiens, les organisateurs ont estimé au cours de la réunion d'octobre 2008 qu'un corpus d'une trentaine d'entretiens qualitatifs (d'une heure trente à deux heures) pouvait être suffisamment représentatif. La nature et la procédure des entretiens a été discutée, à partir de celui que Bruno Etienne avait accordé quelques mois avant sa mort. Il a été opté pour les entretiens semi-directifs à partir d'une entrée en matière lue au début de chaque entretien. Une liste indicative de personnes à interroger a été constituée sur les propositions des personnes présentes à la réunion. En réalité, ce sont près de soixante entretiens qui ont été finalement réalisés¹, à l'issue d'une mobilisation des réseaux. Il a été assumé une polarisation de ces réseaux autour de la Faculté de droit d'Alger pour une double raison. D'une part, cette faculté jouissait d'une légitimité spécifique dans l'Université algérienne en étant le lieu où se validaient les « acquis révolutionnaires » des cadres du régime. D'autre part, elle avait constitué une communauté enseignante relativement unie, ce qui permettait le maintien, plusieurs décennies après, d'une proximité relationnelle entre enquêteurs et témoins, sans tomber cependant dans une excessive connivence qui aurait faussé la fiabilité de l'enquête.

Les enquêteurs étaient bien conscients que ces matériaux gagnaient à être constitués et maniés avec prudence : ce sont des récits mémoriels plus que des témoignages directs. Il y a nécessairement dans ces récits de vie filtration

¹ Par Jean-Robert Henry, Sébastien Denis, Jean Vatin, François Siino.

et réinvention du passé, avec cette particularité que les « témoignages » mémoriels des universitaires sont probablement plus savamment reconstruits que ceux d'autres acteurs.¹ Cette fragilité du jeu mémoriel est cependant composée par l'authenticité du bilan dressé en fin de vie professionnelle- et parfois en fin de vie- par les témoins.

Aujourd'hui, ces « mémoires de la coopération » sont conservées aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (site d'Aix-en-Provence) en vue de leur exploitation systématique par des chercheurs. L'analyse de ces matériaux a déjà été engagée pour partie dans le cadre de la recherche sur cette thématique. Elle a aidé, lors du colloque d'octobre 2009 sur la reformulation des savoirs en sciences sociales à l'époque de la coopération, à mieux penser la distinction et l'articulation entre ego-histoire et marco-histoire. Elle s'est poursuivie, au travers de plusieurs contributions, dont les deux finales qui lui sont entièrement consacrées.

La réunion du 22 octobre 2008 a, pour finir, mis au point le montage institutionnel et financier de l'opération² et désigné un comité scientifique, composé de Jean Philippe Bras (professeur à l'université de Rouen, directeur de l'IISMM, Paris), Sébastien Denis (maître de conférences à l'université de Provence), Jean-Robert Henry (directeur de recherches au CNRS, IREMAM), Ahmed Mahiou (directeur de recherches émérite au CNRS, IREMAM), Jean-Claude Vatin (directeur de recherches émérite au CNRS, GSRL, Groupe Société Religions Laïcité, Paris).

VI-4-3 Le colloque des 1^{er} -3 octobre 2009 :

A l'issue d'une première campagne d'entretiens durant l'année 2008-

¹ Sur le déroulement des entretiens et leur analyse, cf. les deux contributions de Sébastien Denis et François Siino dans cet ouvrage.

² Cinq institutions ont collaboré sur ce programme : l'IREMAM, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. MMSH, Aix-en-Provence ; les archives départementales, Conseil général des Bouches-du-Rhône ; l'IISMM, Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman, Paris; SATIS, Département audiovisuel de l'université de Provence, l'Association Mémoires méditerranéennes, Aix-en-Provence (Collecte de témoignages et archives). Par ailleurs, il a reçu le soutien financier du CNRS et de l'université de Provence.

2009, un colloque intitulé « *le temps de la coopération au Maghreb : ses effets sur la reformulation des savoirs en sciences sociales* » a été organisé en octobre 2009 à Aix-en-Provence. Il avait pour particularité de ressembler, dans une grande majorité, d'anciens acteurs ou témoins de la coopération autour d'une réflexion sur l'expérience intellectuelle collective qu'ils avaient vécue dans les Universités maghrébines. Toutefois, le fait que quinze des participants au colloque aient accepté au préalable de livrer leur témoignage dans les entretiens audiovisuels limitait les risques de faire tomber la réflexion commune dans l'évocation anecdotique ou subjective de l'expérience de coopération. Cette réflexion a donc pu se concentrer sur l'observation de ce qui s'est passé dans diverses disciplines des sciences sociales à l'époque de la coopération, et elle a tenté d'analyser quelles ont été les demandes ou finalités identitaires, étatiques, développementistes qui ont pesé sur chacune d'entre elles en contribuant soit à la faire progresser soit à la faire régresser ou tout au moins à limiter ses questionnements. A cet égard, un intérêt du colloque a été de relativiser le sentiment – assez répandu chez les témoins – que la période de la coopération avait été un moment exceptionnel d'innovation intellectuelle et d'avancées en matière de recomposition de savoirs. Si des espoirs ont été stimulés en ce sens par le renouveau de l'analyse marxiste et des recherches linguistiques, beaucoup ont fait long feu. Par contre, il est incontestable que l'ambiance assez permissive de la coopération a été favorable aux innovations pédagogiques et propice aux expériences pluridisciplinaires.

Tout en faisant la distinction entre l'expérience subjective de la coopération et son bilan intellectuel, le colloque a veillé à mettre en valeur l'interaction des deux démarches du projet. Ceci s'est fait notamment par la présentation, au début du colloque, de la première version du film « *Coopérations* » réalisé par Sébastien Denis à partir d'extraits des entretiens.

Plan de l'ouvrage :

Comme dans tout projet collectif, le décalage est inévitable entre les

attentes des organisateurs et la façon dont les participants y répondent. L'ouvrage en est l'illustration, notamment il n'y a pas coupure absolue entre la réflexion collective sur l'état et l'évolution des savoirs en sciences sociales- qui reste le cœur du projet- et les récits d'expériences de coopération, mais c'est aussi l'existence de ce lien qui donne sa profondeur et sa saveur aux contributions.

La tension entre les deux objectifs poursuivis, l'égo-histoire et l'histoire intellectuelle, a été gérée suivant des modalités variables : quelques auteurs ont participé à la réflexion collective sur l'évolution de leur discipline sans livrer par ailleurs leur récit de vie, d'autres ont distingué autant que possible les deux exercices ; d'autres enfin les ont mêlés, en partant de leur expérience personnelle pour proposer une tentative d'analyse de l'expérience intellectuelle collective vécue dans leur discipline. Dans tous les cas, la spécialité de chacun des deux exercices a été assumée, sans confusion entre mémoire et histoire.

Au final, les contributions de l'ouvrage ont été regroupées en cinq parties qui s'inspirent partiellement de celle retenues pour le colloque d'octobre 2009.

La première partie est consacrée aux savoirs contestés, déstabilisés ou marginalisés par la décolonisation. IL s'agit essentiellement de l'histoire, objet de corrections et de relectures, et de l'anthropologie, stigmatisée pour son usage colonial. Parmi les autres discours identitaires savants, ont été évoquées, l'islamologie, fortement délégitimée lors des indépendances pour son regard orientaliste et unilatéral, ainsi que la littérature, théâtre de vives polémiques.¹

La seconde partie, sur les disciplines en prise et aux prises avec la construction de l'Etat, concerne les savoirs universitaires qui ont été renforcés ou vitrifiés par la mise en place des nouvelles structures étatiques. C'est le cas

¹ Lors du colloque, avait été également présentée une communication stimulante d'Ali Bensaad sur « l'émigration, angle mort des recherches du temps de la coopération ».

exemplaire du droit, interne ou international, refondu au service des objectifs de transformation de la société, mais aussi soumis en tant qu'instrument de pouvoir et du pouvoir à un processus de critique intellectuelle¹. C'est également dans ce contexte qu'émergent, au Maghreb comme en France, de nouvelles interrogations sur le politique, voire, face à des situations très éloignées des normes en usage dans les démocraties du Nord, des façons radicalement nouvelles d'aborder la science politique.

Une troisième partie s'intéresse au sort des *sciences sociales du «développement»* : l'économie, la géographie et la sociologie. Si les deux premières ont été largement légitimées et aspirées vers le haut par la théorie du développement et par les besoins de mise en valeur des pays maghrébins, la sociologie a été davantage l'enjeu de tensions et de polémiques dans la mesure où elle touchait aux rapports très sensibles bien que peu dicibles entre pouvoirs et sociétés. Avec le recul, le repli de la recherche géographique et de la recherche sociologique vers le « terrain en Algérie et au Maroc constitue une expérience plus féconde que les brillants débats théoriques des premières années de la coopération en Algérie sur les modèles de développement. Le déploiement de tous ces savoirs faisait peu cas dans un premier temps de la *question linguistique* ou voulait croire à sa neutralité. Or, la politique d'arabisation et les réformes universitaires ont ramené cette question à l'ordre du jour avec plus au moins de soudaineté selon les pays et dans des conditions qui ont rarement été analysées. Trois contributions, centrées particulièrement sur l'Algérie, apportent des témoignages et des éclairages précieux.

La cinquième partie, intitulée **Mémoires de la coopération**, est consacrée à l'enquête par entretiens rassemblant les témoignages individuels recueillis auprès d'une soixantaine d'acteurs français ou maghrébins de la coopération.

¹ Les contributions concernant le droit et la science politique gagnent à être lues en complément de celles figurant en première partie de l'ouvrage *Le débat juridique au Maghreb* (2009).

VI-4-4 Divergences : du coopérant à l'étranger :

Après l'enthousiasme de la découverte et de l'engagement personnel, nombreux sont ces coopérants qui commencent à percevoir les dérives autoritaires des régimes maghrébins et l'abandon progressif des valeurs et des orientations prônées dans l'euphorie des indépendances. A l'intérieur même de l'université, longtemps considérée comme un espace préservée¹, les contestations durement réprimées de la fin des années 1960² sont des avertissements sérieux d'une reprise en main et d'un rétrécissement des espaces d'expression.

Mais pour la plupart, la dimension politique n'est pas l'essentiel et le malaise est beaucoup plus global. Il est dû au sentiment diffus d'une fermeture progressive de la société d'accueil, d'une « mise à distance », très diversement ressentie selon les individus et les contextes. Plusieurs témoins font état d'un moment difficile à saisir mais toujours douloureux à vivre où ils se sont sentis glisser du statut valorisant de coopérants à celui d'étranger. Ce tournant intervient vers le début des années 1970.³

Plusieurs éléments se dégagent des témoignages qui aident à préciser le contexte de ce glissement progressif.

C'est tout d'abord la résurgence au Maghreb d'un discours nationaliste officiel, jusque-là apparemment transcendé par une foi commune dans des idéaux progressistes et dans l'idéologie du développement. Progressivement, ce discours va commencer à être relayé par une partie de l'élite maghrébine, y compris dans le champ universitaire et intellectuel. Parfois, il sert simplement à dissimuler l'impatience qu'ont de jeunes universitaires maghrébins

¹ Et il le restera encore dans une certaine mesure, suivant les périodes (Siino, 2004).

² En Tunisie, répression et arrestation systématique des étudiants d'extrême gauche à partir de 1968, en Algérie répression et dissolution de l'Union nationale des étudiants algériens en 1971, accusée d'être manipulée par le PAGS (ex-part communiste) interdiction de l'Union nationale des étudiants marocains en 1973 et arrestation de ses principaux dirigeants.

³ Le fait de centrer son essai sur la dimension politique de l'engagement de ceux qu'elle classe dans la catégorie « pieds-rouges » et de vouloir instaurer une coupure excessivement nette avec les coopérants....

nouvellement formés à récupérer – comme cela est effectivement prévu par le projet même de la coopération – les postes occupés par les coopérants. Il peut être aussi ponctuellement l'expression d'un sentiment d'injustice de ces jeunes universitaires face à l'écart qu'ils constatent entre leurs modestes salaires et ceux, beaucoup plus élevés, de leurs « pairs », coopérants français. Mais ce discours n'en reste pas moins révélateur d'une évolution d'ensemble qui affecte tous les secteurs de la société. Comme si l'utopie de société ouverte à toutes les énergies s'était progressivement épuisée, signant l'effritement d'un imaginaire partagé, d'une croyance dans un devenir universel commun, et laissant à jour des antagonismes jusque là neutralisés.

Une autre composante de cette évolution est l'arabisation. Renforcée dans l'enseignement supérieur, à partir du début des années 1970, elle est la conséquence logique d'un processus déjà à l'œuvre depuis les indépendances, dans l'administration d'Etat par exemple. Mais elle est plus que cela. Il s'agit d'une affirmation culturelle au sens large, dans laquelle la langue est conçue comme le marqueur d'un substrat ethnico-religieux « arabo-islamique » que proclament les constitutions des trois pays du Maghreb. Raison pour laquelle, sans doute, l'un des rares coopérants français parfaitement arabisant se verra refuser – sans véritable explication – le droit d'enseigner l'arabe, cette tâche pouvant être par ailleurs confiée à des enseignants proche-orientaux, arabes et musulmans. La mise en place au sein des Universités d'un système de doubles filières – arabophone et francophone- vient concrétiser le début d'une fracture qui ne sépare pas seulement les coopérants du reste de la communauté universitaire, mais divise cette communauté elle-même en deux camps. Assignés de fait à l'un de ces camps, les coopérants sont alors les témoins impuissants d'affrontements parfois violents et d'une délégitimation de leurs pairs francophones dont ils ne comprennent pas toujours très bien les enjeux proprement sociaux.

Enfin, s'agissant d'une classe d'âge relativement homogène, les

relations interpersonnelles ne sont pas à l'abri d'évolutions « naturelles » qui distendent les liens noués dans les premières années de présence et contribuent à affaiblir le sentiment d'une collectivité partagée. Le mariage, la stabilisation familiale et professionnelle des individus, coopérants d'une part, maghrébins de l'autre, contribuent à réinstaurer des frontières jusque-là plus ou moins estompées. La mixité –y compris, jusqu'à un certain point, entre jeunes hommes et femmes – pouvait se concevoir tant qu'elle se pensait comme l'expression d'une fraternité retrouvée entre les peuples. Mais dès lors qu'il s'agit du choix d'un conjoint, les barrières socioculturelles redeviennent plus étanches, la décision de les franchir impliquant alors des choix de vie majeurs (conversion à l'islam, prise de la nationalité). Si certains témoins déclarent avoir envisagé un séjour de longueur indéfinie dans la société d'accueil, plus rares sont ceux qui font le pari de l'acceptation sociale de tels choix.¹

Cette ambivalence de l'expérience de la coopération, avec ses difficultés et ses déconvenues, ne s'exprime cependant pas sur le mode du regret et du désenchantement chez ceux qui en témoignent². En effet, pour beaucoup de ces jeunes universitaires coopérants, l'expérience humaine s'y mélange étroitement à la formation intellectuelle, conférant ainsi à leur parcours une dimension formatrice originale que beaucoup ressentent au moment même où ils la vivent et dont ils ont encore conscience aujourd'hui, en fin de leur vie professionnels.

VI-4-5 Bousculer les frontières des disciplines :

Cette formation dans et par le contexte de la coopération est

¹ Même s'il est difficile d'avoir une idée exacte de cette acceptation, on peut néanmoins relever des manifestations publiques de désapprobation, ainsi par exemple la dénonciation par l'Union nationale des femmes tunisiennes du mariage de Tunisiens avec des étrangères et des « préjudices flagrants qui en résultent » pour la société tunisienne. (cf. « Les mariages mixtes en Tunisie », *confluent*, n°35, novembre 1963, p855).

² Comme le fait remarquer Sylvie Thénault dans sa recension du livre de Catherine Simon sur les « pieds-rouges », (*Revue internationale des livres et des idées*, n°14, novembre – décembre 2009), les lectures en terme de désenchantement (titre commun aux livres de C.Simon, 2009 et A. Hanssen, 2000) renvoient plus au regard porté à postériori par les auteurs sur cette période, à la lumière des pays décolonisés, qu'à la perception réelle des acteurs de cette histoire ne l'expriment que rarement en ces termes.

aujourd'hui revendiquée par la plupart comme un moment majeur de l'apprentissage de leur métier d'enseignant-chercheur. L'une des caractéristiques les plus frappantes de ces parcours intellectuels est une tendance à reconsidérer les frontières classiques des disciplines des sciences humaines et sociales dont ils sont issus, à bousculer ces frontières et à aller chercher ailleurs, à emprunter à d'autres cadres et à d'autres méthodes. Plus peut-être que le résultat d'un effort conscient et théorisé de pluridisciplinarité, il s'agit plutôt d'un effet immédiat du contexte, auquel on peut trouver plusieurs raisons.

On a dit plus haut qu'en raison même de leur formation, ces jeunes *social scientists* sont particulièrement sensibles aux transformations des sociétés du Maghreb. Or, ce qu'ils voient – ou croient voir- à l'œuvre ne sont pas de simples évolutions à la marge, il s'agit d'une transformation totale, d'une mutation systématique des sociétés. Exprimé avec les catégories de l'époque, c'est tout ensemble le passage du « système colonial » à la formation « d'Etats modernes », de la « tradition » à la « modernité », d'un mode de production « impérialiste » prédateur au « développement », bref, une transformation d'une telle ampleur qu'il semble impossible d'en rendre compte au moyen d'une seule discipline. S'ajoute à cela que peu d'études en sciences sociales ayant été réalisées auparavant – et a fortiori dans le contexte du Maghreb indépendant – le terrain est quasi vierge. Il s'agit d'observer la réalité dans sa totalité et toutes les approches sont bonnes pour en rendre compte : s'intéresser à l'histoire longtemps ignorée de ces pays, aux espaces physiques et aux communautés humaines, aux doctrines politiques et aux orientations économiques, à la littérature, faire de l'observation participante, etc. Il y a là un mouvement plus spontané que réfléchi, mais qui marque profondément la pratique de cette coopération intellectuelle. Certains domaines comme par exemple la recherche urbaine bénéficient à l'évidence de ce contexte et sont, jusqu'à aujourd'hui, des clés d'entrée privilégiées sur le

terrain maghrébin. Ce n'est sans doute pas par hasard que l'une des principales équipes françaises de recherche sur le monde arabe, consacrée à la recherche urbaine pluridisciplinaire (URBAMA, centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du monde arabe, Tours) a été fondée et longtemps animée par deux anciens coopérants, Pierre Signoles et Jean-François Troin.

Une deuxième raison, complémentaire de la première, est attestée par de nombreux témoignages. Dans bien des cas, ces jeunes intellectuels se retrouvent à des postes d'observations privilégiés auxquels ils n'auraient jamais pu accéder en France à ce stade de leur carrière. Leur statut d'expert leur donne accès à la haute administration et au personnel politique au plus haut niveau. Parfois, c'est l'institution universitaire elle-même qui leur fournit cet accès direct, puisqu'une de leurs missions majeures est précisément de former les nouvelles élites nationales. Depuis ces postes stratégiques dans lesquels ils sont à la fois acteurs et observateurs, la masse d'informations qui les environne est si riche et diversifiée (depuis les stationnaires en passant par l'observation quotidienne) qu'elle ne peut être analysée avec les outils d'une seule discipline.

Enfin, cette remise en cause des frontières disciplinaires classiques renvoie à la perception d'un paradoxe : les coopérants viennent travailler à l'émancipation de sociétés désormais indépendantes, mais leurs outils théoriques et méthodologiques sont ceux de disciplines forgées au Nord, et qui pour certaines sont entachées du soupçon d'une collaboration objective avec l'entreprise coloniale.

Les jeunes intellectuels coopérants en conçoivent ainsi une inclinaison naturelle, sinon à « déconstruire » leurs disciplines d'origine, du moins à ne pas laisser enfermer dans des paradigmes préfabriqués. La difficulté à analyser une réalité mouvante et inédite avec les outils et les typologies qu'ils ont hérités de leur maîtres les pousse à rechercher de nouvelles approches, censément plus adaptées aux réalités des pays étudiés. Cette propension est par

ailleurs encouragée, voire impulsée par les autorités universitaires et politiques des pays d'accueil.

VI-4-6 Reconstruire le regard savant sur le Maghreb :

Au terme d'une première et rapide lecture transversale de ses sources mémorielles sur le temps de la coopération, il serait évidemment prématuré de prétendre tirer des conclusions ; il s'agit plutôt de souligner la richesse et le caractère ouvert d'un corpus qui invite à des analyses plus ciblées. Il faut aussi en souligner les manques, le plus criant étant sans doute – à ce stade- le trop faible nombre d'entretiens avec des témoins maghrébins de cette période. Leurs témoignages et leurs analyses sont pourtant une composante indispensable pour prolonger l'enquête et appréhender dans toute sa complexité la construction du champ intellectuel franco-maghrébin qui se dessine à cette époque.

Cette première lecture conduit néanmoins à s'interroger sur la pertinence de la catégorie même de « coopérant » pour réfléchir aux effets en retour de cette période. En d'autres termes, peut-on parler d'une génération de coopérants français au Maghreb au sens où Jean-François Sirinelli identifie une génération intellectuelle de la guerre d'Algérie (Sirinelli, 1999) ? Probablement pas, pour des raisons qui tiennent à la fois à la composition objective de l'ensemble d'individus que recouvre cette appellation et à la perception subjective que ceux-ci ont de leur existence collective.

On l'a dit au début de ces lignes, il s'agit d'une population composite, aux statuts divers, et dont l'expérience vécue a fortement varié du fait de la diversité des espaces concernés et surtout de la longue durée sur laquelle elle s'est déroulée. Parmi les rares témoignages écrits, il suffit de lire en parallèle celui d'un coopérant en poste en Tunisie dans les années 1960 (Fouchard, 2001) et ceux du « dernier coopérant français en Algérie » rentré en France en 1994 (Durand, 1997) pour mesurer la difficulté de comparer des parcours intervenus à trois décennies d'intervalle. De fait, si les récits écrits sur cette

période sont si rares, ce n'est certainement pas du fait de l'oubli : les témoignages oraux recueillis au cours de cette enquête montrent au contraire la force et l'intensité des souvenirs, le désir d'en transmettre le contenu tout à la fois humain, intellectuel, émotionnel, politique.. Mais il s'agit visiblement d'une mémoire qui ne s'inscrit pas spontanément dans un cadre collectif. Même si des contacts individuels ont pu être maintenus entre anciens coopérants universitaires, il n'existe apparemment à ce jour aucun regroupement de type associatif ou autre, se voulant porteur d'une identité et d'une mémoire commune.

Une autre raison de la difficulté à se penser en tant que groupe tient sans doute également à une contradiction inhérente au statut du coopérant et à la finalité de sa mission : en tant que membre d'un collectif censé contribuer à l'autonomie des pays assistés, celui-ci n'a en effet d'autre raison d'être que de travailler à sa propre disparition (c'est-à-dire son retour en France), d'autre horizon d'acquiescer la certitude d'être devenu inutile une fois remplacé. Il est donc plus facile, y compris sur le moment, de penser la coopération comme une expérience humaine et intellectuelle personnelle et singulière. Une telle posture permet, sinon d'aller jusqu'à envisager une installation définitive dans le pays- ce que plusieurs ont néanmoins fait -, du moins de ne pas fixer au séjour d'échéance précise. Et dans la plupart des cas, les raisons du retour tiennent moins au sentiment d'avoir rempli son contrat (et donc d'être devenu superflu), qu'à des considérations personnelles (familiales, universitaires, professionnelles).

Mais si le statut de coopérant n'a pas en tant que tel créé d'effet générationnel identifiable, les témoignages des jeunes intellectuels qui en ont fait l'expérience confirment néanmoins un fait majeur : le temps de la coopération a été l'une des matrices majeures de la formation de ceux qui allaient devenir dans les décennies suivantes , les spécialistes français du Maghreb, et plus largement du monde arabe. De ce point de vue, leur

expérience est à rapprocher de tous ceux qui ont vécu une autre forme de coopération scientifique en animant, à la même époque et plus tard, les centres français de recherche dans le monde arabe (Au Caire, à Beyrouth et Damas) . Nombre d'entre eux ont d'ailleurs connu successivement les deux expériences, dans une série d'aller-retour entre la France, le Sud et l'Est de la Méditerranée. C'est de ce vivier que sont sortis la plupart de ceux qui ont occupé des fonctions de recherche et d'enseignement au sein d'institutions de recherche sur le monde arabe et musulman en France, qui les ont eux-mêmes parfois créées, et, à un moment où un autre, les ont dirigées. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'historien André Raymond, coopérant en Tunisie (1957-1959) a dirigé par la suite l'Institut français d'études arabes de Damas (1969-1975), fondé l'Institut de recherches et d'études du monde arabe et musulman d'Aix-en Provence dont il a été le premier directeur (1986-1989). On voit ainsi comment le déplacement géographique de la coopération peut s'avérer le prélude de vocations dans lesquelles le contexte, l'engagement politique et les options épistémologiques se combinent pour produire des parcours intellectuels originaux.

Ce moment liminaire revêt aussi une importance particulière dans la mesure où la période de la coopération est aussi celle où se construit un nouveau regard sur la réalité des sociétés de l'Afrique du Nord. Celui qui prévalait au temps de la domination coloniale étant révolu, il convient d'en construire un autre, et c'est ce que contribuent à faire ces jeunes social scientists « de passage ». Ce regard se construit avec les ressources théoriques et pratiques des sciences sociales disponibles à l'époque, sur une expérience personnelle voire intime, et dans le cadre d'une vision du monde conditionnée par un contexte politique global. Ce renouvellement du regard revient à poser une question fondatrice de toute la démarche anthropologique, celle de l'altérité : qui est cet autre qu'on appelait auparavant « l'indigène » ou le « musulman » et quel rapport entretenons-nous avec lui ? Dans le contexte

maghrébin, cette question se pose en des termes exacerbés, ceux de « l'altérité proche » (Colonna, 1991). Impossible en effet de ne pas tenir compte d'une évidence proximité : celle qui facilite les contacts, la communication, qui donne l'impression de l'entre-soi et de la connivence, mais qui rappelle aussi la pesanteur et l'aliénation culturelle due à la colonisation. Tout aussi impossible de ne pas sentir les barrières manifestes, les discontinuités culturelles, linguistiques, symboliques, les ruptures de communication lorsqu'elles interviennent. Selon que l'on choisit de voir certaines choses et d'être aveugle à d'autres, on pourra juger qu'une décolonisation réussie se mesure au degré d'identité que l'on a réussi à préserver ou bien, à l'inverse, à la quantité d'altérité que devaient récupérer les anciens colonisés pour devenir eux-mêmes. C'est en partie sur cette tension que s'est reconstruit le regard savant sur le Maghreb – et plus généralement sur le monde arabe – dans les décennies qui ont suivi le temps de la coopération.

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

En raison de l'importance de son rôle social, la politique linguistique en matière de transfert de l'ISTE (Information Scientifique Technique et Economique) se doit de participer de façon plus efficace à l'effort d'édification de l'économie nationale.

Il s'agissait ici de mettre en évidence la relation de l'activité de recherche scientifique et ses besoins documentaires avec le contrôle socio-culturel et socio-économique.

A ce stade, nous avons essayé de démontrer les contradictions et décalages observés entre la volonté politique et la réalité du terrain .

Au terme de cette réflexion, nous continuons de croire que le problème de l'utilisation de la langue française est lié à la faiblesse de l'arabe scientifique et technique. Les publications dans cette langue en Algérie ne répondent plus à la demande croissante de la population estudiantine.

Les problèmes qui se posent à ce niveau trouveront des solutions durables et efficaces dans la critique constructive, c'est-à-dire, une critique lucide, détachée de toute inhérence, vidée de passion et ordonnant en ce qui concerne l'usage des langues de travail, la conduite d'études (de besoins), l'élaboration de programmes d'action réalistes basés sur des évaluations ponctuelles et objectives.

La complexité des problèmes que nous avons évoqués exige une assise à la réflexion à échelle nationale qui prendrait comme plate-forme d'analyse, les redoutables dangers de la mondialisation de l'information scientifique, technique et économique.

A ce titre, il ne paraît pas superflu de souligner, l'importance que revêt le combat de mener pour revaloriser l'arabe scientifique et technique. Combat d'autant plus dur, parce que les difficultés seront à la mesure du retard à rattraper d'une part, et d'autre part, l'arabe est desservi par une inégalité qui se traduit par une abondante production intellectuelle, par l'existence de réseaux d'information, de banques et bases de données d'un côté et les

difficultés de l'autre de produire, d'éliminer les obstacles, de faire face aux coûts de l'information mémorisées devenue marchandise.

Or, plus le stock d'information dont dispose un pays est riche et diversifié plus il lui est possible et facile de prendre des décisions en harmonie avec son développement. L'accès à l'information n'est pas une fin en soi . Tout fonds documentaire exige des méthodes de traitement, un personnel qualifié , un équipement adéquat.

Aujourd'hui, sur le plan du transfert des connaissances plus que le français, la situation de la langue nationale paraît préoccupante étant donné qu'elle est appelée à répondre à des objectifs de nature économique, sociale ou individuelle. L'arabe doit faire face dans le domaine de la recherche scientifique et technique à l'offensive de nombreux « jargons techniques ».

On comprend dès lors, que la formation, en langue nationale à l'université, ne peut se contenter d'un stock fermé de connaissances ni puiser éternellement ses besoins dans le passé d'autant plus que ses objectifs la pousse à suivre les voies qui favorisent l'éclosion d'une communauté scientifique.

Dans l'état actuel, la langue arabe a du mal à concurrencer le français au point de vue technique. Il lui est difficile de participer en égal à l'enrichissement des fonds documentaires. Nous comprenons mieux l'importance du rôle à échelle nationale, d'un système national d'information Multilingue.

Aussi, il devient urgent que l'accent soit mis sur une réalité : il faudrait que l'on s'imprègne d'une EVIDENCE. Le monde qui se prépare sera bilingue ou trilingue. Cette vision sera consolidée par la tenue à Tlemcen (Algérie) de la conférence « Tlemcen 2002 » (les 28/30 Septembre 2002) où l'objectif était de sensibiliser le grand public à la diversité linguistique, de le mettre en garde contre le danger du « tout anglais » et la tendance mortelle vers la langue unique et l'uniformisation.

Cette conférence internationale sur le plurilinguisme a adopté à Tlemcen un manifeste connu sous le Manifeste de Tlemcen 2002 lequel a consacré un paragraphe à la situation linguistique en Algérie avec la reconnaissance du tamazight comme langue nationale à côté de l'arabe laissant augurer d'une meilleure prise en compte de la question linguistique, ce qui constituerait un pas significatif pour assoir, par une diversité culturelle et linguistique mutuellement enrichissante, le plein épanouissement de la Nation algérienne.

Aujourd'hui, le véritable adversaire du développement de l'arabe, ce n'est peut être plus le français mais l'anglais, l'espagnol peut être demain ou encore le russe ou le japonais. L'essentiel, est d'éviter de pénaliser le futur chercheur algérien en l'enfermant dans ce cercle que l'on appelle «l'unilinguisme».

Aucun projet de développement économique durable ne peut être réalisé si l'on s'enferme dans des considérations tout à fait stériles, les querelles intestines notamment.

En tout état de cause, la réflexion doit être axée sur le rôle des langues à l'instar du grand débat qui a eu lieu sur la culture nationale en 1981 et les consultations sur la nouvelle constitution de 2014..

Ces débats-consultations seront efficaces, riches d'enseignement et de renseignements s'ils parviennent à introduire en même temps, une sensibilisation aux graves problèmes de l'accès à l'ISTE.

Ils permettront sans doute, aux mouvements qui contestent la pluralité des langues selon une logique qui leur est propre, de mieux comprendre les dangers de monopole de l'ISTE et les incidences susceptibles d'en découler, dans un avenir proche.

Le plus grave danger pour un système linguistique – cela est vrai pour tous les pays – réside en premier lieu dans la dégradation interne, c'est-à-dire, dans la désaffection de ses promoteurs.

Disons pour être plus clairs, mal ou insuffisamment enseignée toute langue court le risque de s'écarter de sa sève vivifiante puis à s'éloigner peu à peu du progrès. L'usage d'une langue que se soit le français ou l'arabe dépend dans une large mesure de son utilisation. Dès qu'une langue cesse d'être utilisée comme expression de la technique et de la science, de la culture, elle se trouve sérieusement menacée de dénutrition. C'est ce que nous avons essayé de démontrer dans un deuxième temps.

En règle générale, si les risques extérieurs appellent des mesures de protection et invitent à conjuguer les efforts de lutte, il est en revanche, plus difficile de conjurer les difficultés internes parce qu'elles divisent en laissant large place à la passion.

Ce qui semble avoir manqué le plus jusqu'ici c'est une philosophie générale et une claire concertation. Il faut surtout essayer de faire preuve d'objectivité afin de ne pas laisser le sentiment que nous portons pour notre langue nationale l'emporter sur la réflexion.

On peut certes, objecter à nos propos, un certain nombre d'arguments sentimentaux auxquels comme tout Algérien nous sommes extrêmement sensibles.

On comprendra dès lors qu'il ne s'agit pas d'une remise en cause subjective ou d'un quelconque préjugé concernant la politique d'arabisation.

En tout état de cause, les textes officiels, les mesures prises pour le gel de la loi portant généralisation de l'arabe en juillet 1992 ont instauré de façon inéluctable des rapports nouveaux entre le français et l'arabe.

Ils ont eu le mérite de faire naître à ce propos au sein de la population algérienne, une sensibilité aigüe qui lève toute équivoque.

Original, certes mais pas unique, l'éclairage que nous projetons sur la problématique est guidé par le souci de voir les services d'information évoluer et suivre le progrès conformément aux orientations de la Charte nationale.

Il est indubitable que la recherche dans le sens large du terme est la base de tout développement économique et technique. Or, l'extrême jeunesse de cette activité, les limites imposées à son budget, l'insuffisance de chercheurs ne lui permettent pas de courir le risque d'affronter des problèmes déjà vécus par d'autres services de recherche dans le monde, quand une bonne information lui permet d'en tirer partie.

Il n'échappe à personne, que la communication dans une langue internationale, élève le niveau et la qualité de la recherche. Cette thèse néglige bien entendu, les arguments d'ordre culturel qui penchent en faveur de l'opinion contraire.

Sur le plan de la recherche, la politique linguistique belge est un exemple. Les langues de travail des chercheurs sont au nombre de trois à quatre. Les chercheurs belges ont l'avantage de bénéficier d'un très large éventail de publications.

Ainsi, ce que l'on a voulu montrer, c'est que dans l'état actuel de la communication scientifique et technique, tout utilisateur bilingue ou trilingue bénéficie « de facto » d'un très grand avantage sur l'unilingue qu'il soit francophone ou arabophone.

La partie consacrée au duel « anglais-français » a été pour nous l'occasion de relever que l'émulation conduit les auteurs et chercheurs scientifiques français à accorder une très large audience à une langue étrangère. Ils publient de plus en plus en anglais. Autrement dit, à son corps défendant, la recherche française « s'anglicise » peu à peu.

Or, ce glissement qui s'accélère de jour en jour posera indirectement de sérieux problèmes à l'étudiant algérien boursier en France ne disposant que du binôme arabe-français- c'est-à-dire un utilisateur lié par la langue à des systèmes d'informations français exp CNRS, TITUS, INSERM, CANCERNET..... lesquels systèmes ont tendance à lui fournir de plus en plus de sources et de littérature accessibles mais... en anglais.

Dans la partie consacrée à la politique d'arabisation nous avons essayé de voir comment, et en quoi les contradictions et les décalages observés au niveau du transfert de l'information, des connaissances peuvent se répercuter sur la formation des cadres futurs appelés demain à prendre en charge l'avenir de l'Algérie. Nous avons relevé leurs difficultés d'accéder à l'information et à la documentation.

Au risque de produire des inadaptés, l'appareil éducatif et de formation professionnelle se doivent de suivre l'évolution scientifique. Mieux encore, si les programmes prenaient en compte les problèmes qui se profilent à l'horizon. Des études prospectives peuvent aider à tracer une politique linguistique conforme à la vocation scientifique et technique de l'Algérie.

Des expériences ont été entreprises en 1981. Elles visent à l'uniformisation de la langue d'étude. Des cours de terminologie ont été dispensés dans les établissements secondaires. Dans la section « transitoire » (il s'agit rappelons le, de la section bilingue) l'on dispense des cours de terminologie en langue arabe (une heure hebdomadaire) dans la section « normale » (la section arabisée) ces cours sont donnés en langue française. Ces cours n'ont pas donné de probants résultats.

A partir des années 1986 -1987, une demande spécifique en coopération bilatérale a été pensée au profit de publics spécialisés, en vue de traiter les problèmes liés à la maîtrise de la langue française, langue nécessaire à la poursuite des études scientifiques. Cette demande s'est concrétisée par une recherche opérationnelle débouchant sur des approches orientées vers le français fonctionnel. Dès 1989 et compte tenu des orientations retenues par la tutelle et après des résultats probants, la démarche donnant la priorité au français fonctionnel a été généralisée touchant ainsi l'ensemble des écoles préparatoires supérieures, des facultés des sciences et technologie. Parallèlement à ce dispositif, une école doctorale de français a été implantée permettant à terme la formation de 2000 enseignants chercheurs en français

fonctionnel et ce sur le fond de solidarité prioritaire FSP, géré par le Ministère des affaires étrangères ambassade de France à Alger.

Le recouvrement de l'arabe n'étant encore pas pleinement réalisé. La politique d'arabisation paraît se débattre dans une myriade de problèmes dont les plus importants sont liés à la documentation et à la formation scientifique et technique en langue arabe, et parfois les échéances sont difficiles à respecter. Un bilan physique paraît prématuré dans la phase actuelle du recouvrement de la langue nationale devant les décisions politiques de 1992 portant gel de l'arabisation par le Haut Conseil de l'Etat sous la présidence de BOUDIAF .

Notre tentative de démontrer en quoi et comment une activité d'apparence neutre tel que le transfert de l'ISTE peut refléter des écarts, des contradictions, des ambitions hégémoniques se justifie lorsque l'on constate le retard pris par l'Algérie dans le domaine du transfert organisé des connaissances. Il n'existe pas d'infrastructure d'information bien organisée, pas d'associations des professionnels de la bibliothéconomie, les travaux de gestion de l'information scientifique en arabe, s'affectent encore de façon traditionnelle. Si la politique d'arabisation veut se développer ; il est important que les promoteurs de l'arabe prennent des dispositions dans ce sens.

Le bon sens recommande que les besoins d'expression et de communication soient satisfaits en priorité par et à travers la langue nationale or, le développement scientifique nécessite que la recherche soit stimulée. Encore balbutiante, la recherche perdrait si on l'enfermait dans un moule et si l'on contraignait les chercheurs à publier ou à écrire en langue arabe. Il est indispensable d'aider la recherche à utiliser toutes les possibilités. Encourager pour cela ceux qui manifestent des aptitudes à œuvrer pour son développement. A la limite la langue véhiculaire importe peu ou du moins précisons-le dans cette phase. Que le chercheur algérien écrive en français, en

arabe ou en anglais cela n'a pas d'importance si le sujet d'étude est le développement économique de l'Algérie.

Il y a lieu de noter et c'est à cela que nous voulions en venir, si certains étudiants et cadres en poste paraissent avantagés du fait qu'ils pratiquent une langue étrangère et en font leur apanage. Que se passera-t-il si dans une vingtaine d'années la population active parvenait à travailler indifféremment en arabe, en anglais ou en français. Le courant actuel s'en trouverait complètement inversé : on verra l'unilingue se sentir terriblement marginalisé. Et la langue arabe dira-t-on ? La langue arabe ne peut que sortir revigorée de ce genre de rencontres qui la mettent au défi de progresser pour soutenir la comparaison. Déjà que les estimations nous rappellent que notre langue n'intervient qu'à un pourcentage très réduit dans la production intellectuelle mondiale. Cela signifie que toute la production intellectuelle qui fait la différence paraît perdue à l'utilisateur arabophone.

Pour que le transfert de l'ISTE puisse s'effectuer de façon convenable, le recours aux langues étrangères est indispensable. Dans l'état actuel, il est difficile de nier que la langue française est celle qui pose le moins de problèmes.

Par conséquent, ce travail ne peut épuiser ou croire trouver « la solution idéale » à une situation de crise où les problèmes s'imbriquent dans leur complexité tant sur le plan de la formation que sur celui de l'information.

Le problème de l'accès aux connaissances est à lui seul un terrain en friche, si touffu que chaque point esquissé par nous, peut être repris et faire l'objet seul d'une étude. De même que les questions qui sont demeurées sans réponses restent autant de directions de recherche à envisager. De plus, les différents thèmes analysés dans cette étude pourraient être abordés suivant différentes approches : sociologiques, linguistiques, économiques, politiques etc...

Il ne faut y voir ici qu'une invitation à la réflexion. De ce fait notre approche de la problématique ne peut être que différente de celle d'un linguiste, d'un sociologue ou d'un politicien auxquels elle apportera, nous l'espérons, quelques éléments de réflexion.

Nous demeurons convaincus que la langue arabe est en Algérie, de même que le français l'est en France, à la fois le substrat essentiel à l'unité nationale, l'élément unificateur, le ressort vital de tout élan, qui anime le développement culturel national. La réaction de part et d'autre le prouve.

En tout état de cause, notre regard ne peut s'achever que sur des interrogations qui se gardent bien d'utiliser la prophétie.

Pour apprécier de façon plus complète l'évolution scientifique et technique de l'arabe en Algérie telle que nous l'avions suggérée, la percée de l'anglais dans l'enseignement, le maintien et le développement du français en milieu algérien, c'est-à-dire, pouvoir évaluer convenablement l'évolution de ces trois langues – dans la formation spécialisée, dans l'édition scientifique et technique, dans le travail productif et de conception en milieu industriel – il serait intéressant d'attendre encore quelques années et reprendre pour enrichir cette étude qui demeure en ce sens inachevée.¹

Il se trouve que l'échange international et le droit à la communication reposent sur deux critères difficilement conciliables : si pour supprimer la barrière linguistique le premier penche vers l'usage d'une langue commune à toute la communauté scientifique mondiale, cette idée merveilleuse s'oppose au droit à la communication, critère qui revendique la reconnaissance et l'égalité des langues nationales sans discrimination.

L'adoption d'une langue « neutre » mettra certainement sur le même pied d'égalité toutes les langues de la planète. Cette idée serait conforme à l'esprit universel : l'usage d'une langue « neutre » porterait un coup d'arrêt à,

¹ En raison des évolutions appelées à intervenir sur le plan de l'enseignement du fait du développement de l'arabisation, un bilan paraît aujourd'hui prématuré. Dans la phase actuelle l'on peut fixer avec précision le degré de réussite de cette évolution en marche.

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

la situation de monopole de l'anglais en France et du français en Algérie. Le second critère s'opposera toujours au premier dans la mesure où il mettra au premier plan, le problème de la déculturation, de l'érosion des valeurs nationales, objet de la lutte des peuples et postulat de base de leur revendication à leur droit à la différence qui repose sur le respect de la spécificité dans la diversité.

Bien-sûr, il est permis de rêver à une langue neutre entre tous les scientifiques du monde et nous venons de le faire mais non d'y croire.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie présente une liste alphabétique des principaux travaux cités ou utilisés.

I-OUVRAGES GENERAUX :

-A-

-AGERON Charles-Robert, 1974, Histoire de L'Algérie contemporaine PUF, que sais-je, n°400, 128 p.

-AGERON Charles-Robert, 1978, France coloniale ou parti colonial PUF, Paris, 302 P.

-AGERON Charles-Robert, 2000, De l'Algérie française à l'Algérie algérienne, EDIF, Edition Bouchène , Paris 2005.

-ALLEG Henri, 1983, Etoile rouge et croissant vert, Messidor/temps actuels, Paris, 267 p.

-B-

-BERRAH Mouny, 1981, « *Programme-80: un enchevêtrement de discours* », Les deux écours, avril, n°33, Alger.

-BOURDIEU Pierre ; 1983, Ce que parler veut dire, Fayard, Paris, 244 p.

-BOURDIEU Pierre ; 1982, Ce que parler veut dire, Fayard, Paris, page 36.

-C-

-CHIKH Slimane, 1981, L'Algérie en armes ou le temps des certitudes. OPU, Alger, p. 511.

-CHIKH Slimane 1987, Maghreb et francophonie, L'Algérie face à la francophonie, collection coopération 2, page 1 à 27.

-COLLOT CLAUDE, HENRY J.R., 1978, Le mouvement national algérien, Textes 1912-1954, OPU, Alger, p. 342.

-COLONNA Fanny, 1975, Instituteurs algériens, 1883-1939, Office des Publications Universitaires, Alger, P. 240.

-CÔTE Marc, 2012, Géographie de la colonisation ou décolonisation de la géographie, le cas de l'Algérie, in le temps de la coopération sous la direction de Jean Robert Henry, Aix en Provence IREMAM, p249 à 251.

-D-

-DJAIDER Tayeb, « *Le problème de l'école algérienne dans la classe D-ouvrière* » Bulletin intérieur de l'Union des syndicats confédérés d'Oranie, CGT, Mai 1954, n° 4.

-H-

-HADJERES Sadek, 1960, « Quatre générations – Deux cultures » Nouvelle critique, janv. 1960, n°112, réédition : culture indépendance et révolution en Algérie, temps actuels, EFR, Paris, 1981, p. 101.

-HAMET Ismaël, 1906, Les musulmans français de l'Afrique, A. colin.

-HARBI Mohammed, 1980, Le FLN mirage et réalités, Ed. Jeune Afrique, Paris.

-HARBI Mohammed, 2001, La vie debout, Mémoire politiques, tome 1 : 1945-1962, Paris, la découverte.

-I-

-IHADDEN Zahir, 1983, Histoire de la presse indigène en Algérie des origines jusqu'en 1930, ENAL, Alger, p. 410.

-J-

-JOURNES Claude, 2012, Regard rétrospectif sur une brève expérience de coopération en Algérie, in le temps de la coopération sous la direction de Jean Robert Henry, Aix en Provence IREMAM, p223 à 228.

-L-

-LACHERAF Mostefa, 1965, L'Algérie : nation et société, F. Maspero, Paris, p. 346.

-LACHERAF Mostefa, 1977, « *Les problèmes de l'enseignement et de l'éducation* » EL-Moudjahid, 9-10-11 Août 1977 ; textes regroupés dans

Algérie. Les problèmes de l'enseignement et de l'éducation. Revue de presse p.7.

-LAVION H., 1914, L'Algérie musulmane dans le passé, le présent et l'avenir, Challamel, Paris.

-LUCAS Philippe, VATIN Jean-Claude, 1975, L'Algérie des anthropologues, Maspéro, Paris, p. 292.

-M-

-MAHIOU Ahmed, 2012, La réforme de l'enseignement supérieur en Algérie, in le temps de la coopération sous la direction de Jean Robert Henry, Aix en Provence IREMAM, p297 à 320.

-MAINGUENEAU Dominique, 1979, le livre d'école de la République, 1870-1914. Discours et idéologie, le Sycomore, Paris.

-MALIA Jean, 1919, La France et l'Algérie, Plon, Paris.

-MERAD, Ali, 1963, « *Regards sur l'enseignement des Musulmans en Algérie, 1880, 1960* » Confluent, n° 32-33, Juin-Juillet 1963

-MERAD Ali, 1967, Le Réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940, Mouton and Co. Paris, p. 472.

-MERCIER André, « *Note sur la diffusion de l'instruction publique et de l'enseignement professionnel dans les populations musulmanes urbaines et rurales* », Commission des réformes musulmanes, 21 déc. 1943- 8 juillet 1944.

-MERCIER Ernest, 1870, Des abus du régime judiciaire en Algérie et des principales modifications à y apporter, Constantine.

-MIRANTE Jean, 1930, « La France et les œuvres indigènes en Algérie », cahiers du centenaire l'Algérie, XI.

-N-

-NOUSCHI André, 1962, La naissance du nationalisme algérien 1914-1954, Ed. de Minuit, Paris. p192.

-P-

-PERSON Yves, (« *Girondins et jacobins. L'idéologie de L'Unité* », Les temps modernes, août-septembre 1973).

-S-

-SCEVE Lucien, « *Concept d'une exposition* » in la pensée n°246, Juillet-août 1985 ; p.3-19.

-SIBLOT Paul, 2012, D'une coopération l'autre, in le temps de la coopération sous la direction de Jean Robert Henry, Aix en Provence IREMAM, p327 à 338.

-T-

-TROLLIER Emile, 1883-1908, "*Bulletin de l'enseignement des indigènes de l'académie d'Alger*" Jourdan, Alger.

-TURIN Yvonne, 1971, Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religions ; 1830-1880, Maspero, Paris, p. 434.

-Y-

-YACHAR, Kemal, 1973, Meurtre au marché des forgerons, Gallimard, Paris, p. 575.

II- LINGUISTIQUE : THEORIE ET DESCRIPTION

-A-

-ABOU, Selim, 1962, le bilinguisme arabo-français au Liban, PUF, Paris, p. 502. (essai d'anthropologie culturelle).

-ACHOUR, Ch., MORSLY, D., TABTI, B., 1982, "Signes, sociétés, histoire", L'Université, numéro spécial, OPU, Alger, p. 38-40.

-Association française pour l'étude du monde arabe, les études sur le monde arabe en France, janvier 1991.

-AUPELF/CREDIF, la mise à niveau linguistique et scientifique de cadres étrangers, transferts de formation, 2tomes, AUPELF, 1982.

-B-

- Bachelard G, La formation de l'esprit scientifique, Vrin, 1971.
- BAGGIONI, Daniel, 1980, « La langue nationale. Problèmes linguistiques et politiques ». La pensée n° 209, Editions sociales, Janvier, p. 36-39.
- BESSE et GALISSON, Polémique en didactique des langues, Clé international, 1980, p 12 et 13
- BRUN J, L'homme et son langage, PUF, 1985.

-C-

- CALVET, Louis-Jean, 1974, Linguistique et colonialisme petit traité de Glottophagie, Payot, Paris, p. 250.
- CALVET, Louis-Jean, 1976, La production révolutionnaire, payot, paris, p. 198.
- CALVET, Louis-Jean, 1977, Marxisme et Linguistique ; Payot, Paris p. 196.
- CALVET, Louis-jean, 1980, Les sigles, Que sais-je, n° 1811, PUF, Paris, p.123.
- CALVET, Louis-jean, 1981, Les langue véhiculaires, Que sais-je ? n°1916, PUF, Paris, p. 126.
- CALVET Louis-Jean, 1981 « L'alphabétisation ou la scolarisation : le cas du Mali », L'Etat et la planification linguistique, étude de cas particuliers. Langue et société, T.II. Gouvernement du Québec, office de la langue française.
- CALVET Louis-Jean, 1986 « Typologie des politiques linguistiques», in Gruenais, MP, Etats de langue, Fayard, Paris , p17-47.
- CAPRILE, J.P, et THOMAS, J.M.C, Questionnaires sur les langues en contact ». Enquête et description des langues à tradition orale, ER 74, CNRS, Selaf, Paris.
- COLOMBIER P, Le français dans le monde n°133, 1980, p67.

-D-

- DEFERAL, Carol, 1979, « Ce que parler pidgin veut-dire », in WALD, p et MANESSY, G., Plurilinguisme Normes, situation stratégie. L'Harmattan, Paris. p. 103-147.
- DEROY, Louis, 1980, L'emprunt linguistique Société d'édition «*les belles lettres* », Paris, 2^e éd, p18.
- DUBOIS, Jean, 1962, Le vocabulaire politique et social de 1869-1872, Larousse, Paris.
- DUBOIS, Jean, 1969, «*Enoncé et énonciation* », Langages, n° 13, mars 1969, Larousse, Paris.
- DUCOS, Gisèle, 1984, «*Interférences et emprunts* », Actes du 10^e colloque, SILF, Université Laval, Sté Foy, Canada, p. 26-79.

-F-

- FRANCOIS, Frédéric, 1970, « *De l'autonomie fonctionnelle* », La linguistique, 6-1, PUF, p. 5-21.
- FREI, Henri, 1929, La grammaire des Fautes, Paris-Genève-Leipzigéd-GenthnerKundig, Harrassowitz, Paris, p. 317.
- FOUDRIAT M., Les formations des formateurs dans les universités, centre d'éducation permanente de l'université de Paris, 1986.
- Fouliquié P., Dictionnaire de la langue pédagogique, PUF, 1971.
- FORGES Germaine, BRAUN Alain, Didactique des langues, traductologie et communication, De Boeck et Lacier, Paris Bruxelles, 1998.

-G-

- GALISSON, R., 1980, D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, CLE internationale Paris, p. 13-14.
- GARDIN, Bernard, 1980, « *Présentation* », GARDIN, B, BAGGIONI, D, GUESPIN, L, pratique linguistique pratiques sociales PUF, Paris, p.8.

-GARDNER-CHLOROS, Pénélope ; «*Code –Switching : approches principales et perspectives* », La linguistique, vd. 19, 1983, p. 21-53, PUF, paris.

-GENETTE, Gérard, 1966, « *Frontières du récit* », Communications 8, Seuil, Paris, p. 152-163.

-GUENOT, Jean, 1971, Clefs pour les langues vivantes, Seghers, Paris, p. 190.

-GUILBERT, Louis, La créativité lexicale, Larousse, Paris, p. 285.

-H-

-HAGEGE, Claude, 1975, L’homme de parole, contribution linguistique aux sciences humaine, Fayard, Paris, p. 314.

-HAINAUT L.(d’), Des fins aux objectifs , Labor, 1985.

-HAJJAR, Joseph, N, 1986, Traité de traduction, Dar-el-machreq, 2ème édition Beyrouth.

-HAEDDESHEIMER, C. et LAGARDE, J.-p., 1978, « *Introduction* », in Apprentissage et communication, CLE international, p. 176.

-HAMELINE D., Les objectifs pédagogiques, ESF, 1979.

-J-

-JOLIVET, Rémi, 976, «*Rigueur et laxité de structure en syntaxe : approche expérimentale* », Etudes de lettres, n°1 série III, tome, 9, Faculté des lettres de l’Université de Lausanne, p. 81- 117.

-L-

-LABOV, William, 1976, Sociolinguistique, Ed. Minuit, Paris, p. 458.

-Laporte D, Actes du colloque, traduction et didactique- Porto Bureau d’action linguistique Porto- Portugal 1988.

-M-

-MACKEY, W.-F., 1976, Bilinguisme,et contact des langues, Klincksieck, Paris.

- MAHMOUDIAN, Maryse, (rapporteur) 1978, « *Les rapports synchronique de l'oral et de l'écrit au vu de l'ordre d'acquisition chez l'individu et des interdépendances ultérieures* », Actes du 4^e colloque international de linguistique fonctionnelle, Universidad de Oviedo, Oviedo, p. 3-22.
- MAHMOUDIAN, Mortéza, 1970, « *Enseignement de la grammaire et maîtrise de la langue* » in Les amis de Sèvres, n°3, association des amis de Sèvres ; Centre international d'études pédagogiques, p. 18.
- MARTINET, André, 1945, la prononciation du français contemporain, Droz, Genève.
- MARTINET, André, 1962, Langue et fonction, Denoël, Paris, p. 193.
- MARTINET, André, 1966, « *Bilinguisme et plurilinguisme* » Revue Tunisienne des Sciences Sociales, n°8, Tunis, Décembre 1966, p. 60-61.
- MARTINET, André, 1970, Eléments de linguistique générale (E.L.G). Coll. U. Armond Colin, Paris, p. 224.
- MARTINET, André, 1975, Evolution des langues et reconstruction, PUF, Paris, p. 261.
- MARTINET, André, 1982, « *Bilinguisme et diglossie. Appel à une vision dynamique des faits* », La linguistique, vol. 18, PUF, Paris, p. 5 à 16.
- MORIAND, S, Enseigner à communiquer en langues étrangères, Hachette, 1982.
- MORSLY, Dalila 1985, « *Variété des situations linguistique* », Actes du X^{ème} colloque international de la SILF (Alexandrie, 1985).
- MOUNIN, Georges, 1963, Les problèmes de la traduction, Gallimard, Paris, p. 296.
- MOUNIN, Georges, 1974, « *Le problème des critères d'analyse dans le description linguistique fonctionnelle : la coordination* » in MARTINET,

Jeanne, De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue, PUF, Paris, p. 191-209.

-MOUNIN, Georges, 1975, Linguistique et philosophie, PUF, Paris, p. 216.

-N-

-Les notices, sous la direction de Bernard Toulemonde- Le système éducatif en France 003.

-P-

-PERROT, Jean, 1968, « Le lexique », in A. MARTINET, Le langage, Gallimard Encyclopédie La Pleiade, NRF, Paris, p. 283-299, p.13-38.

-PUCHEU René, 1981, « *Les mots qui font bouger* », Le français dans le monde, n° 159, Février-mars 1981, p. 43-48.

-R-

-REY, Alain, 1977, Le lexique : images et modèles, A. Colin, Paris.

-ROULET, Eddy, 1980, Langues maternelles et langues secondes. Vers une pédagogie intégrée. LAL. Crédit-Hatier, Paris, p. 126.

-T-

-TABOURET-KELLER, Andrée, 1969, « *Plurilinguisme et interférences* », in MARTINET, A. La linguistique, guide alphabétique, Denoël, Paris, p. 308.

-V-

-Violet F., L'ingénierie de la formation, Edition de l'organisation, 1982.

-VINAY, Jean-Paul, 1968, « *Enseignement et apprentissage d'une langue seconde* », in MARTINET, A., le langage, coll. La pleiade. Gall. Paris, p. 685-729.

-W-

-WALTER, Henriette, 1975, « *Variétés phonologiques du français : méthode d'enquête* », Linguistique structurale, EPHE, 4^e section, Sorbonne, Paris, p. 847-862.

-WALTER, Henriette, 1976, « *Diversité phonologique et communauté Linguistique* », MARTINET, J., De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue, PUF, Paris, p. 175-189.

III-SOVIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE:

-A-

-ACHOUR, Christiane, 1982, Langue française et colonialisme en Algérie. De l'abécédaire à la production littéraire. Thèse de Doctorat d'Etat ès-lettres, Université de la Sorbonne Nouvelle. Paris III, p. 642, éditée par ENAP, Alger, 1985, p. 607.

-B-

-BACRI, Roland, 1983, Trésors des racines pataouètes, Belin, col. « *Le français retrouvé* », Paris, p. 222.

-BENRABAH Mohamed, La langue perdue, in Esprit, janvier 1995.

-BENABDESSADOK, Cherif a et MORSLY, Dalila, 1981, « *La pressenationale de la langue française : clichés et idiotismes* », Kalim n°2/3, Alger (revue photocopiée) p. 161-178.

-BRUNOT, Louis, 1948, « *Sabirs* », Journal des instituteurs de l'Afrique du Nord n°14, 9 Avril, p. 209-210.

-BUREAU, Courad, 1978, Syntaxe fonctionnelle du français, Presses universitaires de Laval, Québec, p. 246.

-C-

-COHEN, Marcel, 1967, Histoire d'une langue : le français, Ed. Sociales, Paris, p. 513.

-COSTE, Daniel, 1976, « *Enseigner et apprendre le français : par delà le culturel et le fonctionnel ?* », in BLANCPAIN, Marc et REBOULLET, André, Une langue : le français aujourd'hui dans le monde, Hachette, paris, p. 171.

-CRESPO, Mariette, 1981, Méthodes d'enquête en démo-dialectologie », Colloque international de sociolinguistique (3-4-5 Déc 1981), Université Paul Valéry, Montpellier, p 132-147.

-CEPC, sous la direction de Delorme C, L'évaluation en question, ESF, 1990.

-CEPC, sous la direction de Gillet P, Construire la formation, ESF, 1991.

-CORMON F., L'enseignement des langues ; Théorie et exercices pratiques, Chronique sociale, 1992.

-COSTE D, Vers le plurilinguisme ? Ecole politique linguistique, Hachette, 1991.

-CUQ. Jean Pierre, 2009, Entrées pour le français langue seconde CIEP-BELC, Université de Grenoble.

-D-

-DE HEREDIA, Christine, 1974, « *Les prépositions en français* », Laboratoire de recherche sur l'alphabétisation, UER de linguistique générale et appliqué, René Descartes, paris.

-DUMONT, Pierre, 1983, Le français et les langues africaines au sénégal, ACC. Karthala, paris, p. 380.

-DUPUY, Aimé, 1960, « *Le français d'Afrique du Nord* », Vie et langage, n°94, p. 285-294, n°99, p. 2-11, Larousse, paris.

-F-

-FRANCOIS, Denise, 1974, Français parlé, SELAF, paris, T.I et II, p. 842.

-G-

-GALISSON Robert, D'autres voies de didactique des langues, Clé international, 1982.

-GARMADI, Juliette, 1977, « *Remarque sur la syntaxe du français de Tunisie* », Langue française, n°35, Larousse, paris, p. 86-91.

-GIRARD, Marcel et MORIAUX, Christian, 1979, « *La langue française en Algérie* », in VALDMAN, A., le français hors de France, Champion, Paris, p.311-329.

-Groupe Aixois de recherches en syntaxe, « *Etudes de texte de français parlé : syntaxe et variations* », in GARDIN, B., et MARCELLESI, J.B., sociolinguistique – Approches – Théories pratiques, PUF, Paris, T.I, p. 305-314.

-GRANDGUILLAUME Gilbert, 2012 la coopération contre l'arabisation, sous la direction de Jean Robert Henry, IREMAM, Aix en Provence, le temps de la coopération p321 à 325.

-GUIRAUD, Pierre, 1961, Les locutions françaises, Que sais-je ? N° 903, PUF, Paris, p. 122.

-K-

-KHENDEK, M.-A, 1981, Maniement du système prépositionnel du français par les locuteurs algériens plurilingues, mémoire de Diplôme d'étude approfondies Alger.

-L-

-LAFARGUE, Paul, 1894 « *la langue française Avant et Après la Révolution* », in CALVET, L.J., 1977. Marxisme et linguistique Payot. P. 79-144.

-LANLY, Anne 1962, Le français d'Afrique du Nord. Etude linguistique, PUF, Paris, p. 367.

-M-

-MAHMOUDIAN, M, MORSLY, D., 1972, « *L'emploi des relatifs qui et que* », Recherches pédagogiques, n° 49, INRDP, Paris, p. 131-143.

- MAHMOUDIAN, Mortéza, 1976, pour enseigner le français, PUF, Paris, p.428.

-MAHMOUDIAN, Mortéza, 1970, Les modalités nominales en français, PUF, Paris, p. 280.

- MAKOUTA-MBOUKOU, 1973, *Le français en Afrique noire*, Bordas, Paris ; p. 238.
- MANESSY, Gabriel, WALD, Paul, 1984, *Le français en Afrique noire. Tel qu'on le parle. Tel qu'on le dit*. L'Harmattan-IDERIC, Paris, p. 115.
- MARTINET, André, 1979, « *Les usages linguistique et la société française* », Mélanges d'études romanes offerts à L.FLYDAL Etudes romanes de l'Université de Copenhague, Revue Romane 18, 1979, p. 59-68.
- MASSELIN, J., DELSOL, R., DUCHAIGNER, R., 1971, *Le français scientifique et Technique*, Hatier, Paris, T.1, p. 153, T.2, p. 19.
- MAUNE, J.L., 1973, « *L'apprentissage du français chez les arabophones maghrébins diglossies et plurilinguisme en Tunisie* », Langue française, Larousse, p. 90-108.
- MORSLY, Dalila, *Interférences de l'arabe sur le français de travailleurs immigrés à Paris*, Thèse de doctorat de 3^e cycle Université René Descartes, Paris V, Sorbonne, p. 239.
- MORSLY, Dalila, VASSEUR, Marie-Thérèse, 1976, « *L'emploi des verbes français par les travailleurs immigrés arabophones et portugais* », langue française n°29 Larousse, p. 80-92.
- MORSLY, Dalila, 1983, « *La langue étrangère-Réflexion sur le statut de la langue française en Algérie* », *Le français dans le monde* n°189, p. 22-26.
- MORSLY, Dalila, 1984, « *L'enseignement du français et de l'arabe en Algérie pendant le période coloniale* », *Réflexion sur la culture*, OPU, p. 161-1970, Alger.
- MOUALEK, Kaci, 1981, *Les modalités nominales en français. Etudes de productions de lycéens de 1^{ère} secondaire*, Mémoire de Diplôme d'études approfondies, Alger.

-N-

-NABTI, Amar, 1981, Etude du fonctionnement des modalités chez les élèves bilingues de 1^{ère} A.S., Mémoire de diplôme d'étude approfondies, Alger.

-P-

-PEREGO, p., 1960, « *Quelques remarques à propos du français parlé en Algérie* », La pensée, Janvier-février, p. 90-95.

-Q-

-QUEFFELEC A, DERRADJI Y, DELOV V, SAMAALI- DEKDOUK D, CHERRAT BENCHEFRA Y, Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues, Coédition AUF. Série Actualités linguistiques francophone, 2002.

-V-

-VIGNIER, Gérard, 1980, Didactique fonctionnelle du français, Hachette, Paris p. 240.

-W-

-WALTER, Henriette, 1982, Enquête phonologique et variétés régionales du français, PUF, Paris, p. 253.

IV-LINGUISTIQUE MAGHREBINE ET ARABE :

-B-

-BARUCH, Jules, 1898, Cours d'arabe parlé avec dialogues et lettres, IMP. Lib. A. Abraham, Constantine.

-BENALLOUL, L, Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'Oranie, Oran , Office des publications universitaires.

-BASSET, André, 1954, « *Les études linguistiques berbères depuis le congrès de paris (1948-1954)* », proceeding of the 23rd interncongres of orientalistes, Cambridge, Angleterre.

- BELKAID, Mohamed, 1976, Le parler arabe de Ténès. Etude phonologique grammaticale et lexicale, Thèse pour le doctorat d'Etat ès-lettres et sciences humaines, Paris V.
- BENHAMOUDA, Ahmed, Morphologie et syntaxe de la langue arabe, SNED, Alger.
- BENRABAH Mohamed, 2009, Devenir langue dominante mondiale, un défi pour l'arabe, Genève, Librairie Droz.
- BENSEDIRA, Benkacem, 1878, Cours pratique de langue arabe, Jourdan éditeur, Alger.
- BLACHER, Régis, 1958, Eléments de l'arabe classique, Maisonneuve, Paris.
- BOUDALIA - Greffou Malika, 1989, l'école algérienne d'Ibn Badis à Pavlov, Alger, Laphomic.
- BRESNIER, L.-J., 1855, Cours pratique et théorique de la langue arabe, Jourdan, Alger.
- BRUNOT, Louis, 1941, pour enseigner l'arabe, Ecole du livre, Rabat.
- C-
- CANTINEAU, Jean, 1960, Etudes de linguistique arabe, Klincksieck ; Paris, p. 299.
- CHAKER, Salem, 1983, Un parler berbère d'Algérie (Kabyle)-syntaxe. Publications université de Provence, Atelier national de reproduction de thèses, Université de Lille III, p. 549.
- CHERBOUNNEAU, A., « Les écoles arabes-françaises en Kabylie », Revue pédagogique, Mai 1881.
- CHERIET, Abdellah, 1983, Opinions sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation, SNED, Alger.
- COHEN, David, 1973 « *Variantes, variétés dialectales et contacts linguistique en domaine arabe* », Bulletin de la société de

linguistique(BSL). Tome LXVIII, fascicule 1 p. 215-248, Klincksieck, Paris.

-D-

-DESPARMET, J., 1931, « *La réaction linguistique en Algérie* », Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord XXXII.

-F-

-FLEISCH, Henri, S.J., 1986, L'arabe classique. Esquisse d'une structure linguistique, Dar-el-machreq, Beyrouth, p. 271.

-FOUCAULD, Père de, 1940, Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres (dialectes de l'Ahaggar) publié par André Basset Larose éditeurs, Paris.

-G-

-GRANDGUILLAUME, Gilbert, 1983, Arabisation et politique linguistique au Maghreb. Maisonneuve et Larose, Paris, p. 214.

-GRANDGUILLAUME, Gilbert, 1995, « Comment a-t-on pu en arriver là ? », Esprit, avec l'Algérie, n°1, janvier, p.12-14.

-GRANDGUILLAUME, Gilbert, 2003, « Les enjeux de la question des langues en Algérie », in Robert BISTOLFI (dir), langues de la méditerranée, Paris, l'Harmattan, p 141-165- Textes consultables sur [http, « WwWn.gilbert Grandguillame.net](http://WwWn.gilbertGrandguillame.net).

-H-

-HADJ-SADOK, Mohamed, 1955, « Dialectes arabes et francisation linguistique de l'Algérie ». Annales de l'institut d'études orientales, T. XIII.

-HAMZAOUÏ, Salah, 1976, « L'arabisation, problème idéologique, Revue Tunisienne des sciences sociales, n°44, Tunis.

-HANOTEAU, A., 1906, Essai de grammaire kabyle, Typographie A. Jourdan, Alger.

-K-

-KADRA-HADJADJI, Houria et HADJADJI, Hamdan, 1982, Méthode d'arabe moderne, OPU-NATHAN, Paris.

-KAHLOUCH, Rabah, 1985, Bilinguisme et énonciation. Etude descriptive et pragmatique des interférences réalisées par des locuteurs bilingues, Mémoire pour l'obtention du diplôme de magister, Alger.

-L-

-LEBRAY, Jean-Emmanuel, MORSLY, Dalila, SIAGH, Zohra, 1984, « Approche sémiologique des enseignes en Algérie, Balades dans la culture en Algérie 1979. OPU, Alger, p. 243-287.

-M-

-MACHUEL, L., 1900, Méthode pour l'étude de l'arabe parlé, A. Jourdan, Alger, 5^e édition.

-MARCAIS, Philippe, 1955, « *cohabitation linguistique en Algérie* », cohabitation en Algérie, Etudes du secrétariat social d'Alger, Alger.

-MARCAIS, William, 1938, « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée », Annales de l'institut d'études orientales, Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, Librairie Larose, T.IV. p. 1-21.

-MASSE, H., 1933. « Les études arabes en Algérie (1830-1930), Revue Africaine, carbonel, Alger, p. 208-248.

-MEYNET, Roland, 1971, L'écriture arabe en question. Les projets de l'académie de langue arabe du Caire de 1938 à 1968, Dar-el- machreq Editeurs, Beyrouth.

-MORSLY, Dalila, SIAGH, Zohra, /gasabat-wa-dawadzin-al-istqbal-al-hasan/Boucherie-volailles du bon accueil. L'enseigne en Algérie : analyse linguistique, photocopié, Alger.

-MORSLY, Dalila, 1981, « *Langue "nationale" et langue "populaire" en Algérie* ».Colloque international de sociolinguistique Montpellier, décembre1981.

-MORSLY, Dalila, 1983, « *Histoire et toponymie, conquête et pouvoir* », Journées d'études du Département de langues romanes, Université d'Alger.

-MORSLY, Dalila, 1983, « sociolinguistique de L'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratique linguistiques », in L.J. CALVET sociolinguistique du Maghreb, Journées d'Eudes 9, UER de linguistique générale appliquée, centre de recherche linguistique, Université René Descartes, Sorbonne, p. 135-142.

-MORSLY, Dalila, 1985, « Remarques sur la situation algérienne », Réaction au thème « Langue nationale et langues régionales », actes du XI^{ème} colloque international de linguistique fonctionnelle (Bologne 2-7 juillet 1984), p.167-175.

-MORSLY, Dalila, 1986, « La linguistique en Algérie ou les déboires d'une discipline », Colloque sur les sciences sociales aujourd'hui (26-27-28 et 29 mai 1984 Oran), OPU, Alger, p.246-255.

- MORSLY, Dalila, 1986, « Multilingualism in Algeria», J-A. FISHMAN et Al. éd., The Ferguson Impact . Vol .2, p.253-262.

-P-

-PARMENTIER, (Général), 1880, De la transcription pratique du point de vue français des noms arabes en caractères latins, secrétariat de l'association, Paris.

-S-

-SAADI, Djamilia, 1983, la Charte Nationale, Analyse de discours, OPU, Alger.

-SIAGH, Zohra, Les usages linguistiques dans le théâtre amateur algérien 1978-1981. Thèse pour le doctorat de 3^{ème} cycle, Paris, p222.

-SOUALAH, Mohamed, 1913, Cours supérieur d'arabe parlé d'après la méthode directe, Jourdan, Alger.

-SOURIAU, Christiane, 1975, L'arabisation en Algérie, Introduction à l'Afrique du Nord Contemporaine, Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, E. du CNRS, Paris.

-Y-

-YOUSSI, Abderrahim, 1980, « Morphologie verbale en arabe marocain médian », Actes du VI^{ème} colloque international de linguistique fonctionnelle, Rabat, 1979, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines, Rabat, p.187 à 197.

V-DOCUMENTS ET DICTIONNAIRES :

-Le rapport de la commission des Réformes Musulmanes, (21 déc.1943, 8 juillet 1944).

-Lettres collectives, « Sur les évènements d'Algérie et le problème algérien », Alger, Imprimerie Koechlin, 1956.

-Projet de programme pour la réalisation de la révolution populaire ; Tripoli, Juin 1962.

-La charte d'Alger, 1964, ensemble des textes adoptés par le 1^{er} congrès du parti du Front de libération nationale (du 16 au 21 avr. 1964), p.176. Editée par la commission centrale d'orientation du FLN- Constantine.

-La réforme scolaire,objectifs de l'enseignement : identification des contenus pédagogiques, 1974, publication du Ministère des enseignements primaire et secondaire.

-Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 1976, éd. Front de libération nationale, Alger.

-La Charte Nationale, 1976 ; Edition Front de libération nationale.

-Horaires et Programmes de l'enseignement Moyen polytechnique de trois ans. Juin 1977, imprimerie de la jeunesse et des sports, Chéraga.

-Recueil de textes et exercices de langue. 1^{ère} année secondaire, IPN, Ministère de l'éducation, Alger.

- L'Education, n°3, Mai-Juin 1982, Revue pédagogique et culturelle éditée par le ministère de l'éducation et de l'enseignement fondamental, « vingt années d'effort pour l'éducation et pour l'école algérienne ».
- « Titres de la presse nationale » ENAPEM, Direction des messageries de la presse, service statistique, Année 1983.
- La bibliographie de l'Algérie, Bibliothèque nationale d'Alger, 1^{er} semestre 1984.
- Liste des publications, 1984. Office des publications universitaires, Alger.
- Directive pédagogique à l'intention des professeurs de français de l'enseignement secondaire, Ministère de l'éducation nationale, Direction des enseignements, juillet 1984.
- Guide pratique de l'étudiant, Ministère de l'enseignement supérieur, Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene ,1985-1986.
- La Charte Nationale, 1986, éditeur Front de libération Nationale Alger.
- Dictionnaire de politique. Le présent en question, 1979, Larousse, p 35.
- DUBOIS, Jean et Alli 1973, Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris.
- GALISSON, R., Coste, D., 1976, Dictionnaire de didactique des langues, Hachette, paris, p 612.
- GREVISSE, Maurice, 1961, le bon usage, Grammaire française, Genthner, Paris, p 1156.
- MOUNIN, Georges, 1974, Dictionnaire de la linguistique, PUF, Paris, p.26.
- MARTINET, André, 1969, La linguistique, guide alphabétique, Denoël, Paris, p.308.

-MARTINET, André, WALTER, Henriette, 1973, Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel, France-Expansion, Paris, p.932.

-PHELIZON, J.H, 1976, Vocabulaire de la linguistique, Ed. Roudil, Paris.

-RAT, Maurice, 1957, Dictionnaire des locutions françaises, Larousse, Paris.

VI-ARTICLES CONSULTÉS :

-ALIA , Josette, « Les enseignants français « boudent » l'Algérie, le nouvel observateur, 16-12-74, p47.

-ABDALLAH, Abdelaziz Ibn, Problèmes d'arabisation de la science et coordination des termes scientifiques, impact et société, n°3, vol 26, mai-septembre 1976, pp163-171.

-ALIBACH, Philip, L'édition dans les pays en voie de développement , Revue internationale des sciences sociales, vol XXVI, n°3, 1974, pp500-517.

-BENAZZOUZ, Abderrahmane, Albert Brez, Le transfert des connaissances en électronique ; une expérience en Afrique du nord, impact et société, vol 28, n°4, octobre- décembre 1978.

-BEATHOUD, Edouard, Pourquoi, quand et comment créer un centre de documentation, documentaliste, vol 14, n°3, mai-juin 1977, pp 29-37.

-BIZEC, les transferts de technologie et le tiers-monde recherche, n°79, janvier 1977.

-BRESSAND Jean-Marie, fondateur de l'association le Monde Bilingue, conférence internationale le Monde Bilingue – Tlemcen, (Algérie) (27-30 septembre 2002).

-BRUGUIERE, Michel, La diversité est un impératif, le monde du 31 mai 1979, p2.

- BORNES, Christian, Transfert de l'information dans le milieu universitaire de recherche, Paris, MIDIST, 1980, p131.
- BOSS J.F, KAPFERER, Les français, la science et les médias, Paris, la documentation française, 1978, p274.
- BOUROUIBA Hassen, L'arabisation : une exigence historique ; El moudjahid, 3 mars 1980, p4.
- Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique, le rôle du français dans l'enseignement des langues en Algérie , Edition Modulaires Européennes (Belgique) 2006
- CHERKIT, F., L'édition entre l'espoir et l'inquiétude, Révolution africaine, n°884, pp 42-45.
- GABLO, Ginette, L'anglais, langue scientifique française ?, Banque des mots, N°16, 1979, pp 173-186.
- JUNICA, Daniel, Les Algériens souhaitent davantage de coopérants, le monde du 27 décembre 1978, p26.
- DUNETON, Claude, « L'anglo-américain est en train de nous engloutir tous crus, le monde de l'éducation, Avril 1977, n°9, p31.
- MERS/CNRS, pré-étude pour l'organisation d'un réseau d'information scientifique et technique pour les besoins du développement et de la promotion de la recherche scientifique en Algérie, janvier, 1982, p205.

ANNEXES

Le corpus de presse tiré du fonds documentaire de la Délégation générale à la langue française, 1rue de la Manutention 75016 Paris. Les annexes 24-25-26-27 ont été extraites de l'ouvrage «le temps de la coopération ».

1-Note d'information sur la tenue d'un atelier de formation de formateurs sur le français fonctionnel CERIST (19-30) janvier 2002, Alger.

2-Rapport final sur le séminaire de formation de formateurs sur le français fonctionnel, Alger, les 13 et 30 janvier 2002.

3-Fiche de présence de la rencontre des experts français à l'ENSET d'Oran le 19/6/2002 autour du projet de création de l'école doctorale de la langue française.

4-Fiche d'information CAMPUS France –Etudes en France 19/03/20011 au CCF et à l'Université de Tlemcen faculté des lettres.

5-Bulletin quotidien – BRQ du 28/12/1990, retraçant les évènements en Algérie (manifestation) contre l'arabisation et la politique linguistique – page 5 et 6.

6- « Le point » du 7/1/1991 – Algérie et l'arabisation, signé Mireille DETEIL et un second papier intitulé « l'arabe tel qu'on le parle signé Philippe AZIZ, les deux papiers traitent de la bataille de l'arabisation.

7-« Le figaro » du 3/1/1991 – Le français est notre trésor de guerre.

8-« L'opinion » du 28/2/1990 SOS francophonie.

9-« France Soir » du 28/12/1990 la loi sur l'arabisation suscite une vive polémique en Algérie.

10-« Le Soir » des 29 et 30/12/1990- Algérie ; la loi d'arabisation, un véritable brulot politique.

11-« Le Monde » des 30 et 31/12/1990. Intitulé les dangers de l'arabisation en Algérie.

12-« Le Monde de l'éducation » des 30 et 31/12/1990- Les dangers de l'arabisation en Algérie.

13-« Le Monde » du 29/12/1990 (une série de papiers sur la nouvelle loi en faveur de l'arabisation sous la plume de l'AFP, des manifestants dénonçant les dangers de l'intégrisme sous la plume de l'AFP également et un troisième papier rappelant M. Alain Decaux, ministre délégué à la francophonie, incitant les Algériens à « faire entendre leurs voix afin de ne pas être privés du « capital » qui, selon lui constitue la langue française.

14-« Libération » du 24/12/1999 signé CRESSEOLE Michel sous les titres – un Algérien sur trois emploie le français- « Les langues ne s'apprennent pas par décret »- « l'état actuel de l'arabisation papier signé AFP.

15-« Le Monde diplomatique » du 28/12/1990 signé AFP sous les titres – Les tensions au Maghreb et les progrès de l'arabisation, l'Algérie réduit fortement le rôle de la langue française.

16-« Le monde » du 28/12/1990 signé AFP, Reuter sous les titres Algérie- Le parlement a adopté une loi sur la « généralisation de l'arabe ».

17-« Le Monde » du 4/1/91 signé correspondant gorge Marion sous les titres : Algérie : après le vote de la loi sur l'arabisation, des députés proposent que le berbère devienne « langue nationale ».

18-Entretien de George MORIN – « Le courrier international » du 11/01/1991 sous le titre : l'Algérie, le multilinguisme et la francophonie –sous la plume de Ghislaine TOUTAIN- L'entretien dresse un état des lieux du paysage linguistique algérien et met en garde contre de vote de la loi portant généralisation de l'arabe.

19-« Libération » du 24/2/91 – Article signé sous le titre de : Algérie : l'arabisation en Catimini, promulgation de la loi généralisant l'arabe.

20-« L'Argus de la presse » du 5/2/9/91 sous le titre Algérie, une loi surprenante signée de Line PREIX RICHEROT- Il s'agit d'une « loi sonnante le glas de la francophonie ».

21-« L'Express » du 10/10/91 sous le titre ; Algérie : le double langage, l'auteur des deux articles écrit : « En décidant d'imposer l'arabe comme langue unique, le pouvoir menace une partie de l'enseignement et fait le jeu des Islamistes ». Cet article est suivi d'une déclaration du ministre de l'enseignement supérieur algérien où il déclare « ne pas être favorable à un monopole de l'arabe ».

22-Page de garde du recueil de la conférence du Haut Conseil de la langue arabe tenue à Alger les 4 et 5 juillet 2007.

23-« El Watan » du 18/8/92 portant gel de la loi sur la généralisation de l'arabe.

24- Liste nominative des témoins interrogés au colloque sur le temps de la coopération Aix les 1-2-3 octobre 2009.

25- Extraits d'un article d'Edmond Michelet, président de l'Association France-Algérie sur la coopération franco-algérienne, paru dans la Revue française, n° spécial consacré à l'Algérie, n°218, février –mars 1969.

26-Extrait du guide du coopérant en Algérie, édité par l'Ambassade de France en Algérie (1968).

27-Leçon inaugurale donnée par Mandouze lors de la rentrée solennelle de l'Université d'Alger pour l'année 1963-1964.

28-Programme pédagogique des écoles préparatoires en sciences et techniques.

29-Programme de l'Unité d'enseignement français à l'école préparatoire.

Résumé :

Le présent travail traite de la politique linguistique en Algérie et du rôle du français dans le transfert des connaissances .

Enjeu de pouvoir , objet de tensions , de conflits idéologiques et de polémiques entre politiciens et intellectuels , entre arabisants , francisants et berbérissants , la gestion de la question des langues et de la culture en Algérie met en cause l'identité culturelle arabo-berbère , l'islam et les effets de la colonisation française ; elle est devenue un sujet de discorde , de surenchère idéologique et de division , car elle n'a jamais été assumée depuis l'indépendance du pays de manière franche et courageuse par les différents gouvernements. La langue française occupe un statut réel de langue de communication dans la société algérienne en tant que langue non maternelle appartenant au patrimoine polyglossique de l'Algérie.

Les mots clés : Contact des langues , arabisation , politique linguistique , coopération bilatérale franco-algérienne .

الملخص :

يتناول هذا البحث موضوع "السياسة اللغوية في الجزائر و دور اللغة الفرنسية في نقل المعارف و تبليغها" ذلك أن عوامل عدة ، مثل رهان السلطة ، و الضغوطات ، و الصراع الإيديولوجي ، و الخلاف الواقع بين السياسيين والمتقنين حول العربية و الفرنسية و البربرية ، و تسيير مسألة اللغات و الثقافة في الجزائر ، أدت إلى إثارة قضية الهوية الثقافية العربية البربرية ، و الإسلام ، و المؤثرات التي تركها الإستعمار الفرنسي ، إذ أحدثت هذه الأمور عدم التجانس ، و المزايدات الإيديولوجية ، و الإنقسامات الفكرية ، و نشير إلى أنه بعد الإستقلال مباشرة ، لم تعالج هذه القضايا من لدن أطراف السلطة معالجة مبنية على الموضوعية و الصراحة ، و الشجاعة.

فمنذ 1962 إتخذت السياسة اللغوية و الثقافية في الجزائر طابع اللامبالاة ، و إتسم خطابها بالديمغوجية ، و لم يؤخذ التوافق الإجتماعي بعين الإعتبار ، كما غابت البرجماتية ، و إفتقرت السلطات إلى الحدس السياسي و الوعي بعمق القضية ، و الجدية في إتخاذ القرارات .

الكلمات المفتاحية : التعايش اللغوي ، التعريب ، السياسة اللغوية ، التعاون اللغوي الفرنسي الجزائري .

Abstract :

This work deals with the linguistic policy in Algeria and the role of French in knowledge transfer . Many factors such as power struggle , tensions , ideological conflicts and debates between politicians and intellectuals around Arabic , French and Berber , and the management of the question of languages and culture in Algeria raised the issue of the arabo-berber cultural identity , islam , and the impact of the French colonization , these issue became subject of divergence , ideological auction and division because it has never been dealt with in a Frank and courageous way by the different governments since independence . Our description of the linguistic situation in Algeria and the role of the French language in knowledge transfer in the Algerian context is based on the idea that French is a vector and object of bilateral cooperation .

Key words: language contact, arabisation, Linguistic policy, Cooperation France-Algeria.

Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen

Faculté des Lettres et des Langues

Département de langue française

Résumé de la thèse de doctorat

en sciences du langage présentée par Rachid BENKHENAFOU

devant l'université de Tlemcen

Intitulé : La politique d'aménagement linguistique en Algérie
et le rôle du français

15 pages

Année Universitaire 2014-2015

Notre recherche porte sur la politique d'aménagement linguistique en Algérie et le rôle du français au croisement de la macro-sociolinguistique d'une part (politique d'aménagement linguistique, décideurs politiques) et la micro sociolinguistique (analyse de cas spécifiques représentatifs) en débouchant sur la didactique des langues (évaluation des pratiques d'enseignement du français, langue étrangère « privilégiée »), d'autre part.

Nous avons beaucoup réfléchi aux relations entre les diverses langues en contact dans le plurilinguisme algérien où la langue française partout présente en Algérie à côté du Tamazight, de l'arabe dialectal et de l'arabe standard, investit des pans entiers des institutions de l'Etat et perdure, en concurrence avec les idiomes locaux, comme outil de communication fiable. L'étude de ses usages dans une situation sociolinguistique complexe permet de montrer le dynamisme du français endogène que révèle l'inventaire de ses particularités lexicales.

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste de recherches partagées sur la dynamique des langues et la situation du français au Maghreb qu'anime le Professeur de linguistique française Ambroise Queffelec de l'université des Provence avec le soutien matériel de l'Agence universitaire de la francophonie (publications d'ouvrages sur le français en Maurétanie et au Maroc en 2001 et sur le français en Algérie en 2002).

Nous avons, bien entendu été séduits par l'originalité de ce thème mais il faut dire que l'idée d'entreprendre ce travail est née de notre connaissance du terrain, et de notre motivation et de notre expérience à travers desquelles, il nous a été donné de mesurer le rôle du français, le poids de la contribution des publications scientifiques et techniques en langue étrangère, le français, en l'occurrence et de nous interroger sur le développement de la langue nationale.

Ce travail est basé sur le postulat suivant : la politique scientifique et technique en matière de recherche, la politique d'information sont source de changement. Pour gérer ce changement, il y a certainement des débuts de solution mais point de miracles. Autrement dit, il paraît important d'avoir à ce sujet une

vision réaliste fondée sur des données objectives. S'agissant du contexte algérien, il y a lieu d'observer que la situation linguistique est particulière. La prééminence du français langue étrangère paraît s'opposer de façon sous-jacente au développement harmonieux de la langue arabe.

C'est-à-dire indirectement à la volonté manifestée par les pouvoirs publics d'affirmer par ce biais, l'appartenance de l'Algérie à la GRANDE NATION ARABE.

Sur le plan culturel, l'enseignement et la pratique de la langue française sont considérés comme signe immédiat de rapports de force, ou encore, comme un élément déterminant du diagnostic de la « maladie de la colonisation » que seul le retour à l'arabe peut faire disparaître les « séquelles ».

De ce fait, depuis la date de la réforme de l'enseignement, tous les plans nationaux de développement ne manquent pas de mettre l'accent sur la nécessité de développer l'économie algérienne mais aussi d'affirmer ou réaffirmer l'identité arabo-islamique de l'Algérie, laquelle identité repose, sur l'indispensable recouvrement de la langue arabe par l'ensemble des structures étatiques.

Il reste entendu que la généralisation de l'usage de l'arabe (loi de 1986) a pour but de contraindre le français à reculer voire à s'effacer de l'environnement culturel algérien (loi portant arabisation de l'environnement sous le règne du président Boumediene circulaire d'application du ministère de l'intérieur de juillet 1976). Tout un arsenal de mesures, de textes législatifs, de dispositions sont dans ce cadre, mis en place exigeant l'accélération du processus national de l'arabisation.

Cependant, si effectivement cette politique volontariste représente une sérieuse menace pour l'expression du français, il y a lieu d'observer qu'en raison de la vocation scientifique et technique encore récente de l'Algérie, de la faiblesse de ses potentialités arabophones, la majeure partie des plans de développement se retrouvent dans la nécessité de faire appel à l'assistance, à des ressources documentaires, à des produits culturels, à un savoir-faire.. en langue étrangère.

Voici brossés à grands traits, les grands axes de cette étude.

Citons pour mémoire,

- 1-la langue française et son impact dans le transfert des connaissances,
- 2-la politique d'arabisation qui s'oppose à elle,
- 3-leur rôle respectif dans le transfert des connaissances.

L'analyse de la situation nous conduit donc à examiner les relations qui existent entre le français et l'arabe, les deux langues les plus usitées en Algérie.

Etant donné, la situation tout à fait particulière de leur voisinage, nous serons amenés à nous attarder sur le problème de l'arabisation non seulement parce qu'il est actuel mais c'est de sa réussite ou de son retard que dépend la pratique du français en Algérie.

Il nous faut pour cela, examiner la complexité de leurs rapports sans ignorer le choix marqué pour un sujet rarement traité sous cet angle à un moment où la coopération linguistique franco-algérienne (interactivité, échange, qualité et intensité) a atteint un point de non retour. Avec 20.000 étudiants algériens déjà inscrits en France selon CAMPUS France, le budget de la coopération et l'action culturelle franco-algérienne est de l'ordre de 10 millions d'euros en 2011. La plus importante enveloppe financière de coopération culturelle de part le monde.¹

Autrement dit, ces facteurs nous imposent une certaine prudence en ce qui concerne les données, les statistiques.

Au fur et à mesure de l'avancement de nos recherches, nous nous sommes rendus compte que l'objectif linguistique envisagé à la fois comme point de départ et thème-pivot ne peut en aucun cas être dissocié d'un autre objectif qui lui est intrinsèque : l'objectif culturel.

Il paraît en effet inconcevable dans, notre pays et probablement dans beaucoup d'autres, de parler seulement de contacts entre les deux langues quand le passé continue de mettre en présence deux cultures : la première s'appuie et puise sa

¹ Statistiques fournis par Ambassade de France en Algérie conférence de Presse de son excellence Xavier Driencourt, Ambassadeur de France à la Villa Clarac d'El Mouradia le 12 Avril 2011.
In El Watan du page

sève dans la langue nationale et officielle, la seconde repose sur une autre culture occidentale, fait appel à une langue véhiculaire qui reste fortement implantée aussi bien dans les rouages de l'activité technico-économique que dans l'appareil de formation supérieure, l'université.

En raison de cette dualité et des tensions qu'elle suscite, il ne paraît pas indiqué de vouloir, dans le but de simplifier l'analyse, réduire leurs rapports à une simple question technique d'information scientifique et technique ou de complémentarité quand c'est aussi, un phénomène socioculturel d'une grande intensité donc intéressant à observer pour tout chercheur en sociolinguistique.

D'ailleurs, tout spécialiste de langues qui souhaiterait procéder à des analyses structurales trouverait en milieu algérien et plus particulièrement dans l'étude de l'arabe dialectal, un terrain qui se caractérise par les interférences qui s'y sont peu à peu glissées à l'usage. Notre intérêt se situe ailleurs. Il est centré sur deux points qui réflexion faite ne forment que deux volets d'une question ; l'accès à l'information. Le premier s'attachera donc à analyser le rôle et la place actuelle du français en essayant d'avoir une vue prospective quant à son avenir dans un pays arabomusulman où l'arabe se développe de plus en plus. Le second envisage l'étude des conditions d'accès à l'information scientifique, technique et économique, facteur essentiel au développement économique et à l'amélioration de l'enseignement supérieur où les enseignements sont à ce jour en langue française dans les filières techniques et technologiques.

Il prend donc en compte l'étude des conditions d'accès à l'information. Ces conditions restent liées à la mise en place d'une infrastructure nationale de l'information devant théoriquement privilégier la langue arabe comme « langue d'entrée » du système d'information.

Or, si l'on se base sur la situation actuelle de l'évolution des langues dans les réseaux internationaux, l'apport de la langue arabe est très faible. En clair, si conformément aux orientations politiques, l'infrastructure nationale accorde la primauté à l'arabe, comme langue de travail, la situation deviendrait rapidement

problématique et source de complications, étant donné que, l'arabe scientifique et technique accuse des lenteurs dans son évolution ceci est vrai pour l'Algérie et l'ensemble des Etats arabes.

Essayer de comprendre la cause profonde de ce retard nous a conduit à élargir nos perspectives de recherche, de dépasser en quelque sorte, le rapport étroit arabe-français même si c'est pour mieux y revenir par la suite.

Nous avons éprouvé le désir d'observer quelques uns des aspects du transfert de l'information dans les échanges internationaux et d'essayer de vérifier si le développement économique endogène, les problèmes linguistiques, ceux de l'édition, de la formation supérieure ont des incidences sur le milieu socio-culturel, sur son évolution et quelles sont ces incidences ?

Notre but n'est pas d'aligner une série de statistiques et de citations pertinentes mais de cristalliser avec leur concours l'attention sur les dangers et les problèmes de demain. L'on se propose dès lors de vérifier si l'utilisation permanente d'une langue étrangère porteuse de connaissances nouvelles peut mettre en danger la langue nationale particulièrement et si cette dernière s'avère un faible vecteur de données scientifiques et technologiques.

L'université algérienne et ses structures sont à la fois génératrices et utilisatrices de connaissances et d'innovations. Cela reste entendu que la recherche scientifique est la base du développement technico-économique si l'on considère que, former n'est pas à confondre avec créer mais enseigner à créer. La vocation scientifique de l'Algérie encore récente, la recherche scientifique dans sa phase d'incubation contraignent les structures de recherche à se comporter davantage en consommatrices qu'en productrices d'ISTE.

De part son rôle, l'université algérienne retient particulièrement notre attention parce que c'est à elle que revient la tâche exaltante mais combien difficile de stimuler l'imagination créatrice essentielle à toute innovation. C'est de son activité que dépend dans la majeure partie des pays, la qualité de l'information et de la formation.

Pour reprendre cette formule usée : « c'est elle qui prépare l'homme à envisager son existence, à réfléchir pour mieux agir et sauvegarder ses intérêts ». En effet, de part notre nature, l'université représente pour nous un champ extrêmement intéressant parce que sensible aux fluctuations idéologiques constituant par là, non seulement un milieu privilégié à la circulation des idées mais aussi un lieu d'expérience irremplaçable. C'est à l'université ce lieu de « thésaurisation » des connaissances que revient le rôle de développer l'assise indispensable à la fonction de recherche : elle est de ce fait, le maillon en l'absence duquel, il serait impossible d'assurer d'une manière compétente, l'activité de formation et de perfectionnement des cadres qui manquent à la nation et qui lui sont nécessaires.

Voilà exposées à grands traits les idées que l'on a développées et voilà pourquoi dans l'angle d'attaque de cette réflexion, nous avons accordé une attention accentuée à l'entreprise éducative, activité dominante dans les économies des pays en voie de développement et à la politique d'arabisation menée en Algérie.

Il est important de noter que, les informations dont nous avons pu disposer-particulièrement en ce qui concerne les statistiques sont parfois insuffisantes ou trop incertaines pour être inattaquables.

Nul ne songe aujourd'hui à contester l'importance du rôle de l'information dans les activités du monde moderne. A tout moment et partout, nous avons utilisé consciemment ou inconsciemment l'information sous toutes ses formes.

La circulation de l'information et le progrès technologique ont transformé les langues en des réceptacles d'expériences inestimables.

On s'aperçoit chaque jour un peu plus, que le monde dans lequel nous évoluons s'est incroyablement rétréci : il ne paraît plus aussi compartimenté que dans le passé. La majeure partie des travailleurs scientifiques et non scientifiques reconnaissent l'importance de l'information qui reste assujettie aussi bien sur le plan national que le plan international, à la production intellectuelle et à la gestion des flux de connaissances qui circulent entre informateurs et informés.

Direct ou médiatisé¹, le transfert de l'information s'effectue généralement par le biais de différents supports à travers différents canaux formels ou informels, s'opère plus ou moins bien : Une partie de l'information qui échappe à l'utilisateur provient de la méconnaissance du code social de communication autrement dit à la langue elle-même.

Il est également difficile de nier que la pluralité des langues pratiquées, leur confrontation, dans un même esprit sont l'une des richesses que tout travailleur, que tout utilisateur devrait prendre en considération particulièrement dans le cadre de l'accès aux systèmes et réseaux d'échanges de données.

Il est par ailleurs indéniable que si la science progresse si rapidement c'est parce que d'innombrables travaux de recherche sont menés par des milliers de personnes en différents points du globe. De ces activités fécondes naissent des milliers de publications au point que les services d'information et de documentation se trouvent littéralement submergés par une masse exceptionnelle de publications produites dans plusieurs langues.

Les partenaires les plus importants de la communication sont au nombre de cinq. Il y a premièrement, les organismes qui financent la recherche, deuxièmement, les producteurs de l'information primaire². Il s'agit des écrivains, des chercheurs, des créateurs... Troisièmement, il y a les éditeurs qui publient les informations puis viennent ensuite, les bibliothèques qui font connaître au public les publications et enfin cinquièmement les libraires qui vendent à ce public, à petite ou grande échelle, l'information mémorisée sous diverses formes.

La relation entre ces différents partenaires est si étroite qu'il paraît difficile d'aborder l'un des composants de la chaîne de transmission des connaissances sans impliquer même indirectement les autres agents.

¹ Direct : communication interpersonnelle (congrès, séminaire colloques, communications téléphoniques, débats...)

Médiatisé : message issu d'une source d'information mémorisé, c'est-à-dire, écrit ou enregistré pour être récupéré par la suite.

² Document primaire, les documents primaires sont des documents originaux élaborés par l'auteur.

Il faut dire aussi, qu'en matière de recherche scientifique et technique, il n'est plus question aujourd'hui de hiérarchie figée : L'on parle de plus en plus de « carrefours » et les critères qui caractérisent les groupes de recherche se trouvent dans leur nombre certes et dans l'importance du sujet-objet de la recherche ou de la réflexion mais peut-être davantage dans leur hétérogénéité. Dans la plupart des domaines d'étude, seule la convergence d'esprit utilisant de préférence plusieurs langues permet d'être ouvert aux autres, d'être plus attentif au dialogue.

Le mot « science » couvre de nos jours, un très large front. Il commence par l'initiation des enfants aux phénomènes naturels qui les entourent, se poursuit dans le cycle de l'enseignement qui les mène de l'école élémentaire à l'université.

La langue joue partout un rôle prépondérant : elle est présente dans les programmes scolaires où l'on commence à s'initier au maniement de la langue, dans les études supérieures et professionnelles où l'on acquiert un vocabulaire de plus en plus spécialisé ; elle est présente dans les activités culturelles, dans les études technico-économiques, dans les bibliothèques et centres de documentation, dans toute forme de communication, de formation et d'information.

Si une langue pour une raison ou l'autre, se développe dans un ou deux de ces secteurs seulement- comme c'est le cas de la langue nationale en Algérie- il en résulte un déséquilibre susceptible de compromettre bien des efforts entrepris.

Ce siècle dit-on est celui de la conscience linguistique qu'elle soit nationale ou régionale. Ceci paraît encore plus vrai pour l'Algérie qui désire « se refaire » dans sa langue.

L'Algérie est un pays en voie de développement, c'est là une réalité qu'il faut admettre sans en faire pour autant une situation de fatalité. Cet état renforce les sentiments de réserve manifestés envers la langue française et sa présence en Algérie, semble-t-il.

L'Algérie est convaincue que l'assise profonde de son indépendance culturelle, c'est aussi l'affirmation de son identité arabo-islamique et comme tout développement ou projet de développement passe par un choix qui se traduit par un

certain nombre d'attitudes face à des réalités liées à la vie sociale, économique et culturelle. La récupération de la langue nationale constitue la garantie de cette assise.

Ce que l'on appelle en Algérie « L'arabisation » c'est « La bataille pour le recouvrement de la langue nationale » qui ne date pas de 1962. Elle a été durant la période coloniale et continue d'être plus que jamais, l'un des grands thèmes de l'indépendance, hier politique, aujourd'hui économique et culturelle. Elle place les problèmes de la langue au centre de la culture nationale.

Il apparaît à cet égard difficile d'aborder le problème du rôle du français en Algérie et d'ignorer l'élément de comparaison, l'arabe. Une approche pareille serait non seulement superficielle mais aussi incomplète. Il reviendrait à rendre compte en quelques lignes de la situation, c'est-à-dire, annoncer que quatre vingt pour cent des publications scientifiques et techniques, les citations, les bibliographies, les comptes-rendus de manifestations scientifiques se font par le biais des langues étrangères et où le français se taille une large part. Nous avons choisi pour notre part de cerner les relations entre ces deux langues l'arabe et le français de façon à faire sentir l'ambiguïté de leurs rapports.

Pour mener l'étude que voici, il fallait tout d'abord se fixer une date de départ. Notre choix s'est porté sur une date qui a marqué d'une pierre blanche l'histoire de l'Algérie. 1962 est la date de l'accession à l'indépendance.

Cette date constitue donc le point d'encrage temporel qui aidera le lecteur à identifier et mesurer l'ampleur des bouleversements vécus en Algérie particulièrement dans le domaine des langues. A cet effet, nous ferons un bref rappel historique de la situation linguistique antérieure à 1962. Ce rappel historique a pour objet de faire connaître l'origine des changements. Il paraît nécessaire si l'on désire avoir un aperçu complet de la question.

L'Algérie post indépendance est non seulement restée fidèle au triptype d'IBN- Badis¹ « L'Algérie est mon pays, l'Arabe ma langue, l'Islam ma religion » mais elle est aussi semblable à un carrefour de deux modes de vie : par

¹ IBN BADIS : Philosophe, historien et homme de lettres.

son urbanisation massive et son industrialisation -peut être un peu trop rapide- elle vit continuellement, certains problèmes des pays industrialisés. Les séquelles de son passé et sa croissance démographique l'une des plus fortes du monde l'obligent à vivre pleinement les problèmes des pays sous développés.

Ainsi qu'on le verra plus tard, en dépit des problèmes, le projet national d'arabisation a été mené avec détermination et cela même si à l'encontre des discours politiques, (le gel a été décidé par le HCE¹ en juillet 1992 par la signature d'un décret datant exactement du 4/7/1992), le secteur actif de l'activité économique continue de fonctionner en pratiquant une forme de bilinguisme officieux et circonstanciel. L'année 2012 a vu naître un environnement totalement francophone contrairement à celui de l'année d'application des textes portant arabisation de l'environnement en 1974 sous le règne du Président Houari Boumediene où la langue française avait cédé sa place à l'arabe sous le contrôle bienveillant des Kasmate FLN dans l'ensemble des communes du territoire. (Panneaux de signalisation, panneaux de localisation, enseignes totalement arabisées)

Face à un champ d'étude à la fois vaste et complexe et afin de saisir l'importance de l'information scientifique, technique et économique en langue étrangère et en langue arabe, évaluer en même temps les problèmes qui découlent du transfert de l'information, nous avons pensé mettre l'accent sur l'utilisation des langues dans les différents secteurs économiques en partant de l'analyse de certains indicateurs comme par exemple, l'évaluation du nombre des publications scientifiques et techniques produites en Algérie, nombre d'articles, les sources principales d'information, le nombre d'instituts de recherche producteurs potentiel d'information etc..

Si pour les derniers indicateurs, les informations sont disponibles, pour les premiers par contre, il est difficile de le faire en raison de l'absence d'un système national d'information, on ne peut localiser tous les producteurs d'information.

¹ HCE Haut Conseil d'Etat.

De plus, il n'existe pas à notre connaissance d'études bibliométriques ou bibliographiques.¹

Et, si malgré tout, nous essayons quand même, de mener cette étude nous ne pouvons nous servir que d'indicateurs disparates de valeur inégale.

De ce fait notre champ d'investigation a la particularité de nous offrir des données, pas toujours fiables, ce qui complique singulièrement notre tâche.

Ainsi qu'il a été annoncé initialement, on ne trouvera pas ici une approche linguistique proprement dite des mécanismes de la langue mais l'esquisse d'une analyse sur l'utilisation des deux langues de travail en usage en Algérie. Nous avons préféré dans notre démarche nous en tenir à une entreprise de modeste envergure.

Les problèmes qu'entend soumettre cette étude sont centrés sur les conditions sociologiques, techniques et culturelles du transfert des connaissances. Comme il paraît évident maintenant que cela concerne tout à la fois les obstacles à la communication, le secteur de l'édition nationale, les problèmes des langues dans l'enseignement supérieur et du rôle joué dans ce cadre par l'information, comme cela concerne également les activités de recherches terminologiques :

La méthode d'approche adoptée est la suivante :

Dans le premier chapitre, nous ferons état de la dépossession linguistique et ses conséquences sociales avant de passer aux difficultés que rencontre la jeune université algérienne au lendemain de l'accession à l'indépendance. Nous parlerons également du rôle officiel du français et son statut particulier en Algérie.

Le second chapitre est centré sur les langues et groupes linguistiques en présence : 1/ le berbère ou le tamazight , 2/ l'arabe et 3/ les langues étrangères .L'apport de la langue française dans le transfert des connaissances sera mis en exergue . La Conférence du Monde bilingue (les 27/30 septembre 2001) tenue à Tlemcen en Algérie est venue comme un événement apportant un plus à la nouvelle politique d'aménagement linguistique amorcée par une refonte de son système

¹Bibliométrique : Etude quantitative prévisionnelle et éventuellement statistique de la production, de la distribution, de la consommation de livres et de documents imprimés.

Biologique : Ensemble des sciences et des techniques se rapportant au livre et à l'écrit.

informatique septembre 2002 . A rappeler que la Conférence du Monde bilingue de Tlemcen a été organisée sous le haut patronage du président de la République Abdelaziz BOUTEFLIKA , ce qui augure un avenir pour le multilinguisme d'une part et conforte la place de langue seconde qu'occupe le français d'autre part .

Un troisième chapitre est consacré à la politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante allant de la mise en œuvre de l'arabisation jusqu'aux positions des partis politiques et la question des langues . Pour rappel de 1962 à 1988 la mainmise de l'Etat sur toutes les institutions de production et de promotion de la culture s'est caractérisée par la censure et la répression de toute expression divergente sur la question des langues .

Des changements dans la perception des statuts et des fonctions des langues en Algérie ont été perçus dès l'arrivée du Président BOUTEFLIKA au pouvoir mettant fin aux tabous linguistiques et culturels en augurant l'avènement de réformes d'importance .

Pour observer le contexte de la coopération universitaire au lendemain de l'indépendance , nous abordons un quatrième chapitre intitulé la langue française dans la coopération linguistique et éducative . En Algérie , la langue française fait l'objet d'un investissement conséquent de la part de l'Etat algérien . La coopération française est engagée avec une densité significative .

Le chapitre cinq intitulé le français fonctionnel , vecteur et objet de coopération , est venu étayer le chapitre précédent . Il donne un point de départ à la demande spécifique en coopération bilatérale réservée à des publics spécialisés d'étudiants ayant des problèmes liés à la maîtrise de la langue française nécessaire et à la poursuite des études scientifiques à l'université .

En plus des difficultés posées un certain moment par la coopération française en Algérie , cette partie fera l'analyse de la demande spécifique en coopération bilatérale concernant des publics ciblés en vue de traiter les problèmes liés à la maîtrise de la langue française et nécessaires à la poursuite des études supérieures scientifiques .

Le chapitre six étant le dernier . Il traite du temps de la coopération des années 1960 à la fin des années 1970 et de la mise en place simultanée d'une politique de coopération avec la France . Cette coopération fut intense dans l'enseignement supérieur , lieu par excellence où se négociaient des éléments de rupture et d'héritage avec le passé colonial . La période étant évoquée cinquante ans après par des anciens « coopérants » et par leurs collègues maghrébins comme une expérience humaine et politique enrichissante . Des documents concernant cette période sont joints en annexe pour apporter une tonalité particulière à ces témoignages . Parmi ces documents , le texte inédit intégral de la leçon inaugurale donnée par André Mandouze à la rentrée solennelle de l'Université d'Alger le 12 novembre 1963 . Quelques jours plus tard , devant l'impossibilité de poursuivre techniquement sa tâche , André Mandouze offrit sa démission au président BENBELLA dans une lettre datée du 26 novembre 1963 :

« Donc, pour l'Algérie , écrivait-il , contre l'OAS et non point dans mon intérêt propre , l'idée m'est venue que , si vous acceptiez ma démission ... , je pourrais être réintégré dans le poste d'où les ultras m'avait chassé en 1956 , c'est-à-dire dans mon ancien poste d'enseignement à la faculté des lettres d'Alger » .

André Mandouze y exerça jusqu'en 1968 à la fac d'Alger .

La coopération post indépendance ne va pas répondre à une fascination pour le temps colonial et ses prolongements postcoloniaux mais aux attentes des acteurs , du besoin ou du désir de revenir sur cette époque chez beaucoup de ceux qui l'ont vécu au Maghreb et en France , et qui conservent le sentiment d'avoir été alors impliqués dans une expérience personnelle et collective importante . Revenir sur le bilan intellectuel de la coopération , implique avant toute chose de rappeler dans quel contexte politique elle s'insérait et à quelles contraintes elle se heurtait . Ce contexte était-il favorable à la stimulation intellectuelle ?

C'est en abordant le problème des sources d'information et ceux de la coopération linguistique française en Algérie , que nous avons perçu le malaise qui règne au sein de la communauté française . Des hommes politiques français s'interrogent et

expriment leur inquiétude quant au danger du français face à l'envahissement de l'anglais devenu en France , l'outil privilégié des travailleurs scientifiques .

En essayant de cerner la problématique , nous nous sommes aperçu ETRANGE COINCIDENCE que les problèmes de langues de l'Algérie et de la France bien que différents ont tout de même un point commun ; le désir de lutter contre une langue étrangère fortement « dominatrice » .

En France tout comme en Algérie , les instances politiques et institutionnelles luttent contre le monopole exercé par une langue étrangère . En Algérie , on tente d'accélérer le processus du recouvrement de la langue nationale de manière à faire le contrepoids à l'influence culturelle de la langue française . En France , on vit à quelques variantes près , la même situation . Même si les moyens de lutte mis en œuvre ne sont pas égaux la même inquiétude est ressentie de part et d'autre . Les instances politiques mettent en branle tout comme en Algérie un dispositif de lutte contre ce qu'ils appellent d'un côté et de l'autre « l'impérialisme culturel » . La guerre des langues serait-elle déclarée ?

En plus des difficultés posées un certain moment par la coopération française en Algérie, on fera l'analyse de l'expansion de l'anglais dans le monde et les problèmes que rencontre le français face à « l'anglophonie ».

La conclusion du présent travail permet , d'évoquer les contradictions et les décalages observés entre la volonté politique et la réalité du terrain , ainsi que la nécessité de développer l'arabe scientifique et technique afin qu'il devienne un vecteur efficient de transfert des connaissances .

On est convaincu que le monde à venir sera bilingue , voire trilingue , et que , par conséquent , il faudra s'inscrire dans cette vision .

INTRODUCTION

Before addressing the introductory part of this study, it seems useful to us for the avoidance of doubt, start by quickly exposing the motivations are behind this choice.

We hope that the few details that we provide here will account, to situate this work and enter in both the guidelines and limits.

Our research focuses on language planning policy

Algeria and the role of French at the intersection of macro-sociolinguistic one hand (language planning policy, policy makers) and micro sociolinguistics in leading the French language in the linguistic and educational cooperation (evaluation of teaching practices Functional French), on the other.

We have given much thought to the relationship between the various languages in contact in the Algerian multilingualism where French everywhere in Algeria next to the Tamazight, Arabic dialect and standard Arabic, invests swathes of the institutions of the State and continues, in competition with the local languages, as a reliable communication tool.

The study of its use in a complex sociolinguistic situation allows to show the dynamics of endogenous French reveals its inventory of lexical peculiarities.

Our research is also part of a larger research project on shared language dynamics and status of French in North Africa during his lifetime animated by the French Professor of Linguistics Queffelec Ambrose of the University of Provence with the University Agency of material support of the Francophonie (publications of books on the French in Mauritania and Morocco in 2001 and the French in Algeria in 2002).

We have of course been seduced by the originality of the subject but I must say that the idea to undertake this work is the result of our good

local knowledge, our motivation and our experience through which he has given to us to measure the role of the French, the weight of the contribution of scientific and technical publications in a foreign language, French, in this case and questions about the development of the national language.

In Algeria, the scientific and technological policy research, information policy has always been a source of change. To manage this change, there certainly has the beginnings but no miracles. In other words, it seems important to have on it a realistic vision based on objective data. Concerning the Algerian context, it is appropriate to note that the linguistic situation is unique. The rule of French language seems to oppose so underlying the harmonious development of the Arabic language.

That is to say indirectly to the willingness of the government to assert through this, the membership of Algeria to the GREAT NATION ARABIC.

Culturally, teaching and practice of the French language are considered immediate sign of power relationships, or, as a determining factor in the diagnosis of "disease of colonization" that only a return to Arabic may disappear "Sequels".

Therefore, since the date of the reform of education, all national development plans do not fail to emphasize the need to develop the Algerian economy but also to affirm or reaffirm the Arab identity Islamic Algeria, where identity is based on the essential collection of Arabic by all state structures.

It is understood that the widespread use of Arabic (1986 Act) aims to force the French to retreat or to fade

Algerian cultural environment (Arabization law pertaining to the environment during the reign of President Boumediene circular for the implementation of the Ministry of Interior in July 1976). An arsenal of measures, legislation,

provisions have been in this framework in place requiring the acceleration of national Arabization process.

However if this deliberate policy represents a serious threat to the expression of the French, there has to be noted that due to the relatively recent scientific and technical vocation of Algeria, the weakness of its Arabic potential, most of the development plans are reflected in the need to call on the assistance, information resources, to cultural products, know-how .. in a foreign language, through cooperation and the particular foreign partnership French.

Here are brushed in broad strokes, the main thrust of this study. Quote for the record,

1-linguistic dispossession as a strategy for the colonial administration.

2-linguistic and cultural policy of independent Algeria as rehabilitation of the Arabic language to the national claim in its entirety.

3-the French language and its impact in the transfer of knowledge and the Arabization policy that opposes it through their role in knowledge transfer,

4-French in language and educational cooperation opting for functional French higher education.

5-French in the supported cooperation and support in the manifesto of Tlemcen and multilingualism.

6-time cooperation (1960-1970) and the return over this period

mentioned today by former cooperating and North African colleagues as a human experience and rewarding policy.

The analysis of the situation leads us to examine the relationship between French and Arabic, both the most used languages presence in Algeria.

Given the situation quite special in their neighborhood, we shall have to dwell on the Arabization of the problem not only because it is present but its success or its delay depends on the practice of French in Algeria. The teaching of

Tamazight it should be mandatory as required by the HCT (High Commission for Tamazight.)? But its formalization depends on the constitutional amendment and recalled Sellal Benghebrit respectively Prime Minister and Minister of Education during the consultations on the new constitution of 2014.¹

We need to do this, consider the complexity of their relationships without ignoring the choice marked for a subject rarely addressed in this light at a time when the Franco-Algerian linguistic and educational cooperation (interactivity, exchange, quality and intensity) has reached a point of no return. Algerians with 20,000 students already registered in France according CAMPUS France, the cooperation budget and the Franco-Algerian cultural action is of the order of € 10 million in 2011. The largest budget of cultural cooperation by the world.²

In other words, these factors require us some caution regarding the data, easily accessible statistics.

Gradually, with the advancement of our research, we realized that the proposed language goal as both

1 In El-Watan Weekend of June 6, 2014, p3.

2 Statistics provided by Embassy of France in Algeria Press conference excellence

Xavier Driencourt, Ambassador of France to the Villa Clarac El Mouradia April 12, 2011.

starting point and theme pivot can in no case be separated from another objective that is intrinsic to him the cultural objective.

It seems inconceivable in our country and probably in many others, speak only contact between the two or three languages, when the past continues to bring

together two cultures: the first supports diverse and draws its sap in national and official language, the second is based on another Western culture, uses a language of which remains a strong presence in both the workings of the techno-economic activity in the higher education system, university.

Because of this duality and tension it creates, it does not seem to want shown, in order to simplify the analysis, reducing their reports to a technical question of scientific and technical information or complementarity when c ' is also a socio-cultural phenomenon of great intensity therefore interesting to watch for any researcher in sociolinguistics.

Moreover, any specialist languages that would carry out structural analyzes found in Algeria medium and more particularly in the study of Arabic dialect, a field which is characterized by interference that it gradually crept in use. Our interest lies elsewhere. It focuses on two points on reflection only from two sides of an issue; access to scientific information. The first will therefore endeavor to analyze the role and place of the current French trying to look ahead about its future in an Arab Muslim country where Arabic is growing more and more. The second considers the study of the conditions of access to scientific, technical and economic essential to economic development and the improvement of higher education where lessons are provided to date in French in courses Technical and Technological Advice.

It therefore takes into account the study of the conditions of access to information. These conditions are related to the establishment of a national information infrastructure which theoretically favor the Arabic language as "Input language" of the information system.

But if it is based on the current situation of the evolution of languages in international networks, the contribution of the Arabic language has remained very low. Clearly, if in accordance with the policy guidelines, the national

infrastructure gives primacy to Arabic, as the language of work, the situation would quickly become problematic and troublesome, since the scientific and technical accuses Arab delays in its evolution this is true for Algeria and all the Arab states. The International Conference on the classical language and its dialects in Algiers on 4 and 5 July 2007, as part of the "Algiers Capital of Arab Culture 2007" brought a discount to the order in the direction of the public authorities to On the one hand the widespread Arab and other necessary simplification part.¹

Trying to understand the root cause of this delay led us to expand our research outlook of exceeding a spell, the Arabic-French close relationship even if it's better to come back later. The internationalization of information exchange through the use of new information technologies and communication is dramatically changing cultural and linguistic landscape but does not threaten the French at home or elsewhere. However, it may lead to the marginalization of languages and cultures that are not a solvent market and domination by the most powerful economic actors.

We felt the desire to observe some of the aspects of information transfer in international trade and try to

1 High Council of the Arabic language, Proceedings of the International Conference on classical Arabic and its dialects -Publication HCLA 2008, volume 225, 18 specialists in Arabic language speakers, 4 and 5/07/2007, Algiers.

check whether the endogenous economic development, language problems, those of publishing, higher education have an impact on the socio-cultural environment, its evolution and what are these impacts?

Our goal is not to align a series of statistics and relevant citations but with their help crystallize attention to the dangers and problems of tomorrow. It is

therefore intends to check whether the permanent use of a surrogate foreign language new knowledge could endanger the national language especially if it turns out a small vehicle for scientific and technological data. This is not the case when referring to the recommendations of the International Conference on Classical Arabic and its dialects attended to

Algiers on 4 and 5 July 2007 specialists from Arab countries and representatives of the Arab League and Organization of the Arab League Educational, Scientific and Cultural Organization (ALECSO). But the Francophone community, united around the French, multicultural and multilingual remains an essential and indispensable motor in the exchange of scientific information.

The Algerian university and its structures are both generators and users of knowledge and innovation. It is understood that scientific research is the basis of techno-economic development if we consider that form is not to be confused with creating teach but to create. The scientific vocation of Algeria still recent, scientific research in its incubation phase constrain research structures to behave more consuming than producing in IST (Information Science, Technical and Economic). A new direction of scientific research law will be implemented from the beginning of September 2014, stated, in Tipaza, the Director General of scientific research and technological development in the Ministry of Higher Education: "Research scientist in Algeria will have

a new framework law that takes into account in its development, the shortcomings of the old law governing this area, "said Mr. Aouragh on the sidelines of the National Conference of Rectors of universities and centers of Directors sheltered scientific research by the university center of Kolea.

Citing the benefits of this new law, the general manager of scientific research and technological development explained that it "ensures the sustainability and continuity of research and funding to five years." He reminded, in this regard,

that scientific research was interrupted during the period from 2008 to 2012 "project for lack of funding available." So to remedy this situation, the new law provide to "submit to the government each year, a research program for approval and funding to ensure the continuity of the field research."

Because of its role, the Algerian university particularly holds our attention because it is to her that returns the exciting task but how difficult to stimulate creative thinking essential to innovation.

It is its activity depends in most countries, the quality of information and training.

To resume the worn phrase: "it is she who prepares man to consider his existence, to think and to act better protect its interests." Indeed, because of our nature, the university is for us a very interesting field because sensitive to fluctuations ideological constituting thereby not only a privileged environment for the exchange of ideas, but also a place of unique experience. It was at this university instead of "hoarding" of knowledge comes the role of developing the necessary foundation for the search function: it is therefore the link without which it would be impossible to ensure a competent manner, the activity of training and development of managers who fail in the nation and that it needs. This is exposed in broad ideas that we intend to develop and that is why in the angle of attack of this reflection, we will pay attention to the heightened educational enterprise, dominant activity in the economies of developing countries and the policy of Arabization in Algeria.

It is important to note that the information we have available, particularly as regards the statistics are sometimes inadequate or too uncertain to be unassailable. These data were originally behind the defense of this thesis began in 2004 and to be supported in 2011.

The flow of information and technological advances have transformed the

language of invaluable experiences receptacles.

We see every day a little more, that the world in which we live is incredibly narrowed: it not as compartmentalized seems that in the past. The majority of scientists and non-scientists recognize the importance of the information remains subject both nationally and internationally, intellectual production and management of knowledge flows circulating between informants and informed. Direct or médiatisé¹, the information transfer is generally carried out through different through different bearer channels

1 Direct: interpersonal communication (conferences, seminars conferences, telephone calls, debates ...)

Médiatisé: message from a stored source of information, that is to say, written or recorded to be recovered later.

formal or informal. Part of the information unknown to the user comes from ignorance of the social code of communication that is the language itself.

It is also hard to deny that the plurality of languages spoken, their confrontation, in one spirit are one of the riches that any worker, any user should be considered particularly in the context of access to systems and networks data exchange.

It is also undeniable that if science is advancing so quickly is because countless research is carried out by thousands of people in different parts of the globe.

These fruitful activities are born thousands of publications to the point that the information and documentation are literally overwhelmed by an exceptional mass of publications produced in multiple languages.

The most important partners in the communication are five in number. There firstly, organizations that fund research, secondly, the producers of the primaire¹ information. These writers, researchers, creators ... Third, there are the publishers who publish the information and then come and libraries that make

the public aware of the publications and finally fifth bookstores that sell to the public, small or large scale, the stored information in various forms.

The relationship between these partners is so narrow that it seems difficult to address one of the components of the transmission chain of knowledge without implying indirectly other agents.

It must be said, that in matters of scientific and technical research, it is no question fixed hierarchy today: The talk is more of "hubs" and the criteria that characterize research groups

1 Primary Document, primary documents are original documents prepared by the author.

are in their true number and the importance of the subject and object of research or reflection, but perhaps more in their hétérogénéité.

In most areas of study, only the convergence of mind, preferably using several languages allows it to be open to others, to be more attentive to dialogue.

The word "science" today covers a very broad front. It begins with the initiation of children to natural phenomena surrounding them continues in the cycle of teaching that leads from elementary school to university.

Language plays an important role throughout: it is present in the curriculum where we begin to learn the use of language in the graduate and professional where you acquired a vocabulary of more specialized; it is present in cultural activities in the technical and economic studies, in libraries and information centers in all forms of communication, training and information.

If a language for one reason or another, develops in one or two of these areas only- as is the case of the national language

Algeria-the result is an imbalance could compromise many efforts undertaken.

This century is said is the linguistic consciousness whether national or regional.

This seems especially true for Algeria who wishes

"Chasing" in their language.

Algeria is a developing country, it is a reality that must be accepted without making so far inevitable situation. This situation reinforces the reserve feelings manifested towards the French language and presence in Algeria, apparently by demographic use of recognized values, Islam and the feeling national.¹

Algeria is convinced that his deep seated cultural independence is also affirming its Arab and Islamic identity and as any development or development project involves a choice that results in a number of attitudes face realities of the social, economic and cultural recovery of the national language is the guarantee of that base.

This is called in Algeria "Arabization" is "The Battle for the recovery of the national language" that does not date from 1962. It was during the colonial period and continues to be, more than ever, one of the major themes of independence yesterday political, economic and cultural today. It puts the problems of the language at the center of national culture.

It appears in this difficult context to address the problem of the role of French in Algeria and to ignore the comparator, Arabic. Such an approach would not only superficial but also incomplete. It would be accountable in some lines of the situation, that is to say, announce that eighty percent of scientific and technical publications, citations, bibliographies, reports of scientific events are through foreign languages and where French is carving a large part. We have chosen for us to identify the relationship between the two languages Arabic and French so as to feel the ambiguity of their reports or "the question of Arabization appears as a troublemaker, as the negation of a development effort that would have come (Arabization) interfere. "²

1 Grandguillaume Gilbert, cooperation against Arabization, p.321-325, in time for cooperation. Ed Karthala IREMAM- Aix-Marseille University, 2012.

2 Same

To conduct the study here, it was first necessary to set a departure date. Our choice fell on a date that marked a milestone in the history of Algeria. 1962 is the date of independence.

This date therefore represents the temporal anchor point that will help the reader to identify and measure the extent of the upheavals in Algeria particularly in the area of languages. To this end, we will do a brief history of the language situation prior to 1962. This history is to make known the origin of the changes. It seems necessary if one wants to have a complete overview of the issue.

The post-independence Algeria has not only remained faithful to triptych IBN-Badis "Algeria is my country, my Arabic language, Islam my religion," but it is also similar to a crossroads of two lifestyles : by its massive urbanization and industrialization -can be a bit too quickly she lives constantly, problems of industrialized countries.

The legacy of its past and its population growth one of the highest in the world forced him to live fully in the developed countries problems.

As will be seen later, despite the problems, the National Arabization project was conducted with determination and even if against political speeches (the gel was decided by the HCE (High Council State) in July 1992 with the signing of a decree dated 07.04.1992 of exactly), the active sector of the economy continues to operate by practicing a form of unofficial and circumstantial bilingualism.

The year 2012 saw the birth of a totally French environment unlike that of the year of application of texts relating Arabization of the environment in 1974 under the reign of President Boumediene where French had given way to Arabic in the benevolent control Kasmate FLN in all

1 Ibn Badis: Philosopher, historian and man of letters.

common territory. (Signs, route signs, signs completely Arabized)

Facing a field of study in both large and complex, and to understand the importance of scientific, technical and economic information in foreign languages and Arabic, assess simultaneously the problems arising from the transfer of the information, we thought to focus on the use of languages in the different economic sectors, starting from the analysis of some indicators such as the assessment of the number of scientific and technical publications produced in Algeria, many of articles, the main sources of information, the number of research institutes potential producers of information etc ..

If for the latest indicators, the information is available, for the first by against, it is difficult to do because of the lack of a national information system, one can not locate all the information producers.

Moreover, it is not to our knowledge bibliometric studies or bibliographiques.¹

And though, if we try anyway, to conduct this study we can not serve us as disparate indicators of unequal value.

Thus our investigation field has the distinction of offering us given, not always reliable, which greatly complicates our task.

With respect, the methodology previously announced, we will not find here an actual linguistic approach to language mechanisms, but the outline of an analysis of the use of the two working languages in use in Algeria. Our favorite part of our approach to stick to a small-scale enterprise.

¹Bibliométrie: predictive quantitative study and possibly statistical production, distribution, consumption of books and printed materials, and

Biological: Set of science and technology related to books and writing.

What problems submitting this study focus on the sociological, technical and cultural knowledge transfer. As it seems obvious now that this concerns all at

once communication barriers, the national publishing industry, language problems in higher education and the role played in this context by the information, as regards Also terminology research activities:

The agreed work plan is divided into six chapters:

In the first chapter, we will report the linguistic dispossession and its social consequences before moving to the difficulties facing the young Algerian university in the aftermath of independence. We will also discuss the role of the official French and special status in Algeria.

The second chapter focuses on languages and language groups involved: 1) Berber or Tamazight 2) Arabic and 3) foreign languages. The contribution of the French language in the transfer of knowledge will be emphasized. The information society has become a new opportunity for the French and multilingualism. The Conference of the bilingual world (the 27/30 September 2001) held at Tlemcen in Algeria, came as an event bringing more to the new language planning policy initiated an overhaul of its education system in 2002 and where the French will be the first foreign language from the beginning of September 2002, the Conference on multilingualism in Tlemcen is described as a sign of openness, by participants on multilingualism.

A third chapter is devoted to the linguistic and cultural policy of independent Algeria from the implementation of Arabization to the positions of political parties and the language issue. Remember, from 1962 to 1988, the state control over all institutions of production and cultural promotion was characterized by censorship and repression of divergent expression on the language issue.

Loads in the perception of the status and functions of language in Algeria has been collected since the arrival of President Bouteflika to power ending the linguistic and cultural taboos heralding the advent of major reforms.

To observe the context of university cooperation in the aftermath of

independence, we discuss a fourth chapter entitled "French in the linguistic and educational cooperation." In Algeria, the French language is the subject of a significant investment on the part of the Algerian state. French cooperation is engaged with a significant density.

The operations it runs jointly with Algeria, concern for language and education sector, several departments including that of higher education. Therefore, the structures created to meet the mission of cooperation apprehend a systematic approach.

Chapter Five, entitled "Functional French, vector and object of cooperation", supported a previous chapter. It provides a starting point to the specific request bilateral reserved to public

specialized students with problems related to mastery of the French language necessary to pursue scientific studies at university.

This request took the form of an operational research leading oriented approaches functional French. The principles, choices, strategies that founded and justified deductions approaches are analyzed.

In addition to the difficulties some point by French cooperation in Algeria, this part will analyze the specific demand for bilateral cooperation on targeted audiences to address issues related to mastery of the French language and necessary for the further scientific higher education.

Recall that Algeria has not continued the process of Arabization after the baccalaureate level and that, apart from some sectors Arabized, the French language, language of instruction and certification of knowledge, is kept in the scientific higher education. This is a proven factor defining our basic assumption that is the mastery of the French language, is apprehended as a factor constituting a key to effective science graduate.

Chapter six, being the last. It deals with the time of cooperation from the 1960s

to the late 1970s and the simultaneous development of a policy of cooperation with France. This cooperation was intense in higher education, place par excellence where breaking and heritage elements are negotiating with the colonial past. The period being discussed fifty years later by former "cooperating" and their Maghreb colleagues as a human experience and rewarding policy. Documents concerning this period are annexed to bring a special tone to this testimony. Of these, the full original text of the "inaugural lecture" given by André Mandouze the formal opening of the University of Algiers November 12, 1963.

It is by addressing the problem of information sources and those of the French language cooperation in Algeria, we had seen the distress arising within the French community. French politicians are questioning and expressed concern about the danger facing the French invasion of English in France became the preferred tool of scientific workers.

In trying to define the issue, we realized

STRANGE COINCIDENCE that the language problems of Algeria and France although different still have something in common; the desire to fight against a foreign language strong "domineering".

In France as in Algeria, political bodies fighting against the monopoly of a foreign language.

The war of languages would it be declared?

GENERAL CONCLUSION AND OUTLOOK

GENERAL CONCLUSION AND OUTLOOK

Because of the importance of its social role, language policy on transfer of ISTE (Scientific Technical and Economic Information) must participate more effectively in the effort of building the national economy.

The objective was to highlight the relationship of scientific research activity and workflow needs with the socio-cultural and socio-economic control.

At this stage, we have tried to show the contradictions and discrepancies observed between the political will and the reality on the ground.

After this reflection, we continue to believe that the problem of the use of the French language is related to the weakness of the scientific and technical Arabic. The publications in this language in Algeria no longer meet the growing demand of the student population.

The problems at this level find lasting and effective solutions in the constructive criticism is to say, a lucid critique, detached from any inherent, devoid of passion and ordering regarding the use of languages work, conducting studies (needs), developing realistic action programs based on specific and objective assessments.

The complexity of the problems we mentioned requires sitting at the national level for thought that would take as a platform for analysis, the formidable dangers of globalization of scientific, technical and economic.

As such, it does not seem superfluous to emphasize the importance of conducting the fight to upgrade the scientific and technical Arabic. Fight even harder, because the difficulties will be the extent to catch up with one hand and on the other hand, Arabic is served by an inequality that results in an abundant intellectual production by existence of information networks, banks and side databases and

difficulties of the other produce, remove barriers, to meet the costs of goods become stored information.

However, the higher the stock of information that a country is rich and diverse the more likely it easy to make decisions in line with its development. Access to information is not an end in itself. All holdings requires treatment methods, qualified personnel, adequate equipment.

Today, in terms of knowledge transfer more than the French, the situation of the national language seems worrying as it is called to meet the objectives of economic, social or individual. Arabic is facing in the field of scientific and technical research on the offensive many "technical jargon".

From this it follows then, that training in local language at university, can be satisfied with a stock of knowledge or closed forever draw its needs in the past, especially as its objectives the shoot to follow the pathways promote the emergence of a scientific community.

In the current state, the Arabic language is struggling to compete with the French technical point of view. It is difficult to participate as an equal to the enrichment of holdings. We better understand the importance of a national role of a national information system

Multilingual.

Also, it is urgent that the focus should be on a reality that we should be impregnated with a EVIDENCE. The world is being prepared will be bilingual or trilingual. This vision will be consolidated by the holding in Tlemcen (Algeria) from "Tlemcen 2002" conference (28/30 September 2002), where the goal was to raise public awareness of linguistic diversity, to warn against the danger "all English" and the deadly trend toward single language and standardization.

Today, the real opponent of the development of Arabic, it may be French but English, Spanish can be tomorrow or Russian or Japanese. The key is to avoid penalizing the future Algerian researcher by enclosing it in this circle is called 'monolingualism ".

No project for sustainable economic development can only be achieved if one retreats into considerations quite sterile, including infighting.

In any event, reflection should focus on the role of languages like the great debate that took place on National Culture in 1981 and consultations on the new constitution in 2014 ..

These debates, consultations will be effective, full of information and intelligence if they can introduce the same time, an awareness of the serious problems of access to ISTE.

They probably will, movements that challenge the plurality of languages according to a logic of their own, to better understand the dangers of monopoly ISTE and the impacts likely to arise in the near future.

The greatest danger to a linguistic system - this is true for all countries - lies primarily in the internal degradation, that is to say, in the disaffection of its promoters.

One can certainly argue our point, a number of arguments that sentimental as any Algerian we are extremely sensitive.

Soon it will be understood when it is not a subjective questioning or any prejudice about the Arabisation policy.

In any event, the official texts, the measures taken to freeze the law generalization of Arabic in July 1992 have introduced ineluctably new relations between the French and Arabic.

They had the merit to be born in this regard within the Algerian population, severe sensitivity up any ambiguity.

Original, but certainly not unique lighting that we project on the issue is guided by the desire to see the information services evolve and monitor progress according to the guidelines of the National Charter.

There is no doubt that research in the broad sense is the basis of all economic and technical development. However, the extreme youth of this activity, the limits on its budget, researchers insufficiency do not allow him to run the risk of facing problems already experienced by other research services in the world, when a Good information allows it to take advantage of it.

It is common knowledge that communication in an international language, raises the level and quality of research. This thesis neglects course, arguments cultural leaning in favor of the opposite view.

In terms of research, the Belgian language policy is one example. The working languages of the researchers are three in number to four. Belgian researchers have the advantage to benefit from a wide

range of publications.

So what we wanted to show is that in the current state of scientific and technical communication, all bilingual or trilingual user benefit "de facto" a very great advantage over unilingual it either French or Arabic.

The section devoted to duel "English-French" was an opportunity for us to note that the emulation led the authors and French scientists to give a very large audience to a foreign language. They publish more in English. In other words, unwillingly, French research "is anglicized" little by little.

However, this shift is accelerating daily indirectly pose serious problems for the stock Algerian student in France with only the Arab-French- pair that is to say, a user bound by the language systems of information exp French CNRS, TITUS, INSERM, CancerNet which systems tend to provide more and more sources

and literature accessible ... but in English.

In the section devoted to the policy of Arabization we tried to see how, and how the contradictions and discrepancies observed in the transfer of information, knowledge can affect the training of future leaders called tomorrow to take support the future of Algeria. We found difficulties to access to information and documentation.

At the risk of producing misfits, the education system and vocational training should follow scientific developments. Better yet, if the programs took into account the problems looming on the horizon. Prospective studies can help to draw a language policy in line with scientific and technical vocation of Algeria.

Experiments were conducted in 1981. Elles aimed at standardizing the language of study. Terminology courses were taught in secondary schools. In the "transitional" section

(It is recalled, the bilingual section) the terminology courses are taught in Arabic (one hour a week) in the 'normal' section (the Arabized section) these are taught in French.

These courses do not give conclusive results.

From the years 1986 -1987, a specific request to bilateral cooperation was designed to specialized audiences, to address issues related to mastery of the French language, the language needed to pursue scientific studies. This request took the form of an operational research leading oriented approaches functional French. Dice 1989 and taking into account the guidelines adopted by the authority and after convincing results, the approach giving priority to functional French was widespread and affecting all higher preparatory schools, faculties of science and technology. Parallel to this device, a graduate school of French was implanted term allowing the formation of 2,000 teachers and researchers in French

functional and the Priority Solidarity Fund FSP managed by the Ministry of Foreign Affairs Embassy of France in Algiers.

The recovery of Arabic being still not fully réalisé. La Arabization policy seems to struggle in a myriad of problems, the most important are related to documentation and scientific and technical training in Arabic, and sometimes deadlines are difficult to meet. A physical checkup seems premature in the current phase of recovery of the national language in the policy decisions of 1992 gel Arabization by the High Council of State under the chairmanship of

BOUDIAF.

Our attempt to demonstrate why and how a seemingly neutral activities such as the transfer of the ISTE may reflect differences, contradictions, hegemonic ambitions is justified when one considers the delay by Algeria in the field the organized transfer of knowledge. There is no well-organized information infrastructure, no associations of library professionals, work management of scientific information in Arabic, is still affecting the traditional way. If the policy of Arabization wants to develop; it is important that the promoters of the Arab take steps in this direction.

Common sense that the expression and communication needs are met primarily by and through the national language or the scientific development requires that the research be stimulated.

Still in its infancy, research would lose if it is locked into a mold and if we forced researchers to publish or write in Arabic. It is essential to support research to use all possibilities. Encourage why those who demonstrate ability to work for its development. At the limit vehicular language is irrelevant or at least specify it in this phase. Que Algerian researcher writes in French,

Arabic or English it does not matter if the subject of study is the economic development of Algeria.

It should be noted and that's why we wanted to come, if some students and executives seem advantaged position because they practice a foreign language and make it their prerogative. What will happen if in twenty years the workforce was able to work equally in Arabic, English or French. The current trend is to find completely reversed: the unilingual we shall feel terribly marginalized.

And the Arabic language does one say? The Arabic language can only get invigorated of such meetings which are challenging to grow to support the comparison. Already estimates remind us that our language intervientqu'à a very small percentage in the world intellectual production. This means that any intellectual production that makes the difference seems lost to the Arabic user.

For the transfer of the ISTE can proceed appropriately, the use of foreign languages is essential. In the current state, it is difficult to deny that the French language is the one that poses the least problems.

Therefore, this work can exhaust or believe finding the "ideal solution" to a crisis situation where problems are interwoven into their complexity both in terms of training and in terms of information.

The problem of access to knowledge alone is fallow land, so thick that every point outlined by us, may be taken up and be the only object of study. As well as questions remain unanswered are many research directions to consider. In addition, the themes analyzed in this study could be addressed using different approaches: sociological, linguistic, economic, political, etc ...

It must be seen here as an invitation to reflection. Thus our approach to the problem can only be different from that of a linguist, a sociologist or politician which it will, we hope, some food for thought.

We remain convinced that the Arabic language is in Algeria, as well as French is in France, both a major substrate for national unity, the unifying element, the mainspring of every impulse that drives development National Cultural.

Reacting either side proves.

In any event, our eyes can not end on queries that are careful to use prophecy.

To appreciate more fully the scientific and technical developments of the Arab in Algeria as we had suggested, the breakthrough of English in teaching, maintaining and developing the French Algerian middle class is to say, to properly assess the evolution of these three languages - in specialized training in scientific and technical publishing in productive labor and industrial design - it would be interesting to wait a few years and continue to enrich this study remains in that inachevée.¹

It turns out that the international exchange and communication rights are based on two criteria are difficult to reconcile if to remove the language barrier the first looks towards the use of a common language for the entire global scientific community, this wonderful idea opposes the right to communication, criteria which claims recognition and equality without discrimination of national languages.

The adoption of a language "neutral" will certainly put on the same footing all languages of the world. This idea is consistent with the universal spirit: the use of a "neutral" language would be a halt,

¹ Due to developments called to intervene in the teaching plan due to the development of Arabization, an assessment seems premature today. In the current phase we can determine precisely the degree of success of this development on.

the English monopoly in France and the French in Algeria. The second test will always be opposed to the first in that it will put in the foreground, the problem of cultural loss, erosion of national values, the object of the struggle of peoples and basic premise of their claim their right to the difference is based on respect for the specificity in diversity.

Of course, it is possible to dream of a neutral language between all scientists of the world and we have to do, but not to believe.

Because of the importance of its social role, language policy on transfer of ISTE (Scientific Technical and Economic Information) must participate more effectively in the effort of building the national economy.

The objective was to highlight the relationship of scientific research activity and workflow needs with the socio-cultural and socio-economic control.

At this stage, we have tried to show the contradictions and discrepancies observed between the political will and the reality on the ground.

After this reflection, we continue to believe that the problem of the use of the French language is related to the weakness of the scientific and technical Arabic. The publications in this language in Algeria no longer meet the growing demand of the student population.

The problems at this level find lasting and effective solutions in the constructive criticism is to say, a lucid critique, detached from any inherent, devoid of passion and ordering regarding the use of languages work, conducting studies (needs), developing realistic action programs based on specific and objective assessments.

The complexity of the problems we mentioned requires sitting at the national level for thought that would take as a platform for analysis, the formidable dangers of globalization of scientific, technical and economic.

As such, it does not seem superfluous to emphasize the importance of conducting the fight to upgrade the scientific and technical Arabic. Fight even harder, because the difficulties will be the extent to catch up with one hand and on the other hand, Arabic is served by an inequality that results in an abundant intellectual production by existence of information networks, banks and side databases and

difficulties of the other produce, remove barriers, to meet the costs of goods become stored information.

However, the higher the stock of information that a country is rich and diverse the more likely it is easy to make decisions in line with its development. Access to information is not an end in itself. All holdings requires treatment methods, qualified personnel, adequate equipment.

Today, in terms of knowledge transfer more than the French, the situation of the national language seems worrying as it is called to meet the objectives of economic, social or individual. Arabic is facing in the field of scientific and technical research on the offensive many "technical jargon".

From this it follows then, that training in local language at university, can be satisfied with a stock of knowledge or closed forever draw its needs in the past, especially as its objectives the shoot to follow the pathways promote the emergence of a scientific community.

In the current state, the Arabic language is struggling to compete with the French technical point of view. It is difficult to participate as an equal to the enrichment of holdings. We better understand the importance of a national role of a national information system

Multilingual.

Also, it is urgent that the focus should be on a reality that we should be impregnated with a EVIDENCE. The world is being prepared will be bilingual or trilingual. This vision will be consolidated by the holding in Tlemcen (Algeria) from "Tlemcen 2002" conference (28/30 September 2002), where the goal was to raise public awareness of linguistic diversity, to warn against the danger "all English" and the deadly trend toward single language and standardization.

Today, the real opponent of the development of Arabic, it may be French but English, Spanish can be tomorrow or Russian or Japanese. The key is to avoid penalizing the future Algerian researcher by enclosing it in this circle is called 'monolingualism'.

No project for sustainable economic development can only be achieved if one retreats into considerations quite sterile, including infighting.

In any event, reflection should focus on the role of languages like the great debate that took place on National Culture in 1981 and consultations on the new constitution in 2014 ..

These debates, consultations will be effective, full of information and intelligence if they can introduce the same time, an awareness of the serious problems of access to ISTE.

They probably will, movements that challenge the plurality of languages according to a logic of their own, to better understand the dangers of monopoly ISTE and the impacts likely to arise in the near future.

The greatest danger to a linguistic system - this is true for all countries - lies primarily in the internal degradation, that is to say, in the disaffection of its promoters.

Say to be more clear, badly or insufficiently taught any language in danger of departing from its life-giving sap and move away gradually progress. The use of a language is either French or Arabic depends to a large extent of its use. Once a language ceases to be used as an expression of art and science, culture, she is seriously threatened with malnutrition. This is what we have tried to show in a second time.

Generally, if external risks require protective measures and invite to combine efforts, it is however, more difficult to ward off internal difficulties because they divide, leaving wide room for passion.

What seems to have missed the most far is a general philosophy and clear dialogue. It is especially important to try to be objective in order not to leave feeling that we carry for our national language prevail over reflection.

One can certainly argue our point, a number of arguments that sentimental as any Algerian we are extremely sensitive.

Soon it will be understood when it is not a subjective questioning or any prejudice about the Arabisation policy.

In any event, the official texts, the measures taken to freeze the law generalization of Arabic in July 1992 have introduced ineluctably new relations between the French and Arabic.

They had the merit to be born in this regard within the Algerian population, severe sensitivity up any ambiguity.

Original, but certainly not unique lighting that we project on the issue is guided by the desire to see the information services evolve and monitor progress according to the guidelines of the National Charter.

There is no doubt that research in the broad sense is the basis of all economic and technical development. However, the extreme youth of this activity, the limits on its budget, researchers insufficiency do not allow him to run the risk of facing problems already experienced by other research services in the world, when a Good information allows it to take advantage of it.

It is common knowledge that communication in an international language, raises the level and quality of research. This thesis neglects course, arguments cultural leaning in favor of the opposite view.

In terms of research, the Belgian language policy is one example. The working languages of the researchers are three in number to four. Belgian researchers have the advantage to benefit from a wide

range of publications.

So what we wanted to show is that in the current state of scientific and technical communication, all bilingual or trilingual user benefit "de facto" a very great advantage over unilingual it either French or Arabic.

The section devoted to duel "English-French" was an opportunity for us to note that the emulation led the authors and French scientists to give a very large audience to a foreign language. They publish more in English. In other words,

unwillingly, French research "is anglicized" little by little.

However, this shift is accelerating daily indirectly pose serious problems for the stock Algerian student in France with only the Arab-French- pair that is to say, a user bound by the language systems of information exp French CNRS, TITUS, INSERM, CancerNet which systems tend to provide more and more sources and literature accessible ... but in English.

In the section devoted to the policy of Arabization we tried to see how, and how the contradictions and discrepancies observed in the transfer of information, knowledge can affect the training of future leaders called tomorrow to take support the future of Algeria. We found difficulties to access to information and documentation.

At the risk of producing misfits, the education system and vocational training should follow scientific developments. Better yet, if the programs took into account the problems looming on the horizon. Prospective studies can help to draw a language policy in line with scientific and technical vocation of Algeria.

Experiments were conducted in 1981. Elles aimed at standardizing the language of study. Terminology courses were taught in secondary schools. In the "transitional" section

(It is recalled, the bilingual section) the terminology courses are taught in Arabic (one hour a week) in the 'normal' section (the Arabized section) these are taught in French.

These courses do not give conclusive results.

From the years 1986 -1987, a specific request to bilateral cooperation was designed to specialized audiences, to address issues related to mastery of the French language, the language needed to pursue scientific studies. This request took the form of an operational research leading oriented approaches functional

French. Dice 1989 and taking into account the guidelines adopted by the authority and after convincing results, the approach giving priority to functional French was widespread and affecting all higher preparatory schools, faculties of science and technology. Parallel to this device, a graduate school of French was

implanted term allowing the formation of 2,000 teachers and researchers in
French

functional and the Priority Solidarity Fund FSP managed by the Ministry of
Foreign Affairs Embassy of France in Algiers.

The recovery of Arabic being still not fully réalisé. La Arabization policy seems
to struggle in a myriad of problems, the most important are related to
documentation and scientific and technical training in Arabic, and sometimes
deadlines are difficult to meet. A physical checkup seems premature in the
current phase of recovery of the national language in the policy decisions of
1992 gel Arabization by the High Council of State under the chairmanship of

BOUDIAF.

Our attempt to demonstrate why and how a seemingly neutral activities such as
the transfer of the ISTE may reflect differences, contradictions, hegemonic
ambitions is justified when one considers the delay by Algeria in the field the
organized transfer of knowledge. There is no well-organized information
infrastructure, no associations of library professionals, work management of
scientific information in Arabic, is still affecting the traditional way. If the
policy of Arabization wants to develop; it is important that the promoters of the
Arab take steps in this direction.

Common sense that the expression and communication needs are met primarily
by and through the national language or the scientific development requires that
the research be stimulated.

Still in its infancy, research would lose if it is locked into a mold and if we
forced researchers to publish or write in Arabic. It is essential to support
research to use all possibilities. Encourage why those who demonstrate ability to
work for its development. At the limit vehicular language is irrelevant or at least
specify it in this phase. Que Algerian researcher writes in French,

Arabic or English it does not matter if the subject of study is the economic
development of Algeria.

It should be noted and that's why we wanted to come, if some students and

executives seem advantaged position because they practice a foreign language and make it their prerogative. What will happen if in twenty years the workforce was able to work equally in Arabic, English or French. The current trend is to find completely reversed: the unilingual we shall feel terribly marginalized.

And the Arabic language does one say? The Arabic language can only get invigorated of such meetings which are challenging to grow to support the comparison. Already estimates remind us that our language intervientqu'à a very small percentage in the world intellectual production. This means that any intellectual production that makes the difference seems lost to the Arabic user.

For the transfer of the ISTE can proceed appropriately, the use of foreign languages is essential. In the current state, it is difficult to deny that the French language is the one that poses the least problems.

Therefore, this work can exhaust or believe finding the "ideal solution" to a crisis situation where problems are interwoven into their complexity both in terms of training and in terms of information.

The problem of access to knowledge alone is fallow land, so thick that every point outlined by us, may be taken up and be the only object of study. As well as questions remain unanswered are many research directions to consider. In addition, the themes analyzed in this study could be addressed using different approaches: sociological, linguistic, economic, political, etc ...

It must be seen here as an invitation to reflection. Thus our approach to the problem can only be different from that of a linguist, a sociologist or politician which it will, we hope, some food for thought.

We remain convinced that the Arabic language is in Algeria, as well as French is in France, both a major substrate for national unity, the unifying element, the mainspring of every impulse that drives development National Cultural.

Reacting either side proves.

In any event, our eyes can not end on queries that are careful to use prophecy.

To appreciate more fully the scientific and technical developments of the Arab in Algeria as we had suggested, the breakthrough of English in teaching, maintaining and developing the French Algerian middle class is to say, to properly assess the evolution of these three languages - in specialized training in scientific and technical publishing in productive labor and industrial design - it would be interesting to wait a few years and continue to enrich this study remains in that inachevée.¹

It turns out that the international exchange and communication rights are based on two criteria are difficult to reconcile if to remove the language barrier the first looks towards the use of a common language for the entire global scientific community, this wonderful idea opposes the right to communication, criteria which claims recognition and equality without discrimination of national languages.

The adoption of a language "neutral" will certainly put on the same footing all languages of the world. This idea is consistent with the universal spirit: the use of a "neutral" language would be a halt,

¹ Due to developments called to intervene in the teaching plan due to the development of Arabization, an assessment seems premature today. In the current phase we can determine precisely the degree of success of this development on.

the English monopoly in France and the French in Algeria. The second test will always be opposed to the first in that it will put in the foreground, the problem of cultural loss, erosion of national values, the object of the struggle of peoples and basic premise of their claim their right to the difference is based on respect for the specificity in diversity.

Of course, it is possible to dream of a neutral language between all scientists of the world and we have to do, but not to believe.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
جامعة تلمسان
كلية الآداب واللغات

المُعْتَمَدُ وَالْإِصْطِلَاحُ



عرب علم

مجلة يصدرها مخبر

تعريب المصطلح في العلوم
الإنسانية والاجتماعية

رقم الإيداع القانوني : 1542 - 2004

العدد : 7 - 8 السنة : جوان 2012

ISSN: 1111 - 1771



دار ككونوز للنشر والتوزيع

قطعة بوجدور عين النجار تلمسان-الجزائر

هاتف / فاكس: 43-38-40-60 (0) 213 +

E-MAIL: KKOUNOUZ@YAHOO.FR

WWW.KKOUNOUZ.COM

المحتويات

الصفحة	الموضوع
أ	أ.د محمد عباس..... الأدبية حَفْرٌ في المصطلح وبيان للمفهوم
01	د. زروقي عبد القادر..... المصطلح التقدي اللغوي عند التوحيدي بين التحليل والتعليل.
14	د. عبد القادر بن عزة..... الأختر الاستشراقي بين ادوارد سعيد و ترفتين تودوروف "مقاربة استمولوجية"
20	د. تاج محمد..... البعد الديني والعلمي لمصطلح "الاستقامة" في كتاب سيبويه
32	د. عبد الناصر بوعلي..... أثر القراءات في الوقوف القرآنية
41	أ. موفق عبد القادر..... الحضور و الغياب
55	أ. قلايلية عمر..... أثر منهج الخليل الصوري في بناء كتاب العين من خلال الجزء الأول
61	أ. العيمش محمد..... الشرح الشعري ونظرية التلقي
72	أ. بوترة عبد الرحمان..... التكامل المعرفي بين الأسلوبية و البلاغة و النحو (الإشكالية و التطبيق)
80	د. حمودي السعيد..... دراسة تحليلية لرواية الأرض والدم لمولود فرعون
92	أ. بن خنافو رشيد..... قنوس المصطلحات الواردة في أضواء البيان ومذكرة أصول الفقه للشيخ محمد الأمين الشنقيطي
104	أ. بوغمامة نجادي.....

دراسة تحليلية لرواية الأرض والدم لمولود فرعون

أ. بن خنافو رشيد

جامعة تلمسان

1- المقدمة.

كان أول ظهور لكتاب "الأرض و الدم " في سنة 1953م حينما أصدرته مطبعة le seuil و نال جائزة الأدب للمذهب الطبيعي ولعل العنوان يثير كلمة صريحة غريبة فيها من القساوة التي اضطر إليها الكاتب في مصطلح الدم لما تحمل هذه اللفظة من معاني الخوف والخطورة والتفزز والكتاب ذاته يحمل هذه الرمزية بقساوتها كما يُفهم ذلك من الروائي نفسه مولود فرعون. في مضمون هذه الرواية، يسجل فرعون أن شخصية البطل عامر تتحرك حين يرجع إلى بلده "إن الغياب الطويل ليس له معنى إلا معنى فتح قوس كبير جدا قوي لتغير المعنى العام للحملة"، "الحنين الذي لا يمكن تفسيره، يستطرد قائلا، هو الذي جعله يغادر فرنسا "لكي يلي النداء الغامض لأرضه "

هذه الأرض التي يحفظها جيدا، فيتخذها في اعتباره المثل الأعلى للأُم الحنون "نخرج منها ونعود إليها" [إنها تحب أبناءها و عندما ينسوها كثير ، فهي تنادي عليهم أو تستدعيهم". "هذه الأرض تحب و تدفع الثمن سرا.فهي تعرف أهلها في التو، الذين صنعوا لها و التي صنعت لهم. إنها لا تعيد إنبات الأيدي البيضاء فقط، ولا الكسالى أو ذوي البنياب الضعيفة أو الأجسام النحيلة، و لكن كل الأيدي المرتزقة التي تريد إرغامها من غير أن يجبوها [.]إنها كذلك لا تريد الأيدي التي تدعي أنها تقوم بتزيينها و تحميلها ليس لها إلا أن تجعل الممرات المستقيمة المنظمة بالأرهار الغريبة و بالثقافات المستقيمة مستعينة بواسطة حواجز النجار. يجب أن نكتشف جمالها و لهذا علينا أن نجها "ص162_163

لا تريد البساتين على الطريقة "الفرنسية"، مرتبة جيدا، مفرطة في الجمال أو التي نكتشف جمالها بسرعة فائقة. لقد شرح جون عمروش تماما في مقدمة "أغاني بربرية" هذا التعلق بالوطن الأم. "إن التفكير الأكثر ألما بالنسبة للقروي البربري هو الخوف من الموت وأن يدفن في الأرض الغريبة الأجنبية. إنه مرتبط بالوطن الأم، فإن صورة الأم تكون دائما في ذهن المغترب.

" الشيء نفسه بالنسبة للعلاقات التي تربطه بالأرض، وأن الحبل السري ليس مقطوعا تماما بالنسبة إليه. إن الأم و الأرض بالنسبة إليها المالك الأعلى. إنه ابنهما و لا يمكن أن يعرف كيف يخرج عن دائرة الحنو و العطف هذه بدون ظني" [ص49].⁽¹⁾

فبالعودة إلى هذا الاعتبار، فإن الوطن الأم مثل الأم أو مثل الزوجة المحبوبة [المتعلق بها] بحنو و عطف. إذن يوجد هنا تجذر في الأرض و بواسطته تعيش العائلة.

إن الأرض هي وطن الأجداد. إن لها ارتباطاً [إنما مرتبطة بدم العائلة. لا ترتبط بها في آخر المطاف إلا لأنها أرض الآباء، بحيث أنه من السهل أن تأخذ هنا كلمة "بارس" وهو يتكلم عن الوطن: "إنما تلك المقبرة الضخمة الواسعة المشتركة بيننا" [إنما في أول الأمر، الشيء الإحيائي [البيولوجي] قبل أن تكون ذلك التعلق العاطفي بالمناطق المحبوبة أو بالتاريخ الوطني العظيم"⁽²⁾. فدم رابح يعود إلى دم ابنته. نعم يعود إلى أرضنا: الأرض و الدم هما عنصران أساسيان في مصير كل واحد منا " [الأرض و الدم] ص124. نحن بعيدون عن عقلية حياة الرّحل. هنا دم الأجداد [الأسلاف] و جذور العائلة تغوص في الأرض، نحس بها تحت الأقدام و كأنها أرض أهلنا و ذوبنا وحيث تجاور القبور منازل الأحياء. "الروحانية [الرمزية] المشاركة للأرض و الإنسان [الرجل]" حسب ما قاله خاطبي⁽³⁾. و لكن الوضعية الإنسانية فوق هذه الأرض قاسية. إن القرى الجائمة على قمم الجبال، فهي معلقة

⁽¹⁾ Déjeux, Jean, *la Littérature Maghrébine d'Expression Française*, Rencontres Culturelles, Centre Culturel Français, Alger, 1970, p. 49.

⁽²⁾ Jean Amrouche, *Chants Berbères de Kabylie*, Tunis, Monomotapa, 1939, réédit, Paris, Charlot, 1947, Introduction, pp.21-22.

⁽³⁾ Khatibi, *Le Roman maghrébin*, Paris, Maspéro, 1968, p.51.

بالأرض المعلقة . كل واحد يدافع عن نفسه . الرجال و الحيوانات و الطبيعة تصارع، تناضل من أجل الحياة، حياة فقيرة حتى ولو أن هذه الطبيعة تبدو أحيانا وافرة. فالأغنياء مترفون، و لكن الفقراء موجودون في كل مكان (ابن الفقير ص 17_18). عالم المرأة يبدو أنه مهمش في هذا المجتمع، لا يأخذ قسطه مثل ما يأخذه عالم الرجل. من دون شك، فإن أفضل الصفحات حول المراهقة و عن الزواج قد اختفت التي تثبت في الطبعة الثانية من كتاب ابن الفقير. ولكن ما كتبه فرعون يبقى يلاحظ بدقة و حذاقة ما تعتقده النساء في الرجال ؟ فالروائي يقول لنا بأنهم لا ينتظرون منهم لا الرقة ولا النظافة و لاحتى المحافظة عليهن . ولكن النساء التريهات حذرات، بينما اللواتي تردن الاحتفاظ بمكانتهن يبقين في بيوتهن. إن مكان الموعد هو العين. هناك تتكلم، نضحك، نتضارب، نحدد موعد الزواج. أما المسنون فيتخذون الوسائل اللازمة لإرغام زوج ما أو لتقديم النصائح المتعلقة بإخصاب المرأة العقيم. في هذا العالم، لا تتكلم إلا بالألفاظ الخاصة و بحياء و حشمة و حفظ هذه الوضعية الإنسانية النسائية و إبعادها عن البؤس، عن بسيكولوجية الرجال و العادات و التقاليد العتيقة القديمة. "كل واحد يتحمل الوجود الذي كتب له بكل بساطة.. إن المرأة حساسة و سريعة التأثر، فإن الحياة تجبرها على عدم الإحساس و الشعور و قسوة القلب "الأرض والدم" (ص 37-38)⁽¹⁾

. إن الظروف الإنسانية للعمال الجزائريين في فرنسا حسب ما يصفها الروائي حقا قاسية. كان مؤلفنا ينوي أن يكتب حوليات تمتد ما بين 1910 إلى 1950 و كان يعتقد بكل تعقل أن هجرة أهل القبائل يمكن أن "تقدم عناصر لواحد أو عدة مؤلفات جديرة بالاهتمام"⁽²⁾. لقد خصصت رواية "الأرض و الدم" إلى الفترة الأولى من 1910 إلى 1930، في حين أن رواية أخرى كان يجب أن تغطي الفترة الثانية. في الحقيقة لقد شرح فرعون في مقابلة أن هناك فرقا شاسعا بين الفترتين فيما يخص عقلية الذين يذهبون إلى فرنسا. فالمهاجرون القدماء كانوا أكثر تعلقا بقريتهم

(1) Mouloud Feraoun, *la Terre et le Sang*, Edition du Seuil, Paris, 1953, pp.37-38

(2) Interview citée in (Déjeux, Jean, *la Littérature Maghrébine d'Expression Française*, op.cit. ; p.52.

مجلة المتمدن في الاصطلاح العدد 7-8 جوان 2012

بأرضهم وبتقاليدهم وعاداتهم وكانوا سرعان ما يعودون إلى أهلهم حالما يجتمعون بعضا من المال المدخر. ولكن الشباب منهم والذين هم أكثر ثقافة وأكثر استعدادا فيمكن لهم أن يتأقلموا بسهولة مع أساليب العيش في فرنسا إن روايتنا يقص علينا في هذا الكتاب الأزمنة البطولية ما بعد حرب 1914_1918 حيث كان الاعتراب يعتبر مغامرة

شيئا فشيئا بدأ الناس بتشجيعون للذهاب إلى فرنسا من اجل العمل، بعد سماع القصص الفاتنة من الذين عادوا من هناك و كذلك بسبب الحصول على قوت العائلة وأن بعضهم أحرقوا وثانقهم ولم يرجعوا أبدا وذلك لأنهم وجدوا هناك نساء فرنسيات فاتخدوهن كزوجات. أما الآخرون ، وعلى النقيض من ذلك ،عادوا إلى القرية و أخذوا مكائهم في الجماعة بسرعة "إن سنتين تقريبا كانت كافية لعامر لكي يصبح قبائليا من جديد و كأنه لم يسافر قط، ولم يكن على وشك الموت" (الأرض...ص191) وفي رواية "الأرض و الدم" فإن الروائي يتوقف ليستعرض اليوم البائس و القاسي المتمثل في البحث عن العمل، الحياة في عمق المنجم والأحياء الشعبية و حياة المغتربين. عامر الذي وصل من محطة قطار "ليون" إلى محطة قطار "باريس" فيقف مشدوها بسبب الزحام جرّاء الأفواج الكثيرة المتدفقة و حياة السرعة الفائقة فيحس إثر ذلك بأنه صغير، بل أنه متناهي في الصغر و منسي و مذلول وبعده في الأحياء المخصصة لسكان شمال إفريقيا ليجد الطريق و المقهى الذي يجتمع فيه أهل بلده فيتنفّس الصعداء و يحس بالراحة بين أعضائهم. فالملاحظات و الأوصاف التي يقدمها "فرعون" هي بحق صحيحة أو تنبئ عن بصيرته النفاذة و عباراته الموزونة الدقيقة (ص53). إن العمل الروائي لفرعون له مدلول ومعنى بالنسبة للعصر الذي يعيش فيه. لم يكن المؤلف المتذوق للجمال يكتب خارج عصره و يمكن أن نقول عنه كمعظم المؤلفين المغربيين ما قاله جورج دو هاميل. "إن الروائي هو المؤرخ للزمان الحاضر" عبر هذا العمل الأدبي يمكن للقارئ أن يجد فيه المقارنة بين الماضي و الحاضر و القديم و الجديد و صراع الحضارات والتعارض بين نمطين للتفكير وتوتر أبطال الرواية الذين يدون في الروايات على قدم و ساق خلال فترتين (التقليد الذي يحتفي و الذي ماعدا ذلك يبدو أنه يفرض نفسه) و القلق الذي يضايق أولئك الذين ذاقوا لذائذ ما في أوروبا و انبهرو بأضواء المدينة

رجعوا إلى القرية و هم يتفقون إلى الرجوع إلى هناك. هذه الثنائية التي تظهر عبر تقريبا كل أدب شمال إفريقيا . إن الماضي عند "مولود فرعون" قد تم تصويره من طرف معنى التقليد و الأسرة (العائلة) و الشرف. الكل يبدو و أنه يفرض نفسه: يمكن كذلك القول بإيجاز بأن الماضي يستمر بسبب لذة الحياة و يجاوز كذلك الشعور بالموت و يتميز جيدا بمناخ البحر الأبيض المتوسط. في المجتمع الذي يصفه الروائي، فإننا نخضع و نتقلب في التقاليد الموغلة في القدم التي تسمح في الحقيقة بدوام قيم الأسلاف. و أن أساس كل شيء يكمن في عالم من الأحاسيس و المشاعر كالشرف و عزة النفس و العظمة (الوقار) و الأخلاق و الافتخار و الكبرياء و التضامن. إن إتباع التقاليد لا يعني بالضرورة التميز و الذوبان فيه و البعد عن كل ما هو جديد. فعلى المستوى الجماعي فإن آخر قلعة يجب الدفاع عنها هي العائلة والتي يجب عليها أن تعبر القرون رافعة الرأس و بأيدي طاهرة. كل تعدٍ على شرفها يستوجب الثأر له. إن العائلة تمثل دم الأجداد بل كذلك الحياة في استمرارها. إذن ندافع عنها لأننا ندافع عن دمها الخاص بها و عن حياتها⁽¹⁾

إن رواية "الأرض و الدم" هي رواية تقليد القدم و العودة إلى تقليد القدم⁽²⁾.

حقيقة الواقع:

تشكل الهجرة في روايات مولود فرعون الثلاث⁽¹⁾ إحدى القنوات الجوهرية لاتصال أبطاله بالعالم الغربي.

فإذا كانت هجرة رمضان (أب فرولو) في رواية ابن الفقير، قد تمت في ظروف صعبة و قاسية، تحتم عليه الأمر، واضطر أن يغادر بلده القبائل بالجزائر إلى بلدان أجنبية و نخص بالذكر فرنسا، بسبب الإملاق الشديد، خصوصا بين الأوساط الريفية بسبب سياسة المستعمر المستبدة الظالمة، فهجرة عامر أو قاسي أحد أبطال رواية الأرض و الدم لمولود فرعون التي هي محور موضوع بحثنا

(1) Déjeux, Jean, *la Littérature Maghrébine d'Expression Française*, op.cit. ; p.56.

(2) Selon l'expression de Mme Fanny Colonna dans son excellent Mémoire pour le diplôme d'études supérieures : Mouloud Feraoun, ethnologue, chroniqueur, romancier, Alger, Fac. De Lettres, juillet, 1967 in Ibid. ; p.56.

يقصد بالروايات الثلاث ابن الفقير أو نجل الفقير و الأرض و الدم و الدروب الوعرة.⁽¹⁾

هذا، الذي يمثل رمز الجيل الثاني، بعد الثلاثينات، لا تخلو من الطموح الكبير، من أجل تحسين أحوال المعيشة الضنكي، حيث كان إقبال المغاربة آنذاك قويا، نتيجة ما تروجه وسائل الإعلام الفرنسية، عن وفرة العمل و كثرة السكن بفرنسا. فكم كانت رغبة عامر أوقاسي قوية ، وتوقه شديدا، لعله أن يوفق في تحقيق حلمه ، وذلك حين إيجاده عمل مدفوع الأجر، بأحد مناجم الشمال الفرنسي ليهاجر تاركا وراءه الأعمال الشاقة و يولي دبره للظروف المزرية ؛ وكله عزم حزم: فكيف لا، ((وهو شاب قوي، ومتعلم، لا يتكاسل في العمل)).⁽²⁾

وجد عامر أوقاسي تأييدا مطلقا من أبويه اللذين شجعا على السفر، لعل ذلك سينعكس إيجابيا على وضعيتهما الاجتماعية كما يجد فرصة ثمينة في الابتعاد عن الأعمال الريعية العسيرة، في حين سيجد من دون شك بفرنسا عملا بالمصنع يتقاضى عليه أجرة على الأقل تكون معقولة.

يسافر عامر أو قاسي تاركا أباه قاسي، و أمه كمومة مع مطلع فصل الربيع، بصحبة مجموعة من رفاقه الذين سبق لهم أن جرّبوا المحجرة. في الحقيقة، لم تكن لحظة الوداع سهلة للأبوين، انهمرت عيونهما دموعا، و لكن ماذا في وسعهما أن يعملأ؟

و عليه تشجّع أبوه أمام فلذة كبده، و حبة قلبه و قرّة عينيه و بحجة حياته ((اذهب يا بني، التحق برفاقتك، سيرافقتك دعائي، لم يسبق لي القيام بعمل شرير و لن يتخلى عنك أولياء البلاد الصالحين))⁽¹⁾

في حين، يعلم عامر أوقاسي أن حياته ستتغير، و بدأ يتصور العمل الشاق و كيفية الخضوع و الخنوع للمسؤولين المسيرين، لكنه في المقابل، سيحصل على أجرة تدفع له نهاية كل أسبوع، علاوة على وجود وسائل الترفيه المتنوعة و الألبسة الجديدة، و الأغذية المتوفرة. لم يبق أمامه إلا شد رحاله، رغم بعض القلق الذي كان يساوره من عبور البحر؛ هذا العالم المجهول. و لكن عبوره قد تم بسلام

⁽²⁾ Feraoun, Mouloud, *la Terre et le Sang*, Edition du Seuil, Paris, 1953, p. 16.

⁽¹⁾ Feraoun, Mouloud, *la Terre et le Sang*, op.cit., p. 50.

وأمان. وها هو ذا بمدينة مرسيليا، متوجها إلى مدينة ليون ومنها سيولي و جهته إلى باريس على متن القطار صحبة رفاقه؛ بالطبع.

أحسنّ عامر أوقاسي بنوع من الخوف من المجهول، وخاصة إذا ما تركه و تخلى عنه أصحابه. ولكنه سرعان ما ألقى نفسه بأحد المقاهي بباريس وسط أبناء إغيل نزمان يتكلمون بصوت عال وباللغة القبائلية. فاستعاد عامر الثقة في نفسه و تنفس الصعداء.⁽²⁾ لم يمكث مدّة طويلة بباريس، لأنه قرر الذهاب إلى جهة الشمال، حيث تتواجد هناك مناجم الفحم التي تتطلب اليد العاملة. لقد استطاع عامر أوقاسي الاندماج في هذا الوسط الجديد بسهولة لأنه وجد خاله رابح أوحموش، الذي لم يعد إلى بلده منذ أزيد من عشرية، لكنه دنا من عامر و راح يوازره في كل الأمور. ولم تمض إلا شهور حتى نسي عامر أبويه و ذويه و قريته⁽³⁾.

لم يلتحق بالمنجم في السنة الأولى من وصوله، بسبب صغر سنه، رغم إلحاح خاله رابح أوحموش على مسؤول المكتب الذي رفضه البتة، ولكن ذلك لم يمنعه أن يجد عملا مناسباً لسنه، يتقاضى عليه أجرا معتبرا، فأصبح طابحا لرفقائه المهاجرين، داخل مقر سكنهم، إلا أن عامر لم يرتح لطبيعة هذا العمل الذي يعتبره مناسباً للفتيات وليس للفتيان مثله وهو الشاب القوي، المقتول العضلات، الطموح و النشط، ناهيك لو يسمع أبوه بهذا خصوصا بعد انقضاء سنة كاملة، والآن قد أصبح قادرا على أن يتزل إلى المنجم ليبرهن على رجولته كبقية أفراد قريته. لقد استطاع فعلا أن يجد عملا بالمنجم، و في العام الموالي، و بعد تدخل خاله رابح صاحب النفوذ بأراضي الغربية، يلتحق إذن عامر بزملائه، و كله عزم و حزم ليقوي عضلاته أكثر فأكثر، و يبرهن على رجولته و كبريائه. ولو أنه في قرارة نفسه كان في أول الأمر يحلم بإيجاد عمل في مصنع ما. ربما لخطورة عمل المناجم.

⁽²⁾ إسماعيل حاجم، الصراع الحضاري في الرواية الفرانكفونية المغاربية، دار الأمل للطباعة و النشر و التوزيع، الجزائر، 2007، ص 61.

Déjeux, Jean, *la Littérature Maghrebine d'Expression Française*, Rencontres Culturelles, Centre Culturel Français, Alger, 1970, p. 53.

⁽³⁾ Feraoun, Mouloud, *la Terre et le Sang*, op.cit., pp. 54-55.

و مولود فرعون، الأرض و الدم، المرجع السابق، ص 52.

استطاع عامر أوقاسي بهذه الكيفية، أن يصبح كسائر أفراد قريته، يتقاضى راتباً شهرياً مثلهم، معتمداً على نفسه، مبرهنًا على قدرته. وسرعان ما اندمج مع أهل الشمال الفرنسي (يتقاسم معهم البيرة و الأكل، متنبياً لغتهم. (1))

وأصبح معجباً بهذا الوضع الجديد و هذه الحياة الجديدة، مقلداً في ذلك خاله رابح الذي كان يجرّضه على مغازلة النساء، و البولوني أندري، أحد العمال بالمنجم، زميل خاله و زوج إيفون صاحب المنزل حيث يقيم عامر و عمال إغيل نزمان، الذي علمه شرب الخمر، الشيء الذي أنسى عامر ماضيه وذويه، مرثياً بثقله وسط المجتمع الجديد الطافح بالردائل و المملوء بالفواحش والمنكرات. إن القارئ أو المستمع أو الباحث في روايات مولود فرعون الثلاثة المذكورة آنفاً، يجد أن موضوع الهجرة حاضر بشكل لافت للنظر، وذلك باعتبارها إحدى قنوات الاتصال الرئيسية بين الجزائر و فرنسا، بدءاً من مطلع القرن العشرين. لكن ما تجدر الإشارة إليه هو أن انعكاساتها كانت بدرجات متفاوتة نظراً لاختلاف الأوضاع المتعددة سياسياً تاريخياً و اجتماعياً

وعلى هذا الأساس، لا تكاد نعثّر على الصدام الحضاري في رواية ابن الفقير التي تجسد معاناة الجيل الأول في التكيف و التأقلم مع الأوضاع الغربية الجديدة وقتئذ، إلى جانب ضياع حقوقهم نتيجة جهلهم للغة الفرنسية. و يشير الكاتب مولود فرعون إلى ذلك من خلال شخصية رمضان أب فورولو الذي عاش ذلك الوضع، بدليل أنه — بعد رجوعه — ما فتئ يوصي ابنه بضرورة تعلم الفرنسية كوسيلة تمكنه من الدفاع عن حقوقه.

ولكن المؤلف يعمق الصراع في رواية الأرض و الدم على لسان عامر أوقاسي البطل الرئيسي الذي يرمز إلى الجيل الثاني، زيادة على تعلمه اللغة الفرنسية، يجد بفرنسا من يمد له يد العون قصد التكيف مع الأوضاع الجديدة. إنه كما سبق أن ذكرنا آنفاً هو حالة رايح أوجموش الذي قطع الصلة مع أهله منذ أمد بعيد، فكثيراً ما كان يبحث على تعاطي الخمر، ومصاحبة النساء و اقتراف الرنا والفجور، مما

(1) فرعون مولود، الأرض و الدم، المرجع السابق، ص52-53، Feraoun, Mouloud, *la Terre et le Sang*,

op.cit, pp.57

سهل على عامر الشاب المثقف الإندماج بشكل طبيعي، حيث لم يمر على تواجده بفرنسا سوى حول، حتى التحق بالمنجم، معتمدا على نفسه، رافضا أن يكون عائلة على أبناء بلده، بعد أن كان طباحا لهم في أيامه الأولى كما سبق ذكره. لم يتهاون عامر بدوره، بل كان عازما، حازما ومستعدا لأن يبحث عن استقلاليته المطلقة، بدليل أنه سرعان ما نسي قريته ومن فيها ((و رابع هو أول من مرّ عامر على "العلاقات الجنسية"، في حين دربه البولندي على استهلاك الخمر لتجمل الحياة في عينيه وينسى قاسي و كمومة. ((⁽¹⁾ و حين يتذكر أمه كمومة التي يمكن أن تكون قد طحنت البلوط من أجل أن تعد رغيفها، فإنه سرعان ما يطرد تلك الفكرة الشاذة التي تشبه السحابة السوداء، و تتراعى له بمثابة نقطة بسيطة لا معنى لها، منطقة متوحشة و مظلمة، و غير نظيفة، تأوي كائنات غريبة يرثى لها⁽²⁾

لم يستن أمه كمومة وأباه قاسي جراء تحوله السريع، رغم أنه يعتبر سندهما الوحيد يتعرف عامر على أندري. زميل خاله رابع، و يصبح معجبا به، لذا أصبح يقلدهما حتى عاشرهما و اندمج كلية معهما. تظاهر أندري باللطافة و الليونة و حسن المعاملة تجاه الشاب عامر مستغلا سذاجته لينتقم بطريقته الخاصة من رابع أوحموش الذي يعد منافسه العنيد، و ذلك نظرا لعلاقة هذا الأخير— غير الشرعية— مع إيفون زوجة أندري. سبق لرابع أن اعترف لابن أخته عامر بعلاقته الحميمية و الخفية مع إيفون صاحبة التزل الذي يقطن فيه أبناء بلده، إذ تعرف عليها قبل أندري، لكنها شرطت عليه كتمان السر، و إلا ستقتله. طبعاً بدوره يضمن لها الزبائن. وأدى الظن بالبعض أن الصغيرة ماري هي في الواقع بنت رابع أوحموش. أما عن إيفون فيقول رابع: ((إنها لبوة يا ابن الأخت لا تستطيع أن تتخيل، ستسحقك أنت بالذات، ماذا بوسع هذا الجهيضم أن يفعل؟))⁽¹⁾ لم يكن في وسع عامر فهم بعد هذا الكلام حيثئذ، ليحطاط لأي مكروه، ربما نتيجة سذاجته و حماسه، كيف لا و هو الشاب

⁽¹⁾مولود فرعون ، الأرض و الدم، المرجع السابق، ص52-53.

⁽²⁾مولود فرعون ، الأرض و الدم، المرجع السابق، ص54، p. 54، Feraoun, Mouloud, *la Terre et le Sang*, op.cit.

المندفع و الطموح؟ غير أنه يشعر أحيانا بتأنيب الضمير بسبب تقصيره في حق أهله و لاسيما والديه، و يراوده التفكير في بلده و حقوله، بل حتى في بلده المتواجدين معه، و الذين يرثى لحالمهم بسبب قلة الإمكانيات، من بينهم ((سي بلقاسم الذي قطعت إحدى رجليه، و هو بأحد المستشفيات و محمد السعيد الذي له حضنة من الصبيان، و يعمل تحت اسم مستعار، حيث أوقف عن عمله بسبب الوشاية.))⁽²⁾

يدل هذا على الأوضاع المتردية و المزرية للغاية للمهاجرين المغاربة. يبدو أن عامر قد اكتشف التمييز العنصري و ما يكتنه الأجانب لأبناء بلده من حقد و كراهية ((إن الفلامنديين)). (يتعاونون بينهم، و يكرهون القبائل و لم يختلف البولونيون عنهم، في حين يتقاضى القبائل راتباً أقل منهم)، و عليه فبدل أن يتوحدوا و يتعاونوا، يتشاجرون و يتحاقدون (⁽³⁾) غير أن عامر لم يطمئن لأهل بلده الذين لم ينسوا بعد تكبيرهم القبلي، و التفاخر و التباهي بالانتماء إلى القرية الفلانية دون غيرها، رغم تواجدهم في ديار الغربة قد تكتشف هذه الإشارة عن هميش الجزائريين وسط هذا العام الجديد؛ لذا نرى أنه من الطبيعي أن يستمر هؤلاء على نمط الحياة التقليدي، لأنهم لم يجدوا بعد البديل الذي يمكنهم من التكيف مع الأوضاع الراهنة.

لم يخطر على بال عامر بأن أندري قد أعد له مكيدة، بعد أن خطط لمشروعه بشكل محكم ، يختار وقت القيلولة المناسب، و غفلة عامر ليأمره بدفع العربة، مع العلم بأن ذلك ليس عمله، هذا بعد إلحاحه الشديد على سماعه الجرس. و هنا تحدث المأساة، و يكون أندري مهندس الجريمة. يخبر عامر بأنه قتل خاله رابح، و يحمله كامل المسؤولية. حاول عامر الدفاع عن نفسه، خصوصا حين علم من ذويه أن الجرس لم يذق بعد، إلا أنه سرعان ما أذعن أمام تهديدات أندري، و إلا سيكون له شأن مع السلطات. إنه متأكد من براءته ، لكن لم ينس أن البلد ليس بلده ؛ أضف إلى ذلك ما لأندري من

⁽²⁾ Ibid., p.61.

⁽³⁾ Ibid.

معارف. يستسلم إذا عامر لضغوطات أندري. و لم ينج من اتهامات ذويه؛ هل يعقل أن يسكت عن دم خاله السائل بالمنجم؟⁽¹⁾

كيف سيكون موقف أهل القرية منه؟ لا تغتفر مثل هذه الغلطات في منظور العرف الاجتماعي. يصطدم عامر بالواقع المر العلقم، و لم يقو على تحمل عبء المأساة الثقيلة، مما قد يفقده توازنه الطبيعي، فأصبح محصورا بين المطرقة و السندان، فمن جهة لا يستطيع مواجهة أندري في بلاده، و لا سيما عندها ((يتعلق الأمر بالعرب))⁽²⁾ و من جهة أخرى، لا يقدر على مواجهة ذويه، بعد أن خان دم خاله بل دمه بالذات.

يقرر في أخير المطاف التصريح بالحقيقة ، ولو يؤدي ذلك به إلى السجن و لكن رمضان أكبر أفراد إغيل نزمان سنا، و أرجحهم عقلا، و أكثرهم تجربة بديار الغربية يمنعه وهو الذي حاول بحنكته التقليل من شأن الحادثة ، محاولا إقناع أفراد قريته؛ خصوصا بعد رواج الخبر و انتشاره كاتسار النار في الهشيم و لا سيما عندما علمت الإدارة بذلك بأن رايح أوجموش كان ينوي منذ مدة أن ينتحر⁽³⁾. بيد أن الواقع يفرض على أهل إغيل نزمان أن يثاروا لرايح ولو تخلى عامر ابن أخته عن واجبه تجاه خاله، و إلا ستشكل هذه الحادثة الأليمة الجبانة و صمه عار لا يمحوها مرور الزمان و توالي الأعوام، و لاسيما في أوساط المجتمعات المحافظة كبلاد القبائل. لكن ماذا في وسعهم أن يفعلوا و باستطاعتهم أن يصنعوا أمام أفراد أقوياء مثقفين؟ ثم إن البلد غير بلدهم، و عليه يجب أن لا ينسوا بأنهم دائما أجنب، جاءوا من أجل كسب قوتهم وقوت عائلاتهم لا غير⁽¹⁾.

لم تتوقف مهمة أندري عند هذا الحد، حيث أدرك أن الوضع يتطلب الحيلة و الحذر أكثر، و هو يعلم علم اليقين أن أهل إغيل نزمان لا يمكن أن يغفروا لعامر سكوته. لذا قدم لهذا الأخير عنوانا

(1) Ibid., pp.62-63 ; مولود فرعون ، الأرض و الدم، المرجع السابق،ص56

(2) Ibid., p.65 ; المرجع السابق،ص60.

(3) (bid.66., .p.

(1) Ibid.

ANNALES DE L'UNIVERSITE D'ORAN



1995

Sommaire

○ Evaluation et Perspective

- La recherche scientifique ne fait que commencer
(Propos recueillis dans le Quotidien d'Oran)

M. Benziane Abdelbaki.....5

○ Histoire

- Abdelkader précurseur de l'état nation

Mr. A. Lalaoui.....15

- Aperçu Ethnologique de l'Algérie

M. Mohammed Adala.....32

○ Economie

- Quelques Reflexions sur l'expression algérienne

Dr. M. ABBOU.....45

- Etude des effets de l'augmentation du prix du lait sur le consommateur

Mr. Ournidi Ouassini.....54

- Espace, Epistémologie et Civilisation

Rouissat Abdenasser.....73

○ Linguistique

- Essai d'introduction à une étude étymologique du dialecte algérien

Taleb Mohammed Nour-Eddine.....83

○ Psychologie

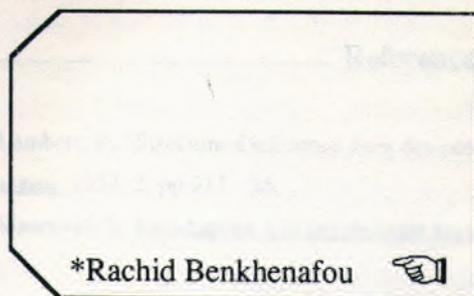
- Group in the image of the leader or leader in the image of the group

Dr. Ahmed Marouf.....96

○ Didactique

- L'évaluation en module de langue étrangère

Rachid Benkhenafou.....102



L'évaluation en module de langue étrangère

L'évaluation est le processus central de tout enseignement/ apprentissage. Elle consiste à mesurer les effets d'un enseignement, son efficacité, c'est à dire les résultats obtenus par les élèves. Ces résultats sont mesurés en termes de compétences de performances et de savoirs-faire. L'évaluation essaie par exemple de déterminer ceci, de quoi les élèves sont-ils capables en productions orale, en compréhension orale, en lecture, en écriture?

L'évaluation est toujours une mesure d'effet. De ce point de vue c'est elle qui régle l'enseignement et qui permettrait de la modifier en fonction des résultats obtenus.

Si les élèves n'ont pas atteint, à un moment donné de l'apprentissage, les résultats escomptés, il y a sans doute lieu de modifier un certain nombre de pratiques d'enseignement de rectifier les démarches, voire même, souvent, de redéfinir les objectifs. Cette fonction de régulation que chacun accorde à l'évaluation, elle explique que celle-ci tient toujours une large place d'abord dans l'esprit des élèves ensuite dans le souci des enseignants. C'est en effet l'évaluation qui permet de conduire véritablement un cours: grace, à elle, l'élève peut savoir où il en est, et l'enseignant percevoir ce qu'il doit changer.

*Université de Tlemcen

Concrètement, l'évaluation délivre une certification, c'est à dire un module attestant que l'étudiant a suivi avec succès tel enseignement: Ce module ou certification est un véritable passeport social car c'est lui qui garantit l'apprentissage reçu par l'étudiant en langue étrangère.

Remarquons qu'il ne garantit pas nécessairement une compétence externe: On peut obtenir le module, c'est à dire avoir réussi l'apprentissage (admis à l'examen) et ne pas être opérationnel concrètement (comme beaucoup d'entre nous le savent en ce qui concerne l'apprentissage de l'arabe langue étrangère dans le secondaire français, voire même à l'université).

Les formes les plus habituelles de l'évaluation sont la notation (Devoirs, interrogation, exposés, etc...) et l'examen- Elle est presque toujours une quantification, c'est à dire une mesure chiffrée qui situe l'étudiant en module de langue étrangère par rapport aux autres apprenants qui, par définition, sont évalués sur les mêmes critères. Fondamentalement donc, toute évaluation est un système de classement, et, du coup, un moyen de repérage social, une manière de donner une identité à un individu en fonction des apprentissages suivis.

On distingue deux sortes d'évaluation: l'évaluation sommative, qui se contente de mesurer les performances, comme indiqué ci-après, et l'évaluation formative qui s'efforce elle d'exercer à la fois la fonction de contrôle qu'exerce l'évaluation sommative, mais aussi une fonction de formation: Elle vise à servir à l'apprentissage à y contribuer, et non pas seulement à le mesurer. Elle cherche à ce que l'étudiant continue d'apprendre en subissant les épreuves d'évaluation qui lui sont proposées.

L'évaluation formation s'intègre à l'enseignement et ne s'y ajoute pas de l'extérieur. Il y a plusieurs formes possibles d'évaluation qui idéalement devraient toutes être utilisables (de même que l'on devait utiliser l'évaluation sommative et l'évaluation formative):

L'auto-évaluation: évaluation de l'apprenant par lui-même, sans la présence de l'enseignant. Cela permet à l'apprenant de se situer dans son propre apprentissage, de mesurer le chemin parcouru et, celui qui reste à parcourir pour atteindre l'objectif fixé. Dans l'enseignement des langues, une des formes très utiles de l'auto-évaluation, c'est le contact systématique de l'étudiant avec un natif de langue cible, indépendamment de l'enseignant, grâce à l'auto-évaluation l'étudiant "sait où il en est".

L'auto-évaluation, mutuelle: le groupe d'étudiants en module de langue étrangère (Français - Anglais - Espagnol), sans l'enseignant, évalue les capacités de chacun de ses membres.

L'évaluation formelle: Celle que nous avons tous subie et qui consiste toujours en épreuves externes. Elle pose beaucoup de problèmes, comme on le sait, à cause de la fiabilité des notations et du caractère trop ponctuel qu'elle revêt souvent, mais elle est tout à fait nécessaire comme confrontations entre un apprenant et une réalité externe, une appréciation normalisée.

Il importe de souligner enfin qu'une évaluation, quelque soit sa forme, n'a de sens que si l'objectif de l'apprentissage a été explicitement et opérationnellement fixé.

Objectif et évaluation sont deux concepts très strictement liés. Si l'objectif n'a pas été fixé ainsi, l'évaluation se prend pour elle-même pour but (le bachotage); si l'on n'a pas, dès le début, fixé les conditions d'évaluation de l'atteinte de l'objectif, c'est à dire dessiner le parcours qu'est tout apprentissage, alors on ne peut même pas parler d'objectif. On fait un enseignement aléatoire.

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen



REVUE

Des Lettres et des Langues

Périodique, Scientifique, Indexée Réalisée par la faculté des Lettres et des Langues



Numéro dix-neuf
2012

ISSN : 1112-3494
Dépôt légal : 1590-2001

**La politique linguistique
en Algérie et le rôle du Français.**

Rachid BENKHENAFOU

rachid-13000@live.com

Université de Tlemcen

I. Introduction

Le présent travail porte sur la politique d'aménagement linguistique en Algérie et le rôle du français au croisement de la macro - sociolinguistique d'une part (politique d'aménagement linguistique, décideurs politiques) et de la micro-sociolinguistique (analyse de cas spécifiques représentatifs) en débouchant sur la didactique des langues (évaluation des pratiques d'enseignement du français, langue étrangère " privilégiée "), d'autre part. J'ai beaucoup réfléchi *aux* relations entre les diverses langues en contact dans le plurilinguisme algérien où la langue française, partout présente en Algérie à côté du berbère, de l'arabe dialectale et de l'arabe standard, investit des pans entiers des institutions de l'Etat et perdure, en concurrence avec des idiomes *locaux*, comme outil de communication fiable. L'étude de ses usages dans une situation sociolinguistique complexe permet de montrer le dynamisme de ce français endogène que révèle l'inventaire de ses particularités lexicales.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste de recherches partagées sur la dynamique des langues et la situation du français au Maghreb qu'anime M^r Ambroise Queffélec, université de Provence avec le soutien matériel de l'Agence Universitaire de la

Francophonie (publication d'ouvrages sur le français en Mauritanie et au Maroc en 2001 et sur le français en Tunisie et en Algérie).

Ma connaissance du terrain m'a permis une investigation approfondie pour dresser un état des lieux de la situation sociolinguistique en Algérie de l'indépendance à nos jours.

2. Arabisation et réhabilitation linguistique:

Au lendemain de la guerre d'indépendance, le paysage social, éducatif et culturel n'a fondamentalement pas changé, tant sur le plan structurel que linguistique, mais d'immenses besoins d'encadrement apparaissent dans les différents secteurs.

Notamment dans l'enseignement considéré comme le lieu privilégié de reproduction des rapports d'acculturation. Et comme les premières générations de l'indépendance devaient être les premières à « reculturer », on dédoubla l'enseignement en langue française par l'introduction massive d'enseignement de la langue arabe, assuré notamment par des enseignants de Moyen Orient.

Persuadés de remplir une mission de restauration culturelle et morale dont le point de départ et le support fondamental était la réhabilitation linguistique perdue. Cette mission de restauration linguistique allait configurer le paysage linguistique algérien en octroyant paradoxalement à la langue française, la place durable qu'elle occupe aujourd'hui dans la société algérienne. En effet, l'échec de cette entreprise de réhabilitation du système scolaire en langue arabe est en effet révélé profitable à la consolidation sociale et culturelle de la langue française mais préjudiciable au système éducatif algérien et à travers lui, à la société toute entière. Cette première expérience qui était une pâle « orientation » d'une véritable arabisation du système éducatif, s'est avérée incapable de répondre à une attente linguistique solidement ancrée dans une exigence de modernité d'une part et de satisfaire une demande sociale d'expression de substitution, sous forme de remplacement de l'usage de la langue française par l'usage d'une langue arabe algérienne évoluée, d'autre part.

L'introduction de l'arabe standard scolaire aux constructions syntaxiques éloignées de l'arabe algérien en usage durant la colonisation en a paradoxalement, accentué l'extériorité. Cette langue arabe standard va se trouver dans une situation de double extériorité par rapport au système éducatif où l'on distingue jusqu'à présent "l'arabe de l'école" de "l'arabe de la maison" par rapport à la société et donc les langues locales

qui n'ont fourni aucun effort pour l'intérioriser. L'échec de cette première tentative de réhabilitation fut d'autant plus patent, que le système scolaire se transforma progressivement de lieu d'apprentissage de contenus scolaires, en lieu d'apprentissage de moyens de les exprimer ou encore de lieu d'apprentissage du savoir en lieu d'apprentissage d'une langue, consacrant ainsi un renversement du cognitif par l'expressif.

Ce renversement est jusqu'à présent désigné par l'opposition dichotomique langue nationale / langue étrangère.

C'est donc durant cette période des premières années de l'indépendance, nous semble-t-il que s'est forgée la sensibilité linguistique de l'Algérien. Une sensibilité à mi - chemin entre un arabe algérien évolué et enrichi par l'introduction de mots nouveaux et la langue française réappropriée et réadaptée à un environnement et à un espace social en constante recomposition. Pour les locuteurs berbérophones également, s'est prolongé le rapport avec le français et l'arabe algérien sous forme d'échanges ininterrompus, puisque nombre de mots des deux langues ont été intégrés dans les différents idiomes des différentes régions (Kabylie, Aurès et M'zab notamment).

3. Arabisation politique et consolidation du français :

La langue arabe standard demeurant quant à elle, circonscrite dans un espace scolaire comme dans tous les pays du Maghreb mais soumise aux épreuves et aux pressions de la prégnance sociale de l'arabe algérien conjugué au français. Prégnance sociale qui va à contre - courant d'un volontarisme linguistique entêté, ignorant la réalité du premier et chargeant de tous les maux la présence du second. La destinée de la langue française allait se trouver scellée par ou à cause des moyens mis en œuvre pour la bannir. C'est l'arabisation politique qui va conforter la francophonisation sociale. En d'autres termes, la politique d'arabisation et les progrès réalisés par l'usage de la langue arabe à tous les niveaux n'a pas évincé complètement l'usage de la langue française aussi bien dans l'enseignement que dans le domaine des communications de masse et de l'environnement. L'on peut même affirmer sans paradoxe, que la démocratisation de l'enseignement a contribué à développer l'usage du français d'une façon considérable puisque cette langue est enseignée dès le primaire et qu'elle est la langue d'enseignement des matières scientifiques au niveau de l'université et des grandes écoles préparatoires.

Dans ces écoles qui forment l'élite algérienne, sont irrigés des départements de langue française ayant pour mission de permettre aux étudiants de posséder une langue comme instrument de communication et de recherche. En réponse à cette attente manifestée par les conseils scientifiques, les experts en didactique du français langue seconde et / ou étrangère ont proposé trois conditions essentielles à réunir dans le cursus universitaire du FLE à savoir : savoir utiliser les énoncés appropriés à certaines situations de communications et savoir les combiner dans des unités plus vastes, la conservation ou le texte long ; savoir maîtriser non seulement la fonction référentielle du langage mais aussi les fonctions expressives, phatique, conative, voire poétique, être capable enfin de comprendre et même d'utiliser les différentes variétés de langue, les principaux sous codes en fonction des situations rencontrées. Le personnel enseignant de ces départements bénéficie du soutien pédagogique et de l'appui du service de la coopération linguistique et éducative de l'ambassade de France par des stages d'été. Ces actions de formation continue répondent aux préoccupations qui se font jour au sein de cette communauté universitaire qui a à charge ces enseignements de consolidation de la langue française.

Dans le même ordre d'idées, l'on peut également estimer à cet égard que l'Algérie indépendante a fait pour la langue française en un quart de siècle, plus que ne l'a fait la France en cent trente deux années de « présence » coloniale en Algérie. La confirmation sociale de la langue française s'est fondée sur les intentions politiques de son infirmation. L'évolution de l'usage ou plus précisément des usages de la langue française en Algérie va connaître les développements soumis aux exigences contradictoires du processus de maturation du tissu plurlinguistique encore en cours dans la société algérienne. A côté de l'arabe algérien et de la langue amazighe, toutes variantes confondues, parlée par près de la moitié de la population (kabyli, chaoui, m'zabi, tergui, tachalhit), la langue française va se développer d'une façon parallèle à la langue arabe officielle, puisque les deux avaient droit de citer dans les institutions scolaires et administratives. Avec cependant un avantage prononcé pour le français qui conservait son statut de langue de communication sociale et de canaux étendus, comme les chaînes satellitaires et Internet.

La question de la constitutionnalisation de l'amazigh tend à démontrer que lorsqu'une institution se dote suffisamment de souplesse

dans ses décisions d'application d'une réforme, quelle qu'elle soit, elle s'assure l'interaction principale de l'ensemble de ses agents d'exécution.

A ce titre, « la semi-officialisation récente de la langue amazighe en Algérie, son introduction à la télévision et son enseignement dans certaines écoles de la Kabylie à titre expérimental, va contribuer à reconfigurer la place des usages et partant des langues sur l'échiquier idiomatique en reconfigurant les statuts et en redéfinissant les rôles aussi bien de la langue arabe algérienne que de la langue française en usage en Algérie et bien entendu, les rapports avec les langues minoritaires de souche amazighe » (Cf Rabeh Sebaa, « culture et plurilinguisme en Algérie »).

Cependant, elle débouche aussi sur un thème particulièrement important dans le contexte de l'homogénéisation linguistique en reposant une question cruciale : y'a-t-il une « authenticité » linguistique ?

Le schéma classique de l'identité linguistique n'ignore pas le pouvoir de rebondissement de la mémoire collective qui s'enferme alors dans des attitudes défensives engendrées par le cercle vicieux du dogmatisme politico – idéologique. Il en découle irrémédiablement un double antagonisme social et ethnique basé sur le concept de langues maternelles, ce qui pousse Abdou Eliman à « insister sur la nécessaire réhabilitation de ces « langues de la nation » (Cf. Abdou Eliman, « Citoyenneté et langues maternelles », Une voix de l'Oranie Samedi 15 Fév 2003).

3. Le temps de concertation :

Une commission nationale des programmes (CNP) instituée par arrêté ministériel du 11/11/2002 a été installée dans le cadre des réformes du système éducatif présidée par Omar Skandar, pédagogue de formation, à qui échoit la responsabilité, pour ainsi dire, de traduire dans la réalité les recommandations de la commission nationale de réforme du système éducatif. Malgré les étapes qu'il faut encore faire franchir aux réformes du système éducatif, la mission de la CNP ne devait pas être trop difficile. M^r HADJAR Tahar, prédécesseur, président de la CNP et son équipe ayant déjà considérablement défriché le terrain. Selon les nouveaux textes définissant son rôle et son organisation, la CNP est chargée d'émettre les avis et de formuler des propositions au ministère de l'éducation sur toutes les questions relatives au programme d'enseignement. Cette instance met en place les groupes spécialisés chargés de l'élaboration de projets, de programme d'enseignement et de leurs documents d'accompagnement. La

CNP composée de 25 membres a la disponibilité, par ailleurs, d'associer à ses travaux, toute personne dont les compétences sont jugées nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Dans le même ordre d'idée, le ministre de tutelle a nommé un groupe de travail consultatif composé d'experts algériens de renommée mondiale auquel il sera fait appel à chaque fois qu'il sera nécessaire.

Le but est selon le Ministère de l'éducation est d'« agrandir le cercle de la concertation, d'enrichir et d'éclairer le travail de la CNP ».
« On ne peut imaginer l'accès à la modernité en faisant foi de notre algérianité linguistique. La citoyenneté, c'est avant tout l'émergence de la subjectivité dans l'histoire. Et il ne saurait y avoir de sujet des droits sans sujet à la connaissance des autres langues (français, espagnol, japonais,...) »

Abdou Elimam « Citoyenneté et langues maternelles, la voix de l'Oranie, samedi 15/2/2003 ».

D'une telle prise de position, il est à retenir :

- 1/ L'idée d'« une langue native des Maghrébins » (Le maghribi) – naturellement héritée à la naissance et différente de la langue arabe, laquelle « devrait faire l'objet d'une distance référentielle et non d'une tentative de domestication ».
- 2/ « Le Tamazigh est une langue native au même titre que le maghribi ».
- 3/ Pour décrire et analyser le système de la langue, il faut être un excellent technicien. Mais il faut être militant, également car les politiques ne comprennent rien à ces questions. Le choix stratégique ne se joue pas entre l'arabe classique et le français ! non il se joue entre maghrébi et tamazigh, d'un côté ; et toute autre langue internationale de l'autre. D'ailleurs tamazigh aurait tout intérêt, pour sa survie institutionnelle à avoir un maghribi langue nationale et officielle à ses côtés. D'ailleurs, l'arabisation aurait évité d'être si catastrophique si l'on avait entamé la scolarisation dans les langues natives algériens ! » (Abdou Eliman, « Citoyenneté et langues maternelle » La voix de l'Oranie du 15/02/2003).

La réforme du système éducatif est rentrée dans sa phase opérationnelle dans le courant de l'année 2003. En guise de premières mesures, le gouvernement a annoncé le lancement dès la rentrée de septembre 2003, de la première année primaire et de la première année moyenne. La durée des études au collège, réduite de 3 ans au début des années 1980 avec l'instauration du système fondamental importé de l'ex RDA est repassé à 4 années également à partir de la rentrée scolaire

2003. Sans trop donner de détails concernant les nouveautés apportées dans le contenu des programmes de 1^{ère} année primaire, nouvelle version et de la première année moyenne, le ministère de l'éducation qui a rendu compte de ces nouvelles mesures à l'occasion de l'installation de la commission nationale des programmes (CNP) a indiqué que tout a été prêt techniquement dès la rentrée de septembre 2003.

Evoquant globalement la réforme de l'école, le ministre de l'éducation a indiqué dans un discours prononcé pour la circonstance que « l'Algérie est sur le point d'appliquer une réforme du système éducatif qui va grandement améliorer sa situation ». Se déplaçant sur le terrain politique et en référence aux luttes idéologiques qui ont accompagné le débat sur la réforme de l'école, le ministre a précisé que « l'école algérienne était et sera enracinée dans la culture du peuple algérien et dans l'identité nationale et définie par la cadre de la constitution et des lois de la République ».

Le ministre a tenu à répondre aussi bien à ceux qui sont franchement critiques vis-à-vis du projet de référence du système éducatif. C'est le cas des conservateurs et des islamistes qui reprochaient au gouvernement de programmer la laïcisation du pays » qu'à ceux qui pensent que l'Etat ne fait pas toujours assez pour moderniser l'école et ouvrir le pays sur le monde. La réforme du système éducatif, a-t-il estimé, ne peut être l'otage d'aucune partie, ni faire l'objet de surenchère pour des buts bassement politiques. Selon le ministre, la réforme du système éducatif sera menée par les seuls spécialistes du domaine « je confirme que la préparation de la réforme se fera sur des bases scientifiques et se déroulera dans la transparence et le respect du droit. Son application sera graduelle, méthodologique et menée en concertation avec les partenaires pour que l'école reviennent progressivement aux siens les spécialistes, les enseignants et les éducateurs. En guise de dernière mise au point du débat sur la réforme du système éducatif, Noredine SALAH a indiqué que « la seule tutelle acceptable est celle des éducateurs et des parents d'élèves ».

Cette mise au point a été apportée en réponse à la déclaration faite par Ali Ben Mohamed ex ministre de l'éducation qui réclamait trois mois avant, lors d'une conférence à l'Université d'été de l'UNEA, la publication du rapport de Benzaghrou sur l'école et l'ouverture d'un débat national sur la réforme du secteur. L'ancien ministre « estime que les résultats de la commission Benzaghrou ne sont que la conclusion d'un rapport et n'ont pas « force de loi ». Il a regretté que l'ouverture d'un chantier aussi important se

fasse sans consultation des principaux concernés, à savoir les parents d'élèves et les enseignants.

« Pire, révèle – t – il, même les membres de la commission ne sont pas au courant de la teneur du rapport qui a été remis au Président de la République ». Il est revenu sur la composition des membres de la commission qui, dit – il « ne reflète pas les tendances de la société ». « c'est une commission politique, dont 90% des membres sont issus d'une seule tendance » a – t – il ajouté. Ali Benmohamed estimait nécessaire de rendre public le rapport et permettre un débat « pendant au moins, le temps qu'il a fallu pour le rédiger, soit 11 mois ».

« sur les 600 pages qu'il contient , les trois quarts du rapport sont, selon Ben Mohamed, une analyse du secteur, par ailleurs, tout a fait discutable ». « Une cinquantaine d'autres pages est consacrée à des recommandations générales du type « il faut ouvrir l'école sur la société ». Outre le retour à l'enseignement en langue française et l'introduction de l'éducation islamique dans le cadre de l'éducation civique et religieuse, « le rapport évoque l'Ecole de base obligatoire – EBO – constituée par les cinq premières années du primaire et une étape post obligatoire ». Ce qui, pour lui, veut dire que la majorité des Algériens n'aura droit qu'à 5 année de scolarisation.

Par ailleurs, à propos de la décision d'introduction de la langue française, de la 2^{ème} année primaire et de son retrait par le gouvernement à la veille de la rentrée 2002, Mr Ben Mohamed a estimé que la question de la réforme ne semble pas être très prise au sérieux. Selon lui, « la décision d'introduire, à titre expérimental, le français à ce stade et dans seulement 8% des établissements scolaires, est une aberration », en se demandant sur « quelle base les établissements ont été sélectionnés » ?

D'un autre côté, il rappelle que « les autorités déclarent un manque d'encadrement, de l'ordre de 50% dans l'enseignement de cette langue en 4^{ème} année primaire ».

Des concours de recrutement de professeurs des écoles, des collèges et des lycées ont été organisés avec l'appui conjoint des ministères des finances, de l'éducation nationale et des inspections de la fonction publique pour pourvoir les postes de langue française restés vacants depuis une décennie est généralement pourvus par nécessité de service par des remplaçants notamment dans les wilaya du sud où le taux de réussite en français est le plus dérisoire eu égard aux épreuves du baccalauréat.

Conclusion .

C'est parce qu'il existe, entre question linguistique et tout autre question de l'ordre social, une forte unité et cohérence dans le contexte intellectuel et historique algérien, que la problématique linguistique constitue en Algérie un capital politique au point de devenir principe d'inégalité culturelle et économique entre Algériens lorsqu'elle se donne à lire sous le signe de l'exclusion et de l'insécurité linguistiques.

Par conséquent « réfléchir sur la place des langues dans le processus de développement des peuples émergents, c'est rappeler d'abord une donnée trop ignorée une langue n'est pas qu'un outil de communication, elle est également une façon d'être au monde. Toute langue a deux fonctions essentielles une fonction communicative qui contribue à relier les personnes et les communautés, une fonction existentielle qui contribue à les différencier. Et ces deux fonctions sont toutes deux indissociables » (Philippe Blanchet, « langues, identités culturelles et développement quelle dynamique pour les peuples émergents ? »

Malheureusement, dans la société algérienne de la décennie 90, la communication, quels que soient ses lieux et ses modalités, est entièrement parasitée par la spéculation intellectuelle qui prône le droit à l'exclusion et non le droit à la différence. Au cours de cette même décennie, le procès de l'arabisation au lendemain du vote de la loi sur l'arabisation et la constitutionnalisation de l'amazigh soulèvent le problème de la nécessité de réflexion sur les actions politiques. Ils soulignent que la dimension linguistique est une composante essentielle de la culture algérienne car elle donne à comprendre le monde qui nous entoure et à porter sur lui un jugement de valeur

Ce procès est également celui de la citoyenneté linguistique qui enseigne le respect des spécificités de chacun afin de le rendre capable de comprendre et de maîtriser le développement de sa société grâce aux principes fondateurs de l'éducation.

C'est pourquoi la question linguistique est une question épineuse en Algérie car la langue est l'outil d'intelligibilité du système éducatif, susceptible de donner aux individus – acteurs de la société algérienne les moyens de comprendre les situations socio-politiques et économiques auxquelles ils se trouvent confrontés et d'agir sur elles dans la claire conscience des enjeux de l'Etat.

En ce qui concerne le rôle du français, on ne peut que reprendre à titre indicatif la déclaration du ministre de l'enseignement supérieur Mustapha CHERIF au quotidien français le Figaro, édition du 3/1/91 commentant la loi sur « la généralisation de l'arabe » votée par les députés algériens le 27 décembre 1990, dans laquelle il affirme que « le français est notre trésor de guerre » n'excluant pas le bilinguisme à l'université. Les adversaires de l'arabisation ont ainsi opposé deux arguments pratiques : les professeurs ont été formés en français et d'autre part, le manque d'ouvrages spécialisés, d'outils de travail en arabe.

Deux décennies après, la langue française gagne du terrain et la langue arabe n'est toujours pas introduite dans les sciences exactes et technologiques. La bataille de l'arabisation perdure. Pour les modernes, le bilinguisme (arabe – français) est un « plus ». Derrière, les purs et durs de l'arabisation, c'est une trahison. Derrière ce débat, une crise d'identité et de société se fait sentir.

La loi de décembre 1990 portant généralisation de l'arabe étant gelée sous le règne du défunt président du HCE Mohamed BOUDIAF. Parallèlement, les moyens consacrés à la diplomatie culturelle française en direction de l'Algérie n'ont cessé d'augmenter depuis de nombreuses années, ce qui traduit notamment la ruée vers les instituts français en Algérie, confirmant l'engagement de l'Etat Français dans sa politique de soutien à la langue française en Algérie.

Le budget de la coopération et d'action culturelle franco –algérienne est de l'ordre de 10 millions d'euros en 2011 et 20.000 étudiants algériens déjà en France selon la conférence de presse donnée à Alger le 12 avril 2011 par Xavier Driencourt, ambassadeur de France en Algérie.

Références bibliographiques

1. ACHOUR Christiane, Abécédaires en devenir (idéologie coloniale et langue française en Algérie), ENAP, Alger, 1985.
 2. BENAMAR Aïcha, « Le statut polysémique du FLE dans l'enseignement/ apprentissage en Algérie » ASDIFLE N°8, 1997
 3. CALVET Louis Jean, Linguistique et colonialisme, Payot, 1974.
- Les politiques linguistiques, que sais – je ? Collection le point des connaissances, PUF, 1996.
 - Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation, Plon 2002.

4. CHERIF Mustapha, « le français est notre trésor de guerre » (interview le Figaro 3/1/1991)
5. DAHOU Foudil, « Didactique des langues, recherche scientifique en Algérie : vers une gestion du patrimoine linguistique et des mentalités » Langue et littérature , N° spécial, juillet 2004, pp 104 – 116.
6. DEJEUX Jean, la littérature maghrébine d'expression française, PUF, Coll. Que sais je ? N°2675, Paris, Juillet 1992.
7. DJAOUD Malika, « la langue française en Algérie » [http://margaux.ipt.univ-paris8.fr/journal/numéro 3/Patois1.htm](http://margaux.ipt.univ-paris8.fr/journal/numéro%203/Patois1.htm).
8. ELIMAN Abdou « Citoyenneté et langues maternelles » (interview), La voix de l'Oranie [forum Jonction] Samedi 15/02/2003.
9. ESMILI Hassan, « Pour une politique linguistique », Prologes N° 17 , Casablanca, été 1999, pp 46 – 53.
10. GRAND GUILLAUME Gilbert, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Coll. Islam et d'aujourd'hui, Editions Maisonneuse et Larose, Paris 1983.
- « Arabisation et démagogie en Algérie », Le monde diplomatique, Fev 1997.
- « Arabofrancophonie et politiques linguistiques » Glottopol revue de sociolinguistique en ligne N°1, Janvier 2003 [Quelle politique linguistique pour quel Etat – nation ?]
11. Haut Commissariat à l'Amazighité, séminaire national : « Le passage à l'écrit des langues et cultures orales, le cas du Tamazigh » [4^{ème} axe de réflexion : Les problèmes de niveaux de langue], Alger 2004.
12. KADRI Aïssa, « Le système de l'enseignement supérieur algériens dans la décennie 80, Les réformes dans la Réforme : des contournements avortés », NAQD N° 5, Kouba, Avril Août 1993.
13. KHENNOUR Salah, « langues et développement humains durable en Algérie ». Thèse de doctorat soutenue à Aix Marseille I, en 2007.
14. MILIANI Mohamed, « la dualité français – arabe dans le système éducatif algérien » Education et sociétés plurilingues, 15 Décembre 2003, pp 17 – 31.
15. SEBAA Rabah, « L'Algérie et la langue française » Un imaginaire linguistique en actes » Prologues N°17, Casablanca, été 1999, pp 06 – 13.